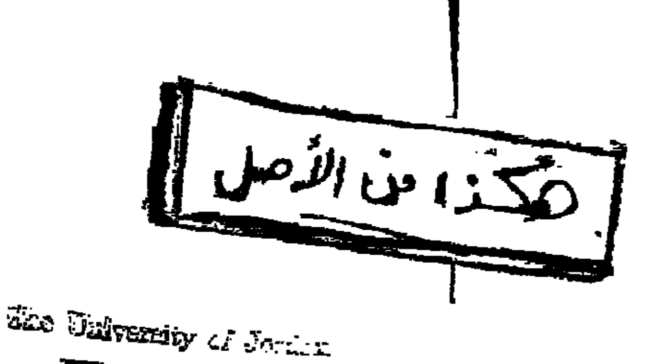


Echec de la conférence des Nations unies sur le droit d'asile

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Carter demande une enquête sur l'expulsion de Moscou d'un journaliste américain

Les accords d'Helsinki et la presse

Les deux mesures que vient de prendre le Kremlin revêtent un caractère différent en apparence, mais l'effet recherché est identique. Alexandre Guinzbourg a été arrêté parce qu'il gérait un fonds *d'aide aux détenus politiques*, mais aussi parce qu'il était, avec quelques autres « contestataires » courageux, une des sources d'information sur les méthodes de répression employées. Le journaliste américain George Krimsky a été expulsé parce qu'il recherchait et véhiculait cette information avec un peu trop de zèle au gré des autorités. Celles-ci, dans un cas comme dans l'autre, escomptent un répit pour régler *plus tranquillement leurs comptes* avec ce qu'il faut bien appeler une opposition de plus en plus déterminée et coordonnée.

Les mesures d'expulsion ou de représailles prises à l'encontre des journalistes ne sont évidemment l'apanage ni d'un seul pays ni d'un seul système politique. Amnesty International publiait en mai dernier une liste de soixante-sept journalistes emprisonnés pour délit d'opinion dans dix-sept pays, de l'U.R.S.S. au Chili, de Cuba à l'Indonésie.

Les expulsions de correspondants ou d'envoyés spéciaux ne se comptent plus dans de très nombreux pays du tiers-monde, sans parler des Etats qui résolvent encore plus radicalement le « problème » en n'admettant aucun journaliste sur leur sol — c'est le cas, notamment, du Cambodge, — en n'ouvrant leurs portes qu'à des « délégations » soigneusement encadrées, ou en interdisant totalement la diffusion de tel ou tel journal étranger.

Devant ces atteintes portées au droit à l'information, il serait plus logique et plus rapide de dresser l'inventaire des pays où l'information authentique, c'est-à-dire pluraliste, contradictoire et relativement ouverte, peut être recueillie et diffusée : la liste n'excède certainement pas la trentaine, encore que dans de nombreuses démocraties « exemplaires » la liberté de la presse, à peu près complète vis-à-vis du pouvoir politique, s'amenuise dangereusement vis-à-vis du *pouvoir de l'argent.*

L'U.R.S.S. se trouve aujourd'hui dans une position plus délicate que d'autres pays. Sans doute ses dirigeants continuent-ils de professer une conception « *monolithique* » de l'information, d'affirmer le primat de l'Etat — ou du parti — sur l'individu. Mais ils ne s'en sont pas moins engagés en juillet 1975, en signant l'acte final de la conférence d'Helsinki, à « faciliter une diffusion plus libre et plus large de l'information de toute nature », à améliorer les conditions de travail des journalistes, qui « ne sauraient être expulsés ni pénalisés de quelque autre manière du fait de l'exercice légitime de leur activité professionnelle ». Mieux encore, *ils promettaient* d' « améliorer l'accès du public aux publications importées ». Or on est toujours aussi loin du compte à cet égard : « le Monde », pour ne prendre que cet exemple, est vendu en quantités limitées mais appréciables dans quelques pays de *l'Est, mais* à 25 exemplaires seulement dans toute l'U.R.S.S. (auxquels s'ajoutent 232 abonnements), tandis qu'un pays comme la R.D.A. ne reçoit, en tout et pour tout, que trois numéros sur abonnement !

L'expulsion de M. Krimsky est la première qui survient en U.R.S.S. depuis la signature des accords d'Helsinki *(la dernière en date, qui visait un journaliste suédois, remonte à 1973)*, alors qu'aucun correspondant soviétique n'a été expulsé des Etats-Unis depuis *1970. La décision* est donc un peu un défi à M. Carter, qui a montré l'intérêt que l'on sait pour la protection des droits de l'homme, mais dont certaines maladresses ont pu *fournir l'occasion* d'un test au Kremlin.

L'arrestation en U.R.S.S. de M. Guinzbourg, détenu à Kalouga, et l'expulsion du journaliste américain George Krimsky ont suscité des réactions, notamment aux Etats-Unis. Le département d'Etat « déplore » la mesure prise contre le correspondant de l'Associated Press, qui « apparaît injustifiable d'après les faits portés à notre connaissance ». *Le journaliste est accusé d'infraction à la législation sur les changes. M. Carter a demandé un rapport sur cette affaire au département d'Etat. Quand ce rapport sera prêt,* « une décision sera prise ».

De notre correspondant

Moscou. — Isoler les contestataires, soit en les arrêtant, soit en les discréditant par la diffamation s'il le faut ; intimider les journalistes occidentaux par la menace d'expulsion : telle semble être la méthode choisie par les autorités soviétiques pour réduire au silence la maigre opposition ouverte à laquelle elles doivent faire face. C'est la conclusion qu'on peut tirer de l'arrestation, jeudi 3 février, de M. Alexandre Guinzbourg, l'un des *« vétérans »* de la dissidence, et de la mesure d'expulsion signifiée vendredi à M. George Krimsky, l'un des quatre journalistes de l'agence Associated Press en poste à Moscou. M. Krimsky était surtout chargé de suivre l'activité des opposants.

L'ordre d'expulsion de M. Krimsky, qui a été qualifié de « *violation flagrante des accords d'Helsinki* » par M. Fuller, le président d'Associated Press, a été signifié vendredi matin à M. David Mason, le chef du bureau d'Associated Press à Moscou, par les services de presse du ministère soviétique des affaires étrangères. Ceux-ci n'ont fourni aucune preuve des accusations d'espionnage portées contre M. Krimsky dans un article signé d'un pseudonyme et publié mercredi dernier dans la *Literatournaïa Gazeta.* Les autorités soviétiques ont également refusé d'identifier le ou les citoyens soviétiques auxquels M. Krimsky aurait remis des « *coupons D* » qui donnent accès aux magasins spéciaux réservés aux résidents étrangers.

L'agence A.P., pour sa part, affirme que M. Krimsky n'a remis de tels coupons qu'à sa femme de ménage, pratique largement répandue à Moscou et admise, pour ne pas dire encouragée, par les services soviétiques qui s'occupent des étrangers.

M. Krimsky, qui est d'origine russe et qui est âgé de trente-cinq ans, travaille pour l'agence Associated Press depuis 1969. Il était arrivé à Moscou en septembre 1974.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Le premier ministre rhodésien refuse toute négociation avec les nationalistes

Alors que le nouveau représentant américain à l'ONU, M. Young, poursuivait, ce samedi 5 février, ses entretiens à Dar-Es-Salaam, avec les dirigeants des Etats voisins de la Rhodésie, Washington n'avait pas répondu, en fin de matinée, à l' « appel » *que M. Smith lui avait lancé la veille à Salisbury. Dans des déclarations* d'un ton très vif, le premier ministre rhodésien avait repoussé toute idée de négociations avec les nationalistes, « instruments de l'impérialisme soviétique », et réaffirmé son intention de parvenir à un « règlement interne » avec des dirigeants africains « modérés ».

Qualifiant le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo d' « association satanique de terroristes », M. Smith accusait la Grande-Bretagne de « s'être laissé mener par le bout du nez » par ces deux dirigeants nationalistes et d'avoir « cyniquement refusé de tenir compte du point de vue de millions de Noirs ».

A Londres, le Foreign Office a qualifié d' « insensé » le refus de M. Smith de faire participer les nationalistes à un éventuel règlement.

Un langage contradictoire

Les propos intransigeants tenus vendredi par M. Ian Smith ne sont pas surprenants. Le premier ministre *du gouvernement minoritaire* blanc de Salisbury n'a guère changé d'attitude depuis la déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965. On s'étonnera davantage de la contradiction évidente entre le nouveau défi, adressé à la communauté internationale, et le véritable *appel à l'aide lancé simultanément* en direction des Etats-Unis.

M. Smith se proclame en mesure de faire face « *indéfiniment* » à la montée du nationalisme noir, et *réaffirme sa volonté irréversible de* ne pas considérer les « *terroristes* » comme des interlocuteurs valables. Mais il fait savoir, en même temps, à la nouvelle administration améri*caine* qu'il compte sur son concours pour faire sortir la question rhodésienne de l'impasse.

Le nouveau recours aux Américains est d'autant plus vain que, par avance, le Département d'Etat a dès *le 26 janvier, fait savoir que* les Rhodésiens ne pouvaient en aucun cas compter sur une aide, en dehors du cadre du plan de règlement proposé par les Britanniques. Or, Salisbury a fait échouer la mission entreprise en Afrique, par M. Ivor Richard. Avec une incontestable maladresse, M. Smith ironise sur le compte de ceux dont il sollicite les services : « *Il y a maintenant en Amérique une nouvelle administration* », a-t-il dit vendredi.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 2.)

L'élargissement du Marché commun

Les productions agricoles les plus menacées seront protégées

Prenant la parole le 5 février à Clermont-Ferrand, à l'occasion des journées des éleveurs du Massif Central, M. Barre a déclaré : « Notre volonté est de doter la France d'une agriculture moderne, dynamique et compétitive sur le plan européen et sur le plan international. » *Le premier ministre entend* « accentuer les actions engagées pour assurer une meilleure sécurité des revenus et résorber les disparités, favoriser la modernisation de l'agriculture et contribuer à la solution des problèmes en suspens de la politique agricole commune ». *A ce propos, le premier ministre, après avoir insisté* « sur les effets néfastes des montants compensatoires monétaires tels qu'ils existent aujourd'hui », *a indiqué qu'il entendait obtenir préalablement à l'adhésion de nouveaux Etats à la Communauté européenne* « l'adaptation des règlements des produits les plus sensibles tels que le vin, les fruits et les légumes ».

La veille, M. Chirac, dont l'arrivée avait provoqué des heurts entre des manifestants étudiants et le service d'ordre des organisateurs avait rappelé sa politique agricole, soulignant point par point les secteurs où l'action qu'il avait engagée se trouve, selon lui, bloquée.

M. Debatisse, président de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), après s'être félicité de l'action de M. Chirac au ministère de l'agriculture, a déclaré : « Vous êtes un homme qui est amené à jouer un rôle important dans l'avenir de ce pays. »

Après avoir longuement évoqué la situation du Massif Central et les mesures prises en faveur de cette région, le premier ministre a tracé les grands axes de la politique agricole du gouvernement.

« *Ma conviction est que l'agriculture représente un facteur essentiel de notre puissance économique et de l'équilibre de notre société.* » Puissance dans la mesure où notre pays « *dispose du potentiel le plus important de l'ensemble de la Communauté européenne* », alors que les « *besoins du monde en produits agricoles vont croissant* ». Ce potentiel « *doit être mobilisé pour une entreprise systématique de pénétration sur les marchés étrangers* ». Equilibre de notre société, dans la mesure où l'agriculture est tout autant « *facteur d'équilibre géographique* » qu'un facteur « *d'équilibre individuel* », « *l'exploitation familiale à responsabilité personnelle* » constituant « *la structure la mieux adaptée à nos aspirations* ».

Après avoir rappelé que « *la situation de l'agriculture est étroitement liée à celle de l'économie générale* » et que pour « *l'agriculture comme pour l'ensemble des autres secteurs d'activité le succès de la politique engagée par le gouvernement conditionne l'avenir* », et indiqué que la prochaine conférence annuelle « *se tiendra dans les mêmes conditions que les précédentes, à une date qui sera fixée d'ici peu avec les organisations agricoles* »,

(Lire la suite page 19.)

LES VINGT-CINQ ANS DE RÈGNE D'ELIZABETH II

La monarchie britannique : un point fixe dans la tourmente

La reine Elisabeth II d'Angleterre fête, le dimanche 6 février, le vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône. De grandes cérémonies auront lieu en Grande-Bretagne au mois de mai. En un quart de siècle, la société britannique a considérablement évolué et les difficultés se sont accrues, mais la monarchie reste pour beaucoup un symbole et un point fixe.

De notre correspondant
JEAN WETZ

Londres. — Lorsque Elizabeth II accéda au trône, le 6 février 1952, les fanfares annoncèrent une nouvelle « époque élizabéthaine » appelée à rivaliser avec celle qui a donné au monde Shakespeare, Francis Bacon et Ben Jonson. Mais le quart de siècle qui s'est écoulé depuis lors a amené plus de déceptions et d'échecs que de succès. Si les Britanniques entre*tiennent encore quelques rêves de* grandeur, c'est qu'ils attendent un pactole de la mise en exploitation des pétroles de la mer du Nord.

Au début du règne, l'empire britannique pouvait encore faire illusion. Le peuple subissait encore le rationnement, aggravé par les grandes réformes économiques et sociales du premier gouvernement travailliste. Après cette expérience, les électeurs, si ingrats pour Winston Churchill, en 1945, le réinstallèrent à Downing Street.

L'éclat des fêtes du couronnement, en 1953, laissait entrevoir *un avenir radieux.* La Grande-Bretagne accédait au rang de la puissance nucléaire. Son industrie aéronautique rivalisait avec celle des Américains. Son économie, enfin libérée des séquelles de la guerre, était en expansion. Quant au niveau de vie des Britanniques, il excitait la jalousie des « *pauvres populations d'outre-Manche* ».

En vingt-cinq ans, tout a changé. Le Parlement, dont les Anglais revendiquent l'invention, a perdu beaucoup de son prestige. Les politiciens sont déconsidérés. *L'Eglise* ne survit qu'en s'ouvrant au rock n'roll. Une société permissive a balayé toutes les vieilles morales. Mais la monarchie, elle, n'est pas remise en question. Et l'on peut même dire qu'elle sort renforcée de la tourmente. Les chefs du nationalisme écossais répètent qu'ils entendent maintenir la souveraine à la tête de l'Etat indépendant dont ils rêvent, et l'on ne compte au Parlement de Westminster qu'un seul *député,* un Ecossais, prêt à se déclarer « républicain ». Mais si personne ne reproche à M. William Hamilton, homme de cœur dont la sincérité est indéniable, ses *critiques* à l'égard de la famille royale, on le classe facilement dans la catégorie de ces personnages « excentriques » dont la Grande-Bretagne s'est fait depuis longtemps une spécialité.

M. Hamilton concentre ses attaques sur le train de vie de la *famille royale,* extravagant et injustifié, dit-il. Il a beau jeu de mettre en cause les châteaux, les carrosses, les écuries, le yacht royal et la fortune personnelle et secrète de la souveraine, sans doute l'une des plus importantes du monde.

Mais la reine coûte à l'Etat britannique moins que bien des présidents à leurs pays.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

BONUS - MALUS

Au fond, l'établissement de listes communes constitue une assurance pour les partis ou les tendances qui craignent les accidents électoraux.

Toute la question est de savoir si l'on doit appliquer à cette assurance le principe du bonus-malus. En ce cas, le bon risque serait avantagé et le mauvais risque pénalisé.

Il est manifeste que les socialistes revendiquent pour eux le bonus des conducteurs rassurants. Mais il est non moins manifeste que les communistes refusent de se laisser appliquer un malus qu'ils considèrent — d'accord en cela avec un nombre croissant d'automobilistes — comme injuste, car il ne tient pas suffisamment compte des efforts de prudence qui tendent à effacer une réputation de casse-cou.

ROBERT ESCARPIT.

THÉATRE OUVERT A BEAUBOURG

Direct, indirect

Pour l'instant, les services de sécurité hésitent à laisser installer de la toile et du bois dans la salle polyvalente de Beaubourg. Un peu basse, elle est bien aménagée, avec des gradins facilement mobiles portant des chaises à coussins plutôt confortables, et la pente permet de bien voir. De plus, l'acoustique est bonne.

Théâtre ouvert, dans l'après-midi : les auteurs viennent lire leurs œuvres, c'est le Gueuloir. Le soir, Hortense Guillemard y montre ce qu'avec ses comédiens (Jean Benguigui, Roland Bertin, Jacques Boudet, Josine Comelas, Gabriel Gascon, Anne-Marie Jabraud, Micheline Kahn) elle a tiré d'une pièce de Louis Calaferte, *les Mandibules,* après quinze jours de répétitions. Il n'y a pas de décor, mais des chaises *et deux tables sur deux* praticables symétriques séparés par un étal de boucher.

Louis Calaferte raconte sa « grande bouffe » à travers les *conversations de deux familles* boulimiques, si avides qu'elles épuisent le cheptel mondial. C'est la débâcle, le marché noir, les courbettes aux commerçants. C'est la faim, c'est l'angoisse, d'inavouables instincts se révèlent, l'anthropophagie peu à peu menace *(« et ils nous mangeront, et se mangeront, et les enfants mangeront leurs parents... »).*

La pièce accumule les obsessions culinaires, comme un club-sandwich qui élèverait devant nous des trop-pleins de nourriture épaisse. Entre les deux familles se joue une surenchère de consommation, qui se répond en écho légèrement décalé. Ensuite, quand la viande vient à manquer, les phrases s'amenuisent, les mots s'appauvrissent, les silences se font durs et lourds.

La parabole est *menée* avec humour jusqu'à l'horreur finale. Mais, en seulement deux semaines de préparation, acteurs et *metteur* en scène n'ont pas eu le temps d'en approfondir les ambiguïtés, l'humour l'emporte. Un comique direct, un jeu spontané qui ne s'est pas fixé, se *trouve en perpétuel danger de chute,* se rattrape dans la complicité avec le public.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 17.)

AFRIQUE

La Sierra Leone ou les diamants de la misère

II. — Le spectre de la banqueroute

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Dans un premier article (« le Monde » du 5 février), notre envoyé spécial a évoqué *la politique* intérieure du président Siaka Stevens et les obstacles auxquels elle se heurte.

Freetown. — *« La ville de Beyrouth a été construite grâce à nos diamants »*, nous dit un créole de Freetown, qui estime, comme la plupart de ses concitoyens, que les Libanais contrôlent une part importante de l'économie sierra-leonaise.

Il y a quelques dizaines d'années encore, les créoles détenaient pratiquement le monopole du commerce, qu'ils ont progressivement abandonné à leurs concurrents venus du Liban au début du siècle. Ces derniers sont aujourd'hui boutiquiers, grossistes ou *semi-grossistes, entrepreneurs*, de travaux publics, industriels. Dans la mesure où ils entretiennent des relations d'affaires avec certains membres du gouvernement ou de l'administration, les Libanais sont jalousés et suscitent une certaine hostilité.

« Ils constituent un Etat dans l'Etat. Ils font ce qu'ils veulent parce qu'ils achètent les employés des services des douanes, les policiers, les hauts fonctionnaires », nous a affirmé un jeune professeur créole. *« Tout le commerce des diamants se trouve entre des mains libanaises. Demandez donc aux Libanais où se trouve l'énorme Star of Sierra Leone, un diamant de 800 carats, et dont nul n'a plus de nouvelles. Où a-t-il été vendu? A qui? Par qui?*

Le fait que la colonie libanaise de Freetown ait pratiquement doublé de volume et atteigne près de dix mille âmes depuis le début des tragiques événements de Beyrouth, contribue d'autant plus à échauffer les esprits que la situation économique et financière du pays est actuellement désastreuse. Toujours à la recherche de boucs émissaires en de telles circonstances, l'opinion publique a tendance à être très critique à l'égard des Libanais.

Depuis quinze ans que la Sierra-Leone a accédé à l'indépendance, la recherche de l'équilibre budgétaire est pour les dirigeants du pays une obsession permanente. La collecte des impôts est toujours difficile. La corruption sévit à l'état endémique à peu près partout. L'absence de liquidités est telle que le paiement des importations ou des salaires des fonctionnaires pose souvent des problèmes.

La balance commerciale a été *déficitaire de 40 millions de leones* (à peu près 20 millions de livres) en 1975. Lié à la livre sterling, le leone subit les contrecoups de la crise que traverse la monnaie britannique.

L'économie locale repose essentiellement sur l'exploitation du diamant, dont la Sierra-Leone est le quatrième producteur mondial. Or les diamants de joaillerie, que les Sierra-Leonais produisent en grande quantité, représentent une valeur importante sous un faible volume, ce qui constitue une tentation permanente pour les trafiquants. La Diamond Corporation, qui est une émanation de la De Beers de Kimberly, est incapable de contrôler une production qui passe en grande partie en contrebande au Liberia ou directement en Europe et au Proche-Orient.

La fièvre des placers

Bien que les découvertes intéressantes se poursuivent *(« on a trouvé deux pierres de 136 carats la semaine dernière »*, nous a dit un diamantaire), les experts affirment que des pluies diluviennes ont nettoyé les gîtes alluviaux. D'autre part, la société d'extraction Diminco, dont le gouvernement de Freetown détient 51 % du capital (et la Selection Trust 49 %), a vu la production décliner brutalement ; les responsables de la société n'ont pas entrepris de *nouvelles prospections et répètent* à l'envi que l'exploitation diamantifère n'est plus rentable pour les entreprises modernes, qui doivent *faire face à de lourdes charges.*

Il est vrai que les petits exploitants, qui opèrent individuellement, et souvent illicitement, prennent une place croissante sur le marché sierra-leonais, même si leur production échappe en grande partie aux taxes et aux impôts. Une telle situation incite des entreprises comme la Diminco à réduire au maximum leurs investissements, et donc à utiliser du matériel vétuste à faible rendement.

Le mauvais sort qui s'acharne sur l'économie sierra-leonaise a frappé le minerai de fer, deuxième ressource nationale. Depuis octobre 1975, la société Delco, qui a exploité pendant plusieurs années les couches les plus riches des gisements de Marampa, a cessé toute activité et procédé au démantèlement de ses installations. La compagnie, dont 95 % du capital est détenu par une firme écossaise, est en liquidation. A la suite de cette mesure, les recettes tirées du commerce extérieur *ont baissé de plus de 10 %*, tandis que trois mille travailleurs se sont trouvés sans emploi. Des projets de remise en exploitation *des gisements de Marampa sont* étudiés, notamment par le groupe américain Bethleem Steel. Mais ce dernier s'intéresse surtout à un nouveau gisement, d'une importance considérable, dont le minerai, qui contient des impuretés, exige un traitement préalable : le gîte de la montagne de Tonkolili.

Les exportations de bauxite de la Sieromco, filiale de la société Alu-Suisse, ont atteint 566 000 tonnes *en 1975, ce qui apporte* un peu de lumière à un tableau économique fort sombre. La mine de Mokanji, dont le minerai est évacué par le port de Bonthe, pourrait produire davantage, mais les débouchés restent limités. Cela ne décourage pas les Suisses qui, depuis 1972, inventorient les ressources des gisements de bauxite de Port-Loko, dont les réserves dépassent 70 millions de tonnes. La Sieromco envisage d'utiliser l'infrastructure, notamment ferroviaire, abandonnée par la Delco, sur les mines de fer de Marampa, situées non loin, et même d'im*planter éventuellement une usine* d'alumine sur place. Ce projet constitue, avec celui de mise en exploitation d'un gisement de rutile, qui serait le plus grand du monde, un sérieux réconfort pour les dirigeants de Freetown.

En effet, la Sierra-Leone, qui, à *l'époque coloniale, était considérée* comme le grenier à vivres de l'Afrique occidentale britannique, et exportait des céréales au Ghana, dispose de ressources agricoles modestes. En 1975, ont été exportées 30 000 tonnes de noix de palme, 7 000 tonnes de café, 6 000 tonnes de cacao et des produits de traite, tels que cire d'abeilles et gingembre, ce qui témoigne de l'état de sous-développement d'une agriculture dont les potentialités restent pourtant considérables.

Un expert international nous a livré la clé du *« mystère » : « La population fuit les champs pour aller travailler sur les placers. La fièvre du diamant sévit ici depuis deux décennies, et c'est un fléau pour l'agriculture, qui ne cesse de régresser. Pourtant, toutes les grandes sociétés commerciales coloniales, françaises ou anglaises, qui ont « sévi » ici se sont enrichies grâce au troc des produits agricoles contre du calicot et de la poudre à canon... »*

Bien que le gouvernement songe surtout au développement de l'industrie minière, il ne néglige pas pour autant les ressources du sol. La riziculture, *grâce* à l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) et par l'entremise d'organismes comme l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), est vigoureusement encouragée. L'exploitation forestière est en plein essor, tandis que la FAO procède à un recensement systématique des ressources de la forêt sierra-leonaise. Tous les experts parviennent *à peu près aux mêmes* conclusions : l'agriculture pourrait permettre un développement équilibré, d'abord en assurant une autonomie alimentaire à peu près totale, ensuite en procurant de nouvelles recettes d'exportation.

D'un déficit à l'autre

Le déficit global du budget est passé de 25 millions de leones pour 1972-1973 à 45 millions pour 1975-1976, et le recouvrement des recettes reste très inférieur aux prévisions. Actuellement, les dépenses mensuelles seraient de *l'ordre de 7 millions de leones*, et les rentrées de 5 millions de leones.

En ce qui concerne la balance *des paiements, les collaborateurs* de la Banque centrale et ceux du Fonds monétaire international sont en désaccord sur les chiffres, *mais on est passé d'un excédent en 1973* à un déficit qui n'a cessé de s'aggraver depuis 1974, et qui pourrait avoir quadruplé en 1975, par rapport à l'année *précédente*. Les réserves extérieures, qui dépassaient 42 millions en 1973 n'excèdent pas 30 millions de leones aujourd'hui.

Aux abois, le gouvernement de Freetown a contracté des emprunts un peu partout. La Standard et la Barclays Bank lui ont consenti des crédits exceptionnels, de même que la Banque de Sierra-Leone. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et le Fonds monétaire international (FMI) ont été plus avares de crédits que de mises en garde. Les deux organismes ont envoyé, à plusieurs reprises, des missions sur place, exigeant le gel de certaines dépenses, la réduction des importa*tions, l'arrêt de l'endettement. En* 1976, la dette publique dépasserait vingt millions de leones, chiffre considérable eu égard à la *population.*

Tandis que les organismes internationaux étudient les demandes qui leur sont soumises et tardent à y accéder, « Shaki » doit, pour faire face à ses échéances, s'adresser à des sous-traitants d'autant plus exigeants qu'ils craignent l'avenir. La *hausse des prix* de l'énergie a aggravé la situation, ici comme dans les autres pays du monde.

Dans la banlieue de Freetown, les travaux de construction de l'hôtel Bintomani ont été un moment suspendus parce que le rè*glement des fournisseurs était en* souffrance. Edifié contre l'avis des experts de la BIRD, ce complexe hôtelier pourrait pourtant constituer une source appréciable de revenus pour le pays. La compagnie helvétique Sulzer a tardé à fournir à la centrale électrique de King-Tom le quatrième générateur qui lui était nécessaire, parce qu'elle craignait de ne pas être réglée en temps voulu. La BIRD refuse son agrément aux *firmes italiennes qui envisagent* de réaliser un barrage hydro-électrique à Bumbuna, parce qu'elle estime ce projet trop dispendieux pour l'économie sierra-leonaise.

Les incertitudes de la politique étrangère

La réduction des investissements est à peu près générale dans le pays. Les importations elles-mêmes ont été, les unes réduites, les autres stoppées. Depuis le 1er janvier 1976, un système à peu près généralisé de licences a été institué, pour tous les articles de grande consommation, du fer à béton à la sauce *tomate. Du fait de la chute de la* livre sterling, sur laquelle le leone est aligné, le prix des marchandises en provenance de France ou de la République fédérale allemande est devenu prohibitif.

Cherchant obstinément des concours financiers extérieurs, « Shaki » multiplie les déplacements à l'étranger. Il fait, jusqu'à présent sans grand succès, le siège des banques arabes. Récemment, les Pays-Bas, les Etats-Unis et la République fédérale allemande ont accordé, en commun, un prêt de l'ordre de 200 millions de dollars, mais l'ancienne puissance tutrice se montre plutôt avare. *« La Grande-Bretagne*, nous a dit un membre de l'entourage présidentiel, *ne fait rien de comparable pour nous à ce que la France fait pour la moindre de ses anciennes colonies. »*

D'autre part — ce qui n'encourage guère les grandes puissances, — les dirigeants de Freetown donnent l'impression de ne pas *avoir choisi leur camp et de ne* mener leur politique étrangère qu'en fonction de leurs impératifs financiers. C'est ainsi que les deux Corées, l'une et l'autre représentées ici, se livrent une violente bataille de communiqués dans les colonnes des journaux locaux — combat providentiel pour une presse dont les difficultés économiques sont à la mesure de celles de l'Etat.

Tandis que la République populaire de Chine construit un stade gigantesque dans la capitale, que Cuba contribue à l'entretien et à l'entrainement des forces spécia*les (1), Shaki prend ses distances* avec la République de Guinée voisine. Trois années après l'envol à Freetown par M. Sekou Touré de plusieurs compagnies de son armée pour sauver le régime sierra léonais, menacé par des officiers félons, c'est aujourd'hui vers le Libéria que se tourne plus volontiers M. Siaka Stevens.

Entre Monrovia et Freetown existe l'amorce d'une véritable union économique depuis la création d'un organisme destiné à mettre en valeur en commun la vallée de la rivière Mano, sur laquelle un pont a été symbolique*ment inauguré par les présidents* Stevens et Tolbert. Les deux Etats appartiennent d'ailleurs l'un et l'autre, à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) activement soutenue par M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire.

Shaki souhaite que l'Occident l'aide plus substantiellement. Il s'en est ouvert à M. Scranton, ancien sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, venu en juin 1976 à Freetown. En ce qui concerne la France, un des membres de l'équipe gouvernementale nous a fait valoir que le fait que Shaki se soit abstenu de prendre officiellement position sur Djibouti et sur Mayotte et n'ait protesté contre la vente de centrales nucléaires françaises à l'Afrique du Sud que par le canal de l'O.U.A. devrait l'inciter à faire preuve de compréhension.

Mais, pour l'instant, en dépit de l'environnement francophone de la Sierra-Leone, la coopération entre Paris et Freetown reste à *l'etat embryonnaire.* Elle se limite à la présence ici d'une douzaine de professeurs de français, à l'existence de deux liaisons aériennes hebdomadaires directes entre les deux capitales, assurées par l'UTA, et à l'importation en France de quelques tonnes de poissons...

FIN

(1) International Security Units (ISU), sorte de milice, seule aujourd'hui à détenir un armement et un équipement importants (en partie soviétique), qui s'est pratiquement substituée à l'armée proprement dite.

Mozambique

A SON TROISIÈME CONGRÈS

Le Frelimo se transforme en « parti marxiste-léniniste »

Mapato *(A.F.P.)*. — La seconde journée du IIIe congrès du Front de libération du Mozambique (Frelimo) a été consacrée essentiellement, vendredi 4 février, à la discussion du rapport du comité central du parti unique présenté la veille par M. Samora Machel.

Le président mozambicain avait annoncé, à cette occasion, la tenue d'élections générales, en février 1978 (*le Monde* du 5 février), destinées à désigner les membres d'une assemblée du peuple, organe suprême de l'Etat, et une restructuration du Frelimo, parti *« de type nouveau »*, qui devra s'organiser selon une conception marxiste-léniniste classique.

Dans un discours-fleuve de neuf heures, M. Samora Machel avait notamment mis en garde le Frelimo contre *« la tendance gauchiste qui ferait table rase de toute la législation établie pendant la période coloniale »*.

Le chef de l'Etat avait réaffirmé *les grandes orientations de politique* internationale du Mozambique, qui se veut, à la fois, à la pointe des non-alignés et *« allié naturel »* du camp socialiste, qualifié de *« zone libérée du monde »*.

Le message du comité central du parti communiste d'U.R.S.S. au Frelimo à l'occasion du congrès déclare que *« l'U.R.S.S. n'a aucun intérêt particulier en Afrique, que ce soit au nord, au sud, à l'ouest ou à l'est »*.

« Nous ne recherchons aucun avantage pour nous-mêmes. Nous voulons seulement que soit reconnu le droit de tout peuple à décider de son destin et de son mode de développement. »

Des représentants des partis communistes occidentaux, des mouvements africains de libération, des gouvernements d'Allemagne de l'Est, de Bulgarie, de Roumanie, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Corée du Nord, asistent au troisième congrès du Frelimo, auquel l'Organisation de libération de la Palestine, le front Polisario et le parti com*muniste chilien ont* également envoyé des délégués.

Le P.C. chinois n'est pas représenté, mais M. Machel a fait *applaudir les noms de* Mao Tse-toung et de Chou En-lai par les deux *cents* délégués des dix provinces du Mozambique et par les militaires représentant les forces armées de libération. Le congrès s'achèvera lundi 7 février.

Rhodésie

Un langage contradictoire

(Suite de la première page.)

Il a ajouté : *« Je ne voudrais pas être méchant, mais c'est un fait qu'elle manque encore d'expérience. Je pense qu'il lui faudra encore un peu de temps pour reprendre ses esprits... »*

Le comportement de M. Smith incite ses adversaires à le tenir pour *responsable des échecs successifs* de la négociation engagée sur l'avenir constitutionnel de la Rhodésie tant à Genève que dans plusieurs capitales africaines. Cette attitude accroît l'isolement du premier ministre et contribue à internationaliser une affaire qu'il a toujours prétendu régler à Salisbury même, exclusivement *« entre Rhodésiens »*.

Depuis que M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, a rejoint — il y a plus d'un an — le camp de ceux qui veulent amener par la force les Blancs de Rhodésie à composer, les Etats indépendants d'Afrique noire ont scellé leur union contre Salisbury. Après les cinq Etats de *« la ligne de front »* (Botswana, Zambie, Mozambique, Angola, Tanzanie), le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine vient de faire savoir qu'il soutiendrait désormais exclusivement le Front patriotique. Or, ce dernier, conduit par MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, regroupe ceux des nationalistes *noirs rhodésiens qui ne cessent de proclamer* depuis des mois que M. Smith ne s'inclinera jamais devant des décisions prises autour d'un tapis vert, mais seulement devant une victoire arrachée par les armes. Le discours de vendredi fait le jeu des *« faucons »* du camp nationaliste *africain*, puisque, en fin de compte, il conduit à l'affrontement sans merci que tous prévoient.

PHILIPPE DECRAENE.

Botswana

● LES AUTORITES DE GABORONE ont autorisé les parents d'une partie des quatre cents écoliers de la mission rhodésienne de Manama conduits le 30 janvier au Botswana par des guérilleros *(le Monde* du 2 février) a se rendre à Francistown, principale ville du pays.

Ethiopie

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam invite la population à « combattre la terreur par la terreur »

Addis-Abeba *(A.F.P.)*. — S'adressant, vendredi 4 février, à plusieurs dizaines de milliers de personnes réunies sur la place de la Révolution, à Addis-Abeba, le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, principal dirigeant du conseil *militaire* administratif provisoire (Derg), a déclaré : *« La révolution éthiopienne va passer de la défensive à l'offensive. » Puis il a invité ses* compatriotes à *« combattre la terreur par la terreur »*.

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam a accusé les *« royalistes »* d'Arabie Saoudite et la *« direction petit-bourgeoisie »* du Soudan d'avoir fourni des armes à l'organisation éthiopienne de droite, l'Union démocratique éthiopienne (EDU), et aux séparatistes du Front de libération de l'Erythrée, dans le but de *« démembrer la nation éthiopienne »*. Il a souligné que *« la volonté et l'unité »* du peuple éthiopien seraient encore mises à l'épreuve dans l'avenir, et a admis que, dans la région, seul le Sud-Yémen entretenait encore des relations amicales avec le régime.

Au cours de la manifestation, le Parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP), clandestin, a été violemment dénoncé pour sa *« campagne de terreur »*. Dans la foule, les banderoles proclamaient : *« Ne gaspillez pas de munitions pour les opportunistes, pendez-les ! »*.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont été arrêtés, notamment au ministère des affaires étrangères. *M. Tesfay Tadesse*, secrétaire permanent au ministère de l'information et de l'orientation nationale, a été appréhendé. Il serait apparenté au colonel Asrat Desta, président de la commission de l'information au sein du Derg, tué pendant la fusillade de jeudi.

D'autre part, M. Fidel Castro a envoyé dès vendredi un message au lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, le félicitant d'avoir écrasé la tentative de coup d'Etat de *jeudi. Le premier ministre* cubain a été la première personnalité étrangère à faire parvenir un tel message aux dirigeants d'Addis-Abeba.

Enfin, selon l'agence de presse éthiopienne, le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam a reçu vendredi M. Anatoli Pratanov, ambassadeur de l'Union soviétique à Addis-Abeba. Le diplomate a exprimé *« son admiration pour les mesures prises par les militaires à l'égard des contre-révolutionnaires »*.

ASIE

La presse en Chine

LE PEUPLE SOUHAITE « DE BONS ARTICLES COURTS ET VIVANTS »

Selon des émissions récentes de radios provinciales captées à Hongkong, le peuple chinois ne veut plus lire les « longs articles stéréotypés » *qui étaient publiés du temps de la* « bande des quatre », *et demande que la presse présente désormais de* « bons articles, courts et vivants ».

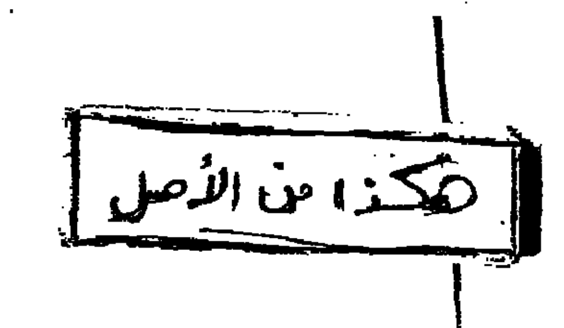
Le Quotidien du peuple *contenait, dimanche 30 janvier, un éditorial demandant au peuple et aux journalistes de publier des articles* « débarrassés des suffixes et des préfixes du jargon marxiste-léniniste, et d'aller droit au but, en disant les choses simplement ». Le Quotidien du peuple, *aussi bien que la presse de province, notamment* le Quotidien du Hunan *cité par la radio de cette région, publient des lettres de lecteurs allant dans le même sens.*

Le Quotidien du Hunan *rappelle que du temps de la* « bande des quatre » *les articles publiés dans la presse étaient* « réactionnaires, longs, déplaisants, et racontaient *toujours la même chose* ». « Maintenant que la presse est entre les mains du peuple, *poursuit le journal*, le style de la « bande des quatre » doit être balayé et rejeté dans les poubelles de l'histoire. » — *(A.F.P.)*

LES ENTR

Paris et Bonn veu
de la cons

LES VINGT-



مكرر من الأصل

misère

ASIE

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS DE MM. GISCARD D'ESTAING ET SCHMIDT

Paris et Bonn veulent redevenir le « moteur » de la construction européenne

La France et l'Allemagne fédérale vont tenter de relancer avant la fin de l'année l'Union économique et monétaire européenne, en panne depuis plusieurs années. Tel est le principal résultat du « sommet » franco-allemand des 3 et 4 février, exprimé dans une déclaration commune. Il a été rendu possible par une certaine réduction des disparités entre les économies des deux pays. Le gouvernement français reconnaît désormais sans réserves que l'union monétaire, *« point de passage obligé »* sur la voie de l'union européenne (que les Neuf se sont fixé comme objectif en 1972), n'est pas possible sans une *« harmonisation effective »* des politiques économiques. La France et l'Allemagne fédérale ont donc décidé, d'une part, que *leurs ministres des finances* se réuniraient périodiquement — sans doute tous les trois mois — pour *« coordonner »* les objectifs et les moyens de leur politique économique à court terme ; d'autre part, elles feront avant la fin de l'année des propositions communes à leurs partenaires pour harmoniser les politiques économiques des Etats de la Communauté.

Sans doute ne s'agit-il encore que d'une louable intention. Mais l'expérience a montré qu'une entente franco-allemande était la condition nécessaire à tout progrès de la construction européenne. Accusera-t-on Paris et Bonn de faire cavalier seul et de vouloir construire une Europe à deux à l'intérieur de la Communauté des Neuf ? Les deux gouvernements répondront qu'ils prétendent seulement donner une impulsion nouvelle et qu'ils entendent placer leur action dans le cadre communautaire. La coordination de leurs politiques à court terme devra être conforme aux *« orientations fixées par les institutions de la Communauté »* et les propositions qu'ils feront pour l'harmonisation des politiques s'adresseront à l'Europe des Neuf dans son ensemble.

La seconde partie de la déclaration franco-allemande porte sur la politique nucléaire. Si les deux gouvernements se refusent à favoriser la prolifération des armes nucléaires, ils se prononcent sans ambages pour le développement de l'énergie nucléaire pacifique par les pays qui en ont besoin pour leur industrialisation. *Le ton de la déclaration* donne l'impression que ni Paris ni Bonn ne sont décidés à céder aux pressions américaines pour l'annulation des contrats de vente d'usines de retraitement du combustible nucléaire au Pakistan et au Brésil. *« Je ne vois pas de pression américaine »*, a répondu à une question M. Grunewald, porte-parole du chancelier, sans doute pour indiquer que son gouvernement voulait les ignorer. De son côté, à Bonn, M. Boelling, porte-parole des affaires étrangères, a déclaré vendredi que l'annulation de l'accord germano-brésilien réclamé la veille par les « jeunes socialistes » n'était *« pas réaliste »*.

Une « fermeté » commune

Le gouvernement français comprend l'attitude du gouvernement allemand à propos des contrats passés — puisqu'il se trouve dans la même situation que lui. Il souhaiterait en revanche que Bonn s'aligne sur sa propre position pour ce qui concerne les contrats à venir. La France s'est engagée à ne plus exporter d'installations aussi dangereuses que les usines de retraitement. Rien n'indique encore que l'Allemagne fédérale soit disposée à en faire autant. C'est à ce sujet — précise-t-on du côté français — que *« l'échange de vues se poursuivra »*, comme dit la déclaration commune. Des conversations auront lieu sur le même sujet à Washington, où deux secrétaires d'Etat ouest-allemands, MM. Hermes (affaires étrangères) et Haunschild (technologie) se rendront du 10 au 14 février. Elles ne devraient cependant porter, si l'on en croit M. Grunewald, que *« sur des engagements supplémentaires en matière de contrôle »*.

Peu d'indications ont été données sur la préparation du « sommet » des grandes puissances économiques — prévu pour le début de mai à Londres, — qui a cependant occupé, d'après M. Giscard d'Estaing, une place importante dans ses conversations avec M. Schmidt. En fait, il n'y a pas là matière à désaccord : le chancelier, comme le président de la République, et contrairement au président Carter, serait partisan d'une rencontre des seuls responsables des principales puissances industrielles occidentales, qui limiteraient leur discussion aux grands problèmes économiques mondiaux. Cependant, les Allemands ne le disent pas ouvertement. Seul M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué qu'*« un accord très général existait entre les deux pays sur la composition du « sommet » et son ordre du jour »*.

On a donc assisté, au cours de la réunion de Paris, à un double phénomène : d'une part, un rapprochement de la France et de l'Allemagne fédérale, qui vont tenter de redevenir le « moteur » de la Communauté, comme aux temps héroïques de la construction européenne ; d'autre part, un raidissement des deux pays vis-à-vis des Etats-Unis, au moment où ces derniers sont aidés par quelques manœuvres britanniques à l'intérieur de la Communauté (*le Monde* des 4 et 5 février). Cette fermeté se manifeste à des degrés divers dans les affaires nucléaires, dans la préparation du « sommet », et aussi, en ce qui concerne l'Allemagne, par le refus de prendre des risques inflationnistes pour favoriser le redressement des économies occidentales.

Au cours des entretiens ministériels en marge du « sommet », les ministres de l'intérieur, MM. Poniatowski et Maihofer, ont signé un accord de coopération sur la protection civile, la répression du trafic de drogues et la police frontalière. Le ministre français délégué auprès du premier ministre, M. Durafour, et le ministre allemand des finances, M. Apel, ont examiné les problèmes fiscaux et le fonctionnement des fonds communautaires. Les Allemands trouvent la note lourde, mais ils se rendent compte que la France n'est plus le grand bénéficiaire des fonds agricoles. Les ministres de l'aménagement du territoire, MM. Lecanuet et Ravens, ont discuté de la politique régionale et de l'implantation des centrales nucléaires sur le Rhin. Les ministres des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Genscher, ont examiné la préparation de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le ministre français du commerce extérieur, M. Rossi, et le ministre allemand de l'économie, M. Friderichs, ont discuté des problèmes commerciaux de la Communauté. M. Rossi a souhaité que la Communauté se montre « *ferme* » dans ses discussions commerciales avec le Japon, faute de quoi, a-t-il estimé, certains *secteurs économiques européens* comme les chantiers navals subiront « *des dommages irréparables* ». Enfin, au cours d'une brève discussion sur l'énergie (que les porte-parole n'ont pas mentionnée), MM Giscard d'Estaing et Schmidt ont eu des mots sévères à l'adresse des pétroliers de la mer du Nord qui envisageraient de suivre les pays arabes dans leur course à la hausse.

MAURICE DELARUE.

● ERRATUM. — Dans l'article de Maurice Delarue sur le « sommet » franco-allemand, il fallait lire, dans la première édition du *Monde* du 4 février : *« Les Français comptent beaucoup sur une relance des économies fortes — comme celle de l'Allemagne fédérale — pour entraîner les économies les plus fragiles — comme celle de la France »*, et non : *« (...) comptent beaucoup sur une relance des économies fortes — comme celle de la France »*.

LA DÉCLARATION COMMUNE

A l'issue des entretiens de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, la déclaration commune suivante a été publiée vendredi 4 février :

« 1) Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le gouvernement français souhaitent que la Communauté puisse reprendre en 1978 la marche vers l'union économique et monétaire, point de passage obligé sur la voie de l'union européenne. Ils espèrent que les politiques de redressement mises en œuvre par plusieurs Etats membres y contribueront.

» Convaincus que la convergence des évolutions conjoncturelles est la condition d'une solidarité économique et monétaire plus étroite entre les pays membres de la Communauté, ils sont convenus d'intensifier entre eux les consultations tendant à une meilleure coordination des objectifs et des moyens de leur politique économique respective dans le cadre des orientations fixées par les institutions de la Communauté. Ils manifestent leur intention de faire au Conseil européen, avant la fin de 1977, des propositions tendant à une harmonisation effective des politiques économiques des Etats membres.

» 2) Les deux gouvernements expriment leur volonté commune de ne pas favoriser la prolifération d'armes nucléaires. Ils sont conscients du fait qu'il pourrait en résulter des problèmes pour les pays qui ont besoin de l'énergie nucléaire pour leur développement. Ils ont procédé à des échanges de vues concernant l'intérêt qu'ils ont à apporter une contribution technologique et industrielle à ces pays dans le domaine des usages pacifiques de l'énergie nucléaire. L'échange de vues à ce sujet se poursuivra. »

Dans les déclarations qu'ils ont faites devant la presse après leurs entretiens, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont contentés de paraphraser ce texte. Parlant du renforcement de la coopération franco-allemande en matière de politique économique conjoncturelle, M. Giscard d'Estaing a précisé : *« Jusqu'à présent, il s'agit surtout d'un échange d'informations. Nous souhaiterions aller plus loin en intensifiant nos consultations. Ainsi, selon des modalités qui seront examinées par les deux gouvernements, nous envisageons de procéder à une consultation périodique, par exemple trimestrielle, et également de voir si un certain nombre d'objectifs quantitatifs pourraient être fixés en commun.*

» Enfin, a-t-il ajouté, *nous réfléchirons ensemble aux propositions qui pourraient être faites lors du Conseil européen de la fin de l'année, consacré aux problèmes économiques, pour renforcer l'efficacité de l'harmonisation des politiques économiques des Etats membres. »*

M. Schmidt a, pour sa part, déclaré : *« Nous croyons que la politique économique mise en route en Allemagne pendant la crise économique mondiale, ainsi que la politique économique lancée en France sous la désignation de « plan Barre », aboutiront en 1977 à de bons progrès. Paris et Bonn voudraient renforcer cette évolution non seulement par la consultation mais aussi par la coordination, évidemment dans le cadre des décisions et options des instances européennes. Nous comptons pouvoir convier nos partenaires à participer à une convergence plus stricte des politiques économiques. »*

● *Le prochain « sommet » franco-africain* se tiendra les 21 et 22 avril, à Dakar, a annoncé récemment, à Paris, le président du Sénégal, M. L. Senghor. *(Reuter.)*

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT D'ASILE TERRITORIAL A ÉCHOUÉ

(De notre correspondante.)

Genève. — La conférence des Nations unies sur le droit d'asile territorial, qui se tenait au Palais des nations à Genève depuis le 10 janvier (*le Monde* du 12 janvier), s'est séparée le 4 février sur un *constat d'échec*. Son objectif était d'élaborer, à l'intention de l'Assemblée générale des Nations unies, un projet de convention internationale élargissant les droits des réfugiés et leur assurant une plus grande protection.

Son président, M. Abdulahi Saïd Osman (Somalie), a reconnu que la réunion prenait fin *« sans avoir achevé la tâche qui lui avait été confiée »*, mais il estime qu'elle n'a rien d'inattendue, le droit international évoluant lentement et le problème du droit d'asile étant *« délicat et difficile »*.

Les délégués de quatre-vingt-douze pays n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un point essentiel : un Etat souverain a-t-il ou non l'obligation d'accorder le droit d'asile à un réfugié ? Nombre de délégués du tiers-monde et les représentants du bloc de l'Est ont considéré que les prérogatives attachées à la souveraineté de l'Etat devaient l'emporter sur la sécurité des réfugiés. Ils ont suivi à ce propos la position énoncée dès le début de la conférence par l'U.R.S.S., selon laquelle toute convention en ce domaine est inutile. Pendant toute la conférence, les pays occidentaux se sont opposés à cette thèse. L'accord n'a pu se faire, à titre provisoire, que sur trois des dix articles de l'avant-projet, tous trois d'ailleurs plus restrictifs que les dispositions actuellement en vigueur. Car ils augmentent les pouvoirs des Etats et diminuent, par là même, la portée de la notion de droit d'asile.

Finalement, la conférence recommande *« à l'Assemblée générale de prendre en considération le problème de la réunion à une date appropriée d'une nouvelle session »*.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Grande-Bretagne

LES VINGT-CINQ ANS DE RÈGNE D'ÉLIZABETH II

(Suite de la première page.)

Et si les défilés sur le Mall ou la parade des Horse Guards relèvent du music-hall autant que de la démonstration militaire, ce sont les mêmes hommes qui, se débarrassant de leurs tuniques écarlates ou de leurs cuirasses, se retrouveront, six mois plus tard, aux commandes d'un char de l'armée du Rhin ou sous le feu des terroristes de Belfast.

En 1953, des foules considérables avaient campé par une nuit glaciale sur le parcours que devait suivre le cortège du couronnement. Chacun voulait voir la souveraine de près, accrocher son regard ou simplement toucher le cheval d'un cavalier de l'escorte. A ce moment-là, il est vrai, la télévision n'en était qu'à ses débuts. Aujourd'hui, il suffit de presser un bouton.

Le besoin de contact

Est-ce à dire que le besoin d'établir un contact avec la souveraine soit devenu moins vif ? Ce n'est pas ce qui ressort de la lecture de la presse populaire dont les rédacteurs en chef connaissent bien leur clientèle. Un journal comme le *Daily Mirror*, dont les sympathies à gauche sont connues, n'est pas le moins attentif à défendre l'image de la famille royale.

Jusqu'au lendemain de la guerre, les tenants de la monarchie soutenaient que la royauté donnait aux citoyens l'exemple des vertus et de la vie familiale. Il y fallait un certain goût du paradoxe, pour ne pas dire plus, quand on songe aux frasques d'un Edouard VII ou aux aventures d'un Edouard VIII qui renonça au trône plutôt que de sacrifier son bonheur privé.

Si l'actuelle famille royale a également dû affronter quelques « crises » qui ont fait le bonheur des journaux à sensation, ce que l'on attend d'elle est différent. La cour a d'ailleurs compris, et parfois même devancé, cette évolution. Il n'est plus question aujourd'hui de « présenter » à la souveraine toutes les jeunes filles de l'aristocratie ou du monde des affaires avant leurs « débuts » dans la société. Les rapports de la reine avec ses sujets se sont à la fois élargis et simplifiés. La plupart des vieilles barrières se sont abattues, mais la reine n'en est pas encore à inviter à sa table les éboueurs du quartier de Buckingham, ni même à aller seule faire ses achats, fût-ce chez Harrods. Mais combien de Britanniques souhaiteraient-ils une démocratisation aussi étendue ? Bagehot, le célèbre théoricien de la monarchie mort il y a tout juste cent ans, disait déjà : *« On peut avoir une cour splendide ou pas de cour du tout, mais rien ne saurait justifier une cour médiocre. »* En tout état de cause, les cérémonies royales stimulent le tourisme à Londres, et les fêtes du « jubilé d'argent » devraient sérieusement ajouter, cette année, aux réserves de la Banque d'Angleterre.

Comme un écolier consciencieux

Paradoxalement, la royauté bénéficie d'un respect plus grand dans les quartiers populaires de l'East-End londonien que dans certains clubs huppés du West-End, où les contestataires ridiculisent les coutumes désuètes de la cour. Pourquoi les nouveaux ministres ne peuvent-ils prendre leur poste avant d'avoir baisé symboliquement la main de la reine ? Pourquoi un membre du cabinet ne peut-il adresser une communication à la souveraine qu'en se présentant comme son *« humble serviteur »* ? Dans ces milieux, l'opinion a évolué en faveur de la monarchie. Le Watergate y est pour quelque chose. Beaucoup d'intellectuels britanniques enclins à se dresser « contre le système » ont compris que la chute du président Nixon mettait en cause l'autorité et le prestige dont doit jouir la tête de l'Etat.

A Londres, un premier ministre convaincu de forfaiture pourrait être éliminé en vingt-quatre heures sans que la structure essentielle du pays soit mise en discussion. Dans la jungle de la politique moderne, une couronne n'est donc pas toujours inutile.

La grande question demeure de savoir si le trône exerce encore une influence politique. C'est sans doute Sir Harold Wilson qui a apporté sur ce point le témoignage le plus intéressant, en même temps que le plus élogieux pour la souveraine. L'ancien chef du cabinet travailliste souligne que la reine connaît personnellement tous les chefs d'Etat du Commonwealth et de la plupart des autres pays. Les observations qu'elle formule à leur égard seraient toujours *« pertinentes »*. Elle ferait *« ses devoirs »* comme un écolier bien consciencieux. Sir Harold a reconnu qu'il lui est arrivé de ressentir une certaine humiliation en constatant, un jour, que la souveraine connaissait mieux les dossiers du gouvernement que lui-même. Aussi, la visite que le « premier » britannique fait tous les mardis à Buckingham Palace serait-elle très utile. Il est indispensable, selon Sir Harold, que le chef du gouvernement puisse s'entretenir avec quelqu'un qui est tout à fait au courant des affaires mais qui se situe « au-dessus de la mêlée ».

Théoriquement, la reine ne peut guère se permettre que de formuler des avertissements ou d'exprimer des encouragements. Un dignitaire de l'Eglise a révélé que la souveraine à qui on demandait s'il lui serait possible de s'opposer à la nomination d'un évêque recommandé par le premier ministre, a répondu : *« Constitutionnellement, je ne peux rien faire. Mais il ne m'est pas interdit de dire que je désirerais un supplément d'information. C'est là une indication qui n'échappe à aucun premier ministre. »*

Quel est donc le « *secret* » qui permet à la monarchie britannique de survivre ? Les meilleurs esprits se bornent à constater, comme l'écrit *le Guardian* dans un supplément consacré au « *jubilé d'argent* », qu'en Grande-Bretagne *« la forme primitive et semi-religieuse de la royauté se maintient toujours avec plus de force qu'on ne le suppose »*. Il reste aussi qu'en dépit — ou peut-être à cause — de sa propre évolution, la monarchie britannique est restée aux yeux des citoyens, l'un des rares points fixés au sein d'une société plongée dans la tourmente.

JEAN WETZ.

Union soviétique

L'expulsion d'un journaliste américain

(Suite de la première page.)

Il s'agit du premier correspondant étranger expulsé d'U.R.S.S. depuis la conclusion des accords d'Helsinki.

L'arrestation de M. Guinzbourg a été confirmée dans la soirée de vendredi par l'agence Tass, qui le qualifie d' *« élément antisocial »*, de *« rebut de la société »*, de *« parasite »*. Très lié à Soljenitsyne, M. Guinzbourg administrait un fonds d'aide aux familles des emprisonnés politiques et aux opposants réduits au chômage. Ce fonds, qui aurait distribué plus de 250 000 roubles depuis sa création, était alimenté en grande partie par les droits *d'auteur de Soljenitsyne* qui transitaient légalement par la Banque soviétique du commerce extérieur. L'agence Tass rappelle qu'au cours d'une récente perquisition il aurait été découvert dans l'appartement de M. Guinzbourg *« des documents témoignant de ses contacts avec le NTS* (1), *des brochures antisoviétiques et des faux sionistes, ainsi qu'une importante quantité de devises soviétiques et étrangères »*. A deux reprises M. Guinzbourg a affirmé qu'il n'avait jamais distribué que des roubles, que les devises étrangères trouvées dans son appartement avaient été apportées par les policiers venus perquisitionner.

M. Guinzbourg, qui est considéré comme coupable par l'agence Tass avant même d'avoir été jugé, est âgé de quarante ans. Il a déjà été condamné en 1960 à deux ans de détention pour avoir passé un examen à la place d'un ami (une pratique courante en U.R.S.S.) ; en 1968, Guinzbourg a été condamné à cinq ans de camp pour la rédaction d'un Livre blanc consacré à l'affaire Siniavski-Daniel. Depuis sa libération en 1973, il était en résidence surveillée à Kalouga, une petite ville située à 200 km environ de la capitale. C'est là qu'il a été emmené et emprisonné après son arrestation jeudi soir à Moscou.

Le résultat le plus clair de cette arrestation est, bien sûr, de mettre un terme à l'existence du fonds d'aide aux opposants.

L'expulsion de M. Krimsky et l'arrestation de M. Guinzbourg font suite à une recrudescence de *critiques contre* la presse occidentale et des pressions sur les opposants. Depuis deux mois environ, plusieurs correspondants ont été convoqués au ministère des affaires étrangères pour s'entendre reprocher le ton ou le contenu de leurs articles. Tel a été, en particulier, le cas des correspondants de la B.B.C., du *Washington Post* et du journal espagnol *ABC*. D'autres correspondants ont été attaqués dans la presse, dont celui du *New-York Times*, accusé, mercredi dernier encore, d'être un *« espion au service de la C.I.A. »*. Quant à la *Pravda*, elle a été jusqu'à faire de certains correspondants occidentaux (sans citer de noms, il est vrai), *« les héritiers de Goebbels »*...

Les mesures d'intimidation contre les opposants sont d'autre part de plus en plus nombreuses : intensification des perquisitions (annoncées ou non), détention pour une nuit ou vingt-quatre heures, interrogatoires dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du métro de Moscou, coupures du téléphone (c'est le cas, en particulier, du poète Kopeliev, qui, lui a-t-on dit, *« en faisait un mauvais usage »*), avertissement donné à M. Sakharov d'avoir à cesser ses activités en faveur des droits civiques, etc.

Ces mesures ne paraissent pas s'expliquer par une recrudescence de la dissidence, qui reste très *faible et divisée*. Elles semblent plutôt avoir un caractère préventif, à la suite des derniers événements de Pologne, d'Allemagne de l'Est et surtout de Tchécoslovaquie. La force des opposants tient *moins à leur nombre* qu'à l'écho que trouvent les informations qu'ils transmettent aux correspondants, qui sont ensuite diffusées en Union soviétique par les radios étrangères. D'où la campagne actuelle qui vise, et la source des informations — c'est-à-dire les opposants eux-mêmes — et les principaux relais avec le monde extérieur, c'est-à-dire les correspondants occidentaux. Selon certaines informations, les services de sécurité auraient d'ailleurs *récemment* demandé et obtenu le feu vert pour s' « occuper » des opposants qui fréquentent trop les journalistes occidentaux, et réciproquement.

JACQUES AMALRIC.

(1) Mouvement d'émigrés russes dont le siège est en R.F.A.

● *Dans le Vermont, où il réside,* Soljenitsyne a réagi à l'arrestation de M. Guinzbourg. Cela montre, dit-il, que les autorités soviétiques sont décidées à *« écraser, en les soumettant à la faim et à la pauvreté, des centaines de familles de gens persécutés et de forcer des milliers d'autres à la peur et au silence »*. M. Guinzbourg gérait un fonds d'aide aux familles des détenus politiques.

● *Un nationaliste géorgien a été condamné à mort* fin janvier pour avoir commis des attentats à la bombe contre des institutions gouvernementales de plusieurs villes de Géorgie. Selon *Zaria Vostoka* du 3 février, M. Vladimir Chvania, âgé de quarante-deux ans, aurait reconnu être l'auteur de l'attentat à la bombe du 16 avril 1976, à Tbilissi et des attentats de Koutaïsi et de Soukhoumi. Dans ce dernier cas, l'explosion avait coûté la vie à un passant.

AMÉRIQUES

États-Unis

UNE ANCIENNE CONDAMNÉE A PERPÉTUITÉ DEVIENT LA NURSE D'AMY CARTER

Atlanta (A.F.P.) — Une jeune femme condamnée à la prison à vie pour meurtre va redevenir la gouvernante d'Amy Carter, la fille du président des Etats-Unis, âgée de neuf ans.

La Maison Blanche est intervenue pour faire libérer Mary Fitzpatrick, deux mois avant la date fixée normalement pour sa mise en liberté surveillée. La jeune femme (elle a trente-trois ans) avait été condamnée en 1970 pour avoir, alors qu'elle était, semble-t-il, en état d'ivresse, tué d'une balle l'ami d'une de ses camarades.

Prisonnière modèle, Mary Fitzpatrick avait déjà été mise en liberté conditionnelle et s'était occupée d'Amy de 1970 à 1974, alors que M. Carter était gouverneur de Georgie.

Amy et ses parents ont toujours apprécié les services de *Mme Fitzpatrick. Elle avait* bénéficié d'une « permission » spéciale de trois jours au moment des cérémonies d'inauguration de M. Jimmy Carter. Elle les avait passés à la Maison Blanche à tenir compagnie à Amy, alors que le président et Mme Carter assistaient aux réceptions données en leur honneur.

● LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES de la Chambre des représentants a décidé, jeudi 3 février, d'ouvrir une enquête sur les relations entre les Etats-Unis et la Corée du Sud, à la suite des informations selon lesquelles des membres du Congrès auraient bénéficié de versements « douteux » de la part de Séoul. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

La rencontre à Genève entre MM. Rabin et Houphouët-Boigny est présentée comme un important succès diplomatique

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Un mini-Entebbe électoral !* » C'est en ces termes que beaucoup d'Israéliens ont commenté, dès qu'ils en eurent connaissance, le vendredi après-midi 4 février, la rencontre que venait d'avoir, à Genève, M. Itzhak Rabin avec le président de la Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny.

La rencontre, qui avait été tenue secrète, a, *apparemment*, été préparée comme une véritable opération militaire. Les membres du gouvernement n'en ont été informés que dans l'après-midi de jeudi, alors que, deux semaines plus tôt, le directeur du cabinet du premier ministre avait mis au point, avec un proche collaborateur du président ivoirien, les détails de l'entrevue. C'est en *décembre* que M. Houphouët-Boigny avait exprimé le souhait de s'entretenir avec M. Rabin.

La rupture de 1973

Le président du conseil israélien, *accompagné* d'un nombre très réduit de collaborateurs, avait quitté l'aéroport Ben-Gourion à 2 heures du matin dans la nuit de jeudi à vendredi, *à bord d'un* petit avion de fabrication israélienne. A 10 heures, vendredi, il était accueilli par le président Houphouët-Boigny dans la villa de l'ambassadeur ivoirien, dans la banlieue de Genève. Le directeur général adjoint du ministère israélien des affaires étrangères, M. Moshe Allon, a servi d'interprète. Les deux interlocuteurs se *sont séparés à 13 heures, après* avoir apposé leur signature sur un communiqué commun.

Une partie seulement de ce document, qui constitue une adhésion de la Côte-d'Ivoire aux thèses de Jérusalem sur les conditions dans lesquelles devrait s'engager la négociation de paix, a été révélée de source israélienne. On indique, à Jérusalem, que *MM. Houphouët-Boigny et* Rabin estiment, dans leur communiqué, que cette négociation doit être fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, lesquelles ne prévoient pas la participation de l'O.L.P. aux négociations de paix.

Telle qu'elle a été présentée aux Israéliens, la rencontre de vendredi à Genève marquerait un important succès diplomatique puisque la Côte-d'Ivoire, qui entretenait naguère des rapports très amicaux avec Israël, s'était ralliée au camp arabe, comme la plupart des pays du tiers-monde, lors de la guerre d'octobre 1973, et avait rompu ses relations di*plomatiques* avec Jérusalem.

Des entretiens sont prévus avec d'autres chefs d'État africains

L'entretien secret de vendredi pourrait donc marquer une évolution favorable des rapports israélo-ivoiriens, mais M. Rabin a tenu à préciser, dès son retour en Israël, qu'il ne fallait pas s'attendre à une reprise imminente des relations diplomatiques. Cependant, a-t-il indiqué, les contacts devraient se multiplier à *tous les niveaux, et surtout aux* plus élevés. Prenant la parole à une assemblée de kibboutz, dans la nuit de vendredi, le premier ministre a annoncé que des rencontres avec d'autres chefs d'Etat africains étaient prévues, sans toutefois donner la moindre précision sur l'identité de ses futurs interlocuteurs ni sur les dates des rendez-vous.

Les révélations faites par M. Rabin mettent en lumière les initiatives des deux plus importants dirigeants de l'Afrique noire *francophone dans le conflit du* Proche-Orient. Une divergence semble toutefois se dessiner : alors que M. Senghor, qui a rencontré à Paris des représentants du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, et des délégués de l'O.L.P., paraît soutenir une participation palestinienne aux pourparlers de paix, M. Houphouët-Boigny, en se référant aux résolutions 242 et 338, et en choisissant de s'entretenir avec M. Rabin, paraît se rallier à la thèse du gouvernement israélien.

M. Rabin a toutefois laissé entendre que le président ivoirien ne lui avait pas paru insensible à l' « ensemble » des arguments arabes. M. Houphouët - Boigny avait rencontré récemment à Genève une délégation de l'O.L.P.

ANDRÉ SCEMAMA.

[N. D. L. R. — C'est le 25 janvier *dernier que M. Houphouët-Boigny* a rencontré à Genève le Dr Issam Sartaoui, chargé par M. Arafat des contacts secrets avec les Israéliens. On apprenait alors de bonne source que le président ivoirien avait assuré le représentant de l'O. L. P. que les relations diplomatiques ne seraient pas rétablies entre Abidjan et Jérusalem avant que M. Rabin n'adopte une « attitude positive » à l'égard du problème palestinien.]

● *M. Abba Eban* a retiré sa candidature au poste de chef de gouvernement et soutiendra celle de *M. Shimon Pérès, ministre de* la défense. La décision de l'ancien ministre des affaires étrangères a été annoncée au cours d'une réunion de dirigeants du parti travailliste jeudi 3 février. — *(A.F.P.)*

Egypte

Les États-Unis et l'Arabie Saoudite vont aider le Caire à surmonter ses difficultés économiques

Les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite s'apprêtent à venir en aide à l'Egypte pour lui permettre de surmonter ses difficultés économiques, lesquelles ont été à l'origine des récentes émeutes. Selon un porte-parole du président Sadate, M. Carter aurait pris la décision, le vendredi 4 février, *d'octroyer à l'Egypte* 500 millions de dollars. Le jour même, apprenait-on de Washington, une sous-commission de la Chambre des représentants approuvait, à l'unanimité, un projet d'aide exceptionnelle de 190 mil*lions de dollars. Toujours* vendredi deux personnalités saoudiennes de premier plan — les ministres des finances et des affaires étrangères — sont arrivés au Caire afin d'examiner avec les dirigeants les moyens de renflouer la trésorerie du gouvernement égyptien.

Ce dernier a été violemment pris à partie par l'une des personnalités progressistes les plus connues au Caire, M. Loutfi El-Kholi, rédacteur en chef de la revue marxiste *Al-Talia*. Dans un éditorial publié par cette revue, M. Kholi accuse « *les appareils de l'Etat, surtout de sécurité* », d'avoir transformé les manifestations populaires en *émeutes en ayant recours à des* agents provocateurs, qui se sont livrés à des actes de violence et de vandalisme. L'objectif du gouvernement de M. Mamdouh Salem, soutient l'éditorialiste, était de justifier d'avance la *répression* qu'il s'apprêtait à déclencher pour étouffer le mécontentement populaire.

L'agence Tass dénonce, pour sa part, « *le ton anti-communiste* » du dernier discours du président Sadate, qui chercherait, selon l'agence soviétique, à camoufler la crise économique et sociale que traverse l'Egypte. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

La recherche d'un règlement

La mission de M. Kurt Waldheim est critiquée en Égypte et en Israël

La visite de M. Waldheim au Caire s'est terminée le vendredi 4 février sur une note d'amertume qui traduit, selon les observateurs, une certaine inquiétude de l'Egypte devant les difficultés qui se dressent sur le chemin de la conférence de Genève.

*Le secrétaire général des Na*tions unies a déclaré avant de prendre l'avion pour Damas, et alors qu'il venait d'être reçu par le président Sadate, qu'il n'y avait pas encore de solution aux problèmes qui font obstacle à la convocation de la conférence de la paix. Commentant cette déclaration, les journaux égyptiens se demandent pourquoi M. Waldheim « *semble capituler devant les menaces israéliennes avant même que la conférence se réunisse, si tant est qu'elle doive se réunir* ». *Les éditorialistes se demandent* encore si la conférence de Genève ne serait pas plutôt « *une répétition plus burlesque encore que celle sur la Rhodésie, où au moins Ian Smith a affronté ses accusateurs* ».

La presse égyptienne invite, enfin, le secrétaire général de l'ONU à cesser de « *tourner autour du pot* ».

● *A Jérusalem*, un porte-parole du gouvernement israélien a déclaré que la mission de M. Waldheim ne pourait aboutir qu'à une impasse. Il a ajouté : « *Nous allons accueillir le secrétaire général de l'ONU avec tout le respect dû à son rang, mais nous considérons que la conférence de Genève ne peut se réunir que si elle est fondée sur un consensus* (celui des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité) *et non pas sur la résolution de l'Assemblée générale qui exige la participation de l'O.L.P. et qui constitue un acte reflétant la tyrannie de la majorité.*

» *Nous sommes prêts à nous rendre à Genève, mais nous ne pensons pas que ce soit la meilleure voie menant à une solution du conflit. L'histoire contemporaine prouve qu'aucune conférence n'a réussi à mener à la paix d'un seul coup. La solution ne peut intervenir que graduellement. (...)* »

● *A Moscou*, l'agence Tass critique sévèrement l'attitude d'Israël, et soutient que M. Rabin demandera sous peu au président Carter d'organiser des pourparlers parallèles à la négociation de Genève. L'agence estime qu'Israël « *envisage de substituer à la conférence de Genève la discussion avec les seuls partenaires privilégiés* ».

« *Il s'agit donc de nouveaux « accords séparés » selon le principe des « petits pas », qui, comme on l'a vu, n'ont pas permis de progresser réellement vers un règlement juste et durable* », ajoute Tass. — *(A.F.P.)*

Scepticisme à Damas

De notre envoyé spécial

Damas. — Les dirigeants syriens ont engagé des conversations avec M. Waldheim sans illusions, et *même avec quelque scepticisme.* Ils ne voient pas comment le secrétaire général de l'ONU réussira à concilier deux thèses qui demeurent inconciliables, celle d'Israël, qui entend exclure l'O.L.P. de toute négociation de paix, et la leur.

Le président Assad estime avoir fait une concession de taille en renonçant à exiger la présence *à Genève d'une délégation autonome* de la « centrale » palestinienne. Mais il insiste pour que l'organisation de M. Arafat reçoive, malgré tout, une invitation en bonne et due forme. Les représentants de l'O.L.P. seraient alors intégrés dans une délégation arabe commune. L'Union soviétique, croit-on savoir ici, accepterait cette formule qui sauverait la face *à toutes les parties concernées.*

M. Waldheim propose, pour sa part, que les Palestiniens ne participent pas à une première phase de la conférence de Genève, proposition à laquelle la Syrie est prête à se rallier, à condition que le *principe de leur présence* à une étape ultérieure soit agréé en préalable. Le secrétaire général de l'ONU devait rencontrer, ce samedi, M. Arafat pour s'informer du point de vue du chef de la résistance.

Si M. Waldheim ne réussit pas à trouver une formule de compromis, la Syrie — en association avec l'Egypte et la Jordanie — a l'intention de porter l'affaire devant le Conseil de sécurité et de mettre en accusation Israël.

Le roi Hussein était attendu dimanche à Damas, où il s'entretiendra avec le président Assad, avant d'accueillir à Amman le secrétarie général de *l'ONU*.

LUCIEN GEORGE.

● *Le président Carter* a nommé le 4 février M. Richard Parker ambassadeur des Etats-Unis au Liban. Il succède à M. Meloy, tué dans un attentat à Beyrouth l'année dernière. Né en 1923, M. Parker a occupé plusieurs postes au Proche-Orient avant d'être nommé en 1970 ministre-conseiller à Rabat, puis en 1974, chargé d'affaires en Algérie, et, en 1975, ambassadeur dans ce pays. — *(A.F.P.)*

● *Le vice-président irakien, M. Saddam Hussein*, venant de Moscou, a fait escale, le vendredi 4 février, à Ankara. Il s'est entretenu avec le premier ministre turc de diverses questions, y compris sur la possibilité d'exploiter en commun les eaux de l'Euphrate. Ce projet risque d'envenimer les relations avec la Syrie, pour laquelle ce fleuve est vital. D'autre part, le communiqué conjoint publié à Moscou à l'issue de la visite de M. Hussein fait apparaître que les divergences entre les deux pays concernant le conflit palestinien demeurent entières.

A travers le monde

Afghanistan

● LE PROJET DE CONSTITUTION en discussion devant la Grande Assemblée — « *loya jirgah* », — réunie depuis le 30 janvier à Kaboul (*le Monde* du 3 février), réserve d'importants pouvoirs à l'exécutif — un président élu pour six ans par la « *loya jirgah* » — et prévoit l'instauration d'un parti unique et la création de deux Assemblées aux pouvoirs limités. Des élections auront lieu en 1978. Le président Daoud a indiqué son souci de doter le pays d'institutions « *solides et progressistes* ». Il a également réaffirmé la solidarité de son pays avec les nations *islamiques* et a *défendu* la politique de non-alignement de son gouvernement. Il s'est enfin engagé à rechercher les moyens pacifiques de régler le problème du Pashtounistan. — *(A.F.P.)*

Birmanie

● *MME CHOU EN-LAI*, veuve de l'ancien premier ministre chinois et vice-présidente du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, est arrivée, samedi 5 février, à Rangoon, pour une visite officielle d'une semaine. Il s'agit de la première visite à l'étranger d'un haut dignitaire chi*nois depuis la mort de Mao* Tse-toung et l'accession au pouvoir de M. Hua Kua-feng. donné aucune assurance quant au retour des enfants en Rhodésie. Pour Gaborone, les élèves se sont réfugiés au Botswana de leur plein gré — *(A.F.P., Reuter.)*

Brésil

● ERRATUM. — Nous avons écrit par erreur (*le Monde* du 4 février, première édition) qu'une quarantaine de personnalités *françaises demandaient* à M. Giscard d'Estaing d'intervenir en faveur des détenus brésiliens. C'est au général Geisel, président de la République du Brésil, que la lettre était adressée.

Bulgarie

● LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR, M. Ivan Nedev, a été remplacé par son premier adjoint, M. Christo I. Christov. En mai 1976, M. Nedev n'avait pas été élu député. Né en 1931, M. Christov a fait toute sa carrière dans le commerce extérieur. — *(A.F.P.)*

Chypre

● SIX PERSONNES ONT ETE ARRETEES vendredi 4 février à Chypre. Elles sont soupçonnées d'avoir pris part à l'assassinat, le 19 août 1974, de l'ambassadeur des Etats-Unis à Chypre, Roger Davis. Les personnes arrêtées appartenaient à l'organisation illégale EOKB qui, en juillet 1974, avec le concours de la junte d'Athènes, avait renversé le président Makarios et installé au pouvoir, *pendant une* semaine, M. Nicos Sampson. — *(Corresp.)*

Malaisie

● LES FORCES ARMÉES MALAISIENNES ET THAILANDAISES pourront franchir la frontière entre les deux pays afin de poursuivre les guérilleros communistes, stipule un *accord bilatéral signé* vendredi 4 février, à Kuala-Lumpur. — *(A.F.P.)*

Mexique

● IL Y A MILLE DEUX CENTS PRISONNIERS POLITIQUES au Mexique, dont 60 % sont detenus depuis neuf ans, a affirmé, le jeudi 3 février, un dirigeant du P.C. mexicain, M. Manuel Marcue Pardinas. Il a réclamé « *une amnistie générale* ». — *(A.F.P.)*

Philippines

● ENVIRON DIX MILLE CIVILS ET DIX MILLE COMBATTANTS ont été tués depuis le *début, en 1972, du conflit qui* a opposé les forces gouvernementales aux rebelles musulmans du sud du pays, a révélé, vendredi 4 février, M. Barbero, sous-secrétaire à la défense. Des négociations portant sur les modalités d'application de l'accord de cessez-le-feu signé en décembre 1976 et la création d'une région autonome dans le sud de l'archipel doivent s'ouvrir le 7 février, à Tripoli, en Libye. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE PRESIDENT DU GOU*VERNEMENT DU* SUD-SOUDAN, M. Abel Alier, a déclaré, jeudi 3 février, que douze militaires de l'armée de l'air, qui avaient participé mercredi à la tentative de prise de contrôle de l'aéroport de Juba (capitale du Sud - Soudan) et avaient réussi à s'enfuir, ont été arrêtés (*le Monde* du 4 février).

D'autre part, l'agence soudanaise d'information a indiqué jeudi que, contrairement à ce qui avait été annoncé mercredi, un étranger, et non deux, avait été tué au cours de l'attaque de l'aéroport. Il s'agit d'un Américain, M. Harold Bawman. Deux autres étrangers, M. Alan Arnolfend et Mlle Margareta Linistorom, l'un et l'autre suédois, ont été blessés. — *(A.F.P.)*

Suède

● LA SUEDE VEUT ETENDRE A *200 MILLES* SA ZONE RESERVEE. — Le gouvernement suédois a demandé jeudi 3 février au Parlement l'autorisation d'étendre à 200 milles marins la zone de pêche suédoise, dans la mer Baltique notamment. Lorsque le Parlement aura donné son accord, la date d'entrée en vigueur des nouvelles limites de pêche *pourra être fixée et des négo*ciations pourront être entreprises avec les autres pays riverains de la Baltique. Des *négociations pourront également* se dérouler en vue de fixer des quotas de pêche dans la zone suédoise. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● LE FRONT NATIONAL UNIFIÉ, regroupant trois formations qui ont participé à la Résistance, l'une au Nord, le Front de la patrie, et les deux autres au Sud, le Front national de libération et l'Alliance des forces nationales démocratiques et de paix, dont le congrès s'est achevé vendredi 4 février, à Ho-Chi-Minh-Ville, a pris l'appellation de Front de la patrie vietnamienne. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES AUX ANTILLES

FORT-DE-FRANCE : M. Aimé Césaire face à la majorité unie

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — On n'avait jamais vu cela : une opération « portes ouvertes » à la mairie de Fort-de-France. *Dans le grand hall de la* belle bâtisse coloniale, des panneaux vantent les réalisations de la municipalité. Chiffres, croquis et photographies témoignent : Aimé Césaire est un bon maire, la ville est bien gérée.

Aimé Césaire. *C'est le nom sur* lequel, *une fois de plus,* va se cristalliser l'enjeu d'une échéance électorale en Martinique. Un nom aux *confins de la littérature et de la* politique. Un nom qui, pour tous les Martiniquais, symbolise une part de leur histoire et que leur renommée, mais qui est aussi, pour une fraction d'entre eux aujourd'hui, la marque de ce qu'il faut combattre ou renouveler.

En effet, l'opération « portes ouvertes » montre au moins une chose : rien n'est plus comme avant, à Fort-de-France. Il fut un temps où point n'était besoin pour Aimé Césaire et les siens de prouver quoi *que ce soit : ils étaient portés* par une population. Le grand homme, c'était Césaire. Le pouvoir, longtemps, l'avait respecté, même quand il était devenu un adversaire déclaré : la République ne s'en prend pas si facilement à ceux de ses enfants qui témoignent de la beauté de la langue, de la qualité de ses écoles et, somme toute, de la générosité de sa tutelle. Césaire l'agrégé des lettres, Césaire le normalien, l'ami de Léopold Senghor (et le condisciple de Georges Pompidou), le poète des *Cahiers d'un retour au pays natal*, Césaire était tabou. Qui plus est, il avait été l'allié : rapporteur en 1946 (il était alors député communiste) de la loi de départementalisation, il avait joué le jeu de l'assimilation et cru à la transformation des quatre vieilles colonies (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) en départements français comme les *autres, ou presque.*

Malgré la distance qui, peu à peu, écarte la métropole de ces départements-là, malgré la rudesse d'une administration hostile, malgré la radicalisation périodique du combat politique et le rejet du statut départemental *par ceux-là mêmes* qui l'avaient défendu, la mairie de Fort-de-France était restée hors d'atteinte. Même en 1971, l'opération politico-administrative qui consistait à envoyer à l'assaut, au nom de la majorité, *un colonel retraité,* M. Louis-Marie Rimize, fut plus un baroud qu'une véritable offensive. Ce qui l'avait déclenché, c'est qu'entre-temps Aimé Césaire était aussi devenu l'homme de l'autonomie, du réveil martiniquais, de la révolte presque ; *en tout cas de la dignité face à une* métropole et un pouvoir local restés anachroniquement coloniaux et oppressifs.

Mais les dix dernières années ont peut-être plus changé la Martinique (et les départements d'outre-mer) *que le siècle qui a précédé. Aux truquages électoraux méthodiques,* à la répression systématique, à la corruption, a succédé un système *bien plus ambigu et complexe,* fait de dépendance et de solidarité, d'aliénation et de complicité. Un *système qui est aujourd'hui la réalité d'une grande partie de l'outre-mer* français où le concept d'indépendance est souvent irréel et l'attachement à la France métropolitaine indiscutable, mais où le sceau colonial marque encore les structures économiques et *politiques, où l'assistance* régit la plupart des rapports sociaux et où l'autonomie est un mot encore mal défini.

Ni l'administration ni le personnel politique ne sont restés identiques à ce qu'ils *étaient* et, en 1977, *M. Aimé Césaire doit affronter une* situation nouvelle. Certes, son passé auréole toujours le maire de Fort-de-France. Il jouit encore dans sa ville de cette sorte de popularité un peu irrationnelle qui s'attache aux personnalités hors du commun. Chacun ici a été, au moins un temps, de son bord, et rares sont encore ceux qui osent s'attaquer directement à lui. *Il n'empêche qu'au mois* de mars il s'agira un peu moins qu'auparavant de voter pour ou contre un homme et pour ou contre l'appartenance à une nation. Il s'agira un peu plus de juger une gestion municipale et une idéologie politique.

La gestion municipale est contestée. C'est, là encore, un changement.

La *première* des critiques adressées à M. Césaire est, au départ, un hommage : « *C'est un poète,* dit-on de lui, et *non un gestionnaire.* » La suite est plus sévère : « *Il a laissé Fort-de-France croître dans le désordre et l'imprévision, ne se préoccupant que de très loin des contingences matérielles.* » La seconde critique touche à la politique : le *maire et son équipe* ont joué, affirment leurs détracteurs, « *la carte du populisme et de la démagogie* », renonçant aux opérations *de rénovation qui auraient bouleversé* les quartiers où *réside* leur électorat, restreignant leur action à la « *viabilisation des bidonvilles* ».

« *Je suis serein, j'ai un bon dossier, un bon programme,* répond M. Césaire. *Les crèches (une pour 10 000 habitants), c'est nous ! Les écoles, c'est nous ! Les égouts, l'eau, l'électricité, la canalisation des rivières, c'est nous !* » Et le maire de Fort-de-France *d'ajouter* pour *faire pièce aux critiques provoquées* par les énormes difficultés de circulation : « *Nous avons urbanisé, mais Colbert, à l'époque duquel la ville a pris son essor, n'avait pas prévu la circulation automobile.* »

L'offensive contre le maire en place a pris une dimension politique qu'elle n'avait jamais eue. Pour la première fois, un candidat est véritablement parvenu à obtenir l'appui de toutes les formations de la majorité.

Ce candidat, M. Jean Valère, avocat, n'est certes pas un homme nouveau. Agé d'un peu plus de *quarante ans, il a déjà combattu à* plusieurs reprises son adversaire de mars prochain : en 1964, il s'était opposé à lui lors des élections cantonales, en 1967 lors des législatives et en 1971, année où il figurait sur la liste de M. Louis-Marie Rimize. *Surtout, M. Valère fait depuis longtemps déjà figure de candidat officiel* : il avait été pressenti comme tête de liste en 1971, et il n'est guère fait mystère à Fort-de-France de l'appui qu'apportent les pouvoirs publics à sa tentative.

L'union est relativement fragile et M. Valère tente de ne se « compromettre » ni avec les uns ni avec les autres. Après avoir été considéré comme républicain indépendant, il nie maintenant être membre du parti giscardien. En fait, il préside toujours une petite formation, l'Union démocratique martiniquaise, avec laquelle il milite depuis 1964 pour la reconnaissance des spécificités locales « *au point, dit-il, que l'on m'a parfois pris pour un autonomiste* ». Ce qu'il n'est certes pas.

Là apparaît le second enjeu : la politique et le statut. Depuis que les départements *d'outre-mer* existent, c'est-à-dire depuis 1946, chaque consultation électorale, ou presque, revêt une dimension particulière proche de celle d'un *référendum* ; *un peu comme si le statut départemental* et l'appartenance à la République étaient chaque fois en question.

Pourtant, en ce domaine aussi, rien n'est plus pareil. Lorsque les élections de 1971 avaient, une nouvelle *fois, donné la victoire à M. Césaire,* lorsque les scrutins successifs confirmaient la montée du courant autonomiste, il ne faisait de doute pour personne, et surtout pas pour le gouvernement, que la Martinique (en même temps que les autres DOM) *voguait vers un statut différent, si ce* n'était vers l'autonomie ou l'indépendance. M. Messmer, alors ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, avait d'ailleurs pris acte de ces pulsions en proposant — sans succès — une « régionalisation adaptée » qui *tenait compte des aspirations* à la décentralisation. Mais, depuis lors, le courant autonomiste semble s'être très nettement ralenti.

Parallèlement, l'attitude de l'administration et celle des classes possédantes se modifiaient : la première grâce à une nouvelle génération de fonctionnaires, prenait quelque distance avec les privilégiés et les ultras qu'elle soutenait jusque-là sans vergogne, les secondes abandonnaient, apparemment du moins, *quelque peu* de leur raideur et de cette crainte du « *largage* » — prétexte à tant d'outrances. Aussi le débat est-il peut-être *moins* simple encore entre, d'une part, une famille départementaliste dont les éléments les plus réactionnaires *ont commencé d'évoluer (un peu), et qui comprend* la majeure partie des socialistes et, d'autre part, une coalition autonomiste *qui n'a pas véritablement su* donner un contenu à la thèse qu'elle soutient.

La départementalisation ? On voit ce que c'est. On peut en discuter, la *critiquer, mettre en évidence* ses tares et ses manques, mais on sait *ce qu'elle est. Il n'en est pas de* même pour l'idée d'autonomie. Mal définie — et ce malgré la convention de tous les partis autonomistes des *DOM réunie à Morne-Rouge,* en août 1971 — mal « vendue » surtout, insuffisamment mobilisatrice en tout cas, elle est demeurée chargée d'ambiguïtés. *Ni le parti progressiste martiniquais,* que préside M. Césaire, ni le parti communiste n'ont pu véritablement porter leur campagne sur ce thème

Quant à ceux que l'on nomme *les gauchistes et qui — lorsqu'ils font* entendre leur voix — prônent l'indépendance, ils sont depuis de nombreux mois déjà fort discrets. Une de leurs plus récentes manifestations est, semble-t-il, leur participation au chahut dont avait été l'objet *M. Valéry Giscard d'Estaing en décembre 1974,* lors de sa venue à Fort-de-France. La visite alors prévue du chef de l'Etat à Aimé Césaire, en sa mairie, aurait sans doute été un facteur supplémentaire de détente pour la vie politique, mais elle fut décommandée, en partie à cause des manifestations de rue. En partie aussi, peut-être, parce que certains de ceux qui conseillaient, ce jour-là, le président ne tenaient pas trop à ce que cette rencontre ait lieu. M. Césaire en conçut de l'amertume.

Nul doute que cette visite aurait pu influer sur le résultat des prochaines élections municipales. Non seulement par la *décrispation* qu'elle aurait peut-être introduite, mais aussi par la consécration qu'elle aurait *représentée pour M. Césaire.*

En mai 1974, M. François Mitterrand — recueillant, il est vrai, des *suffrages départementalistes qui risquent* de faire défaut à M. Césaire — avait obtenu quatre voix de plus que M. Valéry Giscard d'Estaing sur l'ensemble des bureaux de vote de la commune de Fort-de-France. Autant dire que les deux adversaires *étaient à égalité* (alors que l'ensemble du département avait voté à 37,10 % pour l'actuel chef de l'Etat, taux nettement plus élevé que celui de la seule métropole : 50,66 %). En 1973, M. Césaire avait été réélu député de la deuxième circonscrip*tion dès le premier tour, mais il* n'avait passé le seuil de la majorité absolue que d'une quarantaine de voix, alors qu'en 1967 il avait *obtenu plus de 54 % des suffrages* et, en 1968, encore plus de 52 %. Ces chiffres donnent à penser que *le maire de Fort-de-France ne retrouvera pas,* le 13 mars 1977, les quelque 73 % de suffrages exprimés qui, en 1971, l'avaient triomphalement confirmé dans son mandat municipal. Sa « marge de sécurité » n'en demeure pas moins importante, même *s'il se peut que cette élection ne* ressemble pas aux précédentes.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

APRÈS LE VOTE D'UNE « CHARTE » DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

La représentativité du CRIF est contestée

Le document publié par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), que nous avons reproduit intégralement dans nos éditions du 28 janvier, a provoqué d'assez vives réactions. *L'Union des juifs pour la résistance* et l'entraide (U.J.R.E.), qui représente au sein du CRIF la tendance « progressiste » du judaïsme français, nous signale qu'elle n'a pas voté ce texte adopté par l'assemblée plénière du CRIF le 25 janvier. Ses deux délégués à cette assemblée se sont abstenus. D'autres *correspondants* contestent la représentativité du CRIF et récusent sa définition du « lien vital » avec Israël. Nous publions ci-après, dans une version légèrement abrégée en accord avec les intéressés, la mise au point du cercle Gaston-Crémieux (1) qui rassemble et *synthétise* les *objections* et *critiques* de nos correspondants !

La « note d'orientation » du *CRIF — publiée dans le Monde* daté du 28 janvier — soulève une série de questions touchant à la représentativité et au fonction*nement de cet organisme, ainsi* qu'aux positions politiques, morales et culturelles qu'il a cru devoir prendre.

I. — REPRÉSENTATIVITÉ ET FONCTIONNEMENT

Bien qu'il n'ait pas qualité pour représenter les juifs de France, *dont un petit nombre seulement* sont membres d'organisations juives, le CRIF prétend néanmoins « *affirmer les lignes de cohésion de la communauté juive de France* ». Son texte, en effet, entretient une équivoque sur le terme « communauté », qui tantôt *semble y désigner une partie des* organisations juives de ce pays, et tantôt l'ensemble des juifs qui y vivent. Cela risque d'accréditer *auprès de l'opinion* l'idée erronée que le CRIF est une organisation représentative au sens courant de ce terme.

Or les organisations *juives de* France n'y siègent pas toutes. Celles qui y siègent n'y peuvent élire librement le président, qui est *statutairement désigné par le* consistoire, ainsi que les vice-présidents. Le nombre de voix attribué aux organisations est *déterminé de manière arbitraire.* Les décisions, prises à la majorité, peuvent ne refléter que l'opinion de groupes qui disposent d'un *nombre de voix plusieurs fois* supérieur à d'autres. S'agissant de la « note d'orientation », elle n'a pas été vraiment « approuvée » par l'extrême gauche (on y désigne ainsi l'U.J.R.E., animée notamment par des communistes), qui s'est abstenue. La tendance bundiste-socialiste n'était pas représentée. Seule la gauche sioniste a donc voté un texte politiquement imprécis sur les options domestiques et spécifique seulement sur la politique étrangère de la France au Moyen-Orient.

II. — JUSTICE ET POLITIQUE

Nul parti, nul groupement, n'énoncerait aujourd'hui l'idée qu'il convient de promouvoir ou de perpétuer l'injustice sociale. L'« obligation catégorique » qu'est la recherche de la justice sociale ne peut donc se satisfaire d'être simplement énoncée, au moment où, dans « le débat national qui domine la vie politique française », il est demandé, aux déshérités comme aux fortunés, de subir les mêmes hausses du coût de la vie. *Une obligation catégorique* — à moins de déguiser un désintérêt profond pour ce à quoi elle oblige — requiert des engagements plus précis : et un choix de société ne saurait être assimilé à quelque électoralisme sans gloire. Qu'une instance qui se voudrait représentative n'ait rien à dire sur le rôle *du capital dans notre société* laisse présumer qu'elle en accepte volontiers la domination.

De plus, si les droits de l'homme, si *l'égalité* politique, culturelle et économique des citoyens étaient inscrits dans les faits sous l'égide de notre loi fondamentale, l'apport des juifs dans ces domaines ne pourrait être que médiocre. Mais ce n'est un secret pour personne que, s'agissant des cultures nationales et de l'économie, la référence à la Constitution (surgie dans la « lettre » du CRIF comme le discours d'un autre âge) n'est pas une démarche féconde. Le judaïsme est lié à la quête de la justice, c'est vrai : les juifs ne peuvent donc se satisfaire des hiérarchies rigoureuses, des iniquités sociales et fiscales, de la sélection scolaire, du mépris où l'on *tient* les cultures minoritaires, de la détention des richesses, du pouvoir et du savoir par des groupes restreints ou des bureaucraties spécialisées — *tout* cela malgré les termes de notre *Constitution* et parfois à cause de certaines de ses dispositions.

III. — PRÉSENCE DU JUDAISME ET IDENTITÉ CULTURELLE

Le judaïsme a des aspects multiples qui doivent en effet trouver à s'exprimer au sein de la communauté nationale, et avec son aide. Certains juifs se sentent membres du peuple juif, d'autres de la synagogue, d'autres disent participer d'une double culture et d'une double fidélité, d'autres sont sionistes ou antisionistes. Ces diverses options, qui comportent mille nuances, fondent et constituent le judaïsme français, dont l'enracinement dans notre pays est profond, séculaire et vital. Ces options sont juives de plein droit, et nulle instance ne peut déterminer pour elles les définitions nécessaires à leur appartenance au judaïsme *ou,* comme dit le CRIF, les « *lignes de cohésion* » de la communauté des juifs de France.

Mais le souci principal — et, on peut le dire, millénaire — des juifs est celui de leur identité collective. Sa préservation et son épanouissement en France sont d'intérêt national autant que communautaire. Il est souhaitable que toutes les langues juives (yiddisch, hébreu, etc.) soient enseignées dans le cadre de l'éducation nationale si des parents assez nombreux en font la demande ; que l'histoire des juifs — comme celle des autres minorités nationales — ne soit pas *ignorée par notre système scolaire* qui, s'il ne pourra jamais, comme le suggère le CRIF, enseigner l'« holocauste » (qui est un sacrifice *offert* à Dieu), pourrait cependant, par une réflexion mesurée sur le génocide, faire découvrir à tous ce qui menace aujourd'hui le visage de l'homme.

Les cultures ne se transmettent plus guère de bouche à oreille : elles ont besoin de moyens, de supports, d'encouragements maté*riels et moraux. Les juifs* souhaitent que leurs vœux dans ce domaine soient compris par tous, puisque, dans les autres domaines, ils participent à l'effort et aux peines de tous. Les groupements juifs qui s'acharnent à perpétuer ou à renouveler la culture juive doivent recevoir un appui *moral* et financier de la collectivité nationale — au même titre que les autres minorités culturelles de ce pays. Une *fois reconnue et admise* la spécificité de tels besoins, des formes de représentation appropriées devraient être imaginées pour permettre aux *juifs* soucieux de le demeurer d'exprimer démocratiquement leurs vœux, leurs soucis, leurs accords et leurs divergences.

IV. - LIENS AVEC ISRAËL ET AVEC LA DIASPORA

S'il est vrai que certains juifs voient *dans l'Etat d'Israël* « *l'expression privilégiée de l'être juif* », nombreux sont ceux qui, attachés à son existence, ne confondent *pourtant pas les réalités étatiques* ou territoriales et les représentations collectives qui fournissent à l'identité son assise. Avant de *désigner un Etat,* le terme « Israël » désigne d'abord l'ensemble des juifs où qu'ils soient : une collectivité dispersée, fuyante et *obstinée. Il n'y a nulle part « d'expression privilégiée de l'être juif »* comme le voudrait le CRIF — et si les menaces qui pèsent sur *l'Etat d'Israël sont profondément* ressenties, cela tient plus au caractère extrême et comme absolu de la menace qu'à quelque loca*lisation mythique ou mystique de* « l'être juif ».

Il existe pour certains juifs un « lien vital » entre la Diaspora et *Israël : c'est, dans le concret,* un lien surtout vital pour l'Etat d'Israël qui, financièrement et politiquement, trouve dans la *Diaspora* ses *appuis les plus* constants. Il reste que les juifs de France ne jugent pas tous, quoi que le CRIF sous-entende, *l'action de notre gouvernement* sur les seules et déplorables positions qui sont les siennes au Moyen-Orient : ils le jugent sur l'ensem*ble de son action domestique* et étrangère, sa politique à l'égard d'Israël ne fournissant qu'un élément supplémentaire d'appréciation. *Ils ne se privent d'ailleurs* pas non plus de porter à la politique du gouvernement israélien des critiques dont le CRIF ne se fait *jamais l'écho,* pas plus que — malgré l'apparente universalité de sa morale — il ne semble *se soucier* du destin du peuple palestinien.

Vivant pour la plupart en Diaspora, les juifs n'établissent pas de rapport immédiat entre la culture *fondatrice* de leur identité et un territoire ou une région. Ils attachent donc une importance vitale à la libre circulation des hommes et des *idées*, aux libertés *individuelles* et collectives garanties dans le cadre de frontières nationales ainsi qu'au droit d'établir *des liens avec toutes les communautés* juives du monde : si le terme « Israël » a un sens, ce sens ne résulte que de ces liens *transnationaux, dont le principe* est une mouvance qui se déploie entre divers enracinements.

V. - VIOLENCES, PERSÉCUTIONS OPPRESSION

On accordera volontiers au CRIF que le terrorisme visant des individus sans défense et surtout la prise d'otages doivent être radicalement condamnés. Perdant toute justification politique, ils deviennent crimes de droit commun. On ne saurait pourtant les assimiler aux crimes contre l'humanité — ou, plus proprement, *contre* le genre humain, — selon la définition qui fut élaborée à Nuremberg. Si odieux qu'ils soient, de tels actes de terrorisme n'ont jamais l'ampleur que prend la criminalité étatique — la violence ou l'oppression exercée par des Etats despotiques, totalitaires ou même démocratiques. S'exerçant de manière massive contre des groupes ethniques ou politiques, ces formes de violence sont celles que les juifs — pour les avoir subies plus que d'autres — doivent combattre avec le plus de résolution. Dans le même esprit, ils s'élèveront de manière constante contre les représailles massives *exercées* par des forces armées quelles *qu'elles* soient ; ils s'efforceront de contribuer à la création d'instances internationales habilitées à juger de tels crimes, afin que le principe de la non-ingérence dans les affaires des Etats souverains ne serve pas d'abri à des assassinats collectifs, des déportations, des raids de représailles, ou à l'oppression préméditée d'individus ou de groupes.

(...) Le cercle Gaston-Crémieux ne juge donc pas que la « lettre d'orientation » du CRIF puisse constituer une « charte de la communauté juive » dans ce pays. Politiquement opportuniste et moralement contestable, son étroitesse risque d'accroître le divorce qui existe entre les juifs et leurs institutions. Seules des *formes* de représentation vraiment démocratiques permettraient à ceux-ci de définir la pluralité de leurs options, de leurs projets et de leurs vœux.

(1) Le Cercle Gaston-Cremieux, 13, rue du Cambodge, Paris (20e), est animé par M. Richard Marienstras. Il se définit comme « un groupe culturaliste et nationalitaire juif, qui écarte le sionisme et la pratique religieuse ».

POLITIQUE

La préparation des élections municipales en métropole

PARIS : M. Sarre (P.S.) accepterait de ne pas conduire la liste de la gauche dans le 11e arrondissement

Les représentants des fédérations parisiennes du P.C., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche se rencontreront à nouveau mardi 8 février, au siège du M.R.G., pour tenter de mettre un terme à leur désaccord sur la composition des listes de gauche dans la capitale.

Ce désaccord portait principalement sur le choix des personnalités désignées pour conduire ces listes dans les onzième et dix-huitième arrondissements (*le Monde* du 5 février). Le P.C. demandait en effet le respect *« de la volonté des électeurs et des accords nationaux »* c'est-à-dire la reconduction, comme têtes de liste, de MM. Maurice Berlemont, président du groupe communiste de l'hôtel de ville, dans le onzième, et Louis Baillot, député communiste, dans le dix-huitième, tandis que le P.S., estimant avoir *« considérablement progressé dans l'ensemble des arrondissements depuis trois ans »*, revendiquait les deux postes respectivement pour MM. Georges Sarre, candidat socialiste à la mairie de Paris, et Claude Estier, membre du secrétariat national.

Sans attendre la réunion du 8 février, M. Sarre a fait, vendredi à R.T.L., la déclaration suivante :

« Peut-on concevoir que des organisations politiques responsables suspendent indéfiniment les accords d'union à Paris aux problèmes des têtes de listes dans deux arrondissements ? (...) En ce qui me concerne, étant le candidat du parti socialiste à la mairie de Paris, il va de soi que je ne vais pas faire échouer l'union de la gauche pour le plaisir de conduire une liste dans le onzième arrondissement. D'ailleurs, que je sache, M. Jacques Chirac ne conduit pas de liste dans le cinquième arrondissement, où il se présente. Dès lors qu'un équilibre global satisfaisant, aussi bien pour la composition que pour la conduite de listes sur l'ensemble de Paris est en vue, on ne va pas faire échouer l'union de la gauche à Paris sur une querelle de tête d'épingle. »

Commentant ces propos, M. Henri Fiszbin, chef de file des candidats communistes aux élections municipales dans la capitale et député de Paris, a indiqué : *« Je veux espérer que la déclaration de Georges Sarre signifie que la fédération socialiste aurait, enfin, levé les obstacles qu'elle oppose à la réalisation d'un accord parisien. (...) S'il se confirmait que ces exigences, incompatibles avec la volonté des électeurs d'un accord national soit abandonnées, l'accord à Paris deviendrait immédiatement possible. »*

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* (fédération de Paris) a désigné les candidats qui doivent le représenter sur les listes de gauche, dans trois des cinq arrondissements où celle-ci est majoritaire depuis 1965. Il s'agit de MM. Guy Gennesseaux, membre du secrétariat national, secrétaire général de la fédération de Paris (11e arrondissement), François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, membre du bureau (12e), et Pierre Mattei, conseiller sortant, membre du bureau et président de la fédération de Paris (19e).

● *M. Michel Mousel*, membre du secrétariat national du P.S.U., a estimé, vendredi 4 février, que la présence de candidats de son parti sur les listes d'union de la gauche à Paris *« semble désormais acquise »*, mais il a ajouté : *« Sur le plan général de la réalisation de l'unité entre forces de gauche, le P.S. maintient un certain nombre de situations d'exception à la règle unitaire, la plus flagrante étant celle de Marseille. (...) Cette tendance nous paraît très regrettable, au moment où une plus grande cohésion est nécessaire face aux divisions et aussi aux appétits de la droite. »*

LE MARCHÉ SAINT-GERMAIN DANS LA BATAILLE ÉLECTORALE

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, s'intéresse, à son tour, au marché Saint-Germain. Le candidat à la mairie de Paris s'est rendu, vendredi 4 février, dans le sixième arrondissement. Il s'est déclaré d'accord avec Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, qui a demandé au préfet de la capitale l'arrêt des travaux de démolition de ce marché du début du dix-neuvième siècle. La construction d'un ensemble abritant un nouveau marché et divers équipements sportifs et sociaux est en cours, on le sait (*le Monde* du 3 février).

Tandis que l'association de défense du marché Saint-Germain se félicite de la position prise par Mme Giroud, alors que le dernier permis de construire venait d'être confirmé par le Conseil d'Etat, d'autres associations du quartier, regroupées sur l'initiative de M. Pierre Bas, député R.P.R. de cet arrondissement, protestent dans un communiqué contre la déclaration de Mme Giroud qui traduit, selon eux, sa méconnaissance totale des problèmes parisiens.

M. Bas répond par ailleurs aux déclarations de M. d'Ornano que *« l'ignorance totale des problèmes ne doit pas être considérée comme une excuse »*.

MARSEILLE : M. Defferre confirme le refus du P.S. de constituer des listes d'union avec le P. C.

De notre correspondant régional

Marseille. — Il est acquis désormais qu'il n'y aura pas de listes d'union de la gauche à Marseille aux prochaines élections municipales. M. Gaston Defferre, député et maire socialiste, l'a confirmé à ses interlocuteurs communistes vendredi soir, 4 février, au cours d'une rencontre entre les responsables fédéraux du P.S. et du P.C. et du Mouvement des radicaux de gauche. En revanche, les trois délégations sont parvenues à un accord pour la constitution de listes communes dans trois villes de plus de trente mille habitants, à Arles, Martigues et Salon-de-Provence. A Arles et Martigues, les listes seront conduites par le P.C., à Salon, dont le maire actuel est M. Jean Francou, sénateur (U.D.C.P.) des Bouches-du-Rhône, par le P.S.

La fédération du P.C. rejette sur celle du P.S. la responsabilité de cet état de fait et ajoute : *« Seules des listes d'union sont susceptibles (...) de corriger l'injustice actuelle qui fait qu'avec 30 % des sufrages, nous n'avons que sept élus sur soixante-trois. »*

M. Gaston Defferre a notamment déclaré de son côté : *« Je constate que plus de 50 % des communes du département auront des listes d'union, ce qui, du point de vue des principes, est très important. »* L'objectif, a expliqué M. Defferre, est de constituer des municipalités d'union. Les listes d'union ne sont que des modalités pour atteindre cet objectif, et, à Marseille, divisé en secteurs, il n'y a pas de question de principe, mais seulement de modalités.

Commentant les réactions de M. Marchais à ses propos concernant la dévolution du poste de premier ministre à M. Mitterrand en cas de victoire de la gauche, M. Defferre a, d'autre part déclaré : *« Je n'ai pas vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué, comme le dit M. Marchais, car j'ai bien précisé : « Si nous » gagnons les élections », et telle était bien l'hypothèse formulée dans la question qui m'était posée. Etait-il imaginable que je donne un autre nom que celui de François Mitterrand ? Il est absolument évident aujourd'hui que François Mitterrand est l'homme le plus connu et le plus représentatif de l'union de la gauche. Il ne commande pas au P.C., bien entendu, puisqu'il est le premier secrétaire du P.S., mais il est incontestable qu'il domine le lot. Il suffit de consulter les sondages. Il est rare même que dans la vie politique les choses soient aussi claires. »*

GUY PORTE.

M. MITTERRAND SOUHAITE UN DÉBAT TÉLÉVISÉ AVEC M. BARRE

M. François Mitterrand a rendu publique la lettre suivante qu'il a adressée à M. Jean Cazeneuve, président de TF 1 :

« Monsieur le président,

» A la suite des déclarations de M. Raymond Barre en date du 15 décembre et par lesquelles le premier ministre exprimait le souhait qu'un débat télévisé ait lieu à bref délai entre lui et moi, vous avez bien voulu me demander si je souscrivais à cette proposition.

» Claude Estier vous a fait connaître mon accord en vous précisant qu'en raison d'engagements pris à l'étranger je ne pourrai me rendre aux convenances de M. Barre qu'entre le 5 et le 14 février. Cette dernière démarche est depuis lors restée sans suite, bien que M. Barre ait été informé de ma réponse.

» Je vous serais reconnaissant de toutes précisions que vous pourriez m'apporter à ce sujet et je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments distingués. »

Au cours de son voyage en Bretagne

M. GISCARD D'ESTAING DÉFINIRA LA POLITIQUE FRANÇAISE DE PROTECTION DU LITTORAL

M. Giscard d'Estaing prononcera plusieurs discours au cours de son voyage en Bretagne, les 7 et 8 février. Les trois principaux seront, selon le porte-parole de l'Elysée, ceux de Dinan, de Vannes et de Ploërmel. A Dinan, lundi, en fin de matinée, le chef de l'Etat évoquera les problèmes du développement et de l'aménagement de la Bretagne. A Vannes, mardi matin, après avoir assisté à une séance du conseil d'administration du Conservatoire littoral, il définira la politique de la France en matière d'aménagement et de protection du littoral. A Ploërmel, mardi, en fin d'après-midi, il traitera des problèmes de *« l'identité culturelle »* bretonne, avant d'aborder la *« politique générale »* de la France.

Mme Giscard d'Estaing, qui accompagnera le président de la République pendant toute la journée de lundi, se rendra, mardi, si le temps le permet, dans l'île de Sein, puis à Locronan et à Quimper, avant de rejoindre son mari à Ploërmel.

ÉDUCATION

LA PHYSIQUE EN SIXIÈME

Des programmes mais pas de maîtres constate la commission qui a préparé la réforme

« Encore une commission que l'on aura détournée de son objet », constatait un participant à la réunion d'information de la commission Lagarrigue, organisée le 4 février à Paris. Créée en 1970 pour *« repenser »* l'enseignement de la technologie et des sciences physiques, la commission Lagarrigue se voit chargée en 1975 de préparer la réforme Haby, qui prévoit notamment l'enseignement des sciences physiques dès la sixième. En septembre 1976, un an avant l'entrée en vigueur de la réforme, M. Haby met fin aux travaux de la commission, jugeant qu'elle a accompli les tâches qui lui ont été confiées.

Le président de la commission, M. Roland Omnès, professeur à l'université de Paris-XI, regrette que tant de travail n'ait abouti qu'à la rédaction des programmes du nouvel enseignement. *« Nous avons bien accueilli la réforme Haby*, dit-il, *puisqu'elle prenait en compte les suggestions de notre groupe d'étude, à savoir l'enseignement des sciences physiques dès la sixième. Mais on nous interrompt en plein élan, au moment précis où la réforme va se mettre en place. »* En effet, il reste beaucoup à faire, tant sur le plan de la formation des maîtres que sur le contrôle des connaissances. *« Plus encore que le manque de locaux ou de matériel*, a ajouté M. Omnès, *c'est l'insuffisance de la formation des maîtres qui nous préoccupe le plus. Au lieu de former des esprits, on risque de continuer à imposer des connaissances. »*

Pour enseigner les sciences physiques en sixième dès la rentrée 1977, il faudra, en effet, a précisé un participant, faire appel soit aux professeurs de biologie, soit aux professeurs de technologie des classes de quatrième et troisième, qui seraient alors remplacés par des professeurs d'enseignement général de collège. Pour pallier la difficulté, l'inspection générale est conduite à proposer des programmes très « directifs » qui vont à l'encontre des recommandations de la commission Lagarrigue. Au lieu d'initier les élèves aux sciences et à la technique en faisant appel à l'esprit d'observation et à l'expérience, on risque ainsi de leur inculquer de nouvelles connaissances « par en haut ».

La commission Lagarrigue n'a peut-être plus d'existence officielle, mais ses membres sont *décidés à continuer* leurs travaux pour limiter ce risque.

En ce qui concerne le deuxième cycle, ils jugent le bilan plutôt positif. Ils ont bon espoir que l'enseignement « rénové » des sciences physiques entre en application dès 1978, quel que soit l'état de la réforme générale du second cycle.

BOURSES D'ÉTUDES AU QUÉBEC POUR DES JEUNES FRANÇAIS

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.-Q.J.) invite les groupes ou associations qui désirent se rendre au Québec pour un voyage d'études à lui soumettre un projet avant le 1er mars. L'O.F.-Q.J. précise qu'il *donnera la priorité* à des ouvriers qualifiés, à des techniciens ou à des cadres moyens désirant *« observer dans des entreprises québécoises, parallèles aux leurs, les modes de production, l'organisation du travail et le contexte économique et social »*. Une trentaine de bourses sont prévues pour des groupes de douze à vingt personnes âgées de dix-huit à trente-cinq ans. Les voyages auront lieu en octobre et en novembre 1977.

D'autre part, le conseil d'administration de l'Office s'est réuni les 19 et 20 janvier, à Québec. MM. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès de M. Barre (fonction publique) et Claude Charron, ministre québécois de la jeunesse, des loisirs et des sports, se sont engagés à demander à leurs gouvernements une augmentation de 30 % du budget de l'Office pour 1978. Cette augmentation devrait permettre de porter à trois mille (mille cinq cents Français et mille cinq cents Québécois) le nombre de personnes bénéficiant dans l'année d'un voyage d'échange.

★ O.F.-Q.J., 5, rue de Logelbach, 75017 Paris. Tél. : 766-04-76.

Libres opinions

Les universitaires sous surveillance

par MICHEL VERNIÈRES (*)

DANS la bataille politique que la droite mène en France pour se maintenir au pouvoir, il est important pour elle de contrôler *le plus étroitement possible l'administration et la magistrature*. Cela est possible notamment par le chantage à l'avancement, mais est limité par le statut de la fonction publique et celui des magistrats.

Le contrôle de l'Université, sans être vital, est néanmoins un objectif non négligeable. Par la délivrance des diplômes nationaux, elle confère à ceux qu'elle forme une reconnaissance sociale de leur qualification qui contrarie la volonté du patronat, public ou privé, d'être le seul maître des qualifications. Ce qui reste de la tradition d'indépendance des universités permet à certains universitaires de développer des enseignements et des recherches peu conformes aux *vues du pouvoir*.

Pour le gouvernement actuel, les universitaires doivent, comme les autres agents publics, être sous haute surveillance. Pour parvenir à cette fin, il a délibérément renoncé à élaborer le statut des enseignants du supérieur, promis le 16 juin 1975. En effet, si un statut impose des contraintes, en particulier sur les horaires, il est aussi une garantie contre l'arbitraire. En fait, le gouvernement refuse d'élaborer ce statut afin de poursuivre ses manœuvres au détriment du bon fonctionnement du service public universitaire.

● Le refus d'élaborer un statut permet toutes les manœuvres :

— *La multitude des catégories et sous-catégories d'enseignants* régis par un droit coutumier d'une infinie variété permet de « diviser pour régner » en opposant les intérêts à court terme des différentes *catégories des diverses disciplines*.

— Un statut conduirait à accorder des garanties à tous les personnels, y compris à ceux du bas de l'échelle hiérarchique. Il faudrait, en particulier, poser le problème du fonctionnement du Comité consultatif des universités (C.C.U.) qui exerce deux rôles très différents. Par le biais de l'inscription sur les listes d'aptitude, il contrôle la première étape du recrutement de fonctionnaires titulaires. D'autre part, il règle l'avancement des personnels selon une procédure non paritaire en raison de la sur-représentation des professeurs.

— L'absurde, et prétendument intouchable, définition des services à partir du *seul temps de présence devant les étudiants* permet de mettre en avant le caractère privilégié des enseignants, qui ne font que trois heures ou six heures de cours par semaine... Il est *exact que*, s'il en est dont la *prestation se limite à cela*, c'est un scandale qui doit être dénoncé comme tel. Mais pourquoi, en refusant la rédaction d'un statut, le gouvernement refuse-t-il de poser le problème du cumul entre activités « libérales » (conseils scientifiques, consultations, barreau...) et poste d'enseignant ? Qui protège-t-on ?

Serait-ce que la politique du secrétariat d'Etat aux universités n'a rien à gagner à la clarification des carrières et des services ? Pourtant :

● Le refus d'élaborer un statut nuit au bon fonctionnement du service public :

— Une négociation sur ce statut imposerait de résoudre le problème de la formation des enseignants du supérieur. Pourquoi *les universités devraient-elles demeurer le seul secteur* de la fonction publique dont les personnels n'ont pas besoin d'être formés de manière spécifique ? Le passage par des instituts universitaires de *pédagogie serait-il inutile à de futurs enseignants* ?

— La diversité actuelle des modes de recrutement et des modalités de carrière selon les disciplines est l'héritage d'un passé où *le cloisonnement du savoir* avait entraîné celui des carrières des enseignants. La volonté, très claire dans la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, de favoriser la pluridisciplinarité ne peut s'accommoder de cette situation.

— La divergence des intérêts de carrière ne peut que renforcer le particularisme et nuire, comme le montre la pratique actuelle, à la coopération des différents spécialistes, indispensable à une plus grande ouverture de l'Université aux besoins du monde contemporain ;

— Comme tous les fonctionnaires, les enseignants du supérieur, *salariés pour un temps complet, sont des travailleurs à plein temps*. Est-il possible, après négociation, de traduire leurs diverses obligations (pédagogiques, de gestion et de recherche) en obligations *clairement définies ? Cette nécessaire clarification des services* permettrait que des tâches essentielles au bon fonctionnement des universités (coordination pédagogique, gestion...) ne soient pas effectuées sur la seule base du volontariat et soient prises en compte dans le déroulement des carrières.

Dans ces conditions, le gouvernement encourt une grave responsabilité en refusant la négociation qu'il avait promise sur le statut des enseignants. Il sacrifie l'avenir du service public universitaire aux avantages à court terme que lui confère, pour des actions au coup par coup, l'absence de statut.

(*) Professeur à l'université Paris-I, membre de la commission exécutive du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), section enseignement supérieur.

Les manifestations devant le ministère de l'éducation

Une lettre de M. René Haby

A la suite de l'article consacré notamment à la manifestation, devant le ministère de l'éduation, d'habitants de Châtillon-sous-Bagneux qui rélamaient la construction d'un collège d'enseignement secondaire (*le Monde* du 5 février), M. René Haby nous a adressé la lettre suivante :

« Je regrette vivement la présentation qu'un encadré du Monde *du 4 février 1977 a fait de la manifestation qui s'est déroulée, la veille, rue de Bellechasse, pour réclamer la construction d'un C.E.S. à Châtillon-sous-Bagneux.* Le Monde *ne peut ignorer, en effet, que les crédits de construction scolaire sont régionalisés et qu'en aucun cas — sauf établissements à caractère expérimental ou national — le ministère ne prend de décision dans ce domaine ; le lieu, la date et le financement de la création d'un C.E.S. sont des décisions qui incombent aux instances régionales, préfecture et conseil régional. Il est donc évident qu'une manifestation devant le ministère sur un problème de cette nature ne peut avoir aucune influence réelle ; les organisateurs en sont d'ailleurs conscients et savent fort bien qu'ils entraînent les parents dans une opération à objectif purement politique.*

» Le maire de Châtillon-sous-Bagneux avait été personnellement averti par mes soins, la veille de la manifestation, de l'inutilité de ce type d'intervention. Il n'a pas cru devoir en tenir compte. Mais puis-je souligner aussi que cette incompréhension... voulue est presque toujours le fait des élus communistes dont on pourrait se demander s'ils ne préfèrent pas une manifestation antigouvernementale à une intervention plus efficace mais moins spectaculaire. »

[M. Haby a raison, mais nous n'avons pas tort non plus. L'article incriminé ne prétendait pas que le ministère de l'éducation était directement responsable du financement d'un nouveau C.E.S. Il s'agissait de faire état de ce type de manifestation, de plus en plus fréquent, et révélateur d'un réel mécontentement des usagers de l'éducation face à des problèmes devenus quasi quotidiens, tels que, par exemple, l'absence de maîtres non remplacés, l'insuffisance de locaux ou leur mauvais état. C'est le silence de l'administration à tous les niveaux qui incite les parents à s'adresser, souvent en vain, au sommet, c'est-à-dire au ministère.

L'approche des élections municipales renforce, il est vrai — et nous l'indiquions — certaines pressions. Mais cette échéance n'est pas la cause du mécontentement qui existe vraiment chez les parents.]

DÉFENSE

LE PORTUGAL RÉTROCÈDE UN SOUS-MARIN AU PAKISTAN

Avec l'accord de la France, le Portugal a rétrocédé au Pakistan un sous-marin d'attaque à propulsion classique construit à l'origine par les chantiers Dubigeon-Normandie. Le Pakistan possède *désormais* quatre sous-marins lance-torpilles de ce type, au lieu de trois, et le Portugal trois unités au lieu de quatre précédemment.

Ce sous-marin de 1 000 tonnes était en service depuis janvier 1969 dans la marine portugaise *sous le nom de Cachalote*, avec trois unités du même type armées par un équipage de cinquante hommes et capables de lancer douze torpilles. Le bâtiment a été rebaptisé *El Ghazi* et remis à la marine pakistanaise lors d'une cérémonie récente à Toulon, pour rejoindre trois unités du même type mais construites à La Ciotat sur les plans de Dubigeon-Normandie.

A Toulon, le sous-marin portugais a subi un grand carénage à l'arsenal avant d'être rétrocédé à la marine pakistanaise.

SOCIÉTÉ

REGARDS

DEUX MORTS PAR LA DROGUE A CAEN

« Personne n'est à l'abri de pareils drames »

Du fils d'ouvrier au fils d'avocat — ou inversement, — l'usage de la drogue s'est depuis longtemps répandu dans tous les milieux. Il se « *démocratise* », les rêves empoisonnés ne sont plus, comme autrefois, l'apanage des bourgeois désœuvrés ou des marginaux privilégiés. Les *affaires de drogue n'ont plus seulement lieu à Paris ou à Marseille. Evidences ! Tout cela, à* Caen, on le savait, bien sûr. Mais, aujourd'hui, on le découvre plus manifestement et plus précisément encore. Un drame s'est produit au cœur de la cité. Dans une maison du vieux Caen, deux hommes sont morts d'une trop forte dose de stupéfiants. Toute la ville en *parle. D'autant* plus que le premier magistrat de cette ville doit « *s'en expliquer* ». *Prévenant le développement* des rumeurs, il le reconnaît : cette affaire le touche de très près.

« J'ai toujours pensé que personne n'est à l'abri d'une catastrophe de cette nature », a déclaré, le 4 février, M. Jean-Marie Girault, avocat, maire de Caen et sénateur (R.I.), avant d'ajouter : *« Je veux la vérité (...), même si elle doit me faire très mal. »*

L'affaire n'a été connue que le jeudi 3 février. Un correspondant anonyme annonce à la rédaction d'un journal régional qu'à l'aube du dimanche précédent deux hommes sont morts au cours d'une drogue-party dans un appartement de la vieille ville. L'informateur ajoute : « *Le fils du maire est impliqué.* » Dans la journée, les enquêteurs découvrent dans un *fossé, à une dizaine de kilomètres* de Caen, le corps de l'une des deux victimes : celui d'*Alain Michel, vingt-six ans*, divorcé, un enfant, sans emploi. Le 4 février, on retrouve dans les *bois de Bavent, à la sortie* de la ville, le corps de Jean-Yves Lipot, trente ans, un ami *du précédent, lui aussi sans* emploi ni domicile fixe.

Des événements du 30 janvier, on sait seulement que deux ou trois autres personnes se trouvaient dans l'appartement en compagnie des victimes, et que ces personnes auraient fait appel à des amis pour transporter et dissimuler les corps. On apprend, d'autre part, que l'un des locataires de l'appartement est M. Vincent Girault, dix-neuf ans, fils du maire, employé au service des archives départementales.

En fin de journée, le vendredi, quatre *« suspects »* sont déférés au parquet, puis présentés devant M. Georges Moltié, juge *d'instruction. Inculpés de recel* de cadavres, de non-assistance à personne en danger et d'infraction à la législation sur les stupéfiants, MM. François Simon, Joël Stefani et Philippe Barbe sont écroués.

Mais, plusieurs heures auparavant, un autre événement s'est produit. Avant même que l'information ne soit ouverte le *maire, M. Girault, a accepté* de répondre aux questions sur le fait que le nom de son fils est prononcé dans cette affaire. Il déclare que l'appartement où *a eu lieu le drame a été loué à* son fils, ainsi qu'à deux de ses camarades. Il précise : *« Mon fils n'a pas participé à cette soirée. Il était chez moi avec des amis. (...) Les clefs qui ont été utilisées par les occupants de l'appartement à ce moment ont été fournies par un ancien locataire. »*

M. Vincent Girault est hospi*talisé depuis le 2 février pour le* traitement d'un hépatite virale. Son père dit à ce propos : *« Cela n'a aucun rapport avec l'affaire »*, tout en soulignant l'affection qu'il portait à son *fils et en faisant allusion* à certaines *« difficultés »*. D'un ton marqué par l'émotion, il déclare : *« Nous avons toujours essayé de le tenir à bout de bras, et nous essaierons toujours de le tirer d'affaire. (...) Il est vrai qu'il a eu des problèmes de drogue, je ne m'en cache pas. (...) Sa mère et moi, nous gravissons depuis des mois un véritable calvaire. »*

M. Girault devait d'autre part reconnaître qu'il avait déjà eu *« des entretiens fréquents »* avec l'un des commissaires chargés à Caen des affaires de drogue. Et il a expliqué : *« Par-delà le cas de mon fils, je me devais, à ma manière, de rechercher les moyens de lutter contre ces filières pourvoyeuses de mort. Personne n'est aujourd'hui à l'abri de pareils drames. »*

FRANCIS CORNU.

Faits et jugements

« Le Monde » poursuivi

Mis en cause dans un article consacré au trafic de faux startrons publié dans « le Monde » du 25 décembre 1976, M. Joseph Abbatucci a chargé Mᵉ Jean-Pierre Césari d'engager une instance en diffamation contre MM. Jacques Fauvet, directeur du journal, et Maurice Denuzière, auteur de l'article. Il leur réclame 200 000 francs de dommages-intérêts et demande au tribunal d'ordonner l'insertion du jugement dans « le Monde ».

L'affaire doit être appelée le 15 mars à la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, où Mᵉ François Sarda sera au banc de la défense.

Fraude fiscale : une réaction de M. Zehrfuss.

Après son inculpation pour *fraude fiscale* (*le Monde*, du 5 février), M. Bernard Zehrfuss, architecte, a fait à l'A.F.P. une mise au point dans laquelle il déclare qu'il ne lui a jamais été reproché *« d'avoir omis de déclarer des revenus. L'information selon laquelle il serait inculpé pour omission de déclaration de revenus est donc fausse. La direction des impôts, tout en constatant elle-même que ses revenus étaient intégralement déclarés, a seulement reproché à M. Zehrfuss de n'avoir pu justifier la totalité de ses frais professionnels »*.

« En effet, ajoute-t-il, *durant les années 1972 et 1973, M. Zehrfuss a engagé des frais professionnels très importants, dont il n'a pu, à l'époque, recueillir ou conserver la justification. »*

M. Zehrfuss précise encore qu'il *« entend démontrer, dans l'instruction, que tous les frais dont il ne peut produire la justification sont des frais réels et tout à fait normaux dans l'exercice de sa profession »*.

JUSTICE

Libres opinions

Quand la justice fait « bip »...

par HENRI NOGUERES (*)

DANS un pays dont les traditions démocratiques ont souvent et longtemps servi de modèle aux peuples qui rêvaient de leur affranchissement, il est grave de ne plus pouvoir écrire le mot *justice* sans se demander s'il ne convient pas de l'assortir de guillemets dubitatifs.

C'est cependant ce qui, malheureusement, est en train de se produire en France, et l'accélération de ce processus de dégradation est telle qu'elle met en péril les fondements d'une « démocratie française » dans laquelle il serait souhaitable que la plus haute personnalité de l'Etat vît autre chose qu'un simple succès de librairie.

C'est une décision de « *justice* » *qui clôt* l'instruction ouverte à la suite de la découverte d'un dispositif d'écoutes clandestines dans les locaux du *Canard enchaîné*, une décision qui constate qu'aucun délit n'a été commis et qui, si elle était confirmée en appel, rendrait désormais licites ces méthodes de police.

C'est une décision de « justice » qui tient pour normale, et conforme *aux lois de la République, l'existence, à Arenc, d'un établissement péni*tentiaire... parallèle.

C'est par une décision de « justice » que la saisie arbitraire du livre *Prisons d'Afrique*, pratiquée par un ministre de la police à qui la vérité ne semble bonne ni à écrire ni à dire, a été considérée comme ne constituant pas une voie de fait.

C'est encore une décision de « justice » — remarquable, celle-là, par la célérité avec laquelle elle a été prise et exécutée — qui a permis *d'en terminer, « selon les règles de la justice française »*, avec une affaire qui risquait de compromettre gravement un voyage d'affaires présidentiel au royaume du pétrole.

Et c'est, enfin, une décision de « justice » qui vient de substituer pudiquement, pour les spectateurs du film d'Yves Boisset *le Shériff*, un « bip » curieusement impertinent à un autre sigle de trois lettres dont il ne faut pas dire qu'il fut associé, au cours de ces dernières années, à un nombre impressionnant d'affaires louches, crapuleuses et sordides.

Dans cette liste, déjà bien longue — et déjà bien affligeante, — on ne trouve que le rappel de quelques-unes des décisions judiciaires les plus récentes. Il ne faudrait pas remonter bien loin, dans le passé, pour *citer d'autres exemples. Quant à l'avenir..., il serait aisé d'annoncer* dès maintenant, et de façon précise, de quelles nouvelles décisions de « justice » il sera fait.

La justice, sans guillemets, devrait être, dans une République digne de ce nom — un nom trop souvent galvaudé — au-dessus de tout soupçon.

Mais sans doute devrons-nous attendre, pour qu'il en soit ainsi, que les allées du pouvoir ne soient plus encombrées par autant de personnages de... « *bip* » *et de corde.*

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

SPORTS

NATATION — L'évolution prévisible des records selon une étude faite en R.D.A.

Les entraîneurs les plus réputés, et en premier lieu les Américains, indiquent régulièrement ce que sera, selon leurs *prévisions à court ou à moyen* terme, l'évolution de la natation de compétition.

Cette fois, ce sont les experts de la République démocratique allemande qui se sont livrés au jeu de la prospective. Ils l'ont fait par ordinateur, en pensant aux Jeux de 1980. Les données fournies ont tenu compte de la progression *régulière des performances* et des *références* concernant tous les aspects de la natation moderne.

La réussite de la natation de la R.D.A. donne une bonne crédibilité à ces prévisions qui annoncent pour l'olympiade un bouleversement comparable à ceux qui ont transformé, ces dix dernières années, la nage de compétition. Au demeurant, les chiffres qui suivent correspondent, à peu de chose près, aux *estimations* américaines, de sorte que, par recoupement, il semble logique de prendre au sérieux les conclu*sions de l'ordinateur. Le premier* temps annoncé est celui que le champion olympique à Moscou *est censé accomplir, le deuxième* fait état du record du monde actuel, le troisième est un rappel du temps réalisé par le champion olympique aux Jeux de Munich, en 1972.

MESSIEURS

100 mètres : 48 sec. - 49 sec. 44 - 51 sec. 22 ;
200 mètres : 1 min. 47 sec. 60 - 1 min. 50 sec. 29 - 1 min. 52 sec. 78 ;
400 mètres : 3 min. 43 sec. 50 - 3 min. 51 sec. 93 - 4 min. 0 sec. 27 ;
1 500 mètres : 14 min. 38 sec. - 15 min. 2 sec. 40 - 15 min. 52 sec. 58 ;
100 brasse : 1 min. 1 sec. 50 - 1 min. 3 sec. 11 - 1 min. 4 sec. 94 ;
200 brasse : 2 min. 11 sec. - 2 min. 15 sec. 11 - 2 min. 21 sec. 55 ;
100 dos : 54 sec. - 55 sec. 49 - 56 sec. 58.
200 dos : 1 min. 55 sec. 50 - 1 min. 59 sec. 19 - 2 min. 2 sec. 62 ;
100 papillon : 52 sec. 90 - 54 sec. 27 - 54 sec. 27 ;
200 papillon : 1 min. 56 sec. 10 - 1 min. 59 sec. 23 - 2 min. 0 sec. 70 ;
200 m. 4 nages : 2 min. 3 sec. - 2 min. 6 sec. 08 - 2 min. 7 sec. 17 ;
400 m. 4 nages : 4 min. 16 sec. - 4 min. 23 sec. 68 - 4 min. 31 sec. 98.

DAMES

100 libre : 53 sec. 50 - 55 sec. 65 - 58 sec. 59 ;
200 libre : 1 min. 55 sec. - 1 min. 59 sec. 26 - 2 min. 3 sec. 56 ;
400 libre : 4 min. 2 sec. 22 - 4 min. 9 sec. 89 - 4 min. 19 sec. 04 ;
800 libre : 8 min. 22 sec. - 8 min. 37 sec. 14 - 8 min. 53 sec. 68 ;
100 brasse : 1 min. 8 sec. 70 - 1 min. 10 sec. 86 - 1 min. 13 sec. 58 ;
200 brasse : 2 min. 28 sec. 80 - 2 min. 33 sec. 35 - 2 min. 41 sec. 05 ;
100 dos : 58 sec. 50 - 1 min. 1 sec. 51 - 1 min. 5 sec. 78 ;
200 dos : 2 min. 6 sec. - 2 min. 12 sec. 47 - 2 min. 19 sec. 19 ;
100 papillon : 57 sec. 50 - 1 min. 0 sec. 13 - 1 min. 3 sec. 34 ;
200 papillon : 2 min. 6 sec. 70 - 2 min. 11 sec. 22 - 2 min. 15 sec. 57 ;
200 m. 4 nages : 2 min. 11 sec. 70 - 2 min. 17 sec. 14 - 2 min. 23 sec. 07 ;
400 m. 4 nages : 4 min. 32 sec. - 4 min. 42 sec. 77 - 5 min. 2 sec. 97.

On note que toutes les améliorations prévues des records du monde féminins devraient être plus importantes que celles des records masculins, quelquefois de beaucoup, à l'exception du 400 m. nage libre. L'écart pour les messieurs ressort à 8 sec. 03, pour les dames à 7 sec. 77.

FRANÇOIS JANIN.

EN BREF...

● *L'extradition de deux Français condamnés à mort par contumace a été refusée par le tribunal de Trieste (Italie).* — Christian Sagnard et Eliane Girauld, auteurs d'une attaque à main armée à Toulouse en 1973, avaient été arrêtés le 10 octobre à Muggia en exécution d'un mandat français. L'avocat de la défense a fait valoir que l'extradition de personnes passibles de la peine capitale dans leur pays d'origine est contraire à la Constitution italienne, qui exclut la peine de mort. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *L'affaire de Broglie.* — L'interrogatoire de M. Guy Simoné continue. Après avoir évoqué la veille son passé de policier, M. Guy Simoné a été interrogé durant cinq heures vendredi 4 février par M. Floch, juge d'instruction, *sur les préparatifs de* l'assassinat de M. de Broglie. L'inculpé aurait répété qu'il agissait *pour* le compte de M. de Varga, qui aurait pu être, selon lui, le mandataire d'une ou plusieurs personnes dont il a affirmé ignorer tout lui-même. M. Simoné n'aurait pas confirmé les déclarations de M. Gérard Frèche, qui a dit avoir *suivi* M. de Broglie en sa compagnie durant plusieurs semaines. L'interrogatoire doit se poursuivre ce samedi.

● *Le meurtrier du footballeur Luciano Re Recconi acquitté.* — Le bijoutier romain M. Bruno Tabocchini, qui avait tiré instinctivement sur le footballeur Luciano Re Recconi, qui entrait dans son magasin en simulant un *hold-up*, *a été acquitté. Le minis*tère public avait requis trois années d'emprisonnement (*le Monde* du 25 janvier).

● *Suicide à la maison d'arrêt de Bayonne.* — Un détenu de la maison d'arrêt de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) a été découvert pendu *dans sa cellule, dans* la nuit du 2 au 3 février. M. Gabriel Hiriarte, vingt-six ans, originaire de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), avait été incarcéré au début de la semaine pour des cambriolages commis dans la nuit du 27 au 28 janvier, en compagnie de plusieurs complices.

CULTURE

La sauvegarde de l'Acropole

L'ACROPOLE est en danger... Après avoir résisté pendant deux mille quatre cents ans aux assauts du temps et des hommes, voici que le prestigieux ensemble monumental auquel Ictinos et Phidias ont imprimé la *marque de leur génie est menacé* de destruction par les dégradations que, depuis plusieurs années, lui fait subir à un rythme accéléré la civilisation industrielle.

Jusqu'à présent, grâce aux travaux de restauration conduits depuis le XIXᵉ siècle par le service grec d'archéologie et complétés plus récemment par des mesures *particulières* de *conservation*, les quelque trois millions de visiteurs qui se pressent main*tenant chaque année* sur l'Acropole ont encore pu admirer, dans l'éblouissement de l'incomparable lumière attique, les glorieux témoins de l'excellence qui marqua l'âge d'or de Périclès et qui est demeuré au fil des siècles, pour tant de pays du *monde*, *une* source privilégiée d'inspiration dans le domaine de l'art et de la *pensée*.

Mais aujourd'hui les dommages sont tels que la conservation des temples, des sculptures et des soubassements ne peut plus être assurée que par la mise en œuvre, à bref délai, d'un vaste et complexe programme de sauvegarde, qui requiert sur le plan technique et scientifique des études minutieuses et dont le gouvernement grec, malgré l'ampleur des efforts qu'il déploie, ne pourrait que difficilement assumer l'entière charge. Aux dégâts causés par les infiltrations d'eau dans les fissures et par *le gel*, *à l'éclatement* du marbre provoqué par *la rouille* des barres *et crampons* de fer utilisés dans le passé pour assurer la sécurité des pièces en place, à l'érosion des marches, des dallages et du roc sous les pas innombrables des visiteurs, est venu s'ajouter un facteur de dégradation beaucoup plus grave encore : la pollution atmosphérique, rançon du progrès indus*triel, qui précipite* la décomposition de la pierre sous l'effet des gaz d'usine et des fumées des foyers domestiques.

En attendant que l'atmosphère puisse être purifiée dans un périmètre approprié autour de l'Acropole, il faut tout à la fois protéger sur place les sculptures qui peuvent l'être ; déposer les autres et les transférer au musée de l'Acropole en leur substituant temporairement des moulages ; *remplacer par un alliage* inoxydable les armatures défaillantes ; aménager des allées et ronds-points renforcés pour canaliser le flot des visiteurs ; consolider la roche là où se produisent glissements et éboulements : restaurer tout ce qui peut et doit l'être.

Par son envergure même, la *tâche* à *entreprendre* lance un défi à la communauté internationale, qui ne saurait se résigner aux désastres dont sont menacés le Parthénon, l'Erechthéion et ses

UN DÉFI A LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le 10 janvier, M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, lançait à Athènes un appel pour la sauvegarde de l'Acropole (« le Monde » daté 16-17 janvier). Ce prestigieux ensemble architectural, une des grandes merveilles de l'histoire humaine, est menacé de destruction par les *agressions* de la civilisation industrielle. Une restauration urgente des monuments et de leur décoration s'impose *donc*. Mais les opérations seront d'une ampleur — et d'un coût — telle qu'une campagne internationale est nécessaire pour rassembler les fonds et les technologies nécessaires.

En publiant « in extenso » le texte de l'appel lancé par M. M'Bow, « le Monde » apporte sa contribution à cette campagne.

par M. AMADOU-MAHTAR M'BOW (*)

cariatides des propylées et le *temple d'Athéna Nikê. C'est* pourquoi la conférence générale de l'UNESCO — à sa dix-neuvième session qu'elle vient de tenir à Nairobi — s'est prononcée par acclamation, en réponse à l'appel que lui avait adressé le gouvernement grec, pour une campagne mondiale conduite sous les auspices de l'Organisation et *destinée à mobiliser* l'aide publique et privée en vue de sauve*garder* l'Acropole.

L'UNESCO, que son acte constitutif charge de veiller à la conservation et à la protection du patrimoine universel d'œuvres d'art et de monuments d'intérêt historique ou scientifique, est ainsi appelée à stimuler la soli*darité internationale pour* sauver les trésors culturels qui, s'ils appartiennent au patrimoine de la Grèce, *font* aussi partie de l'héritage commun de l'humanité. Ce faisant, elle entend appuyer l'effort des nombreux amis de la Grèce dans le monde qui sont prêts à lui apporter directement aide et coopération, en faisant connaître les besoins, en coordonnant les offres d'assistance, en suscitant les concours extérieurs et en veillant à ce que ceux-ci soient orientés et échelonnés au *mieux*, d'entente avec les autorités grecques, en fonction des nécessités et des possibilités.

Voilà pourquoi, comme mes prédécesseurs le firent pour les monuments de Nubie en Haute-Egypte, pour Venise, pour le *temple de Borobudur en Indonésie*, pour le site archéologique de Mohenjo-Daro au Pakistan et pour celui de Carthage en Tunisie, je lance ici un appel solennel à la conscience universelle pour que l'Acropole soit sauvée.

Au nom de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, j'invite les gouvernements, les commissions nationales pour l'UNESCO, les institutions publiques et privées, les peuples des cent quarante et un Etats membres de l'Organisation à fournir géné*reusement le concours* — argent, matériel ou services — nécessaire à l'exécution de la grande tâche dans laquelle le gouvernement grec s'est engagé avec des moyens considérables mais qui ne sauraient suffire à mener à bien une action qui devra se poursuivre pendant plusieurs années.

J'invite les organisations intergouvernementales de tous les continents, et en particulier celles de l'Europe, ainsi que toutes les fondations dont l'action contribue au progrès de la culture à s'as*socier à l'œuvre gigantesque* que le gouvernement grec entreprend en coopération avec l'UNESCO.

J'invite les organisations internationales de spécialistes qui participent avec l'UNESCO à la sauvegarde du patrimoine culturel de l'humanité — comme le Centre international d'études pour la conservation et la restauration *des biens culturels*, le Conseil international des monuments et des sites et le Conseil international des musées — à susciter des initiatives et à soutenir les activités entreprises dans le cadre de la campagne mondiale.

J'invite les musées, les galeries d'art, les bibliothèques, les théâtres, où se reflète l'éclat du génie athénien, à consacrer à la sauvegarde de l'Acropole des expositions, représentations et manifes*tations dont le produit* sera versé aux fonds institués dans les Etats membres ou au fonds international établi par l'UNESCO.

J'invite les artistes, critiques, historiens et compositeurs dont l'œuvre puise ses sources dans la Grèce antique et tous ceux qui ont pour mission d'informer — journalistes, chroniqueurs, professionnels de la presse écrite et parlée, de la télévision et du cinéma — à *nous aider, de leur savoir* et de leurs talents, à sensibiliser le public de toutes les nations.

J'invite aussi les élèves, les étudiants, les professeurs, dans toutes les écoles, dans toutes les universités, à organiser, notamment en *liaison avec la commission nationale* pour l'UNESCO de leur pays, des collectes dont le produit sera consacré à la sauvegarde du fleuron d'une civilisation envers laquelle l'art, la science, la philosophie, conservent encore, dans notre monde d'aujourd'hui, une dette immense de gratitude.

J'invite enfin tous ceux qui, par millions, on déjà visité ou vont visiter Athènes, et aussi tous ceux qui n'auront peut-être jamais cette chance mais qui sentent bien, quelle que soit l'aire culturelle à laquelle ils appartiennent, que les trésors de l'Acropole *témoignent* au plus haut degré du génie créateur de l'homme, à verser une contribution, si modeste soit-elle, qui leur permette d'apporter un peu d'eux-mêmes à l'effort collectif (1).

Je ne doute pas que, cette fois *encore, l'humanité* saura reconnaître son héritage et le sauver, et que s'affirmera ainsi plus avant, par-delà la diversité des idéologies et des systèmes, cette unité spirituelle à laquelle aspire notre monde où les nations, prenant conscience de leur interdépendance et de leur commune destinée, veulent instaurer un ordre nouveau fondé sur la solidarité des peuples.

(1) Les contributions *peuvent* être versées au compte 5.770.176.6 Acropole/Unesco à la Société générale, 45, avenue Kléber, 75016 Paris.

(*) Directeur général de l'Unesco.

D'UNE REGION A L'AUTRE

A PROPOS DE...

L'ANIMATION DES JARDINS PARISIENS

Les Tuileries en jachère

Aucune fête ne sera organisée cet été, à Paris, dans les Tuileries. Le jardin ne se remettra qu'au printemps prochain des dégâts causés par celle de l'été dernier.

« *En 1977, les Tuileries devraient être en jachère de « fête... »* et l'animation du jardin « *devrait se circonscrire à la présentation en soirée de spectacles de qualité, à l'exclusion de toute manifestation foraine ou strictement commerciale* ». M. Jean Rousseau, conseiller de Paris, se faisait, dans une question au préfet de la capitale, l'interprète de tous ceux qui ont critiqué les manifestations organisées l'été dernier dans les Tuileries sur l'initiative d'Yves Mourousi. Il demandait aussi des précisions sur le coût de cette fête, son succès, les dégâts qu'elle a causés. Le préfet répond dans le *Bulletin municipal officiel* du 4 février.

« *Mme le secrétaire d'Etat à la culture*, écrit-il, *fait connaître que, sur le plan financier, il a été accordé une subvention de 1 025 000 F pour l'organisation de la fête. Des déprédations ont été constatées, mais les roganisateurs des diverses manifestations ont, conformément aux termes du contrat qui avait été passé avec eux, pris les mesures nécessaires à la remise en état des lieux.*

» *Le jardin aura retrouvé sa physionomie au printemps prochain. C'est d'ailleurs à ce moment-là seulement que le coût exact de la remise en état pourra être définitivement connu.*

» *En ce qui concerne le succès des spectacles auprès du public, environ 710 000 personnes ont assisté aux différentes manifestations qui ont eu lieu dans le jardin. Le cirque sous chapiteau et les nuits de l'armée ont attiré 200 000 spectateurs (entrées payantes). Sur le plan financier, les organisateurs estiment que l'opération est bénéfique.*

» *S'agissant des autorisations de circuler délivrées aux véhicules pour les besoins des spectacles, des dérogations ont été accordées pour permettre l'organisation et l'approvisionnement de la fête, mais ces dérogations ont été limitées au minimum.*

» *Enfin, pour l'avenir*, conclut le préfet, *ainsi que cela a déjà été précisé, le secrétariat d'Etat à la culture ne juge pas souhaitable de chercher à introduire des moyens extérieurs d'animation sans les grands espaces parisiens, qui sont des lieux d'harmonie, de détente et de jeu. Leur utilisation à d'autres fins ne saurait être que brève et exceptionnelle.* »

Les Tuileries ou les difficultés de l'animation de la capitale. On dit que Paris est triste, notamment durant l'été, lorsqu'elle accueille le plus grand nombre de ses visiteurs. Toutes les initiatives tendant à mettre un peu de gaieté dans les rues, sur les places et les jardins devraient donc être les bienvenues sauf évidemment celles qui ont un caractère trop strictement commercial, qui sont trop « fermées », trop coûteuses, ou qui gâchent des sites. Paris est une ville très fragile.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Forcalquier gardera sa prison

De notre envoyé spécial

Forcalquier. — L'ancienne prison de Forcalquier, sous-préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, l'a échappé belle ! Après avoir téléphoné du Conseil de Strasbourg, M. le maire — d'autre part *président* du conseil général, membre du conseil régional, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Assemblée européenne — a fait savoir à l'heure même des chandelles que sa vente aux enchères publiques n'aurait pas lieu.

Fin de l'émoi. Tracts plein les poches et listes de pétition plein les mains, les « Amis de Forcalquier » ont mis fin à leur offensive. « *Quand le maire vendra-t-il aussi la cathédrale ?* », avaient demandé ces jeunes gens *en colère*, si différents des vénérables personnages qui, d'ordinaire, forment les associations d'« amis » des vieilles pierres. Ils avaient assemblé les protestataires, requis les grands principes « *contre la privatisation des biens publics* », argué de la braderie (mise à prix : 120 000 F) d'un édifice d'un haut intérêt « *archéologique, historique, esthétique* » et, enfin, dénoncé une « concertation » qui se bornait à la publication d'annonces légales. Ouvrant le bon œil, ils avaient identifié, sous l'anonyme rédaction : « *grand bâtiment local, cinq étages, 780 mètres carrés de surface au sol* », l'ancienne prison où la population insurgée (1) enferma le sous-préfet Paillard en 1851, l'ancien couvent des Récollets, qui conserve des éléments du XII[e] siècle et de nobles et hautes caves voûtées. D'où ire, proclamation, action... Et victoire *in extremis*.

A ces jeunes gens virulents, certains ont fait le reproche d'avoir « sorti l'affaire » à la veille des élections, alors que la recette de la dite vente était inscrite au budget municipal depuis 1974. Sans doute. Mais alors *elles ont du bon, ces élections* parfois si fort décriées : voici déjà la prison sauvée, réhabilitée, remise au CECOREL à des fins absolument culturelles et sociales. Bien plus : voici un coup de projecteur sur les richesses trop méconnues d'une ville ancienne, jadis capitale d'un Etat indépendant, gavée d'histoire, puis oubliée sur ses plateaux « gionesques » par rois et républiques, tombant de 12 000 habitants en plein Moyen Age à 2 000 au siècle dernier... et remontant aujourd'hui à 3 200, tandis que de jeunes Turcs font feu de tout bois pour la revivifier.

« Vive la prison ! » Voici, à la faveur de son bruyant sauvetage, Forcalquier en passe d'être redécouverte, avec son potentiel économique prêt au réveil, son *histoire oblitérée, son* accumulation de monuments, de sites, de places, de vieilles rues, d'hôtels anciens, qui témoignent d'un grand passé et d'un rare oubli. Entre la cathédrale (XII[e] siècle) et les « Cordeliers » (XIII[e]) du Guide, on songe par exemple à ce très vieil hôtel d'une rue his*torique*, aujourd'hui obturé par des vantaux de bois, et qui, sur la nouvelle lancée, sera sans doute réhabilité lui aussi. (Et bien d'autres encore, on l'espère.) L'esprit de renouveau souffle où il veut. Fût-ce, à la veille d'élections, par une porte de prison...

JEAN RAMBAUD.

(1) Jadis la ville s'est enorgueillie de ses « quatre reines » : les quatre filles du comte de Forcalquier avaient épousé, au treizième siècle, quatre rois (Saint Louis, Henri III d'Angleterre, Richard, empereur d'Allemagne, et Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles). Aujourd'hui on y fait davantage référence à son rôle de capitale de l'insurrection qui souleva la Provence, en 1851, contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon.

LES ALPES-MARITIMES A L'ÉCONOMIE

(De notre correspondant.)

Nice. — Par mesure d'économie, certaines routes nationales et départementales des Alpes-Maritimes, et notamment les trois corniches entre Nice et Menton, ne seront plus éclairées la nuit, sauf pendant les fêtes (Noël - Pâques) et durant les week-ends et la saison d'été. Ainsi viennent d'en décider à l'unanimité les conseillers généraux du département.

L'économie qu'ils comptent réaliser est de 1 million de francs, et cette somme sera affectée à certains travaux de remise en état et d'entretien des réseaux routiers.

Deux autres solutions avaient été envisagées pour réduire la consommation d'électricité. La première consistait à équiper l'ensemble du département de nouvelles lampes au sodium, qui aurait permis une économie de 40 % de la consommation dans chaque foyer. Seconde formule envisagée : supprimer l'éclairage public sur tout le réseau départemental de minuit à 5 heures.

M. V.

Picardie

Difficile unité

De notre correspondant

Amiens. — Picardie picarde ? Les quatre élus communistes et les quatre élus socialistes ont voté contre le budget 1977, qui a été adopté par le conseil régional de Picardie que préside M. Charles Baur. Les recettes seront de 93 millions de francs (26,67 francs d'impôt par habitant) et les dépenses de 98 millions de francs. Les 5 millions manquants ont été renvoyés à la décision modificative de cette année et à l'autorisation de programme 1978. Il est prévu 21,9 millions pour la formation, 24,6 millions pour les communications, 3,7 millions pour l'économie, 5,9 millions pour le cadre de vie, 9 millions pour l'action sanitaire et sociale, 2,1 millions pour l'équilibre de l'espace, 1,8 million pour l'information.

En Picardie, région verrouillée entre le Nord, la Champagne et la région parisienne, le sentiment d'appartenir à une même entité fait quelque progrès, tout au moins dans l'esprit de ses représentants : une charte culturelle régionale est mise au point par la préfecture.

Des personnalités aussi opposées que M. René Lamps, député, maire communiste d'Amiens, et M. Jean Legendre, maire de Compiègne (Centre national des indépendants) ont demandé et obtenu que leurs communes participent à l'élaboration de ce document. Un atlas de Picardie, pour lequel 140 000 F ont été débloqués, est en cours de réalisation. Cinq mille œuvres sur la Picardie seront achetées après l'avis d'un comité de lecture composé des membres de la première commission de l'assemblée régionale.

Mais les vieilles divisions départementales renaissent encore trop souvent. C'est ainsi que les représentants de l'Oise et de la Somme, toutes tendances confondues, ont demandé la création d'une direction régionale de l'action sanitaire et de la Sécurité sociale, et l'implantation d'un corps régional d'assurance maladie (actuellement tout est centralisé à Lille), tandis que tous les élus de l'Aisne s'opposaient au projet. — M. C.

Lorraine

LES ÉLUS EN APPELLENT A LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Le conseil régional de Lorraine a fait appel le 4 février « *à la solidarité et à l'effort national* » pour résoudre la crise de l'emploi dans la sidérurgie, et a demandé « *que le gouvernement se prononce dans les plus brefs délais sur ses intentions précises* » concernant l'avenir du bassin lorrain. Dans une motion adoptée après plusieurs heures de débat, l'assemblée a notamment demandé :

— Que l'obligation soit faite à la sidérurgie : 1) de mettre tous ses sièges sociaux, ses bureaux d'études et ses structures de direction au milieu des usines ; 2) d'intégrer dans son actif ses filiales et usines de transformation au bilan bénéficiaire ;

— Que les élus et les syndicats soient considérés comme des participants de plein droit à toutes les négociations entre la sidérurgie et l'Etat ;

— Que l'Etat s'oppose à tout licenciement économique ou technique qui ne comporte pas parallèlement de créations d'emplois.

EQUIPEMENT

TRANSPORTS

Concorde pourra-t-il atterrir à New-York ?

M. Carter veut prendre le temps d'étudier le dossier

De notre correspondant

New-York. — La décision des autorités portuaires de New-York de reporter du 10 février au 10 mars sa réponse en ce qui concerne le droit d'atterrissage *de Concorde à l'aéroport* Kennedy n'était pas inattendue (*le Monde* du 29 janvier). Cette mesure est essentiellement politique. Les autorités portuaires sont sensibles aux intérêts du gouverneur de New-York, M. Hugh Carey, ce dernier étant plutôt défavorable à l'appareil en raison du poids électoral des riverains de Kennedy et des écologistes, mais pourrait modifier son attitude s'il y était invité par M. Carter. Le président n'a pas eu le temps enfin, quinze jours après son « inauguration » — et compte tenu de la crise énergétique qui retient toute son attention — de démêler l'écheveau des intérêts contradictoires qui se sont noués autour de Concorde. Il est donc naturel que les autorités portuaires ne *tiennent pas à s'exposer dans une* affaire aussi lourde de conséquences nationales et internationales et qu'elles aient choisi de se donner du temps. M. Carey serait sensible, bien sûr, à une aide du gouvernement fédéral à l'Etat et à la ville de New-York, mais M. Carter a l'intention, non pas de soutenir New-York par le truchement d'une aide financière directe et unique qui semblerait la privilégier par rapport aux autres villes, mais par le biais de *la mise en place d'un certain* nombre de programmes d'aide fédérale au titre des transports, de l'éducation, de la santé. L'organisation de ce soutien fédéral prendra un certain temps et ne répond pas dans l'immédiat, aux préoccupations de M. Carey.

D'autre part, l'avenir américain de Concorde va dépendre — et dans une large mesure — de la fermeté dont feront preuve les chancelleries britannique et française sur le plan diplomatique. *S'il y a lieu d'être aujourd'hui* légèrement moins optimiste qu'avant le voyage en Europe du vice-président Mondale, c'est en raison d'une certaine mollesse que ce dernier aurait constaté chez les Britanniques. Il est vrai que *le Royaume-Uni, en raison de la* faiblesse de son économie, est plus sensible aux pressions américaines que ne l'est le gouvernement français. Si l'un des partenaires fléchissait dans sa détermination d'obtenir du gouvernement américain qu'il traite l'industrie aéronautique européenne comme il veut voir celle-ci traitée en Europe, M. Carter pourrait saisir cette occasion d'isoler la diplomatie française et, finalement, de lui opposer un refus. Cependant, les experts américains estiment que, si les données recueillies par les autorités new-yorkaises confirment que Concorde est en mesure de respecter à Kenndy les normes prévues, New-York sera tenu, en définitive — par l'action fédérale ou par l'action judiciaire attendue le 13 février — à autoriser le supersonique à atterrir pendant seize mois d'essai à Kennedy, comme M. Coleman l'y avait autorisé.

Quant à la décision de Wester Airlines de ne pas acheter d'Airbus, elle n'a aucun rapport, *contrairement à ce que certains ont suggéré*, avec l'affaire Abou Daoud. Western Airlines, tout simplement, n'a pas été en mesure de résister aux pressions combinées de certaines banques liées aux grands fabricants d'avions américains et du ministère du commerce, qui l'ont invitée à « acheter américain » et qui, dans ce secteur de pointe, se serrent les coudes face à une possible intrusion étrangère.

LOUIS WIZNITZER.

M. CAVAILLÉ : pas de monopole pour Air France.

« *La définition d'un statut de l'aviation marchande, qui reviendrait à conférer à Air France un monopole de droit du transport aérien français, ne paraît pas de nature à résoudre les problèmes économiques de fond de la compagnie nationale* », précise M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, dans une question écrite parue au *Journal officiel* du 25 janvier.

La politique du gouvernement, en matière de transports aériens, « *repose sur la coordination des activités des compagnies françaises dont les réseaux sont, de ce fait, non pas concurrents mais complémentaires* ». « *Dans ces conditions*, affirme M. Cavaillé, *il convient avant tout de s'attacher à résoudre les problèmes spécifiques de la compagnie nationale.* » Il est clair, à ses yeux, que le rétablissement financier d'Air France « *ne peut reposer exclusivement sur l'effort financier de son principal actionnaire* » et que l'entreprise publique doit également entreprendre « *un effort important de redressement* ».

● UNE DECLARATION DE M. NEUWIRTH. — M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, président du groupe parlementaire pour le Concorde, a déclaré le 4 février : « *Casser les reins au supersonique franco-britannique, en lui interdisant l'atterrissage à New-York, cela revient, dans les faits, à bloquer le développement de l'industrie aéronautique européenne.* »

« *Il faut*, a ajouté M. Neuwirth, *que les Américains comprennent que leur attitude à l'égard de Concorde nous tirerons des conclusions sur la sincérité de leurs sentiments à l'égard d'une Europe politiquement et économiquement indépendante.* »

● MEILLEURE SANTE POUR L'AVIATION AMERICAINE. — *Les onze principales compagnies aériennes américaines*, qui avaient enregistré une perte totale de 100 millions de dollars (500 millions de francs) en 1975, ont réalisé en 1976 un bénéfice total de 350 millions de dollars (1,75 milliard de francs).

L'augmentation du nombre des passagers, grâce à l'amélioration de la situation économique en général, l'augmentation de 10 % environ des tarifs intérieurs et des programmes efficaces de réduction des dépenses expliquent cette nouvelle situation. — (*A.P.*)

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 679

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III		■					■		
IV					■				
V				■		■			
VI	■								
VII							■		
VIII			■		■				
IX								■	
X	■			■					■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Légendaire chez les Sybarites. — II. Provoque quelques éblouissements; Roi. — III. Douce chez Breffort ; Fin de mode. — IV. Sans doute comblée d'aise par un simple bouquet ; Conjonction. — V. Prend une mauvaise direction ; S'applique à l'endroit. — VI. En bien fâcheuse posture. — VII. Maintient l'aviron ; Surprennent des explorateurs. — VIII. Permettait de souscrire ; Compliquait ou facilitait la tâche des galériens. — IX. Les plus subtiles peuvent passer inaperçues. — X. Préposition ; Bien charpenté. — XI. Points de suspension ; Vieux gibier.

VERTICALEMENT

1. Incident sur le chemin du Ciel ; Fille ou garçon. — 2. Prendre avec force (*épelé*) ; *Peu distinguées.* — 3. Avec eux, il faut s'attendre à avoir des pépins ; Accablent leurs victimes. — 4. Individu ; Prénom masculin. — 5. Figure biblique ; Emis par un charretier ; Ile. — 6. Préfixe ; *Résultats complets des courses.* — 7. Point répété ; Alliée providentielle des Romains ; Riche en phosphore. — 8. Linge de corps ; Point biblique. — 9. Moisson de randonnées printanières (pluriel).

Solution du problème n° 1 678

Horizontalement

I. Mésaventures ; Ob. — II. Pilori ; Set ; Psi. — III. Lacés ; Trac. — IV. Ut ; Or ; Grenade. — V. Ces ; Due ; EE ; Amas. — VI. Asiles ; Effet. — VII. Caleçon ; Rac. — VIII. Nacra ; Idiotie. — IX. Eva ; Nenni ! ; Sol. — X. Sites ; Eno ; Le ; Ré. — XI. Si ! ; Sam ; Niepce. — XII. Lof ; Etau ; Asiles. — XIII. Sûr ; Sam ; Ci. — XIV. Tu ; Rassemblent. — XV. Onde ; Strie ; Esus.

Verticalement

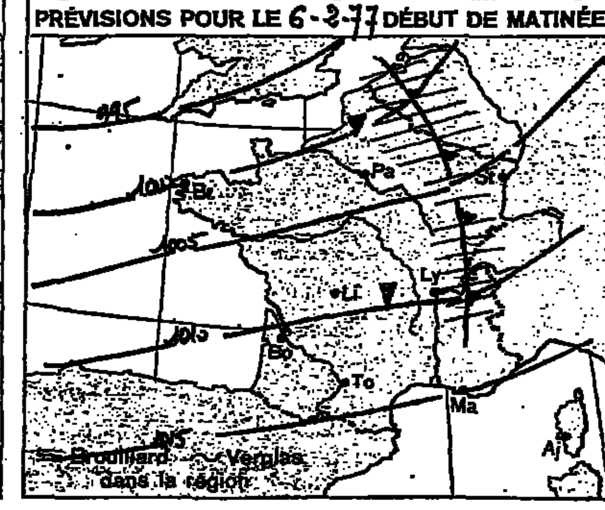
1. Lucarnes ; Loto. — 2. Epatés ; Aviso ; Un. — 3. Sic ; Siccatifs. — 4. Alès ; Lar ; Ure. — 5. Vos ; délaissera. — 6. Er ; Ouse ; At ; SS. — 7. Nitre ; Cinéma ; St. — 8. Loden ; User. — 9. Usage ; Ninon ; Ami. — 10. Récrée ; On ; Iambe. — 11. Et ; Futiles. — 12. Gnaf ; Epicée. — 13. Amères ; Clins. — 14. Os ; Data ; Orée ; Tu. — 15. Bides ; Calé ; Su.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 février à 0 heure et le dimanche 6 février à 24 heures :

La France restera sous l'influence de masses d'air océanique doux et humide ; le temps sera caractérisé par le passage de perturbations pluvieuses alternant avec des périodes d'éclaircies.

Dimanche, en début de journée, le ciel sera souvent très nuageux de la Belgique aux Alpes du Nord, et il pleuvra fréquemment. Ailleurs, il y aura aussi quelques averses, mais on notera de belles éclaircies.

Samedi 5 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,5 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 12 et 10 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 13 ; Dijon, 7 et 7 ; Grenoble, 7 et 7 ; Lille, 4 et 4 ; Lyon, 9 et 8 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 6 et 6 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 7 et 7 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 13 et 9 ; Rennes, 13 et 10 ; Strasbourg, 8 et 6 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 4 ; Athènes, 12 et 8 ; Berlin, 8 et —2 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 6 et 5 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 8 et 6 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 7 et 6 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, —2 et —9 ; New-York, 2 et —1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 1 et 1.

Allocations familiales

● *Ouverture d'un nouveau centre à Nanterre.* — La Caisse d'allocations familiales de la ré*gion parisienne annonce l'ouver*ture, à dater du 15 février 1977, d'une nouvelle unité de gestion et de renseignements à Nanterre, au 119-121, avenue Jules-Quentin. Cette unité gérera les dossiers des allocataires dont la famille réside dans l'une des dix communes suivantes : Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne.

La correspondance de ces allocataires devra parvenir à la C.A.F.R.P., 3[e] circonscription administrative, 119-121, avenue Jules-Quentin, 92021 - Nanterre Cedex. — Tél. 769-92-75.

Les guichets seront ouverts de 9 heures à 16 heures du lundi au vendredi, et de 9 heures à 11 h. 30 le samedi.

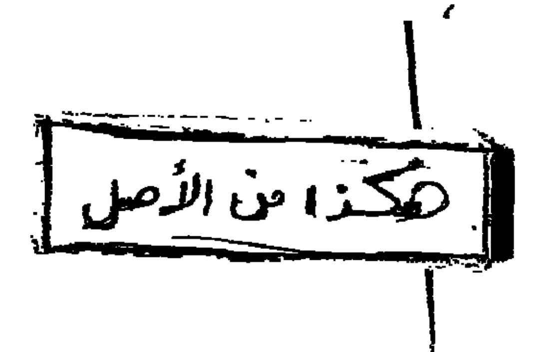
Les travailleurs dont la famille réside à l'étranger, les personnes âgées et les handicapés adultes doivent continuer à s'adresser à leurs centres habituels : 18, rue Viala, Paris-15[e], et 9, rue de Liège, Paris-9[e].

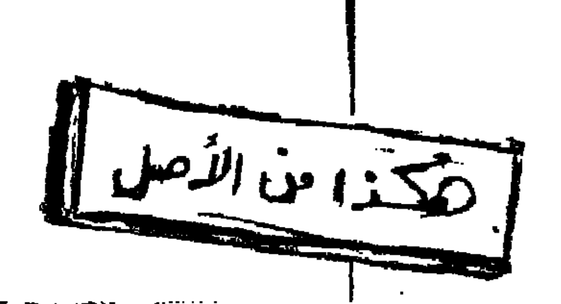
Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 janvier 1977 :

UN DECRET

● Modifiant certaines dispositions du code du travail ;





Le Monde aujourd'hui

LA DÉMOCRATIE AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Les vrais problèmes

par JEAN-CLAUDE COLLI (*)

« ENFIN, *les vrais problèmes* », disait le président de la République lors du premier conseil des ministres du gouvernement Barre. On lui a reproché cette *réaction spontanée. Elle n'entrait* peut-être pas exactement, en effet, dans les normes sophistiquées de l'habileté politique convenue.

Mardi dernier à la télévision, on *a vu quels sont les vrais problèmes* pour les Français. Que de nombreuses interventions y aient souvent ramené les sujets évoqués à des situations individuelles, cela non plus ne fait pas un « beau débat » politique, selon les conventions de l'art. *Mais* qu'est-ce que la politique ? La symphonie — ou la cacophonie — des déclarations de tous genres, ou bien la vie des Français, là où ils sont, colletés avec les réalités quotidiennes ?

On dira que le président a réalisé une performance assez extraordinaire en étant capable de répondre, avec une précision d'expert, à cette mosaïque étourdissante de problèmes concrets. Et on croira le féliciter en saluant sa « technique ». Non. Ce n'est pas, encore une fois, le problème.

Ce qui est important — et rassurant, — c'est *que l'homme chargé* des plus hautes responsabilités de l'Etat ait, à ce point, présentes à l'esprit les questions concrètes que *chacun se pose et sache si exactement* éclairer la méthode pour les poser, le chemin pris pour les résoudre.

Etre à ce point bien préparé à y *répondre ne tient, à vrai dire,* d'aucune performance, d'ailleurs impossible. C'est, simplement, la révélation d'une attention quotidienne aux vrais problèmes, les nôtres. Il fait son métier.

Divers commentateurs commencent à poser la question d'une éventuelle concurrence de ce type d'échanges avec les voies traditionnelles de la représentation politique et parlementaire. Certains, déjà, se délectent de ces « légitimités concurrentes », beau sujet d'éditorial. Ils ne se sont pas posé la question principale : « *A quoi sert un président de la République ?* » L'expérience répond : nos affaires, et l'intérêt supérieur de la France exigent de lui qu'il maintienne le cap de la personnalité française, *au-delà des péripéties, et avec ténacité.* Gardien de l'essentiel, il ramène à l'essentiel.

(Lire la suite page 16.)

(*) Co-fondateur de Démocratie française, vice-président du parti radical-socialiste.

Dégradation des sondages

par TANGUY PICAULT et DIDIER TRUCHOT (*)

LA performance télévisée du président de la République aux « Dossiers de l'écran » a été présentée, puis commentée, comme la première mondiale de la démocratie directe et scientifique.

Sans mettre en doute la bonne foi de M. Giscard d'Estaing et d'Antenne 2, on ne peut qu'être choqué de l'exploitation abusive et quasi idéologique des sondages sur lesquels l'émission s'est appuyée.

Ce genre d'accident, loin d'être isolé, constitue un maillon du lent processus de dégradation méthodologique qui affecte depuis des années les sondages à destination — directe ou indirecte — du public.

Le sondage est l'application de la loi statistique, probabiliste, qui permet de reconstituer la réalité d'un vaste ensemble en étudiant un nombre très petit, mais suffisant, d'individus appartenant à cet ensemble et choisis aléatoirement. Ainsi, dans une urne contenant 50 000 boules noires et 50 000 boules blanches, il pourra suffire de tirer aléatoirement 1 000 fois une boule pour reconstituer, avec une approximation satisfaisante, la proportion 50/50.

Ce mécanisme est assorti de deux conditions :

— La série statistique ne peut se constituer que sur des très grands nombres : *si dans l'urne* il n'y a que 100 boules noires et 100 boules blanches, il faudra tirer, non pas 10 fois une boule, mais 30 fois, 40 fois une boule pour parvenir au bon résultat.

— Les individus tirés doivent être considérés isolément.

Dans la technique utilisée aux « Dossiers de l'écran », aucune de ces deux règles n'a été respectée.

— Les soixante Français invités ne représentent, sauf leur respect ! ni les trente-sept millions de Français âgés de quinze ans et plus ni même les mille deux cents membres de l'échantillon dont ils sont issus, et ceci vaut quelle que soit la méthode de sélection ;

— Enfin, la notion de représentativité est incompatible avec l'idée qu'un échantillon puisse dialoguer au nom de la France, surtout lorsque les personnes sélectionnées forment un groupe qui modifie, bien sûr, les conditions d'être individuelles.

(Lire la suite page 16.)

★ Directeur de la société IPSOS.

Le régime présidentiel de l'image

par JEAN-MAURICE MONNOYER (*)

PAR deux fois dans l'intervalle d'une semaine, le président de la République a fait appel à la télévision pour s'adresser aux Français, selon la formule consacrée : en intervenant sur le petit écran ; mais on remarquera que le mode choisi pour cette intervention diffère de ceux déjà employés : *l'allocution* bien sûr (qui repose sur un texte préalable) ; la « *réunion* » *de presse* avec son public déjà informé *de journalistes* ; *enfin* le « *coin du feu* » encore emprunt, malgré l'aisance du propos, de cette solennité toute déclarative du discours officiel.

Cette fois-ci, le président de la République s'est prêté à une situation assez nouvelle en apparence. Sur TF 1, la performance a consisté en ce que M. Valéry Giscard d'Estaing *a répondu à ces* questions « innocentes » des Françaises non plus par une suggestion autoritaire ou même condescendante, non plus par une démonstration qui fut technique (de tels défauts ne sont guère imputables, ici, au « personnage », mais à la fonction, aussi peuvent-ils être « gommés »), et il y a répondu plutôt par une sorte de complicité, en utilisant la positivité politique du « medium » pour se soumettre au test de l'image. Et, sans doute, y a-t-il dans une telle attitude, reprise mardi aux « *Dossiers de l'écran* », mais en direct cependant, la preuve *a contrario* que l'intervention télévisée a aussi une légitimité populaire.

Pourtant, c'est surtout l'image officielle qui est ici concernée. L'allocution suppose qu'apparaisse « plein cadre » le visage pondéré du chef de l'Etat. La conférence de presse implique *certain rapport* d'urbanité avec ses faire-valoir journalistiques, cela dans un climat de salle de classe, d'insolences calculées ou de sous-entendus. La prestance ou le comportement du personnage présidentiel n'en sont pas affectés pour autant : il reste la « manière » codifiée par l'image, élégante et toutefois doctorale, instinctivement « télécratique ».

« La France à l'Elysée »

La première surprise est venue de *l'interview* avec Jacques Chancel : il y eut dans cet entretien mieux qu'un « coin du feu », un tête-à-tête singulier avec la caméra. Chacun vit l'image perdre sa rigidité, et son statut individuel ainsi modifié, investi d'une vraisemblance nouvelle. Mais cette « ouverture » n'avait rien de gratuit : ce qu'elle voulait imposer à l'écran, ce rapport presque intimiste avec les téléspectateurs, affirme plus encore le *sentiment* d'« *ubiquité* » politique, en créant les conditions qui allaient permettre que « *la France vienne à l'Elysée* ». Comme si, à force de simplicité courtoise, *le premier des Français était passé* « *derrière le miroir* ». Car l'image officielle avait été, le temps d'une heure, sensiblement corrigée.

Aujourd'hui, sur A 2, le chef de *l'Etat a pu franchir* une nouvelle étape. Recevant une soixantaine de nos concitoyens, allant de table en table, quittant donc la sécurité du cadrage, il a reçu ses invités sans jamais paraître interloqué par les questions *de cette* « France des sondages », qui pourtant le dévisageait. On ne saurait oublier, cependant, à quel point cette différence d'éclairage est politique. Et s'il fallait s'en tenir aux caractères extérieurs *qui* attestent la grande maîtrise de M. Valéry Giscard d'Estaing, on pourrait dire que la présentation quelque peu improvisée de ces divers rôles *conserve à l'image du chef de l'Etat,* cette souplesse qui lui est chère. Le président est un meneur de jeu providentiel.

La simplicité de l'élocution dans *son registre propre n'en est pas le moindre* atout : *elle est distinctive.* Puisque l'expression, aisée, clarifiante, détourne aussi bien la pertinence de la *question que telle insistance* parfois émouvante de l'interlocuteur. Dès lors, l'image approchée du président aux « Dossiers de l'écran » *apporte le commentaire* éloquent d'une attitude : descendu de ses appartements, avec une aménité *rarement prise en défaut, voici pour* nous le personnage qu'elle *désigne*, auquel elle confère, en un mot comme en deux, l'élection. Telle est bien la « *présidentité* » de l'image officielle. Nous reconnaissons que la simplicité n'est pas seulement — loin de là — une tactique, mais aussi une *forme* de protocole. Elle voudrait contraster avec le dirigisme agressif de la parole, avec l' « emphase » *quitte, à redevenir, tout à coup et* jusqu'à la prochaine fois, non pas hautaine mais inapprochable.

(*) Professeur agrégé de philosophie.

Au fil de la semaine

Les Français vus par eux-mêmes

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TOUT a été dit sur la performance de M. Giscard d'Estaing à la télévision, celle de mardi dernier aux « Dossiers de l'écran », bien sûr, puisque l'on voit et entend si souvent le président de la République sur les ondes ces temps-ci que l'on risque *de s'y perdre un peu. Il s'agit bien de cette extraordinaire* partie de chaises musicales à laquelle s'est livré le chef de l'Etat dans une émission qui aurait dû s'appeler « L'incollable » ou « Réponse *à tout* ».

Ce que l'on a moins dit, semble-t-il, et qui paraît cependant constituer l'essentiel de l'événement, c'est que les Français, ce soir-là, se sont, par millions, regardés et écoutés eux-mêmes. Puisque les soixante participants constituaient un échantillon scientifiquement représentatif de l'ensemble de la population, qu'ont-ils vu ? *Comment se sont-ils vus ?*

***

Sur la composition de l'échantillon lui-même, et donc, en principe, de la population tout entière, quelques étonnements. Beaucoup de retraités, plus de femmes au foyer qu'exerçant un métier, relativement peu de jeunes : cela on ne l'ignore pas, les tables démographiques, les statistiques, le disent. *Mais une chose est de le savoir, une autre de le voir de ses yeux* en passant d'un visage à l'autre. Un pays qui vieillit est un pays où la famille — et cela fut dit d'ailleurs à plusieurs reprises — reste la cellule de base de la vie sociale, sa pierre d'angle.

Toute appréciation, tout jugement sur un tel rassemblement de soixante personnes, dont la moitié environ se sont exprimées, est évidemment subjectif. Qu'on admette simplement que s'exprime ici une subjectivité désintéressée. Essayons de rechercher les traits saillants du tempérament national tel qu'on les a ressentis à travers ces hommes et ces femmes.

L'allure, l'attitude, le comportement, d'abord. Ils ont, dans l'ensemble, de bonnes têtes, des visages ouverts de gens en bonne santé physique et morale ; et même celui qui assurait être un grand malade respirait la force et la robustesse. Presque tous semblaient, si l'on peut dire, bien dans leur peau.

Pour venir à l'Elysée et paraître à la télévision, presque tous *avaient fait un effort vestimentaire* : cravates, robes fleuries, costumes de cérémonie qui rendaient parfois un peu gauche. Personne ne donnait l'impression de misère, ni même de médiocrité.

La courtoisie était de règle, unanimement observée, même par ceux qui sans ambages déclaraient être des adversaires. Et on en a vu plus d'un parmi ceux-ci qui se surprenait, ayant posé sa banderille de son mieux, à hocher la tête pour approuver, avec chaleur presque, la réponse qui lui était faite. Et il n'y a pas eu, comme ou aurait pu s'y attendre, le moindre échange polémique, fût-ce d'un mot, entre les participants : comme si la communauté de destin, en cette occasion solennelle, engendrait déjà, par-delà les frontières sociales ou d'opinions, un sorte de solidarité. Quand la réponse n'avait pas satisfait, on en prenait acte en silence ou sans insister. Un peuple pour lequel la politesse est vertu.

Aucune timidité apparente, du moins chez ceux qu'on a entendus ; et, si certains avaient le trac, cela ne se voyait pas. C'est à peine parfois si on désignait son voisin en lui offrant de parler avant vous, et la politesse, là encore, semblait avoir plus de part dans les hésitations que l'embarras. Des citoyens libres et conscients, à peine étonnés d'être là, et tout à leur affaire, sans complexes.

Les plus incisifs, les plus documentés, les plus précis, et de loin, étaient les membres du parti communiste, qui, tous, se présentèrent comme tels, à visage découvert. Tous aussi, à l'exception d'un seul, lisaient, parfois pesamment, des questions dont ils n'étaient visiblement pas les seuls auteurs, qui avaient sans doute été débattues en réunion de cellule puis supervisées par *quelques* responsables. Des militants sérieux qui ont su aussi se tailler dans le débat une place plus que proportionnelle à leur pourcentage. En même temps, c'étaient leurs questions qui passaient le moins bien à l'antenne. A l'un de ces militants, chargé d'interroger sur les libertés, la réplique *était tellement évidente* et *attendue* — Quel est le pays où un opposant peut dialoguer ainsi avec le chef de l'Etat à la télévision ? — qu'on s'étonnait de ce choix. C'était oublier que, pour lui et son parti, ce n'était pas la réponse qui importait, mais la question.

Le charme présidentiel opérait sans coup férir. Est-ce une illusion, toutefois ? On avait l'impression que les femmes y succombaient moins facilement que les hommes ; qu'elles étaient moins aisément séduites, quel que soit leur âge.

Enfin, il est clair que nous adorons la discussion. Plus d'un, après un *départ difficile, voire un peu confus,* se rassurait au son de sa propre voix, s'assurait en se voyant écouter avec tant d'attention, et bientôt se saoulait de mots dont il ne contrôlait plus la force ni le débit. Venus du Nord comme du Midi, et de Bretagne comme d'Auvergne, oui, nous sommes des Latins et nous avons la tête politique. Nous avons tous nos recettes, comme le viticulteur de Jacou qui offrait son projet de réforme à M. Barre, comme l'architecte qui entamait une conférence sur les H.L.M. Le système D et le « nyaka » sont les deux mamelles de notre éloquence. Et nous sommes aussi des malins : témoin l'excellente femme qui essayait de caser sa fille en chômage ou l'agriculteur qui réclamait des crédits pour son village. Après tout, on ne sait jamais ; et, puisque l'occasion se présente, pourquoi ne pas essayer d'en profiter ?

***

Les questions elles-mêmes, par leur objet, par la façon dont elles étaient posées, par ce qu'elles disaient et ce qu'elles sous-entendaient, constituaient évidemment l'élément le plus révélateur *et le plus intéressant de la soirée.*

Ces questions étaient, au fond, de trois ordres :

— Des inquiétudes et des curiosités étroitement catégorielles, ayant trait à une situation personnelle de travail, de salaire, de logement, d'éducation des enfants, de retraite, etc. ;

— Des exaspérations ou, au moins, des critiques provoquées par la bureaucratie, les incohérences de la loi, les exactions du fisc, les insuffisances de l'aide et de la protection assurées par l'Etat aux citoyens, les soupçons qui pèsent sur les hommes politiques, etc.

— Des problèmes de fond et de principe : la peine de mort, le collectivisme, l'union de la majorité, le jeu des institutions en cas de victoire de la gauche, l'avenir...

A partir de la subjectivité toujours, cinq impressions dominantes :

1) Les Français savent beaucoup de choses. Certes, nul n'était pris au dépourvu, et la plupart des questions avaient été préparées et même méditées. Mais la gamme des sujets abordés était finalement très large et témoignait, dans l'ensemble, d'une bonne information ;

2) Les Français sont *modérés, quelle que soit leur option politique, mesurés dans leurs jugements, relativement tolérants* — et *c'est* une bonne *surprise !* — peu systématiques et assez peu sectaires. Cependant, ils croient aux classes sociales et entendent que *chacun reste dans la sienne, ne parle que pour la sienne.* Ils *demeurent particularistes* et *farouchement* individualistes. Certain clivage, en particulier une sourde opposition entre les plus âgés et les plus jeunes, est apparu nettement à plusieurs reprises ;

3) Paradoxalement, l'exigence la plus largement exprimée est une *aspiration à l'égalité plus encore qu'à la justice. Mais qu'on* ne s'y trompe pas : l'égalité, estime chacun, doit être réalisée au niveau supérieur au mien afin que *j'y accède enfin. Quant à la liberté, elle n'est évoquée qu'au plan formel,* à titre d'argument polémique, et les mots de fraternité, de solidarité, ne sont même pas prononcés. On peut en retirer l'impression que les Français, quoi qu'ils en disent, se *savent* et se *sentent* libres, et que la *revendication très générale de progrès et de promotion reste* fortement individualisée ;

4) Il est frappant que la grande actualité, dite populaire, telle que la conçoivent et la présentent la télévision, les radios et une bonne partie de la presse, n'ait pratiquement pas été évoquée. *Pas un mot sur l'affaire de Broglie,* sur Abou Daoud, et il a fallu que ce soit Joseph Posteur qui parle de Mme Claustre. Au nombre des lacunes majeures, toute la politique étrangère, le problème nucléaire — y compris les centrales : l'écologie a encore du chemin à faire, — le tiers-monde, la défense, la monnaie, pour laquelle on ne fait absolument pas la liaison avec l'économique et le social ; enfin, ce qui est le plus étonnant, la régionalisation. Si on a parlé de la querelle de Paris et des élections municipales, c'était sans doute parce que l'occasion était trop politique pour négliger des sujets qui paraissent tenir tant à cœur au président ;

5) Enfin, on a éprouvé fortement le sentiment que les Français ne se jugent pas malheureux mais qu'ils ont peur de l'avenir, qu'ils s'accrochent volontiers au passé, qu'ils ressentent encore une immense nostalgie de la petite maison, de la petite boutique, de la petite exploitation agricole, du petit bonheur calme et prudent d'autrefois. Etait-ce dû à l'âge moyen, assez élevé, des intervenants ? Faut-il y voir au contraire une preuve *de la sagesse d'un peuple* qui en a tant vu qu'il se méfie instinctivement de ceux qui le conduisent, mais qui grogne volontiers et porte au débit du gouvernement tout ce qui ne va pas, y compris ses propres fautes ?

En tout cas, de cette étrange soirée d'introspection, on retirait l'impression que, avec tous leurs *défauts et leurs réelles qualités,* à quelque bord qu'ils appartiennent, les Français sont plutôt de braves gens.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

SUNDAY EXPRESS

La petite Noire et le bébé blanc

Pour montrer à quel point les communautés noire et blanche s'ignorent mutuellement, l'hebdomadaire sud-africain *SUNDAY EXPRESS* raconte cette anecdocte :

« Un groupe d'écoliers sortait de Soweto pour la première fois depuis le début des émeutes pour aller au zoo de Johannesburg. Alors que ses camarades regardaient les lions et s'esclaffaient devant des hyènes, Tandi, cinq ans, restait en arrière. Elle suivait, fascinée, une femme blanche qui poussait un landau.

— Qu'st-ce que tu regardes comme ça ? lui demanda le moniteur.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Tandi, montrant le bébé.

— C'est un bébé.

— Ce n'est pas un bébé, dit Tandi.

— Mais si. C'est un bébé blanc.

— Mais les Blancs n'ont pas d'enfants ! dit Tandi.

» Le moniteur demanda à la passante de laisser Tandi toucher son bébé. La petite fille expliqua un peu plus tard qu'elle avait eu peur parce qu'elle pensait que c'était une autre espèce d'animal du zoo. »



Taisez-vous, méfiez-vous...

Selon le quotidien anglais *THE GUARDIAN*, *« les hommes d'affaires doivent être avertis du danger de tenir des conférences privées dans les grands hôtels qui entourent les aéroports internationaux.*

» M. Ralph Matthews, un ancien officier des services de renseignements de l'armée britannique, qui se consacre maintenant au contre-espionnage industriel, a indiqué que six cas d'espionnage avaient été découverts au cours des cinq dernières années près de l'aéroport de Heathrow. Pour sa part, il a découvert dans une chambre un émetteur à ondes moyennes dans le téléphone et un émetteur à modulation de fréquence derrière un meuble.

» M. Matthews estime que tous les grands hôtels, dans le monde, sont susceptibles d'intéresser les espions industriels (...). Les chambres ne peuvent jamais être tout à fait sûres, même après une fouille sérieuse. Il a rappelé un cas célèbre aux Etats-Unis, où une chambre d'hôtel avait été méticuleusement examinée, quand, au beau milieu de la discussion, une secrétaire entra avec le café. Le micro était dans la cafetière. »



Le monstre du lac Kol-Kol

Le célèbre monstre du loch Ness, en Ecosse, a peut-être un cousin soviétique. La *KOMSOMOLSKAIA PRAVDA* relate ce qu'a vu, dans le lac Kol-Kol, dans la région de Dzamboul, au *sud du Kazakhstan. M. A.* Petchersky, *membre de la Société* soviétique de géographie. M. Petchersky s'était rendu dans la vallée du Karakystak pour tenter d'élucider une légende faisant état de la présence d'un aïdakhor, ou serpent géant, dans les lacs du pays.

« A 7 ou 8 mètres de moi, le lac était couvert de rides, puis une silhouette en forme de zigzag est apparue. On la distinguait fort bien. Des petites vagues, en zigzag aussi, suivaient les mouvements dans l'eau de cet immense corps d'une quinzaine de mètres de long. L'envol d'une poule d'eau attira l'attention du monstre : une tête massive et la queue d'une créature bizarre qui avançait péniblement dans l'eau ont émergé du lac. La tête, de plus de 2 mètres de long et de 1 mètre d'épaisseur, ainsi que l'extrémité de la queue étaient immobiles. Terrifié, je gravis la rive en pente du lac pour prendre mon fusil et alerter mon fils (...). Mais lorsque nous revînmes au lac, le monstre avait disparu dans un bouillonnement d'eau. C'est seulement alors que j'ai pensé à ma caméra, mais il était trop tard... »

THE WALL STREET JOURNAL

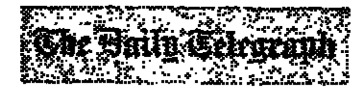
Dix mille incertitudes

Le transsexualisme (changement de sexe) est l'affaire d'une clinique spécialisée de l'université Stanford, en Californie, *« l'un des quarante centres médicaux américains qui se consacrent à cette nouvelle spécialité »*, écrit le *WALL STREET JOURNAL*.

Selon le quotidien américain, il existerait aux Etats-Unis quelque *« 10 000 personnes qui, nées avec l'anatomie d'un sexe, s'identifient psychologiquement et affectivement avec l'autre (...).*

» Selon la Fondation Erickson de Baton-Rouge (Louisiane), il y a aujourd'hui 3 500 « transsexuels » aux Etats-Unis qui ont été opérés avec succès. Trois cents de ces opérations ont été faites dans la seule année 1975, soit le double d'il y a cinq ans (...).

» Depuis son ouverture en 1968, la clinique de Stanford a pratiqué cent soixante opérations de ce genre, dont 74 % étaient destinées à transformer un homme en femme. Toutefois, depuis l'année dernière, le nombre de demandes de femmes qui veulent devenir des hommes s'est accru considérablement. Aujourd'hui, les demandes sont à peu près égales pour les deux sexes. »



Il n'y a plus de galanterie...

« Les lois sur l'égalité des sexes ne doivent pas faire oublier les principes chevaleresques à l'égard des femmes. » C'est ce que, selon le *DAILY TELEGRAPH* de Londres, a conclu le juge Phillips, président du tribunal d'appel chargé des questions d'emplois.

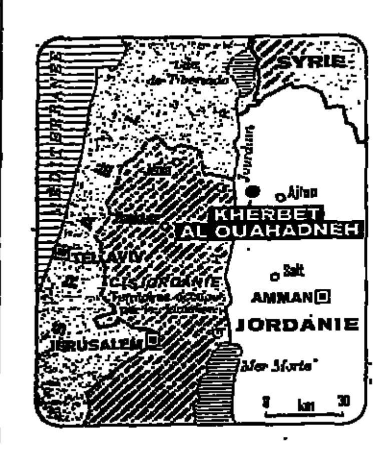
« Le juge étudiait la plainte de M. Barry Peake, ouvrier dans une usine d'automobiles, célibataire, qui estime que lui et ses camarades sont victimes d'une discrimination parce que les femmes sont autorisées à quitter leur travail cinq minutes avant eux.

» Il n'y a rien dans la loi contre la discrimination sexuelle qui interdise de traiter les femmes avec courtoisie, a signifié sévèrement le juge à M. Peake. On doit les laisser descendre les premières des trains, par exemple.

» Je suis venu par le métro, et il ne m'a pas semblé que cela se faisait beaucoup, a répliqué M. Peake, qui estime, de toute manière, que la façon dont nous considérons les femmes devait changer avec les lois nouvelles. »

Lettre de Kherbet

Loin des technocrates



A 8 kilomètres à vol d'oiseau d'Ajloun, dans le nord-ouest de la Jordanie, les trois mille habitants de Kherbet-al-Ouahadneh éprouvent mille difficultés à sortir du *Moyen Age. N'étaient les huit* taxis qui, par une très mauvaise route, relient le village au reste du *monde, l'apparition du ciment, qui tend à supplanter le torchis et la* présence bruyante de transistors, les *conditions de vie des paysans n'ont* pratiquement pas bougé depuis le sixième siècle. Si l'on se fie à la *découverte de multiples mosaïques*, c'est en effet à cette époque, sous Byzance, que la localité aurait vu le jour. Sept fois détruite par la suite, selon la légende, elle serait devenue Kherbet-al-Ouahadneh — *en* arabe, « ruines de Ouahadneh », un personnage dont on ignore tout — au treizième siècle.

La population actuelle, mille six cents musulmans sunnites et mille quatre cents chrétiens grecs-orthodoxes et latins, ne semble pas descendre des *premiers* habitants. Si un doute subsiste en ce qui concerne quelques familles musulmanes à l'ascendance un peu floue, la certitude est totale pour les chrétiens arrivés de Kerak — à 130 kilomètres au sud de Amman — au début du dix-neuvième siècle. Il s'agissait alors de deux petites tribus ('achira) de confession grecque-orthodoxe, les Badr et les Haddad.

Impressionné par la culture, l'aisance et le modernisme du clergé latin, qui tranchaient brutalement sur le comportement traditionaliste des prêtres grecs-orthodoxes, celui qui présidait aux destinées des Badr, au début de ce siècle, opta pour Rome. Fait curieux, ce souci d'épouser son époque est encore aujourd'hui la marque des Badr, qui ont donné au village quelques-uns de ses plus beaux fleurons : le major de la licence de littérature anglaise à l'université d'Amman était cette *année un Badr. Un brillant sujet* qui sera vraisemblablement à Londres dans quelques mois afin de *gravir les derniers échelons de la* hiérarchie universitaire.

Perché sur une colline de 700 mètres, *qui domine la vallée du Jour*dain et la Galilée, perdu au milieu d'une forêt d'oliviers dits romains, *dont certains, millénaires, donnent* d'exquises olives, Kherbet-al-Ouahadneh vit de l'agriculture. Pour se rendre à leur travail, les chefs de famille accomplissent quotidiennement des marches forcées de 7 à 8 kilomètres sur des sentes abruptes pour *rejoindre* le canal du Ghor ou le Jourdain.

Bien irriguée, cette zone a considérablement enrichi un grand nombre de familles de Kherbet et d'autres bourgades, qui ont reçu des autorités des « wahdates » ou unités *agricoles. Jusqu'à trois récoltes par* an assurent un revenu annuel qui peut dépasser le millier de dinars (3 000 dollars) largement suffisant pour vivre et prospérer. Ceux qui ont accepté les offres du gouvernement ont déserté le village pour s'installer dans du préfabriqué à proximité des champs. Ils ne retrouvent Kherbet-al-Ouahadneh qu'en juillet et août, au moment des grosses chaleurs.

Pendant cette période, vivant au rythme de la nature, les villageois ne font strictement rien. Tandis que les femmes cuisent le pain azyme et se consacrent aux tâches quotidiennes, les hommes entretiennent leurs relations de bon voisinage. Adultes chrétiens et musulmans se rendent visite et palabrent des heures durant. Les relations intercommunautaires sont aujourd'hui chaleureuses après avoir connu, l'année dernière, un léger refroidissement dû au zèle d'un cheikh intolérant à l'égard des « infidèles ». *Il a été prié, depuis, de quitter les lieux.*

LES événements du Liban, auxquels toute la chrétienté d'Orient est sensible, n'ont pas eu de répercussions dans le bourg. *« Tout le monde a très vite compris qu'il ne s'agissait pas d'un conflit religieux »*, dit un des Badr. Un membre des Ghazzou, une des principales familles musulmanes, rappelle que les Jordaniens ont eu « leur problème » en 1970-1971. C'est dans cette région que les survivants des fedayins palestiniens massacrés en septembre 1970 à Amman par les bédouins du roi avaient trouvé un ultime refuge. C'est là que l'armée jordanienne, au printemps 1971, est *venue « liquider » la résistance. Dans* une région idéale pour la guérilla, qui rappelle les Aurès, les soldats *hachémites ont commis quelques* bavures qu'on tait aujourd'hui pudiquement. Un berger du village a été tué par erreur. Sa veuve a reçu 400 dinars. Tout est bien.

Les Palestiniens, eux, n'ont pas laissé de trop *mauvais souvenirs. « Ils étaient très corrects, payaient l'épicier ; il n'y a qu'avec les soldats originaires du village qu'ils étaient durs ; ils les rossaient tout le temps et ceux-ci n'osaient plus revenir. Les gens ont été contents que l'armée les chasse »*, dit un Haddad.

Le village a largement payé son *tribut au conflit du Proche-Orient.* Pendant la guerre de juin 1967, l'aviation israélienne, en pilonnant des nids d'artillerie jordaniens, a brûlé des oliveraies. Par la suite, et jusqu'en 1970, les paysans ont dû renoncer à cultiver leurs terres dans la vallée du Jourdain. Les Israéliens détruisaient *systématiquement* le réseau d'irrigation pour dresser les Jordaniens contre les fedayins qui avaient leurs bases dans ce secteur.

SITUE dans une zone stratégique *de première importance — c'est* là qu'en 1799 Bonaparte sauva Kléber d'un désastre, — Kherbet-El-*Ouahadneh, qui domine une des* régions agricoles les plus riches d'Israël, pourrait en subir les inconvénients *un jour prochain.* La Jordanie est en effet en train de se doter d'un système de missiles sol-air *dont quelques rampes pourraient se* retrouver non loin du village. Que fera l'Etat juif ?, se demande la population.

Les curiosités du village, où pas un Occidental n'a mis le pied depuis *le départ d'Ajloun, il y a dix ans* environ, d'un médecin baptiste américain remplacé par un Jordanien, *sont rares. Il y a bien cette Allemande*, « cloîtrée », disent les mauvaises langues, *par son mari qui* l'avait connue en Allemagne au début des années 60, alors qu'il y travaillait. Elle ne doit pas être si malheureuse puisqu'elle est retournée plusieurs fois dans son pays d'origine... et en est revenue.

Théodore Atallah Badr, cent vingt et un ans et veuf depuis trois ans, fait l'admiration de tous. Sorte de *conseiller technique agricole*, on ne peut l'interroger que par écrit, car il est *totalement sourd. Seule* personne lettrée du village de 1865 à 1900, son érudition est étonnante et *va de l'histoire à la botanique* en passant par les livres bibliques.

Le dernier crime remonte à 1957. *Un Badr de mauvaises mœurs avait* tué l'un de ses compagnons de débauche musulman. On avait alors *recouru à la procédure de la khitba*, sorte de conciliation opérée par une famille liée aux deux clans en *conflit. Après plusieurs mois de* tractations, des représailles et des contre-représailles, les *Ghazzou* — les intermédiaires — étaient parvenus à fixer le prix du sang et à ramener le calme. Depuis quelques années, le droit coutumier a été théoriquement aboli pour être remplacé par les tribunaux d'Etat. La mise en place ne s'est pas faite sans grincements de dents...

Car la défiance de ces simples sujets de Sa Majesté le roi Hussein à l'égard des autorités perce sans cesse dans leurs conversations. On leur avait promis *l'eau courante* il y a dix ans, *ils l'attendent toujours.* Certes, depuis, un gros tuyau qui serpente à travers l'unique ruelle du village a été installé. Mais il n'apporte l'eau que quelques heures *par mois.* Cette incurie des pouvoirs *publics* est d'autant plus ressentie que le village — fait exceptionnel — n'a pas de sources. Au *moment des pluies*, chaque *famille* emmagasine le *précieux* liquide dans des citernes.

L'électricité, quant à elle, viendra peut-être en 1980, si les promesses du premier ministre sont tenues. Maigre consolation : tous les villages de la région sont logés à la même enseigne.

POUR l'heure, les paysans *paraissent résignés à leur* sort. Si *proches*, et si lointains des technocrates du royaume établis à *Amman*, ils *sentent confusément* qu'ils ne peuvent en rien peser sur les choix du régime. Les quelques années à venir seront décisives. Les adolescentes ont déjà abandonné la *choura* — fichu qui *retient* la chevelure — et le *dilig* — ample robe noire — de leurs mères, tandis que leurs frères sont résolument vêtus à l'occidentale. L'esprit reste cependant disponible et le détachement à l'égard des biens de ce monde provoque toujours l'étonnement de l'Européen. Ces vertus séculaires résisteront-elles à l'arrivée du 220 volts ?

DANIEL LE GAC.

A NEW-YORK

Demain, les chiens...

IL y a trop de chiens à New-York *(600 000), et ils sont trop gros.* Il y a quelques années, tout le monde voulait son danois, son chien*loup ou son doberman pour se sentir* en sécurité. Aujourd'hui que la ville est plus sûre, on commence à *trouver ces animaux bien embarrassants.*

D'abord, ils sont sales. Des pancartes difficiles à traduire jalonnent la promenade du chien et de son maître : *« Curb your dog »* (faites se soulager votre chien dans le caniveau). Ou bien, sur certains arbres : *« Don't shit on me »* (ne vous répandez *pas sur moi). Les propriétaires* de chien sont clairement invités, depuis peu, à sortir avec une petite *pelle et un balai pour effacer* les traces de la promenade.

Et puis quand on ne veut plus de son chien, on dit qu'il mord. On recense les morsures : quarante mille l'année dernière, et la loi prévoit qu'on doit abattre un chien à la troisième morsure... Dans les Queens, récemment, on a organisé une véritable battue pour tuer deux bergers allemands qui terrorisaient le quartier : des enfants avaient été *mordus. Les vieillards n'osaient plus* sortir. Des hommes faisaient le guet la nuit, avec des fusils, des cannes de base-ball et des haches. C'était *la panique, comme dans le film, les Dents de la mer,* lorsque les nageurs apprennent qu'il y a un requin dans *les environs.* D'ailleurs, disaient des gens interviewés, *« un berger allemand n'est-il pas un requin à quatre pattes ? ».*

« Une obscénité sociale »

Ceux qui aiment les chiens essaient bien de prendre leur défense, mais leurs arguments n'ont qu'une valeur sentimentale. Que peuvent-ils dire quand le directeur du bureau chargé des affaires concernant les animaux déclare dans une interview que *« garder un gros chien qu'on nourrit de produits à base de viande est une obscénité sociale »* ?

« Le jour où ils décidèrent de tuer les chiens » n'est pas un titre de science-fiction. A New-York, la chasse aux chiens a déjà commencé. Ce ne sera jamais un sport national (de toute façon, le lobby des aliments pour chiens est là pour veiller au grain), mais pour les chiens-loups, les danois et les dobermans, c'est le début d'une disgrâce. Ils *n'ont plus qu'à se faire tout petits.*

JACQUELINE DEMORNEX.

AU JAPON

La « bataille de Narita »

QUATRE mille mètres de pistes, d'énormes citernes, des bâtiments imposants : *cette vue panoramique du nouvel* aéroport de Tokyo, situé à Narita, à 66 kilomètres au nord-*est de la capitale, s'offre à nous non pas de la tour de contrôle*, mais d'une autre construction, pratiquement de la même hauteur, édifiée à l'extrémité de la piste, exactement dans son axe.

En poutrelles d'acier, avec quatre pieds enfoncés dans des blocs de ciment, cette tour a été *construite en 1974 par les paysans* qui, depuis dix ans, ont lutté contre la construction de l'aéroport et s'opposant maintenant à son ouverture. Cet édifice et un autre légèrement moins haut interdisent tout atterrissage ou décollage.

Aussi, depuis cinq ans, l'aéroport de Narita, dont les plans *ont été conçus en même temps* que ceux de Roissy-en-France, et dont la construction a coûté 160 milliards de yens (2,5 milliards de francs), n'est-il toujours pas en service. Son entretien coûte néanmoins plus de 1,5 milliard de yens par an et, chaque jour, 25 millions de yens *doivent être versés aux banques* à titre d'intérêt. Les hôtels internationaux construits aux alentours *fonctionnent* au ralenti et cherchent à attirer les congrès.

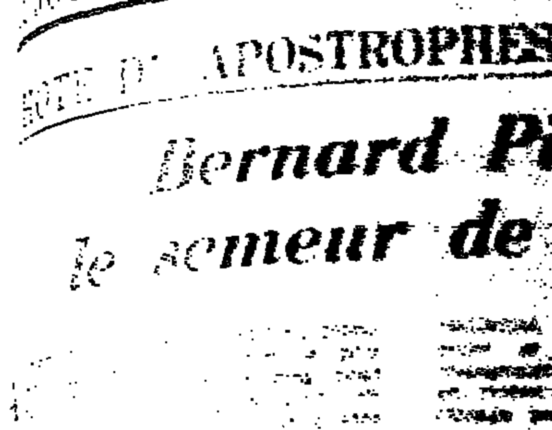
Neuf fois différée, l'ouverture *de l'aéroport est prévue pour* l'automne prochain. Pressé par les milieux d'affaires, les compa*gnies aériennes et les directeurs* des lignes de chemin de fer privées qui relient Narita à *Tokyo, M. Fukuda, premier* ministre, a personnellement ordonné la destruction des tours construites par les contestataires. Mercredi 19 janvier, quelque trois mille cinq cents C.R.S. japonais s'en sont pris à un millier d'étudiants, qui soutiennent les paysans.

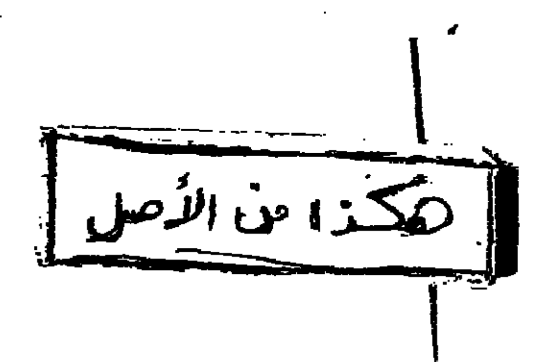
La « bataille de Narita » a été suivie avec passion par tous ceux — paysans et intellectuels — *qui y voient un symbole. Les* adversaires du projet ont d'abord été soutenus par les partis d'op*position, mais, rapidement*, ceux-ci ont pris leurs distances, pensant que la lutte était vouée à l'échec.

Aujourd'hui, seul le parti socia*liste, apporte, avec beaucoup de réserve, un appui verbal sur le* thème de la lutte contre les nuisances. Cependant, tous les *paysans du Japon se sentent* solidaires de ceux de leurs compatriotes qui ont été expropriés, et des millions de citadins, ceux qui auront à souffrir du bruit des avions, se sont ligués contre une entreprise mal conçue à l'origine.

PHILIPPE PONS.







L'HOTE D'« APOSTROPHES »

Bernard Pivot le semeur de livres

APOSTROPHES : un indicatif au piano, pris dans le Rachmaninov le plus populaire ; une sorte de ring pour intellectuels, installés en quatuor, en losange, en quinquonce, jouant aux quatre coins ; un public, là, derrière, vaguement présent, des yeux qui regardent, des mains qui voltigent en arrière-plan. Et puis l'arbitre : Bernard Pivot. Les livres à la main, les fiches en place, il bouge tout le temps, comme s'il voulait communiquer du mouvement à l'émission par le mouvement de son propre corps. Il titille, il revient à la charge — « *Alors, dites-donc, vous...* » — il noue et dénoue les fils d'un échange qui participe du salon mondain ou du débat passionné, c'est selon. Selon quoi ? C'est ce qu'on est allé voir de plus près, côté arbitre.

On le trouve sagement installé dans un bureau d'Antenne 2, et on s'étonne de ne trouver dans la pièce aucun livre. On s'imaginait entrer dans une librairie où se déploieraient, en service de presse, des livres, des livres, et encore des livres, puisque tel est le matériau de l'émission. Mais non : les livres sont ailleurs, en piles. Quand les livres arrivent, une vingtaine par jour, Pivot fait des piles. « C'est plein de piles chez moi » : en ce moment, une pile Marx, une pile Mao — la main s'élève, le niveau de la pile grimpe dans l'air, — une pile livres cochons, une pile « Comment vivait-on autrefois ? » Somme toute, il classe l'air du temps, quotidiennement, selon les arrivages. Structuraliste sans le savoir, il établit des critères, il partage des champs disciplinaires, il dessine — ou reflète — des configurations qui ne dépendent pas de lui. « L'émission reflète l'édition. » Laquelle reflète quoi ? Il restera sans réponse sur ce point.

Je suis un courriériste

D'ailleurs, c'est et cela a toujours été son métier. On savait qu'il avait été journaliste « littéraire », terme bien vague, avant de passer à la *télévision ; et ce rapport* aux livres, à leur publicité, a quelque chose d'intrigant et de persistant. On lui dit : « Vous avez été critique littéraire », et il bondit — comme à l'émission « Ah ! non, je suis un courriériste. » Vieux mot, traditionnel et régénéré. Un courriériste, c'est celui qui s'en va partout chercher des nouvelles, des échos, des ragots. Il raconte quinze ans de vie littéraire, un peu nostalgique à la pensée que cette vie-là disparaît, anachronique, et c'est visible qu'il cherche, côté télévision, à la réanimer, à la ressusciter. Alors, c'était le bon vieux temps des cocktails Gallimard, des élections à l'Académie française — « J'étais toujours le premier arrivé chez le nouvel élu » ; et de parler de la réaction de Jean Guitton : « C'est un miracle ! » On croit, à l'entendre, rêver : si proche encore, ce temps des vieilleries, quand tant de mutations culturelles se sont faites, quand tant de changements s'amorcent, quand lui-même en relève, puisqu'il passe maintenant par l'image pour exercer le même métier de courriériste. Mais, comme il parle avec jubilation de la leçon d'ouverture de Barthes au Collège de France, on se dit que tout cela n'est pas vraiment mort, que les intellectuels ont toujours la même tendance narcissique à briller en champ clos, avides d'une reconnaissance confuse et sociale, consciences malheureuses et délicates — que Pivot, sciemment ou inconsciemment, contribue heureusement à démasquer.

Oh ! la belle bleue

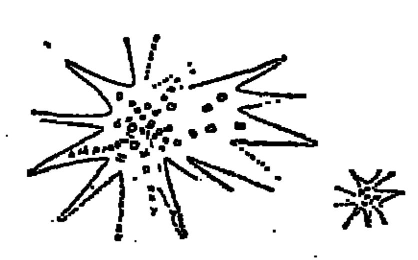
C'était, dit-il encore, « follement amusant de faire naître des querelles littéraires ». Et il s'y emploie. Sauf à bien situer un point décisif : on parle peu, très peu de littérature à *Apostrophes*, car le déplacement sur les « sciences humaines » est si puissant qu'il suscite, à lui seul, la totalité de l'intérêt. A l'entendre, on pense que lesdites « sciences humaines » contiennent négativement tout ce qui *n'est pas* le roman, ou la poésie. Tout ce qui permet débat sur des questions philosophiques ; tout ce qui agite *le champ de la vie quotidienne* et de la politique. Il s'y est mis avec passion, et toujours le même amusement. Et il a la dent dure pour les romanciers : ceux-là se réfugient derrière leurs « personnages », alors que les auteurs « à idées » parlent avec sincérité et véhémence. Ils sont là, avec leurs « idées », en chair et en os. Pivot conclut, légèrement attristé : « l'imaginaire ne passe pas dans une émission comme la mienne. »

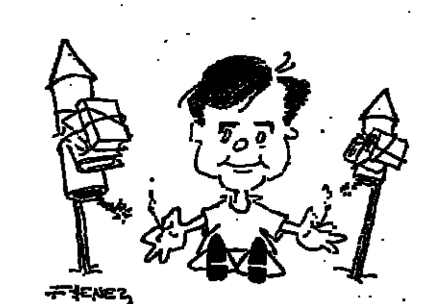
Eh oui ! Car son objectif, clairement *conçu, clairement assumé*, c'est de construire un spectacle. « Un spectacle avec des choses inertes. Un livre, ça ne bouge pas. Alors j'ai choisi de passer par les auteurs, pour donner cette dimension spectaculaire : on voit les idées aller d'une bouche à l'autre, cela passe comme un feu d'artifice entre deux collines opposées. » Et lui, un peu enfant, compte les fusées : oh ! la belle rouge, oh ! la belle bleue... Cela lui permet d'exposer tranquillement l'éventail des représentants choisis : « Généralement il y a toujours un marxiste, un chrétien, un « nanterrien » *(comme on a l'air étonné, il précise* : un gauchiste) et un « indépendant » (il désigne ainsi le type qui a toujours travaillé tout seul dans son coin). Et puis il se ravise : c'est vrai que parfois, le chrétien peut être marxiste... La vie se complique ! Les champs se déplacent, il faut suivre, mais lui, se contentera de constater, de compter les coups, qu'il aura lui-même suscités. Pour s'amuser.

Et puis il y a les auteurs. Il ne les connaît pas d'avance, mis à part les vieux chevaux de retour qui faisaient partie de sa précédente activité. Ils arrivent, cinq minutes avant l'émission, « raides comme des passe-lacets », et tout le travail consiste à les animer sans les éloigner de leurs livres. Souvent, les auteurs récusent leurs propres écrits : « Je n'ai pas écrit cela », et Pivot, texte en main, les coince. Rapport au texte, à l'image, *au bonhomme qui écrit et qui, sur le vif*, n'a pas même le temps de mesurer le décalage entre l'écriture, l'impression du livre, et la pratique de la citation. C'est ainsi qu'il *les pique, et que, selon les jours, il en sort* l'ennui ou la passion. Au terme de l'émission, dit-il, tout le monde est frustré. L'auteur, qui n'a jamais pu dire « tout ce qu'il avait à dire », cela va de soi ; Pivot, qui a toujours rêvé l'émission autrement, et puis les téléspectateurs, dont le refrain, souvent renvoyé par la critique, signifie : « On n'est pas allé au fond des choses. C'est superficiel. » *Pivot, superbe, ne s'en défend pas, il plaide* au contraire « les vertus de la frustration ». Si le téléspectateur veut en savoir plus, il lira le livre. Quand le spectacle est fini, le débat laisse toujours, c'est vrai, l'impression vague d'un dîner sans dessert, d'une musique sans coda ; cela « n'est pas fini ». Les choses inertes que sont les livres vivent d'une autre vie que celle de l'image ; elles résistent à ce traitement, produisent des effets de plus longue durée. Soixante-dix minutes, quatre ou cinq livres, leurs auteurs, ne peuvent rendre compte de l'impact idéologique d'une *lecture. Pourtant, c'est une émission* « d'idées », dit l'arbitre. Une amorce, une pêche à la ligne, une série d'hameçons pour prendre les spectateurs par les ouïes.

Et, pour déterminer le lancer de la ligne, les piles de livres qui s'entassent chaque matin On demande, mais alors et les livres *qui ne vont pas s'ajouter aux piles déjà* titrées ? Ces livres-là, Pivot en fait un usage bien divertissant et bien profond. Le médecin du dessous, la famille, la concierge, le facteur amoureux de la nature, reçoivent quotidiennement les effets d'une dissémination bien conçue. Et c'est l'image qu'on peut garder du courriériste affirmé : telle l'image de la femme qui, jadis, sur les couvertures des encyclopédies, soufflait sur une boule de pissenlit dont les flammèches s'envolaient partout, Pivot sème à tout vent. Et n'en contrôle aucun.

CATHERINE B. CLEMENT.





RADIO-TELEVISION

RTL A TOURS

JOHNNY MAITRE D'ÉCOLE

« L'HISTOIRE *se passe à Elseneur, un nom de brumes, de château fort. Hamlet a mal, et pourquoi pas ?* » Ainsi est contée la fameuse tragédie en vingt-huit lignes calligraphiées dans une écriture d'écolier, sur le dernier double album de Johnny Hallyday. Gilles Thibaud est l'auteur de ce résumé, c'est *lui* aussi qui a écrit toutes les chansons de l'*Hamlet* d'Hallyday. Gilles Thibaud, malade du cœur, n'a pu, comme prévu, se rendre à Tours le 3 février.

Johnny ne venait pas pour chanter. Il ne s'est pas produit sous la « bulle », vaste chapiteau blanc, planté par R.T.L. sur la place de la Gare — pour une semaine « décentralisée », en direct de la ville de M. Royer, une semaine de show permanent.

Johnny venait pour dialoguer avec des élèves du lycée Grand-Mont, pour leur expliquer pourquoi et comment il avait décidé de chanter *Hamlet* La classe de seconde C a été choisie : *le professeur de français de ces trente-cinq élèves était tout prêt, favorable à cette expérience.* Mais la séance exceptionnelle a eu lieu au centre de rénovation pédagogique et non au lycée : des tracts hostiles à Johnny, à l'opération, promettaient un boycottage sérieux. L'équipe de R.T.L. s'est donc repliée ailleurs, au dernier moment, presque en cachette Car ce cours, autrement magistral, a bien sûr été enregistré, et donnera la matière d'une émission ; TF1 même était « *descendu* » *pour filmer* la rencontre. Chaque élève avait lu le texte de Shakespeare, chacun d'eux avait reçu les deux disques de Johnny Hallyday et, ronéotypées, les paroles de ses chansons Ils étaient prêts, sinon longuement préparés.

Ce n'est *pas l'idole* qui est arrivée. M. Hallyday s'est assis, pas très décontracté, comme un nouveau maître craignant le chahut d'adolescents encore inconnus Mais ces garçons et ces filles de quinze ans, le regard fixé vers lui, n'en menaient pas large, partagés entre *l'émotion et l'étonnement.* Soudain muets. L'animateur a expliqué la règle du jeu, les contraintes de la radio, et dit les mots destinés à « *mettre à l'aise* » « *Ne craignez rien* » a ajouté Johnny « *vous ne serez pas notés, on va discuter* ». M. Guillaume, rougissant sous les flashes redoublés des photographes envahissants, souriait. Et tout a commencé par une chanson, amplifiée par les haut-parleurs. « *Le vieux roi est mort depuis moins d'un mois.* » Puis, silence. La tragédie est plantée. Question du professeur. Premières réponses timides. Derrière ses lunettes noires Johnny, la tête baissée, attend. A lui. Il reprend les mots de Gilles Thibaud : « *Voilà, Hamlet était le fils d'une reine, le vieux roi n'est pas encore froid qu'elle est déjà la reine d'un autre roi. Oui, c'est mal et ça fait mal. Hamlet seul sait comment le roi du Danemark a été tué. Mais toute l'histoire est fondée sur le doute. Le doute d'où sortira sa folie ou sa fausse folie.* » L'animateur intervient : « *Le doute pour vous, qu'est-ce que c'est ?* » Le micro s'approche, un garçon bredouille : « *Rien, non je ne doute pas.* » Une fille rougissante : « *Quand je parle, je doute de ce que je dis, alors je préfère me taire.* »

Ainsi rythmé par les chansons, ce cours a duré plus de deux heures. Tout y est passé : l'amour, la mort, la femme *(Ophélie ou chienne)*, le suicide, le théâtre, la solitude. Johnny s'appliquait, patient, sérieux, attentif, intimidé ou feignant de l'être D'une voix *sourde, comme un peu cassée,* il a cherché des mots, des images, donné des exemples, livré des hésitations : « *Je ne sais pas si c'est bien ou mal de faire ce que je fais.* » Il est allé une fois au tableau (« *Le dessin, c'est plus facile* »). Car Johnny, au fond, n'a pas le vocabulaire. Sa parole est brève, celle d'un certain bon sens, brutale et sensible à la fois, démunie des subtilités du langage, de *la rhétorique Comme si les mots* l'avaient quitté. Les élèves n'en possédaient guère plus, aucun d'eux n'a vraiment « brillé », au désespoir de M. Guillaume. Etaient là, face à face, et le héros et les victimes, les suiveurs d'une autre culture Ils le regardaient, subjugués, et lui, ce Johnny bourru, devenait tendre, curieux, respectueux d'eux, comme gratifié d'une attention différente, très simple.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

L'Afrique du Sud en blanc, en noir et en rose

L'ÉCRAN, *une fenêtre sur les choses de la vie, sur le monde extérieur ?* On le dit, on le répète à l'envi On a raison, c'en est une, une glace aussi, une plaque sensible où se reflètent, où s'inscrivent le paysage intérieur, les rêves, *les peurs des êtres* C'est vrai partout. Partout, à des degrés divers, les antennes reçoivent *et renvoient* l'image de nos sociétés dans leur *profondeur et leur complexité* C'est vrai en partie au pays de l'*apartheid*, le dernier à s'être abandonné aux plaisirs indiscrets de la télévision

Expérience unique et pleine d'enseignement, la *South African Broadcasting Corporation* a inauguré, il y a à peine plus d'un an, une première chaîne, une chaîne couleur destinée à la seule minorité blanche En attendant la création, en 1980, d'une *deuxième chaîne, une chaîne bantoue*, la S.A.B.C. a choisi d'ignorer les quatre cinquièmes de la population En fait, elle n'avait pas le choix, elle s'est conformée aux lois institutionnalisant le développement séparé.

Séparé au point de devoir partager à l'intention de ce groupe privilégié *les heures d'écoute quotidiennes*, de 18 h à 23 h., en deux parties d'égale longueur et de contenu différent présentées soit en afrikaans soit en anglais, en début ou en fin de soirée alternativement. Chaque communauté a droit à un dimanche sur deux.

Il y a Blancs et Blancs, en effet. Il y a eu colons et colons, il y a eu les premiers arrivés et les derniers débarqués, les pionniers néerlandais et les occupants anglais, les Boers et les chercheurs de diamants et *d'or, il y a eu deux guerres* Aujourd'hui encore, il y a ceux qui font fructifier la terre et ceux qui font travailler l'argent, il y a les nationalistes *butés de M Vorster* et les cosmopolites éclairés du Rand Daily Mail. Et, depuis les bancs de l'école strictement réservée aux enfants de l'une *ou l'autre* « *ethnie* », on s'ingénie à protéger l'identité linguistique, culturelle et politique des Afrikaners en apparence menacée par la hautaine et tolérante primauté des anglophones.

Les programmes ne sont *ni meilleurs ni pires qu'ailleurs La question n'est pas là.* Le peu que j'en ai vu donne l'impression d'une honnête *moyenne. Séries américaines, Alistair Cooke et* Bonanza, concerts de rock ou de flamenco, voyages en Allemagne ou en Grande-Bretagne, magazines regroupant les vernissages, les réceptions, les *générales* de la semaine, l'inévitable « Chapeau melon et bottes de cuir », un film hebdomadaire et, côté afrikans, traitées sur *le mode humoristique sous le titre* de « Dokter, dokter », les aventures, cela a l'air assez drôle, d'une fine équipe de médecins et d'infirmières en milieu hospitalier.

Pour certains, si la forme — l'Afrique du Sud a adopté le *procédé* Pal — donne pleine satisfaction, le fond laisse encore à désirer. Et les fabricants de récepteurs rendent cette « *médiocrité* » responsable d'une *mévente qui les a obligés à licencier* du personnel, voire même à fermer certains de leurs ateliers. A la *S.A.B.C., on proteste On vend moins* aujourd'hui parce *qu'on* a mieux vendu hier : six cent cinquante mille postes, au cours des douze mois écoulés, au lieu des quatre cent *mille* prévus, dont quarante mille — la redevance de 180 francs par an en témoigne — achetés par des Noirs. *Le marché est* saturé.

*Etagés le long d'une tour ultra*moderne, studios et bureaux flanquent les inévitables toilettes et la cafétéria pratiquement désertes, à l'usage des Noirs appelés à participer en bas de l'échelle des salaires aux programmes destinés à leurs frères. En haut, superbe restaurant, avec vue panoramique sur l'énorme jeu de construction, le moutonnement irrégulier des gratte-ciel, des autoroutes, des chantiers d'une ville en technicolor le jour, en blanc le soir quand les Noirs ont été ramenés *par trains, par bus bondés et déversés* dans leurs cités-dortoir.

« *Nous sommes enchantés de nos émissions* », avouent avec une franchise sans complexes les responsables de ce service public dont le président. Il peut le rester jusqu'à *sa retraite*, est élu *par* un comité d'administration lui-même désigné par *le gouvernement. C'est là que le* bât blesse les leaders de l'opposition unanimes à dénoncer la mainmise du pouvoir sur l'information. Le directeur des programmes ne les démentira pas qui a reconnu devant moi ne donner au public que les nouvelles pouvant le mieux lui convenir « *dans les circonstances particulières que nous traversons* ».

Résultat, à l'heure du journal, les lucarnes passées au bleu de la défense active ou au *rose* du rêve *éveillé insistent tantôt sur les redoutables activités terroristes aux fron*tières, tantôt sur les joies paisibles et revigorantes d'un village du Transkei, dont les huttes, me disait une assistante sociale noire, ont été crépies de neuf pour l'occasion Autre sujet d'étonnement, relevé par un sociologue de Capetown cité par le *Sunday Times*, un documentaire *sur l'éducation* bantoue n'en signalant que les bienfaits. Pas un mot sur ses méfaits, source pourtant des troubles sanglants — qualifiés là-bas, rassurant euphémisme, de simple malaise — enregistrés depuis juin dernier à Soweto et autres banlieues noires encerclant, sinistre ceinture hérissée de barbelés, les villes blanches.

Le visiteur qui parcourt en voiture — il n'est pas recommandé de s'arrêter, ce serait, *paraît-il risqué* — ces rangées de petits cubes où l'on loge à dix, douze ou quinze, ces murs éclaboussés *par la poussière rouge* de *rues pavées* de détritus, l'étranger est frappé de voir surgir soudain un énorme panneau *publicitaire à la louange d'un produit pour bébé.* On a tendance à oublier qu'il arrive aux neuf millions d'ouvriers noirs de consommer. A noter que les annonceurs auront droit d'ici quelques mois à cent onze minutes de spots *par* semaine sur la chaîne de télévision.

Pourquoi se *priver* pendant trois ans encore de *la clientèle potentielle* des townships ? Pourquoi ne pas relancer sans tarder la vente des récepteurs en ouvrant dès à présent cette chaîne aux Noirs et aux colorés ? On s'y est bien risqué sur les terrains de football, pourquoi n'en ferait-on pas autant sur les écrans ? Les Blancs vous répondront : c'est trop *tôt, l'opinion n'est pas prête* ; les Noirs peuvent attendre. Et les Noirs : c'est trop tard, notre opinion est faite: les Blancs ont trop attendu. *Quelle audience, quel crédit* connaîtront d'ici à 1980 des programmes en Sotho et en Nguni, conçus, arrêtés, choisis par un état-major d'une vingtaine de Blancs gagnés à l'esprit paternaliste de mise à la S.A.B.C. ? On peut effectivement se poser la question.

On peut se demander aussi si la *télévision ne prend pas terriblement* à la légère le rôle capital qu'elle pourrait, qu'elle devrait jouer pour préparer au plus vite les Afrikaners *à des changements inévitables. Leur* avenir en dépend. Il n'est de pires sourds, hélas !...

CLAUDE SARRAUTE.

Quatre-vingts millions de téléspectateurs pour « Roots »

PRES de quatre-vingts millions de téléspectateurs, soit la plus forte audience de l'histoire de la télévision américaine, ont suivi pendant une semaine l'adaptation au petit écran de *Roots*, tiré du livre de l'écrivain *noir* Alex Haley Cet énorme succès populaire — qui a dépassé celui d'*Autant en emporte le vent* — surprend dans un pays intoxiqué ou en tout cas *saturé par* d'innombrables histoires policières ou des « sit coms » (comédies de situation) Pourtant, l'odyssée de Kunta Kinte, un jeune Noir capturé et arraché de force de son village africain pour être envoyé, enchaîné à fond de cale avec des centaines d'autres guerriers noirs captifs, puis vendus, dans les plantations du sud des Etats-Unis, a touché le grand public. Sans doute parce que jamais toute l'horreur de l'esclavage, les humiliations, les brutalités, les tortures infligées aux Noirs africains par des Blancs avides et rapaces (aidés par certains Noirs, il est vrai) n'avaient été présentées sous une forme visuelle aussi saisissante.

Certes, les historiens discutent de l'exactitude de cette évocation romancée où *il y a encore trop de clichés*, trop de concessions à Hollywood comme, par exemple, la vision idyllique d'un village africain au dix-neuvième *siècle, où de jeunes femmes* noires, partiellement dénudées mais très bien coiffées, dansent comme si elles sortaient d'une classe de Martha Graham... Aucun personnage décent ne figure parmi les Blancs, présentés comme des retardés mentaux ou des sadiques tortionnaires attrapant au filet, comme une bête, un Noir fugitif, puis lui coupant sur place le pied d'un coup de hache... Non sans complaisance, la caméra s'attarde sur les scènes de violence, de flagellation et de viol, assaisonnées par quelques nudités.

Mais ces facilités ne peuvent à elles seules expliquer le succès de *Roots*, qui, en fait, bouleverse la conscience nationale Constatant les progrès réels de la condition des Noirs dans le Sud, les Américains blancs peuvent plus facilement regarder les choses en *face, contempler avec le soulagement* de la bonne conscience ce pénible retour sur un passé bien lointain, et même une vision du Sud passablement différente d'*Autant en emporte le vent* et de ses « bons » Noirs. Mais « Roots » a eu un effet de choc sur les Noirs, qui ignorent dans leur grande majorité leurs origines ou sont en tout cas indifférents à leurs *liens avec la tradition africaine* ; certains ont été traumatisés par cette révélation des souffrances, des atrocités subies par leurs ancêtres. On en a vu pleurer en public, dans les bars, devant la scène poignante où Kunta Kinte finit, sous les coups de fouet, par renoncer à son identité africaine en acceptant son nom d'esclave Toby. A Detroit, des écoliers noirs ont bousculé et battu leurs petits camarades blancs, en criant : *Roots... Roots...* Et dans la banlieue de la capitale un père a de justesse retenu son fils de douze ans qui, un couteau à la main, parlait de « faire la peau » au premier Blanc qu'il rencontrerait.

HENRI PIERRE.

RADIO-TELEVISION

DU COTÉ DES MÉDIAS

L'audio-visuel à Beaubourg

A l'occasion de la présentation d'un montage sur Bazaine, réalisé par le service audio-visuel de Beaubourg, M. Robert Bordaz, qui présidait alors le Centre Georges-Pompidou, déclarait, il y a bientôt un an : *« Le Centre d'art et de culture Georges-Pompidou sera un lieu ouvert d'information, de recherche et de création. Tous les domaines de l'activité culturelle s'y trouveront rassemblés, l'art contemporain, le livre, la musique, le design, l'architecture et l'urbanisme, constituant la réalité culturelle d'aujourd'hui, nécessitant une approche nouvelle. Dans cette perspective, l'audio-visuel, comme outil de communication, joue un rôle essentiel. »*

Chacun des grands départements du Centre utilise déjà l'audio-visuel comme support d'information et de documentation, facilitant la recherche et l'accès au savoir. Chacun de ses secteurs d'activité a cherché également à employer les possibilités qu'offrait l'audio-visuel selon sa propre spécificité. Utilisé à la Bibliothèque publique d'information (B.P.I.) comme support d'information, l'audio-visuel devient au Musée d'art moderne un outil pédagogique, dévoilant certains aspects des œuvres qui échappent au cadre de la toile. Au Centre de création industrielle (C.C.I.) il *introduit une nouvelle* forme d'expression en intervenant dans la conception même des expositions. Enfin, à l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (IRCAM), il apparaît comme un mode de création. A travers ces quatre grands départements du Centre, c'est aussi quatre modes *d'utilisation de l'audio-visuel que l'on* retrouve, quatre acceptions de ce terme, souvent mal défini.

La préfiguration du service audio-visuel du Centre Georges-Pompidou, tel qu'il fonctionne déjà, a été amorcée dès 1972. *« Très vite, nous avons buté sur le problème d'une politique d'utilisation des outils,* explique M. Pierre Tailhardat, directeur du service audio-visuel, *ce qui nous a amenés à réfléchir non seulement à l'audio-visuel mais à ses rapports avec les autres modes d'expression, et finalement nous avons été conduits à entrer dans la politique du musée, de l'IRCAM, du C.C.I. et de la B.P.I., et à envisager une politique autonome de création. »*

A l'intérieur du Centre Georges-Pompidou, le service audio-visuel *intervient pour répondre aux besoins* des différents départements. Il a assuré pour tout le Centre la définition et l'installation des équipements et outils audiovisuels : les systèmes généraux comportant sept salles de spectacles, dont cinq équipées pour la vidéo, les systèmes de télédistribution, de consultation audio-visuelle à la B.P.I., à la diathèque du C.C.I. ou à la documentation spécialisée du musée, ainsi que tous les outils mobiles pédagogiques. Il est également chargé de l'entretien et de la maintenance des équipements audio-visuels. D'autre part, le service audio-visuel règle les problèmes *administratifs* tels que les négociations de droits, l'élaboration des contrats et des *coproductions. Seules les questions* de prêts de documents relèvent des documentations spécialisées, comme à la diathèque du C.C.I., qui prête et vend des documents à un public composé surtout de professionnels.

Une sorte de musée imaginaire

Les départements du Centre travaillent en étroite collaboration avec *le service audio-visuel :*

● Le C.C.I. lui a confié la partie visuelle de ses expositions, qui se dérouleront au rythme de deux par mois pour les petites manifestations et de trois grandes expositions par an. Pour 1977, dans le cadre de l'exposition « L'enfant et la ville », il a réalisé huit émissions de télévision d'une heure chacune, qui seront diffusées parallèlement aux présentations de photos, débats et autres manifestations. Pour le C.C.I., également, le service audio-visuel assure *la couverture de l'actualité en collaboration* avec M. Gilles de Bure, responsable de la salle d'actualité, qui *lui exprime ses besoins et agit comme* un rédacteur en chef. Ainsi sera lancé, dès février, un magazine vidéo mensuel d'actualité architecturale.

● Pour le Musée national d'art moderne, *le service* de M. Pierre Tailhardat a participé à l'élaboration de la documentation spécialisée, qui *fonctionne comme la B.P.I. sur tous* les supports. Il a constitué un certain nombre d'outils pédagogiques *figurant à l'intérieur des collections*, comportant pour l'ouverture un petit catalogue de films, de montages audio-visuels ou vidéo, permettant d'informer le public sur certains peintres. A partir d'un catalogue existant, recensant tous les documents écrits ou audio-visuels relatifs aux artistes contemporains et renseignant sur l'endroit où se procurer ces documents, leur origine et les auteurs détenant les droits, cinquante noms d'artistes ont été sélectionnés ; *tous les films ou montages les concernant* ont été visionnés, cotés, appréciés, certains « cas » ont été considérés bien « couverts », d'autres « *dossiers » ont été jugés incomplets ou inexistants*, alors, la création de documents audio-visuels a été décidée. *Ainsi, parallèlement* aux œuvres originales présentées aux cimaises, figurera une sorte de « musée imaginaire ».

● *Le service audio-visuel* a également collaboré avec la B.P.I. pour transformer l'activité traditionnelle d'une bibliothèque en y intégrant des supports modernes. Certains dossiers et reportages audio-visuels ont été réalisés ou sont en projet, telle une série de portraits sur les *écrivains contemporains*. Afin d'introduire le public à cette nouvelle forme de lecture visuelle, un montage renseignant sur *la spécificité* de la B.P.I. figure dans l'exposition inaugurale « une Bibliothèque aujourd'hui, du livre à l'audio-visuel ».

● *En ce qui concerne enfin* l'IRCAM, qui assure de façon autonome son organisation, le service *audio-visuel collabore à certains projets* dans la mesure où ils comportent une partie visuelle. Ainsi une histoire de la musique contemporaine sera réalisée avec Luciano Berio, multivision sur quarante à cinquante écrans d'une heure, entrecoupée d'insertions d'œuvres et de concerts publics. L'IRCAM se propose également, à partir d'une exposition du C.C.I. intitulée « Archéologie de la ville », de créer un événement sonore. Le service audio-visuel intervient dans ce cas *précis pour la mise en scène* du spectacle.

Un S.V.P. des artistes et des chercheurs

Tout en répondant aux besoins à l'intérieur du Centre, *le service* audio-visuel cherche à ouvrir l'accès à la diffusion la plus large possible. Outre la recherche de circuits de diffusion tant en France qu'à l'étranger permettant de vendre ou d'échanger les produits audio-visuels *réalisés* au Centre, il *souhaite également* être un point d'information, une sorte de « S.V.P. » de l'audio-visuel. A cet égard un travail d'inventaire et de répertoriage des sources a été entrepris de concert avec l'INA et le ministère des affaires culturelles.

Bénéficiant enfin d'installations techniques modernes, d'un atelier video et de montages audio-visuels extrêmement perfectionnés, disposant en outre d'un budget global de 10 millions de francs pour 1977 *(charges de maintenance comprises)*, le service audio-visuel envisage d'ouvrir ses portes progressivement au public. Dans un premier temps il compte mettre à la disposition des artistes et chercheurs les outils d'expression dont il dispose : locaux, laboratoires et ateliers pourront être utilisés gratuitement. Une formation de base sera ainsi proposée à ceux qui souhaitent employer l'outil audio-visuel aux fins d'une création artistique. « *Mais*, souligne Pierre Tailhardat, *c'est une ouverture des portes plus qu'une formation organisée »...*

EVELITA MOOD.

Écouter, voir

● PORTRAIT : ALAIN ROBBE-GRILLET. — *Lundi* 7 février, France-Culture, 15 heures.

« L'invité du lundi » des Après-midi de France-Culture sera le 7 février Alain Robbe-Grillet, à l'occasion de la publication du colloque de Cérisy (Ed. 10/18). Ce sera d'abord une tentative d'autoportrait, puis un débat réunira Michel Lonsdale, Anicée Alvina, André Gardies et François Jost. Après s'être expliqué sur l'utilisation des fantasmes et le jeu des stéréotypes dans ses *films*, Alain Robbe-Grillet évoquera ses rapports avec la musique.

● TÉLÉFILM : L'ANCRE DE MISÉRICORDE. — Mercredi 9 février, TF 1, 20 h. 30.

L'Ancre de Miséricorde, de Pierre Mac Orlan, est un des plus beaux romans qu'on puisse donner à lire à un adolescent. Adapté par Francis Lacassin et Bernard d'Abrigeon, il devient une aimable dramatique, où l'on a soigneusement reconstitué le dix-huitième siècle. A Brest, en 1777, le bruit court que Petit Radet, le pirate, est revenu : de quoi faire rêver Petit Morgat, qui a treize ans et des amis extraordinaires — un forçat et un ancien chirurgien de la marine.

● MÉDICALE : « LA BORDE » *OU LE DROIT A LA FOLIE.* — Mercredi 9 février, TF 1, 22 heures.

Après la visite à Bonneuil proposée naguère par Guy Seligmann, Igor Barrère, Pierre Desgraupes et Etienne Lalou se sont penchés sur l'expérience de nouvelle psychiatrie, tentée en Sologne, à *la clinique de La Borde, par une équipe* de soignants dirigée par le docteur Oury et par Félix Guattari.

Institution non répressive, fondée sur la notion de responsabilité collective, La Borde témoigne de l'irruption, dans le domaine analytique, d'un souffle libertaire hérité de mai 68. A lire, pour en savoir davantage, l'enquête éditée chez Calmann-Lévy et réalisée par J.-C. Polack et D. Sabourin, sous le même titre que l'émission.

● MAGAZINE VENDREDI : LA FATIGUE A L'ÉCOLE. — Vendredi 11 février, FR 3, 20 h. 30.

On n'en finirait pas d'accumuler les scandales scolaires. Sylvie Andreu et Dominique Page ont choisi de ne montrer que le « normal », et leur dossier d'accusation n'en est que plus lourd. Le « normal », aujourd'hui, c'est la fatigue scolaire, dont les conséquences sont graves et les raisons très claires.

« Normal », des enfants levés trop tôt et qui attendent parfois deux heures l'ouverture de l'école ? « Normal », ces maternelles surchargées (trente-cinq à quarante élèves) où l'on dort en rotation par manque de lits, où les maîtres n'ont pas le temps de s'occuper de tous, des fatigués et des plus faibles ? Delphine qui n'arrive pas à lire et pour qui commence la ronde des spécialistes ?

Dominique Page et Sylvie Andreu ont suivi les petites silhouettes dans la nuit, ils ont filmé — quand ils pouvaient — les préaux trop petits et sans herbe, les arbres où l'on ne peut grimper, les cantines où l'on n'a pas le droit de parler... Ils ont interrogé des enfants, des parents, des professeurs et des médecins. Le bilan : l'école fonctionnerait aujourd'hui comme une usine qui produirait 10 % à 20 % de produits fiables contre 80 % de produits médiocres.

Des expériences de pédagogie nouvelle prouvent pourtant que la fatigue n'est pas fatale et que la proportion d'échecs peut être renversée. Alors pourquoi ce gâchis ? L'émission ne pose pas la question majeure — le coût financier — et qui est justement le symbole des choix de notre société.

Les films de la semaine

● WINCHESTER 73, d'Anthony Mann. — Dimanche 6 février, TF 1, 17 h. 45.

Dans cette chanson de geste *d'une arme à feu, Anthony* Mann fait revivre le Far-West légendaire avec ses concours de tir, ses trafiquants, ses aventuriers, ses Indiens, et un héros interprété par Stewart, son acteur d'élection. Un scénario astucieux, une mise en scène sobre, efficace, et la démythification de la violence.

● LE MOUTON ENRAGÉ, de Michel Deville. — Dimanche 6 février, TF 1, 20 h. 30.

Une fable sur la réussite *sociale — d'après un roman* de Roger Blondel, adapté par Christopher Frank, — où *Jean-Pierre Cassel, surprenant* en écrivain infirme et diabolique, inculque à Jean-Louis Trintignant (le mouton de l'histoire) sa volonté de puissance et le lance à la conquête des femmes et de Paris. Comme toujours chez Deville, l'écriture est élégante, efficace. L'amertume et la mélancolie courent à travers une comédie brillante, et très bien interprétée.

● LE FAUCON MALTAIS, de John Huston. — Dimanche 6 février, FR 3, 22 h. 30.

Historique à plus d'un titre : c'est le premier film réalisé *par John Huston, l'adaptation* la plus réussie d'un roman de Dashiell Hammett, le prototype du « *film policier noir* », genre alors nouveau, et le point de départ du mythe d'Humphrey Bogart. Ambiance étouffante, personnages équivoques, misogynie affirmée (une des règles du genre), et thème de l'échec qui allait devenir primordial chez Huston.

● LE GRAND ALIBI, d'Alfred Hitchcock. — Lundi 7 février, TF 1, 20 h. 30.

Sur un scénario très astucieux, Hitchcock (revenu en Angleterre après l'échec des *Amants du Capricorne*) a réalisé un excellent divertissement policier (drame et humour) où Marlène Dietrich, mythique chanteuse de music-hall, se déguise en veuve, épiée, surveillée par Jane Wyman, apprentie comédienne lancée, pour l'amour de Richard Todd, dans une enquête bien dangereuse, puisque les cartes ont été brouillées. En effet, toute l'intrigue est bâtie sur un mensonge, dissimulé sous ce qui semble être une vérité irréfutable. Un régal.

● LE PISTONNÉ, de Claude Berri. — Lundi 7 février, FR 3, 20 h. 30.

Comment un petit juif de Paris, *qui espérait faire son* service à un métro de chez lui, s'est retrouvé au Maroc, où l'on envoyait les appelés en 1955, pour pacifier les populations. Une comédie satirique de tradition « courtelinesque ». Guy Bedos joue fort drôlement le civil obligé de s'adapter tant bien que mal à une vie qui ne lui convient pas.

● SISSI IMPÉRATRICE, d'Ernst Marischka. — Mardi 8 février, A 2, 20 h. 30.

Le mythe fleur bleue de Romy Schneider à des débuts. Bavière et Autriche d'opérette. On est prié de croire que les jeunes gens couronnés du vieil empire austro-hongrois avaient les mêmes joies, les mêmes tristesses et les mêmes ennuis de famille que tout un chacun. On sait bien que l'impératrice Elisabeth fut toujours une non-conformiste. Mais quand on voit Romy-Sissi cirer les chaussures, on se dit que tout de même elle avait bien les moyens de se payer une bonne.

● JUNIOR BONNER, de Sam Peckinpah. — Mardi 8 février, FR 3, 20 h. 30.

Un Peckinpah sans fureur et sans violence. Le dernier défi à l'Ouest moderne (parades carnavalesques, Indiens trop emplumés, majorettes et opérations immobilières) d'un cow-boy solitaire qui promène encore dans les rodéos l'esprit et la vitalité des pionniers. Romantisme mélancolique et sentimentalité diffuse. C'est surprenant.

● MARIAGE A L'ITALIENNE, de Vittorio de Sica. — Mercredi 9 février, FR 3, 20 h. 30.

Une comédie napolitaine (d'après Eduardo de Filippo) qui est aussi un mélodrame populiste, un peu à la Pagnol. Ancienne prostituée et maîtresse reléguée pendant vingt ans dans l'ombre d'un Dom Juan du comptoir, Mme Filoumé se fait passer pour mourante afin d'extorquer le mariage à son amant récalcitrant, puis cherche à éveiller en lui la fibre paternelle. Cocasse et tendre, volcanique et sentimentale, amoureuse et mère passionnée, Sophia Loren met tous les cœurs sensibles dans sa poche.

● LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR, de François Truffaut. — Jeudi 10 février, FR 3, 20 h. 30.

L'admiration qu'a vouée Truffaut à Hitchcock se manifeste dans le traitement habile des éléments dramatique d'un roman d'angoisse de William Irish. Mais, criminelle froide incarnant la vengeance en marche, Jeanne Moreau est aussi, pour Truffaut, une femme qui agit par amour, dont la séduction fascine ses victimes, et qui met à nu la vérité des hommes. Sur la parfaite mécanique de l'énigme se brode la complexité des sentiments.

● LA PARADE DU RIRE, de William Beaudine. — Vendredi 11 février, A 2, 22 h. 50.

W.C. Fields rendait tout burlesque et absurde. Il faut le voir, dans ce film à costumes *1900*, promener sa troupe de comédiens faméliques, jongler avec des boîtes de cigares, jouer un énorme mélodrame (spectacle dans le spectacle) et mener un duel *sournois avec un enfant qui* se tient très mal à table (les enfants et les femmes sur le *retour ont toujours été les* cibles de Fields). Cette « parade du rire » est une suite de morceaux de bravoure irrésistibles.

● C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, de Jacques Besnard. — Dimanche 13 février, TF 1, 20 h. 30.

Avec un titre pareil, il ne faut pas s'attendre à de la finesse. Et le « hold-up » comique de l'histoire a lieu à partir des toilettes de la gare de l'Est, sur lesquelles règne Tsilla Chelton, actrice de Ionesco transformée en Madame Pipi. Le reste est de la même veine. Si vous ne trouvez pas cela drôle...

● LES GARÇONS, de Mauro Bolognini. — Dimanche 13 février, FR 3, 22 h. 30.

Il y a souvent, chez Bolognini un goût de l'équivoque et du frelaté exprimé ici sans le raffinement esthétique de ses films en couleurs. Pasolini scénariste lui ayant fourni comme personnage des voyous romains, des prostituées et des bourgeois en pleine décadence, Bolognini a remué avec complaisance une boue misérabiliste et des obsessions érotiques qui ne peuvent passer pour une satire sociale.

● LE DICTATEUR, de Charles Chaplin. — Lundi 14 février, TF 1, 20 h. 30.

Parce que Hitler avait pris la moustache de Charlot, chaplin s'est vengé, en faisant d'Hynkel, dictateur de Tomania facilement reconnaissable, le sosie d'un barbier juif qui se substituait à lui pour détruire l'idéologie national-socialiste. Premier film parlant de Chaplin qui a ridiculisé les discours d'Hitler-Hynkel et prononcé lui-même un discours messianique. Dénonciateur et prophétique en 1940, *le Dictateur* fut un vibrant pamphlet politique s'attaquant à un chef d'Etat aberrant devant lequel les *démocraties* occidentales s'étaient inclinées, jusqu'à en devenir les victimes. *Hitler* tourné en dérision par un juif, quelle gifle ! Encore que l'Histoire lui ait *donné des prolongements* tragiques, la démonstration grotesque de Chaplin est *restée une extraordinaire* démythification de la nature du nazisme.

● LE ROUGE EST MIS, de Gilles Grangier. — Lundi 14 février, FR 3, 20 h. 30.

Une sorte de caricature de Touchez pas au grisbi qui avait été un grand succès *commercial (et artistique). Mais*, chez Jacques Becker, la série noire devenait une comédie humaine. Chez Gilles Grangier, c'est un ramassis de clichés, une salade de conventions dans lesquelles Gabin se contente de faire un numéro de routine.

625 - 819 lignes

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedis et dimanches), le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedis et dimanches) ; 18 h 30 (sauf les samedis et dimanches) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Daniel Bilalian, Didier Lecat et Patrick Poivre d'Arvor ; *vers 23 h., Dernière édition.*

FR 3 : 18 h 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 13). Chrétiens orientaux (le 6) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur. « La communication empêchée » (le 6). « *Actualités de l'Eglise* » (le 13) ; 11 h., Messe à l'église de l'Assomption-de-la-Vierge à Ormesson-sur-Marne (le 6), à l'église Notre-Dame-de-France, à Villefranche-sur-Mer, Alpes-Maritimes (le 13).

ABREVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (III) les émissions de TF 1 relayées en province par FR 3

RADIO-TELEVISION

Samedi 5 février

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Serge Lama) ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 40, Gymnastique : Tournoi mondial à Rotterdam (en Eurovision).

CHAINE II : A 2

20 h. 30 (●), Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret, Lognon et les gangsters). Réal. J. Kerchbron, avec Jean Richard.

Témoin d'un crime, connu de lui seul, l'inspecteur Lognon a disparu.

22 h. (●), Entretien : Questions sans visage ; 23 h. (●), Cabaret, café-théâtre : Drôle de dessin. Réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (●), Opéra : « le Vaisseau fantôme », de R. Wagner, avec le chœur de l'Opéra d'Etat bavarois, dirigé par W. Baumgart, et l'orchestre d'Etat bavarois dirigé par W. Sawillisch.

Avec le baryton Donald McIntyre dans le rôle du Hollandais, et Catherine Ligendza dans le rôle de Senta. (En liaison avec France-Musique.)

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blache : « Cinq cent mille tonnes de brut », de P. Derrez, avec P. Clay, J.-P. Coquelin, P. Derrez ; 21 h. 15, *Musique* ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Présentation de la soirée ; 20 h. 30 (●), En liaison avec FR 3 : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), par l'orchestre et les chœurs d'Etat bavarois, direction W. Sawallisch, avec D. Mac Intyre, C. Ligendza, B. Rundgrin ; 22 h. 25, Après... ; 23 h. (●), Vieilles cires : Toscanini dirige Debussy ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit : Max Deutsch.

Dimanche 6 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), *Magazine : Bon appétit* ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Direct à la une ; 17 h. 15, Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 45 (●) (R.), Film : « Winchester 73 », d'A. Mann (1950) avec J. Stewart, S. Winters, D. Duryea, St McNally (N.).

Une carabine, volée à celui qui l'a gagnée dans un concours de tir, change plusieurs fois de mains et porte malheur à tous ceux qui la possèdent.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « le Mouton enragé », de M. Deville (1973), avec J.-L. Trintignant, R. Schneider, J.-P. Cassel, J. Birkin.

Manipulé par un romancier raté et infirme, un timide employé de banque se transforme en séducteur et arriviste conquérant.

22 h. (●), Reportage : Corée du Sud... la guerre froide continue, de Cl. Smadja et A. Gazut.

Filmée en 1976, une émission de la Suisse romande.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 12 h. (●), En direct de l'« Empire » : Bon dimanche avec Jacques Martin... à 12 h. 10, Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom Pom Pom (rep. à 15 h. 40, 17 h. 20 et à 18 h. 10) ; à 14 h. 20, Magazine du cinéma, du théâtre, de la chanson, et jeux : Ces messieurs nous disent ; à 15 h. 45, Tom et Jerry ; à 15 h. 30, Série : Pilotes ; à 16 h. 40, Jeu : Trois petits tours ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; à 18 h. 30, Variétés Muppets show ; 19 h., Sport : Stade 2.

20 h. 30 (●), Music-hall : Musique and Music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (●) (R.), Documentaire : Des hommes, de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas.

Les gardiens du phare d'Ar-Men, en Bretagne.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Série : Les grandes batailles du passé : Waterloo (reprise de l'émission du vendredi 4 février) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : Les « Kindertotenlieder », de G. Malher, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connaît... La maison d'Anne Frank ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, Magazine : L'homme en question : (le dessinateur Jacques Faizant) ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 30 (●) Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) (R.) : « le Faucon maltais », de J. Huston (1941), avec H. Bogart, M. Astor, G. Gorge, P. Lorre, S. Greenstreet (v.o. sous-titrée) (N.).

Sam Spade, détective privé qui ne veut pas se laisse corrompre, est mêlé à une sombre intrigue. Une femme perverse et d'inquiétants aventuriers se disputent la possession d'une statuette.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Henri III et sa cour », d'A. Dumas, avec J. Eyser ; 16 h. 5, Rencontres de musique contemporaine à Metz ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : « Hathu, peace : Pays de Galles » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 7 h. 40, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay, avec l'Ensemble de musique vivante (Mozart) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « la Vie parisienne » ;

13 h. 35, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie parisienne » (Haydn) ; 17 h. (●), *Le concert égoïste de C. Prey (M. Delage, R. Hahn, Fauré,* C. Prey, Poulenc, Peri) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 40, Echanges internationaux de Radio-France... Eté de *Carinthie 1976, avec le Concentus Musicus de Vienne,* direction N. Harnoncourt : « Suite pour orchestre BWV 1066 » (Bach) ; « Concertino en fa mineur » (Pergolèse) ; « l'Apothéose de Monsieur de Lully » (Couperin) ; « Concerto brandebourgeois n° 5 » ; « Suite pour orchestre BWV 1067 » (extraits) (Bach) ; 22 h. 30, Musique de chambre (J.-N. David) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique brésilienne ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 7 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... (après-midi consacré à Jean Cocteau et à Jean Marais) ; ...à 13 h. 50 et à 14 h. 25, extraits de films ; à 15 h. 55 (●), C'est un métier : Les créateurs du cadre de vie ; à 17 h. 30, La France est à vous ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui, réal. M. Fermaud, avec B. Brione ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30 (●), Film : « le Grand Alibi », d'A. Hitchcock (1950), avec J. Wyman, M. Dietrich, R. Todd, M. Wilding, A. Sim. (N.).

Afin de sauver l'homme qu'elle aime d'une accusation d'assassinat, une jeune fille s'introduit, en se faisant passer pour femme de chambre, chez une grande vedette de music-hall dont il lui a dit qu'elle était la vraie coupable.

22 h. 15, Portrait : Fritz Lang par A. Panigel (deuxième partie).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 (●), Alain Decaux raconte : La fin de Rommel ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

La faim dans le monde, avec MM. Alfred Sauvy et René Dumont.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Thierry de Montbrial, professeur d'économie politique à l'Ecole polytechnique : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « le Pistonné », de Cl. Berri (1970), avec G. Bedos, Y. Robert, R. Varte, G. Geret, J.-P. Marielle, Cl. Piéplu.

En 1955, un jeune Parisien cherche à se faire pistonner pour passer tranquillement, non loin de chez lui, le temps de son service militaire. Sa combine rate. Il se retrouve « bidasse » dans le Sud marocain.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... *Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32,* L'économie en liberté ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), Les lundis de l'histoire : « le Mal français », d'A. Peyrefitte, avec P. Chaunu ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, *Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2,* Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Alain Robbe-Grillet ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h. (●), *Montréal présente : « Quel temps fait-il à* Fribourg ? », de M. Beretti ; 21 h. (●), L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux » : la Mort de Socrate ; 22 h. 30, Entretiens avec B. Gysin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait de M. Duruflé ; à 15 h. 32, « Esclarmonde » (Massenet) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Cours international de guitare ;

20 h., Star Spangled Banner... (Schmitt, D Dowell, Gershwin) ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival de Salzbourg 1976 : Récital H. Wolf du baryton H. Prey (lieder sur des textes d'E. Moerike et J. von Eichendorff) ; 22 h. 30, Cordes pincées.

Mardi 8 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous... ; à 14 h. 50 (R.), Feuilleton : La porteuse de pain ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... ; à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Magazine sur la mode : De fil en aiguille, réal. Cl. Fayard ; 22 h. 15 (●), Concert : Quintette « La Truite », de Schubert, par P. Zukerman, Z. Mehta, J. Dupré, I. Perlman, D. Barenboïm.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Téléformation ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50 Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série : La nouvelle équipe ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30 (●), Les dossiers de l'écran... Film (R.), « Sissi impératrice », d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Bohm, G. Knuth, M. Schneider, V. Degischer.

Devenue impératrice d'Autriche par son mariage d'amour avec son cousin François-Joseph, Elisabeth, dite « Sissi », cherche à jouer un rôle diplomatique et entre en conflit avec sa sévère belle-mère.

A 22 h., Débat : Le règne de l'empereur François-Joseph et d'Elisabeth de Bavière.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. (Confédération générale des cadres) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●), Westerns, films policiers, aventures : « Junior Bonner », de S. Peckinpah (1972), avec St. Mac Queen, R. Preston, I. Lupino, B. Johnson, B. Leigh.

Un cow-boy errant revient dans sa ville natale, en Arizona, pour disputer un rodéo sur un taureau fameux. Il retrouve sa famille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins *de la connaissance... ; à 8 h., Le vêtement et la civilisation ;* à 8 h. 32, L'économie en liberté ; à 8 h. 50, Les chevaliers errants ; 9 h. 7, *Matinée de la musique* ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Julien Courtine ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, *Parti pris* ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps à ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Clés pour connaître les ondes radio-électriques ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, Sciences ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues : les problèmes de l'enseignement supérieur, avec R. Rémond et L. Mexandeau ; 21 h. 15, *Musiques de notre temps* ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne. Concert J.-B. Lully ; à 15 h., Symphonie n° 5 » (Schubert) ; à 15 h. 32, Brahms, Elgar, Dukas ; 17 h., Studio 107 : Quatuor Arcana ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 30, Concert Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine, avec D. Merlet, pianiste : ouverture de « l'Enlèvement au Sérail » ; « Concerto pour piano n° 16 » ; « Symphonie n° 36 » ; 22 h. 30, La guimbarde ; 23 h., Le jour où l'on n'entendit plus rien (Schoenberg, *Debussy, Bartok*) ; 0 h. 5, Orgues ; 1 h., Hommage à Freddy King.

Mercredi 9 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... ; à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30 (★), Téléfilm : « l'Ancre de miséricorde », de P. Mac Orlan. Adapt. F. Lacassin. Réal. B. d'Abrigeon, avec P. Sellier, P. Le Person, J. Denis.

Un dangereux pirate rôde quelque part dans le Brest du dix-huitième siècle, où travaillent les forçats et où l'on affrète des goélettes. L'amour de la mer et de la vie de marin vécu par adolescent et raconté par le scénariste de « Quai des brumes ».

22 h. (★), Emission médicale : Le droit à la folie, par E. Lalou, I. Barrère et P. Desgraupes.

Une expérience thérapeutique tentée au château de Laborde, en Sologne, et retracée par le docteur Oury (directeur de la clinique) et A. Félix Guattari (psychanalyste).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série : Daktari ; 15 h 50, Un sur cinq ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Débat : Les municipales.

Présentat. J.-P. Elkabbach et A. Duhamel.

23 h., Juke-box (Carlos Santana).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Club du Vieux Manoir ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur : « Mariage à l'italienne », de V. de Sica (1964), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Puglisi, T. Scarano, M. Tolo.

Ancienne « fille de joie », et maîtresse depuis vingt ans d'un commerçant qui veut la quitter, une Napolitaine use de stratagèmes pour se faire épouser par lui et devenir femme — et mère — respectable.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... ; à 8 h., Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Magazine des éditions *musicales ; 12 h. 5, Parti pris* ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... ; à 15 h. 2 (●), La culture de quartier ; à 16 h. 40, Match : F. Debré-B. Hamel ; à 17 h. 8, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française ; 19 h. 25, La science en marche ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), La musique et les hommes : Liszt et Hugo, par A. Laster ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Gysyng ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., *Mélodies sans paroles* : émaux et mosaïques (Borodine, Chausson, Duparc, Sauguet) ; à 15 h., « Sonate n° 7 » (*Beethoven*) ; à 15 h. 32, « Ouverture solennelle 1812 » (Tchaïkovski) ; « Symphonie n° 7 » (Chostakovitch) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... l'Orchestre National de France et les Chœurs de Radio-France, direction G. Ferro : « *Messe Notre-Dame* » (Machaut) ; Symphonie « Holidays » (Ives), 23 h., La guimbarde ; 23 h. 30, Festival de Châteauvallon ; 0 h. 5, Le jour où l'on n'entendit plus rien ; 1 h., Embarquement pour cithères.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sac à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., : Anne Gaillard : 12 h., Rétro-Nouveau ; 13 h., (●) Journal de Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et *dimanche* : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie : 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 10, *Le Pop-Club.*

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h 30 (mus.) ; 19 h 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musiques et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre (le dimanche : Pierre Péchin) ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, (●) Les dossiers extraordinaires : *14 h., (●) Une femme, un homme* (le samedi : Histoire d'un jour) : 17 h., Basket 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : *Ça va être ta fête*) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; *5 h. 30, Maurice Favières* ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., *Journal* : 24 h., Variétés.

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, *L'heure jeu* ; 13 h., *L'heure actualité ; 14 h., L'heure espoir ;* 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, « le Grand Orient de France » (le 6), « la Libre Pensée française » *(le 13) ; 10 h., Messe.*

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Herbert Von Karajan (lundi), Anne Hebert, écrivain (mardi), Père Joseph (mercredi), Margarita Wallmann, chorégraphe (jeudi), Paul-Emile Victor (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 7 h 45, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (lundi), M. Robert Poujade, président du Conservatoire du littoral (mardi).

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la santé des animaux (lundi), les partis politiques et les femmes (mardi), les droits des quinze - dix-huit ans (mercredi), le commerce des disques classiques (jeudi) et des disques de variétés (vendredi).

FRANCE-INTER : 13 h., Jean Lefèvre a invité MM. Lucien Neuwirth (lundi), André Rossi (mardi), François Mitterrand (*mercredi*), *Jean-Louis* Servan-Schreiber (jeudi), Alain Peyrefitte (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Christian Chavanon (lundi), Gaston Defferre (mardi), Marie-Louise Audiberti (mercredi), Jean-Pierre Chevènement (jeudi), Pierre Amalou (vendredi).

TF 1 (dimanche 13 à 22 h.) : Questionnaire : « La condition des femmes qui travaillent », avec Jeannette Laot, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T

EUROPE 1 (dimanche à 19 h.) : le Club de la presse reçoit M. Gaston Defferre, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône (le 6).

19 h. 15, mercredi 9 : Norbert Segard (maj.) et Pierre Mauroy (P.S.) ; jeudi 10 : Michel Crepeau (R.G.) et F. de Saint-Afrique (maj.) ; lundi 14, Hubert *Dubedout (P.S.)* et Charles Pasqua (maj.).

D'une chaîne à l'autre

UN NOUVEAU JOURNAL DE 13 H. SUR FRANCE-INTER

● C'est Jean Lefèvre, directeur adjoint de l'information à Radio-France, qui présentera désormais *le journal de la mi-journée sur* France-Inter. En semaine, cette édition s'appellera « Inter 13 ». Elle deviendra « Inter-Presse Midi » le dimanche et sera préparée — et présentée — avec le concours des principaux *organes de presse* nationaux et régionaux. La nouvelle équipe des informations de la mi-journée est composée de Ralph Pinto, Paul Anar et Jean-Claude Paris.

PROTESTATION DE LA C.F.T.C. DE L'AUDIO-VISUEL

● Alors que les réalisateurs négocient un statut pour leur profession, le syndicat C.F.T.C. de l'audio-visuel s'indigne dans un communiqué contre « *l'atteinte qu'on s'apprête à porter aux conventions collectives établies entre les personnels permanents et les directions des sociétés de programme issues de l'O.R.T.F.* ». Le syndicat précise que « *les négociations en vue de définir les conditions générales d'exercice de la profession de réalisateur ne doivent en aucun cas s'engager sans la présence des personnels internes aux sociétés de programme* ».

RADIO-TELEVISION

Jeudi 10 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), *Objectif santé* ; 14 h. Pour les enfants : spécial vacances ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 45, Emissions réservées aux formations politiques : *Le parti communiste français.*

20 h. 30, Feuilleton : la Famille Cigale ; 21 h. 25 (●), Magazine : L'événement, prés. J. Besançon.

La réforme des collectivités locales et des municipalités, avec MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, et Robert Fabre.

22 h. 25, Joe Pass et le J.A.T.P. (N° 2).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Jennie ; 15 h. 50 Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, téléfilm : James Dean, de R. Butler, avec S. Mc. Hattie.

L'amitié de la vedette d' « A l'est d'Eden » pour son producteur William Bast.

22 h. 5, Magazine : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, Objectif formation : Sur le fil ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Raconte quand tu étais petite et Mutt et Jeff ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30 (●), Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : La mariée était en noir, de F. Truffaut (1968), avec J. Moreau, Cl. Rich, J.-C. Brialy, M. Bouquet, M. Lonsdale, Ch. Denner.

Une femme, dévorée par le chagrin, entreprend d'assassiner cinq hommes qui ne la connaissent pas, et dont elle veut, on ne sait pas tout de suite pourquoi, tirer vengeance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins *de la connaissance... ; à 8 h., Le vêtement et la civilisation* ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2 (●), Calques, travail musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie, 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps *a ses raisons* ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre : la vie monastique ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2 (●), Feuilleton : Lecture de la France ; *19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie ;*

20 h. (●), L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (épilogue) ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia ; 10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., *Mélodies sans paroles...* nouvelles auditions : Orchestre philharmonique de Radio-France (P. Arma, A. Tansman) ; à 15 h., Des notes sur *la guitare (Tarrega, Albeniz, Malats)* ; à 15 h. 32, Schubert, Bruckner ; 17 h. 10, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 17 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France direction R. Dufallo et D. Porcelyn, avec G. Causse, alto ; M. Portal, clarinette : « Concert pour alto et clarinette » (R. Koering) ; « *Symphonie n° 4* » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, La guimbarde ; 23 h., *Musica reservata* ; 0 h. 5, Non écrites ; 1 h., Orgues.

Vendredi 11 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50, Pour les enfants spécial vacances ; 17 h. 35 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 30, L'Ile aux enfants ; 19 h. 45 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30, Téléfilm américain : les Oiseaux de proie ;

Hold-up, prise d'otage et course d'hélicoptères.

21 h. 50 (●), Retransmission lyrique : la Coquette trompée, de Favart et Dauvergne, avec M. Pena, I. Garcisanz, Ph. Langridge et l'Orchestre du Festival d'Albi, dir. J.-M. Wallez ;

Une œuvre créée en 1753 et redécouverte à l'occasion du Festival d'Albi, en 1975.

22 h. 45, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., *Aujourd'hui madame...* à 15 h. 5 (R.), Série : 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série : Dossiers danger immédiat, réal. Cl. Barma (Micrococus Petroleum), avec P. Michael, M. Audibert).

Attentat mystérieux dans une usine utilisant le pétrole synthétique.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Buses et pouvoir de l'argent) ;

Avec MM. Jacques Attali (« Bruits »), Georges Bernier (« l'Art et l'Argent »), André Campana, (« l'Argent secret »), Edouard Chambost (« Guide des paradis fiscaux ») et Bernard Cazes (« l'Argent ».)

22 h. 50 (●), Ciné-Club : la Parade du rire, de W. Beaudine (1934), avec W.-C. Fields, J. Duggan, J. Morrison, J. Allen, N. Cecil (v.o. sous titrée).

En 1900, les mésaventures d'une troupe de comédiens ambulants dirigée par un hurluberlu et toujours pourchassée par ses créanciers.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Grande Loge mixte universelle ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●), Magazine... Vendredi : Service public (la fatigue à l'école, enquête et réal. D. Page).

Classes trop nombreuses, emploi du temps mal réparti, manque de formation des enseignants... Quelques-unes des causes de la fatigue scolaire et du besoin de rechercher d'autres formes d'enseignement.

21 h. 30 (●), Astronomie : Voyages dans le cosmos (A travers la Voie lactée), de J. Lallier et M. Tosello.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... à 8 h., Le vêtement et la civilisation ; à 8 h. 32, L'économie en liberté ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur les systèmes du destin ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; *18 h. 2 (●), Feuilleton : « Lecture de la France » ; 19 h. 25,* Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●) Emission médicale en liaison avec TF 1 : *L'expérience la Borde ou le droit à la folie ; 21 h. 30, Musique* de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Schubert, Prokofiev, Wagner, Mozart, Bruch, Dvorak) ; à *15 h. 32*, Saint-Saens, Mendelssohn, Beethoven ; 17 h., « Symphonie n° 3 » (Trebinsky) ; 17 h. 30, Clarté dans la nuit ; *18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35,* Kiosque ; 19 h. 40, Petites formes ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands : En direct de Stuttgart : l'Orchestre philharmonique de la radio de Stuttgart, dir., S. Celibidache : « la Force du destin », ouverture (Verdi) ; « la *Mer* » (Debussy) ; « Symphonie n° 1 » (Brahms) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, *Musique traditionnelle américaine ; 1 h., Version originale.*

Samedi 12 février

CHAINE I : TF 1

12 h. (III), Philatélie club ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 12 h. 45 (III), Jeunes pratique ; *13 h. 35 (III) (●), Les musiciens du soir* ; 14 h. 10 (III), Restez donc avec nous... ; à 14 h. 15 (R.), Cosmos 1999 (La machine infernale) ; à *15 h. 40, Momo et Ursul* ; à 15 h. 30 (R.), la Cloche tibétaine ; à 16 h. 25, Les trois ours ; à 17 h. 5 (R.), la Grande vallée ; à 17 h. 50 (R.), *Joe le fugitif ; 18 h. 5 (III)*, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Les Magiciens, de D. Webb ; 21 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 45, Danse : Portrait d'une étoile (Ghislaine Thesmar).

CHAINE II : A 2

12 h., Téléformation ; 12 h. 30, A 2 consommation ; 14 h. 25, Les jeux du stade, présentat. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : Finale des chiffres et des lettres ; 21 h. 45 (●), Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 30 (●), Cabarets et cafés-théâtres : Drôle de baraque. Réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emissions régionales (avec, à 19 h. 40, Samedi entre nous) ; 20 h., Le magazine du cheval.

20 h. 30 (R.) (●), Cinéma 16 : « l'Envolée belle », d'A. Rivemale et J. Prat. Avec D. Rollin, L. Imbert.

Instituteur dans un village, un jeune homme découvre en 1900 le secret du vol humain et peut ainsi épouser la fille du maire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Regards sur la science ; à 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7 (●), Matinée du monde contemporain ; 11 h. 2, La *musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;*

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Reportage : Les réfugiés qu'on oublie (Thaïlande) ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Les maîtres du roman populaire ; 19 h. 25, Radio-Canada présente : Littérature danoise ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « Fantaisie et fugue », d'A. Gauzelin, avec J. Magre, *G. Montero ; 21 h. 25, Soliste, avec S. Carbonel ; 21 h. 55,* Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 10 h. 25, De l'écrit à l'oral ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, *Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;*

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Studio 118 : discothèque 77, la critique des auditeurs ; à 15 h., Harpe, avec *B. Sylvestre (J. Florencie-Willmann, Berio, Kagel, Cage,* Debussy) ; à 15 h. 45, Effractions ; 16 h. 30, Jour J de la musique ; 17 h. 2, Vingt-cinq notes seconde ; 18 h., Hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites ;

20 h. 5 (●), Passage du XX[e] siècle... l'Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik, avec les chœurs de J. Alldis, *J. Nelson, M. Thomas, P. Thomas* : « *N° 5* » *(Manoury)*, « cummings ist der dichter » (Boulez), « Souvenir à la mémoire » (Sinopoli), « Phlegra » (Xenakis), « Concerto de *chambre* » (Ligeti) ; 22 h., *Semaines musicales d'Ascona 1976* : Linde-consort ; 23 h. (●), Vieilles cires ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

Dimanche 13 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 (III), La séquence du spectateur ; 13 h. 20 (III), Variétés : C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. 5 (III), Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 35 (III), Téléfilm américain : « Frères de sang ».

L'amitié d'un jeune soldat américain pour un Indien.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule », de J. Besnard (1974), avec B. Blier, M. Serrault, J. Lefebvre, T. Chelton.

Trois petits truands cambriolent la caisse de retraite de la S.N.C.F. en perçant le mur des toilettes de la gare de l'Est. Ensuite, le butin se promène et une maîtresse femme intervient.

22 h. (●), Questionnaire : la condition des femmes qui travaillent.

M. Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit Mme Jeannette Laot, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 11 h., La télévision *des téléspectateurs en super-8* ; 12 h. (●), Bon dimanche avec Jacques Martin... ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom pom pom pom (reprise à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 15) ; à 14 h. 20, Théâtre, cinéma, chanson : Ces messieurs nous disent, avec J. Artur, P. Tchernia et J. Rouland ; à 15 h. 50, Série : Pilotes ; à 17 h. 25, Lyrique : Contre ut ; à 18 h. 30, Série : Les Muppets ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Music-hall : Musique and music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (R.) (●), Documentaire : Des hommes (Maman les gros bateaux), Réal. Cl. Robrini.

Le métier de pilotes de port.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55 (●), Astronomie : Voyage dans le cosmos (reprise de l'émission du 11 février) ; 17 h. 50 (●), Espace musical : « Don Quichotte », de R. Strauss (dir. H. Von Karajan), prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connaît et Venise secrète ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30 (●), L'homme en question : l'écrivain Raymond Abelio ; 21 h. 30, Le cinéma français aux Etats-Unis ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Mauro Bolognini) (R.) : « les Garçons », de M. Bolognini (1959), avec E. Martinelli, L. Terzieff, J.-C. Brialy, A. Lualdi, F. Interlenghi, (N.).

Trois voyous des faubourgs de Rome se livrent à divers trafics et vivent une nuit de « dolce vita » avec des bourgeois équivoques.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards *sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45,* Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 45, Carte blanche : « le Guignol », de N. Neel, avec J.-C. Houdinière, D. Volle ; 15 h. 25, *Musique* de chambre, avec *M. Bieger et G. Devries (Brahms, Fauré,* Prokofiev) ; 17 h. 30, Rencontre avec... le général Etcheverry ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : « Quelques hommages à la voix de ma mère » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical *graffiti* ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay, avec J. Alfidi et E. Krivine (Beethoven) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon ;

13 h. 45, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Maîtres chanteurs » Wagner) ; 17 h., Le concert égoïste de J. d'Ormesson ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

*20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., Semaines inter*nationales de musique de Lucerne 1976 : concert Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Symphonie n° 9 » ; 22 h. 30, Musique de chambre (Berlioz) ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976 (Schubert, Beethoven) ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 14 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous le lundi... à 14 h. 30 (R.), Feuilleton : la Porteuse de pain ; à 17 h. 35, Magazine : Le club du lundi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits... à 18 h. 40, L'Ile aux enfants ; 19 h. 5 (R.), Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30 (●), Film : le Dictateur, de Ch. Chaplin (1940), avec Ch. Chaplin, P. Goddard, K. Oakie, R. Gardiner, H. Daniell (N.) ;

Un barbier juif, longtemps amnésique à la suite de la guerre de 1914, retrouve sa boutique et affronte les persécutions raciales ordonnées par un maniaque, dictateur de Tomania. Or, le juif est le sosie du dictateur.

22 h. 30, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui madame... à 15 h. 5 (R.), Série ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : *Les années bonheur (1939)* ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, présentation Ph. Bouvard.

Pour ou contre les sondages, avec MM. Jean-Marc Lech (IFOP) et Hector Rolland, député R.P.R. de l'Allier.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du *mois ; 19 h. 5*, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le critique d'art René Huyghes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public (R.) : Le rouge est mis, de G. Grangier (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, P. Frankeur, L. Ventura, M. Bozzufi (N.).

Un gangster embourgeoisé, qui songe à prendre sa retraite, a des ennuis à cause de son frère, et d'un complice qui s'est « dégonflé » devant la police.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la *connaissance ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du* socialisme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), Les lundis de l'histoire : Juifs, Grecs et Romains dans l'Antiquité, avec P. Vidal-Naquet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; *11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45,* Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 45, Le corps a ses raisons ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi : Pierre Henry ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; 18 h., Feuilleton : « Lecture de la France » ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., « Les mots sur le sable », de G. Sgorlone, avec F. Maistre, J. Olivier, P. Constant ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « *Médée* » ; 22 h. 30, Entretiens avec... ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien *musique* ; 9 h. 2, Petites formes ; *10 h., La règle du jeu ; 10 h. 45, Cours d'interprétation ;* 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de J.-P. Guézec ; à 15 h. 32, « Ernani » (Verdi) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Petites formes ; 20 h. 30, Cycle d'orgue 1976-1977, récital J. Guillou à Notre-Dame de Paris : « Deux adagios » (Mozart) ; « Concerto en ré majeur » (Vivaldi) ; « Orpheus » « Fantaisie et fugue sur Bach » (Liszt) ; 22 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Cantates de Webern ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe ; 0 h. 5, Semaines musicales d'Ascona 1976 : Clemencic consort ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Les écrans francophones

Lundi 7 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *la Diablesse en collant rose*, film de G. Cukor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *l'Affaire du collier de la reine*, film de M. L'Herbier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 45, *les Centurions*, film de N. Gidding ; 21 h. 45, Débat.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Oualata (Mauritanie) ; 21 h. 20, Les comiques associés ; 21 h. 45, La voix au chapitre.

Mardi 8 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Prisons de femmes*, film de M. Cloche.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Six ours et un clown*, film d'O. Lipsky.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, XX[e] siècle : être chômeur ; 22 h. 15, *Scènes de la vie conjugale*, film de I. Bergman.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le riche et le pauvre, d'après I. Shaw ; 21 h. 15, Ouvertures ; 22 h. 5, Jazz ; 23 h. 35, Sport.

Mercredi 9 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *les Heures brèves*, film de D.-M. Petrie ; 22 h. 30, La lanterne magique.

TELE-MONTE-CARLO : 30 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *l'Arbre de vie*, film de E. Dmytryk (1[re] partie).

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre et paix ; 21 h. 20, Chopin ; 22 h. 30, La pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Pouce*, film de P. Badel ; 21 h. 35, Les clés du regard ; 22 h. 25, Ski alpin.

Jeudi 10 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Colombo*, film de B. Kowalski.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *l'Arbre de vie*, film de E. Dmytryk (2[e] partie).

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *la Nef des fous*, film de S. Kramer ; 22 h. 30, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 30, *Don Juan*, de R. Strauss ; 21 h. 50, Rendez-vous en noir, d'après W. Irish ; 22 h. 45, Ski alpin.

Vendredi 11 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Village des damnés*, film de W. Rilla.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *la Vie à belles dents*, film de W. Lang.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Un juge, un flic ; 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 25, *Elvira Madigan*, film de B. Widerberg.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Gilbert Bécaud ; 21 h., Le fonctionnaire nu, de P. Mackie ; 22 h. 45, *le Dernier Jour de l'été*, film de T. Konwicki.

Samedi 12 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; 21 h., *Arrêt d'autobus*, film de J. Logan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les bannis ; 21 h., *l'Appât*, film de A. Mann.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *les Deux Vierges*, par le Théâtre royal du parc ; 23 h. 30, Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 40, L'opéra sauvage ; 21 h. 30, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 40, Sport.

Dimanche 13 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *Véronique ou l'été de mes treize ans*, film de C. Guilmain.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Splendeurs et misères des courtisanes* ; 21 h., *le Roi des Champs-Elysées*, film de P. Nosseck.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Festival mondial de la magie ; 21 h. 10, Sport et vie ; 22 h. 25, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *les Feux de la rampe*, de C. Chaplin ; 22 h. 5, Entretiens.

Lundi 14 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *le Colosse de Rhodes*, film de S. Leone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Affaire du collier de la reine*, film de M. L'Herbier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Tartuffe*, de Molière ; 21 h. 50, Ce que parler veut dire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Oualata ou la loi du Coran ; 21 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 45, Caf' Conc' ; 22 h. 10, La voix au chapitre.



LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

Freud et la philosophie

LES philosophes aujourd'hui parlent beaucoup de Freud sans toujours savoir ce qu'il pensait de la philosophie. A son égard, il fut souvent sévère. Il a déclaré lui-même que, jeune, il avait été attiré par la philosophie et qu'ensuite il s'en était *« courageusement écarté »*. Les philosophes ne peuvent avoir que des « intuitions », parfois justes, parfois fausses. On ne peut donc rien en tirer *a priori*. Tout au plus, quand on a scientifiquement fait une découverte, peut-on lire un philosophe qui l'a pressentie. Dans *Cinq leçons sur la psychanalyse*, il précise son attitude à propos de Nietzsche. « *Je me suis refusé plus tard la lecture de Nietzsche, et je l'ai fait en pleine conscience des raisons de mon abstention : je voulais me soustraire, dans l'élaboration des impressions que me fournissait la psychanalyse, à toute influence extérieure. Aussi devais-je être prêt, et je le suis volontiers, à renoncer à toute revendication de priorité dans les cas, assez fréquents, où les pénibles recherches psychanalytiques ne font que confirmer les aperçus intuitifs des philosophes.* » Cependant, non seulement il a suivi les cours de Brentano, il a aimé la philosophie dans sa jeunesse, mais, dans toute son œuvre, il se réfère aux philosophes. N'écrivait-il pas à sa fiancée, en 1882 : « *La philosophie m'attire toujours davantage* » ? Toute sa vie, il a gardé son penchant pour la spéculation. Si l'on compare enfin ses livres et ses lettres privées, les appréciations sont fort diverses. Son attitude a été ambivalente. C'est cette ambivalence que Paul-Laurent Assoun analyse et éclaire magistralement dans son ouvrage net et précis.

***

A la philosophie, Freud adresse deux objections radicales. D'abord ce qu'Assoun appelle l'obstacle conscientialiste. Traditionnellement, les philosophies sont des philosophies du sujet, de la « conscience ». La découverte de l'inconscient les renverse. Certes, des penseurs ont admis un inconscient, mais extra-psychique, transcendantal. L'erreur, c'est le *divorce du psychique* et de l'inconscient. La position freudienne est celle d'un inconscient psychique, que révèle l'expérience. Ensuite, toute philosophie se présente comme une conception d'ensemble : c'est un système qui veut *« concevoir la totalité du monde »*. La psychanalyse, au contraire, est une science. Par son existence même, elle récuse l'exigence de totalisation et de perfection logique, elle repose sur l'expérience, elle est toujours prête à rectifier ou à modifier ses théories ou postulats. *« Je suis hostile à la fabrication des visions du monde*, déclare Freud : *qu'on les laisse aux philosophes.* » Ce qu'il leur laisse, c'est l'inutile.

Cette position n'est guère originale et reflète celle de beaucoup de savants. *Une difficulté cependant surgit, qui met* sur la voie de la spécificité de l'attitude de Freud. Il a développé une partie rationnelle, apparemment « spéculative » de la psychanalyse, qu'il appelle « métapsychologie ». N'est-ce pas une sorte de métaphysique ? Certes, la compréhension de la sphère des phénomènes naturels dont s'occupe la psychanalyse suppose la mise en place d'un appareil conceptuel. Mais il est parfaitement assimilable aux notions de base postulées par toute science de la nature et n'a de valeur que par les phénomènes qu'il *permet de comprendre*. Le *concept de* pulsion n'est pas méthodologiquement différent de ceux de force, de masse ou d'attraction. Il n'y a pas pour la science de commencement logique absolu. Son point de départ effectif doit venir *du dehors*, c'est-à-dire de la considération *des données*. Ainsi *procède* la psychanalyse. La construction des concepts, la métapsychologie vient en dernier lieu. Et ce dernier lieu n'est pas définitif. C'est une *technique heuristique* toujours perfectible.

Freud ne se contente pas de critiquer la philosophie des philosophies : il l'étudie comme institution culturelle, comme *force d'activité spécifique de la civilisation*, il veut l'expliquer en elle-même. Cette vue, en quelque sorte, de la psychanalyse sur la philosophie offre le plus haut intérêt. En tant que telle, la philosophie est issue de motivations, de paradigmes que Freud qualifie de « *situations psychologiques primitives* ». *Il* faut donc remonter au schème originaire *de toutes les constructions philosophiques* particulières. Le besoin est générateur de tensions, qui se sont historiquement déchargées en deux voies :

1) La domination du monde extérieur par la science qui permet de toujours *mieux satisfaire les désirs de l'homme* ;

2) Un mode spécifique de soulagement, dont la philosophie fait partie et qui consiste à écarter l'influence de la réalité sur la vie émotionnelle.

Dans ce second cas, on échappe à l'insatisfaction en se réfugiant dans les idées. C'est ce que Freud appelle le « principe de non-déplaisir ». Comme Comte, il a sa loi des trois états : animiste - religieux - scientifique. Avec la science, la puissance des idées diminue, *celle de la réalité augmente*. L'évasion dans les idées n'existe plus guère que dans l'art. Si l'attitude de Freud à l'égard de la philosophie est ambivalente, c'est que celle-ci l'est elle-même : elle tient de la science et de l'art. Son désir est aussi large que celui du savant aussi *« réalisant » que celui du savant*. Le primat de la conscience dérive de ce qu'il y a de poétique, de « narcissique » chez le philosophe : l'amour de la sagesse provient de la libido et d'une sublimation.

Tout cependant n'est pas expliqué. *Freud lui-même* reconnaît que la philosophie est un objet paradoxal et qu'il y a une limite que rencontre l'explication psychanalytique. La psychanalyse de la philosophie parvient à une frontière, qu'elle ne franchit pas et qu'Assoun découvre, en analysant les références que Freud fait à divers philosophes, notamment Platon, Kant, et *surtout Schopenhauer — Nietzsche aussi*, qui sera étudié dans un prochain livre. L'étonnant en effet est qu'on trouve fréquemment, à un moment donné de l'argumentation freudienne, un recours allusif à une philosophie précise, qui surgit en marge du discours analytique qu'elle semble trouer. Cette référence se manifeste de deux manières : parfois *elle permet à Freud de préciser* sa propre position en critiquant celle du philosophe, souvent elle utilise telle « intuition métaphysique » comme un relais qui met sur la voie de l'explication psychanalytique.

Le cas de Schopenhauer est privilégié. *S'il est souvent cité*, la plus profonde rencontre avec lui s'opère à travers *le concept de refoulement*. Schopenhauer l'a découvert sur son propre chemin : il a pensé le mécanisme du refoulement à partir de ses présupposés métaphysiques, mais il l'a fort bien compris. Toutefois la référence à la *mort est peut-être plus* caractéristique encore : c'est celle qui permet à l'hypothèse métapsychologique de se matérialiser. Pour Freud le problème de l'unité et de la dualité de la *libido* le hantait. Ce n'est pas un hasard si, dans *Au-delà du principe de plaisir*, il réfère sa conception de la *pulsion de mort* à Schopenhauer. Celui-ci en effet pose la dualité principielle du vouloir-vivre et du vouloir-mourir, en la fondant sur l'unité de la volonté. *Analogiquement*, Freud admet la dualité de la pulsion de vie et de la pulsion de mort en la fondant, non plus sur une *conception métaphysique* de la volonté, mais sur l'unité de la *libido*. Aussi, en définitive, le pessimisme freudien de la pulsion de mort n'est-il pas éloigné du pessimisme schopenhauerien du vouloir-mourir.

Dans cette utilisation de Schopenhauer, Freud a été influencé par un courant contemporain. A partir de 1870, toute une tendance matérialiste, largement issue de Hartmann, refuse la spéculation à fondement *scientifique* tout en manifestant un intérêt privilégié pour la métaphysique de Schopenhauer. Ce courant exprime à la fois le refus de toute théorie philosophique et la conscience nette des limites de la connaissance scientifique de la nature. Un *scientisme radicalement positif* s'accommode d'une sorte *d'agnosticisme gnoséologique*, qui met hors des prises de la connaissance la question de la nature de la matière. Cette attitude se combine paradoxalement avec un vif intérêt pour la spéculation, qu'on *retrouve chez des psychologues ou* médecins comme Fechner, Meymert, Griesinger, que Freud a connus. En 1836, Schopenhauer lui-même avait publié *la Volonté dans la nature*, au sous-titre éloquent : « Exposé des confirmations que la philosophie de l'auteur a reçues des sciences empiriques ». Aux savants il ne demandait pas *une option et il estimait que celle-ci* possédait une frontière commune avec les sciences physiques. Cette notion de *frontière*, récusant l'opposition et l'assimilation, va définir pour Freud aussi le point de contact. Le physique est le corrélat véritable de la métaphysique.

C'est ainsi dans sa rencontre avec Schopenhauer que Freud semble avoir pris pleine conscience de sa propre attitude : il combine « le roc scientifique avec la quête spéculative ». Sa position ne serait-elle pas plus ambiguë qu'ambivalente ? Il récuse toute interprétation métaphysique, mais conserve à la spéculation une fonction nécessaire, soit comme métapsychologie soit comme *présence frontalière qu'attestent* les références philosophiques. La vérité métapsychologique, tout en gardant une autonomie rigoureuse, se laisse déchiffrer dans le langage métaphysique. Tout se passe comme si cette vérité se répliquait dans son double philosophique. *La métaphysique ne fournit* ni garantie ni modèle, mais un reflet isomorphique, transposé dans la tentative d'unification du langage du désir et du monde. « Entre le désir pur évadé du réel et le désir désincarné par l'exigence du réel, conclut Assoun, elle est cette *unité rêvée, que Freud, sans cesse, pose* et récuse. »

★ *Freud, la philosophie et les philosophes*, par Laurent Assoun. Presses universitaires de France, 1976.

LIVRES REÇUS

Pseudonyme et Paradoxe. — La pensée dialectique de Kierkegaard, par André Clair, Vrin, 1976. Contemporain de Nietzsche, Kierkegaard est parfois plus proche de lui qu'il ne le semble, puisque « l'individu singulier » est à la fois le principe et la fin de sa pensée.

Esthétique et Philosophie (tome II), par Michel Dufrenne, Klelncksick, 1976. Analyses précises diverses, où l'esthétique conduit à une philosophie de la nature et à un art nouveau et libérateur.

Alain philosophe de la culture et théoricien de la démocratie, colloque de Cerisy-la-Salle de 1974, sous la direction de Gilbert Kahn. Organisé par l'Association des amis d'Alain, ce colloque passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement et à la pensée d'Alain, auquel pour ma part j'ai consacré une étude dans mon « Itinéraire spirituel ».

Les Modèles de l'expérience, par Philippe Devaux. Universa-Wetteren (Belgique), 1976. Recueil d'articles divers et concordants, qui privilégient un modèle fonctionnel, ouvrant la voie à toute espèce de vérification stricte par les conséquences, et reposant sur une *méthode hypothético-déductive qui* constitue l'échafaudage de toute construction logique.

SOLITUDE

Venez près de moi, venez...

IL est des scènes d'une banalité *terrible, où l'indifférence* prend les proportions d'une apocalypse plate — une coulée de cendres.

La ville a ses habits de luxe, mais aussi ses gilets fripés, ses épingles de sûreté qui retiennent la chemise sans boutons ou le col sans cravate. L'ourlet doré n'assure pas la liaison entre ce qui est du monde et ceux qui affirment leur indépendance par les nécessités de la vie.

Un *snack*. Le mot tombe raide comme un coup de dent dans la *mie des beaux jours*. Une terrasse intérieure ou étincellent des chromes, où la propreté est une présence malfaisante, qui divise plutôt qu'elle n'unit. Je ne sais quoi de froid, d'aseptisé, les pois et carottes et la tarte aux prunes *ont l'air d'être passés* à l'autoclave.

Une solitude, oui. *Chacun* est dans son bol, traînant une croûte déconfite dans la sauce des poireaux, remuant dans une sorte d'absence des pensées d'une autre heure. On mange en vitesse, sur le pouce, pas le temps de regarder le voisin.

Dans ce palais de glace, ce Versailles au petit pied, se *présente* peut-être une reine. Car en quoi la réalité *est-elle souveraine* ? Par le strass des paillettes et la taille des ombrelles, ou par l'affirmation invisible d'une bienveillance nourrie d'attention et de volonté d'accueil ? *Une vieille femme*, mal fagotée, visiblement démunie, s'avance *sur* le carrelage élastique de cet univers sans surprise.

Avec, à la main, quelques pièces de monnaie. Elle pourrait être la veuve de l'Evangile : si les lieux comportaient un tronc pour les pauvres, sans doute y mettrait-elle son obole. Mais nous sommes dans une société où il n'y a plus de tronc ; pourquoi y en aurait-il : il n'y a plus de pauvres. Le démenti que cette présence apporte, gêne, n'est-elle pas un tronc vivant ? Dans son immobilité, ne fait-il pas un bruit énorme : celui des ducats *que* remue notre cœur et qui couvre le *murmure de l'attente et du désespoir caché* ? Oui, cette guenille est un tronc qui mendie l'obole de notre regard et de notre pauvreté enfouie.

Deux secrets qui pourraient s'offrir l'un à l'autre. Par-delà le clinquant et la cohue.

La pauvresse s'avance vers le comptoir, brandissant ses piécettes comme un sauf-conduit. Un verre de lait. Seulement un verre de lait. *Elle n'ose s'approcher* trop. Le brouhaha est si commode pour l'ignorer, et elle n'a pas la force d'affronter à bout portant cette ignorance-là. Le patron et la serveuse ont le regard ailleurs, les cols roulés et les cravates sont d'un plus grand intérêt.

Mais voilà qu'ils se réveillent. La vieille dame s'est assise au bord d'une banquette, tout au bout. Elle ne prend pas beaucoup de place, vous savez, mais *« cette place est occupée »*, — « *vous ne pouvez rester là* », renchérit la serveuse.

La vieille dame se redresse hâtivement. *Elle bat en retraite*. Un verre de lait, simplement. Même debout. Non, elle n'y pense plus. Déjà, elle ne songe qu'à couvrir sa honte.

Alors, une voix s'élève. Une voix douce. *Une seule voix*. Mais une voix. Une voix humaine. Assortie d'un beau sourire. Une jeune femme s'est dressée. Elle a osé braver l'immense absence des regards, de tous ces regards détournés, convoyés par l'égoïsme et les *sécurités furtives* : cet œil pesant de la foule qui laboure son penchant à l'oubli, à l'ostracisme vécu par les autres, à l'exil des solidarités. Une main s'est tendue, dans la simplicité du geste dénoué, porteur de lumière. La jeune femme s'est adressée à la fuyarde : « *Venez ici, madame, vous asseoir à côté de moi, en se serrant un peu, on peut faire de la place. Venez...* »

Venez... Tant de choses en deux syllabes. *Je songe à cette* lettre reçue par une association *s'occupant de marginaux* ou dits tels ; graphisme du manuel qui manie sa plume comme une pioche, et d'autant qu'il frappe à notre cœur : *« J'ai trente-sept ans, et quand même j'ai aussi droit d'être heureux. »*

Oui, venez... Comme l'écrivait récemment Frère Roger de Taizé et Mère Thérèse de Calcutta dans une prière conjointe : « *O Dieu, Père de chaque humain, tu demandes à tous de porter l'amour là où les pauvres sont humiliés... Tu nous ouvres le chemin pour que le corps blessé de Jésus-Christ, ton Eglise, soit ferment de communion pour les pauvres de la terre et dans toute la famille humaine.* »

Venez... Que nous pansions ce corps-là d'une même main, d'un même espoir. Ensemble. Ce corps de nos désirs. Ce corps de notre peur. Ce corps restitué, à l'aube, face aux pelotons d'exécution et à nos regards si souvent meurtriers.

JACQUES VANDER ELST.

NOTES

Psychologie en miettes

« *LIT-ON encore* les Voyages du Père Huc en Chine ? » demande Julien Green (1). « *Je me souviens* ajoute-t-il, *d'un de ces entretiens avec un Chinois à qui il veut apprendre les vérités chrétiennes. Il lui parle de l'âme : nous avons tous une âme, hommes et femmes. Hommes et femmes ? Voilà notre Chinois bien étonné. Les femmes auraient une âme comme les hommes ? Il y a là de quoi mourir de rire, et le Chinois conclut avec bonne humeur : « Je » vais raconter ça à ma femme, » ça l'amusera. » Et il est possible que la femme trouve comme lui la chose follement drôle.* »

***

Après le prolétaire, après le colonisé, la femme. C'est elle maintenant notre mauvaise conscience. Reste à savoir si la mauvaise conscience n'est pas un des ressorts principaux de la jouissance.

***

Au début de ce siècle, à Vienne, un jeune philosophe viennois, Otto Weininger, écrivait dans *Sexe et Caractère* : « *La femme est par essence* « non libre » : *la nature même du besoin général et unique qui l'anime, la destine à être violée par l'homme non seulement dans sa propre personne, mais dans celle de toutes les autres femmes. Elle est tout entière sous l'empire du phallus et vit proprement sous sa loi.* »

Pour Weininger, littéralement, *la femme n'existe pas*. Son livre fut un des succès les plus retentissants de l'édition allemande. On raconte qu'à sa *lecture* des femmes se suicidèrent. Six mois après avoir publié *Sexe et Caractère*, âgé seulement de vingt-trois ans, Weininger se donnait la mort. Auparavant, il avait écrit ceci, qui constitue le commentaire critique le plus pénétrant de son œuvre : « *La haine contre la femme est toujours une haine non surmontée contre sa propre sexualité.* »

***

Autre génie précoce : Benjamin Constant. Son génie éclate à dix ans déjà dans une lettre qu'il écrit à sa grand-mère, la générale Constant de Rebecque : « *Je vois quelquefois ici* (à Bruxelles) *une jeune Anglaise de mon âge que je préfère à Cicéron, Sénèque et... ; elle m'apprend Ovide qu'elle n'a jamais lu et dont elle n'a jamais ouï parler, mais je le trouve entièrement dans ses yeux.* »

***

Benjamin Constant, toujours : « *Les autres sont-ils ce que je suis ? Je l'ignore. Certainement, si je me montrais à eux ce que je suis, ils me croiraient fou. Mais s'ils se montraient à moi ce qu'ils sont, peut-être les croirais-je fou aussi ?* »

***

Le silence lourd, pesant, des trains suisses. Entre dans un compartiment un paysan éméché :

« *Bonjour les amis ! Mais ne parlez pas tous en même temps...* » Sourires empruntés de la mère et de sa fille qui me font face. La mère à sa fille :

« *La parole est d'argent, mais le silence est d'or !* » Regard entendu et approbateur de la petite.

ROLAND JACCARD.

(1) Julien Green : *Liberté*. Ed. Julliard.

POINT DE VUE

Pour une société de microsociétés

DE *tous côtés, en tous pays*, on s'interroge sur l'avenir de la société. Le type actuel de société, qu'il soit d'essence capitaliste ou socialiste, est violemment *contesté et même condamné*.

Une quasi-unanimité se fait pour mettre en question la centralisation bureaucratique, le culte du rendement, l'esprit de domination, le gigantisme où certains se plaisent à reconnaître le symptôme de la dégénérescence, *visible à la fois dans* les multinationales et la bureaucratie totalitaire.

La partie critique de l'argumentation est nettement plus brillante que la partie positive. Il en est toujours ainsi chez les métaphysiciens. Pourquoi en serait-il autrement chez les économistes, les sociologues, les politologues ?

L'idée commune qui se dégage *des ouvrages très nombreux où sont* esquissés des projets de société est l'autogestion, idée qui, bien qu'antérieure à mai 1968, a connu une floraison exceptionnelle en cette période qui, comme on l'a dit, si elle fut sans lendemain, n'a pas été sans avenir. L'autogestion est considérée par les esprits dits sérieux *comme une généreuse utopie*. Chacun sait cependant que l'utopie est souvent plus réaliste que les calculs machiavéliques. C'est l'utopie qui est créatrice et féconde. *L'autogestion permet l'accomplissement* personnel dans le travail (ce qui est considérable), mais elle ne donne pas une image précise de la société de demain, telle qu'elle est souhaitée.

Ce serait sans doute une erreur *dramatique que de vouloir emprisonner* l'avenir dans des schémas. Si l'on combat l'oppression centralisatrice, ce n'est pas pour mettre à sa place d'autres carcans, d'autres engrenages. L'avenir doit rester ouvert. Sinon il est inutile de prêcher l'imagination et la *créativité*.

Néanmoins, il est important, pour permettre à *l'utopie créatrice de faire* son chemin, d'accrocher les espoirs, *les tentatives*, les combats à une image simple et claire. Il est excellent d'indiquer que la société de demain devra être une société relationnelle, autonome, où l'individu et la communauté vivront en symbiose. Mais tout cela est de l'ordre du vœu pieux tant qu'on ne s'attaquera pas au mythe de la société, monstre à une seule tête qui, dans l'inconscient collectif, a succédé à la providence, comme puissance tutélaire et totalité omnisciente.

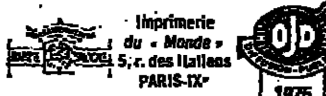
Il est inutile de parler de pluralisme *si l'on conserve à ce monstre* son prestige. Il importe de tuer le mythe de la société globale et toute-puissante. La vraie société, celle qui développe à la fois les personnes et les relations sociales, c'est la microsociété, dont la forme la plus *intense est le couple uni par un* amour durable. La famille, la communauté de base, le village, le quartier, l'association privée sont des microsociétés. C'est dans leur sein que la vie sociale est réelle et constructive.

Dans une telle perspective, le rôle de la société globale n'est plus qu'un rôle de coordination et, éventuellement, de médiation.

Le chemin vers la liberté de l'homme sera long et difficile. L'essentiel, me semble-t-il, sera de ne jamais oublier que la société de demain ne devra à aucun prix être une nouvelle société unitaire. La nouvelle société sera une société de *microsociétés ou ne sera pas*.

JACQUES DE BOURBON BUSSET.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SOCIETE

VU DE CORSE

Les pierres de l'enracinement

IL tient à la *fois de Mouna* pour son humour surréaliste, d'un diplômé du concours Lépine grâce à son talent d'inventeur, de Diogène pour son mépris du luxe et de Rousseau pour sa philosophie de la nature.

Marginal avant la lettre, Laurent est né avant le siècle, tout en haut d'une vallée du cap Corse qui s'ouvre sur la mer, dans un petit hameau de la commune de Pietracorbara.

Sa vie, elle est faite de ces chemins qu'il connaît par cœur, mais surtout de ces pierres qu'il manie sans cesse. Car Laurent est un bâtisseur qui a construit sa « cathédrale » : un moulin à eau.

Pourquoi un moulin ? « Pour le plaisir de construire ; mais l'idée est si vieille que je ne me souviens même plus de l'avoir eue. J'ai commencé il y a plus de vingt ans. Je l'ai fait tout seul, pierre par pierre. J'ai aménagé ensuite un grand bassin que je remplis à volonté grâce à un petit ruisseau qui passe là. L'eau fait tourner la roue garnie de seaux, elle entraîne l'essieu et l'engrenage denté qui broie le blé ou les châtaignes. »

Ce moulin — Laurent s'en rend-il compte ? — est un monument d'habileté et de bon sens. Ce don d'invention, Laurent le matérialise à travers ces constructions de murs en pierre sèche, matériau brut, difficile mais sensible. Le schiste détaché semble continuer et domestiquer la roche ; et les vieilles maisons, comme d'énormes troncs minéraux, s'enracinent dans l'épiderme sombre de la terre de Corse.

Un toit : le ciel

Les murs dressés par Laurent ont tous un point commun : ils ne sont jamais recouverts par un toit, même si la configuration des lieux laisse entendre cet achèvement. « *Les toits m'étouffent* », dit Laurent. Ces murs debout, qui, à force, ressemblent à des ruines, ne supportent qu'une couverture : le ciel !

Aussi, cette façon d'être et d'agir le fait vite taxer d'« original » par les gens du village. Mais *cette déviance créatrice* est finalement bien acceptée : elle fait partie de la vie, du rythme même de la communauté.

Cet anti-héros est un personnage. Les touristes qui le rencontrent, l'été, sont enchantés d'une pareille découverte : « *Voilà un Corse typique* », pensent-ils, sans savoir que Laurent est artiste, donc acteur, et qu'il ne dédaigne pas de se produire parfois devant quelques spectateurs encore tout frissonnant du plaisir de la découverte.

Laurent sent ces choses comme *il sent ses pierres, leur aspérité*, leur densité, et la place qu'elles devront occuper — pierres d'angle ou pierres d'assise — dans le mur qu'il remonte. Il laisse ainsi, comme d'autres plantent des arbres, des repères de sa vie. Qu'a-t-il voulu dire, sinon qu'une passion le liait à sa terre, son pays, à travers les pierres qui ont sculpté ses mains ? Rien de plus, sans doute. Mais rien de moins.

DOMINIQUE ANTONI.

LA PRISON

Pour quelques pellicules en moins...

DÉCOR : un cabinet d'avocat. Manuel, dix-sept ans et demi, est là, l'air bon gosse dans l'uniforme de sa génération, « jeans » et chemise à carreaux, un soupçon de moustache, les cheveux bruns frisés effleurant la nuque. Tout à l'heure, dans la salle d'attente, une femme l'a serré fort dans ses bras : sa mère, qui ne l'avait pas vu depuis cinq longs jours. Il y a un mois aujourd'hui que Manuel, inculpé de vol, a été conduit au centre de *jeunes délinquants de Juvisy*.

En octobre 1975, il entrait comme apprenti à 250 F par mois chez un photographe de la région parisienne. *On voulait au lycée* qu'il « fasse comptable », il a tenu bon : la photo, c'est sa passion. Au départ, tout va bien. Chaque vendredi, le patron lui donne même une pellicule, le photographe en herbe mitraille pendant le week-end la famille, les copains et la verte nature et développe les clichés le lundi.

Mais l'ambiance se dégrade : le patron n'est jamais très chaud pour laisser Manuel suivre ses cours (trois cent soixante heures obligatoires par an). *Le fils de la maison, qui a son* âge, apprenti lui aussi, veut s'acheter une moto : il devient employé à 1 500 F par mois, on est prié de le vouvoyer : c'est, dit le père, « *le patron quand je ne suis pas là* ». Un patron de remplacement qui, au dire de l'apprenti, aurait un peu tendance à confondre ses intérêts et ceux du magasin lorsqu'il a *besoin d'accessoires pour sa moto*...

Retour du père à la fin août. Il manque de l'argent dans la caisse. Manuel se défend d'y être pour quelque chose. *Le patron ne dira plus* rien, mais l'ère du soupçon commence. Pas tout à fait à tort : Manuel et son copain, un apprenti nouvellement engagé, ont chapardé un peu de pellicule. « *Sept ou huit en tout*, affirme-t-il, *plus un ektachrome, ce qui fait dans les 70 F.* » Entre deux travaux pour les clients, ils font leurs propres tirages.

Et puis, un soir de novembre, à la sortie du travail : « *Les flics m'attendaient, ils m'ont fouillé et emmené au commissariat. Le patron, qui est copain avec toutes les autorités du coin et s'est souvent vanté d'avoir « le bras long », est arrivé avec un enregistrement qu'il avait fait dans le laboratoire sans que nous le sachions, prouvant que nous avions utilisé ce local à des fins personnelles. Devant les policiers, il a interprété les bruits qu'on entendait, la tireuse, la laveuse, l'agrandisseur, les pinces pour développer. Il y avait aussi sur la bande notre conversation qui, évidemment, ne lui lançait pas que des fleurs.* »

20 h. 30 : Manuel, menottes aux mains, arrive chez ses parents à Vincennes, encadré par deux agents. *Perquisition : on ne trouve rien*, sinon trois pellicules et le matériel de photo qui, cette fois, est bien à lui. Nuit froide au dépôt de Fresnes. Retour au commissariat où Manuel retrouve son copain qui vient d'être arrêté à son tour. Interrogatoires, confrontation avec la victime qui tempête et affirme qu'il lui manque 12 000 F par rapport à ses recettes estimées. La garde à vue s'achève : devant cet impressionnant dossier, le juge d'instruction inculpe l'apprenti de vol *et le place à Juvisy*.

Aîné de quatre enfants, issu d'une famille où l'on s'entend bien, heureux du métier qu'il a choisi malgré *les difficultés avec le patron*, l'adolescent découvre un univers qu'il ne soupçonnait pas : « *Des gars tous révoltés, et pas des rigolos : inculpés pour viols, vols à main armée, saccages de magasins.*

« *Lorsqu'il s'agit de faire les corvées, ils se tapent dessus avec les balais ; aux repas, ils se balancent les plats à la tête et se promènent avec dans les poches des tessons de bouteille.* » Il n'a pas fallu une semaine à Manuel pour apprendre comment ouvrir une R 16 avec *une épingle à cheveux ou encore*, plus facile, un coupé 504 ; comment forcer une serrure avec deux cordes de piano (un jeu d'enfant !). « *C'est dur de rester équilibré là-dedans.* »

Heureusement, dès que « le nouveau » est arrivé au centre de Juvisy, il y a eu un éducateur pour se dire qu'il ne ressemblait pas aux autres et lui accorder sur sa bonne mine dès le premier week-end une permission de sortie (dans cet établissement semi-ouvert, de telles *libéralités sont possibles*).

Il y a eu aussi un voisin de palier, officier de police de son état, qui connaît bien la famille (des gens *simples mais solides, le père*, peintre en bâtiment, victime d'une intoxication, suit en ce moment un recyclage comme comptable dans un stage de *F.P.A. à 2 500 F par mois*), pour s'étonner de l'inculpation de Manuel, s'inquiéter de la disproportion entre le « crime » et sa sanc*tion et agir auprès de ses collègues* du commissariat. Il y a eu un avocat pour prendre les choses en main. Et un juge d'instruction compréhensif pour appuyer sa conviction sur autre chose que le rapport de police : d'ici quelques jours sans doute, Manuel sera remis à sa famille. On espère que tout cela finira par un non-lieu.

« *Dans un système comme le nôtre, il suffit que l'on s'intéresse à vous et les choses rentrent dans l'ordre* » : c'est son avocat qui parle. Et si tous ces « bons » n'avaient pas existé ? « *Il y aurait eu de fortes chances pour que Manuel fasse plusieurs mois à Juvisy ou même, faute de place, à la maison d'arrêt de Fresnes, section des mineurs. Il pouvait sortir de cette affaire avec un casier judiciaire, peut-être faire de la prison ferme.* » De quoi pour un adolescent verser inéluctablement dans la délinquance. Si *la société lui prête ainsi la main*, petit fraudeur deviendra grand...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

L'ESPRIT ET LA MATIÈRE

Quand Krishna divise les ménages

MME GHISLAINE HELFT, trente ans, a eu très tôt une attirance vague, mais durable, pour « *toutes les choses spirituelles* ». Une chance. Une chance encore si l'époux accusateur et accusé, Jean Helft, ouvrier pâtissier de vingt-sept ans, lui a fait connaître, peu après leur mariage, « Hare Krishna », *le Temple, les dévôts* et les enseignements de la Bhagavad-Gîtâ, « *science de la réalisation spirituelle* » et « *quintessence de toutes les écritures védiques* ».

« *J'ai rencontré dans la rue des gens sympathiques, nous devrions aller les voir.* » Le couple se rend à l'ashram urbain de Hare Krishna et commence à en adopter les règles. Hélas ! « *Mon mari ne pouvait pas suivre les règles du Temple. Il avait la mauvaise habitude de boire un coup et revenait au Temple en état d'ébriété.* »

Voilà donc l'impie jeté hors du Temple pour avoir transgressé la sacro-sainte règle de sobriété. « *J'étais d'accord pour le suivre*, poursuit Mme Helft, *mais il n'avait pas d'argent, pas de logement. Il n'était pas capable de rester dans une place plus d'un mois, parfois quelques heures. Je ne me sentais pas en sécurité avec mon mari, il me battait. J'étais enceinte de quatre mois. Au Temple, je me sentais en sécurité.* »

Elle y est donc restée, au Temple. Non sans avoir tenté vainement, pendant un mois, de reprendre la vie commune. Des jumeaux sont nés, qui ont maintenant deux ans et demi, et « *sont en parfaite santé, en sécurité chez des amis* ». Car l'époux s'est manifesté tout récemment, après deux longs voyages en Inde et quelques visites. Tardifs regrets paternels ou désir de faire l'intéressant, il ameute la presse, parle de séquestration de sa femme et de ses enfants.

De quoi faire sourire M. Dilhaire, alias Sivapwaka-das (le « serviteur de celui qui est de nature gentille »), le président de la communauté française vouée à la recherche de la spiritualité par l'étude des Veda, le végétarisme et la vie simple et rude. Toute cette agitation faite autour d'un des deux cents dévôts de France — ils ne seraient guère plus de dix mille, si l'on excepte les frères indiens, dans le reste du monde — ne peut lui faire perdre son sanskrit.

Et puis ce mari qui réclame avec force son épouse et ses enfants peut toujours suggérer que Hare Krishma sent le fagot, il aura quelque difficulté à se donner le beau rôle. Qui a tiré Mme Helft du pétrin, l'a fait passer sans transition de la rue à un immeuble des beaux quartiers (16 000 francs de loyer par mois), qu'elle ne quitte que pour se rendre à Rome, Amsterdam ou dans *l'ashram rural de Luçay-le-Mâle*, près de Châteauroux (80 hectares, payables en dix ans), tout près de la petite usine de la Spiritual Sky Limited, produits naturels en tout genre ? Qui lui a permis d'assouvir sa soif de spiritualité tout en faisant le ménage et la cuisine pour le Temple ? Pour ne pas voir cela, il faudrait beaucoup de mauvaise foi ou d'aveuglement, et une complète méconnaissance du dixième mantra de la Sri Isopanisad, celui qui dit : « *Les sages nous ont expliqué que les fruits du savoir spirituel sont d'une autre nature que les fruits de la connaissance matérielle.* »

MICHEL KAJMAN.

DEUX DÉBATS A PARIS

La femme américaine contre la femme européenne

Deux femmes parlaient à Paris, récemment, devant deux auditoires très différents, de la « *femme américaine* ». *Mme Midge Decter*, écrivain et journalnste (1), qui est partie en guerre aux Etats-Unis contre le Women's Lib (le Mouvement de libération des femmes), faisait face, avec sa pugnacité habituelle, à de jeunes contestataires au Centre culturel américain, rue du Dragon. Mme Martine Monod, chef de la *rubrique politique de « l'Humanité-Dimanche »*, haranguait, elle, un public plus respectueux, mais plus clairsemé, dans le décor du siège du parti communiste français, place du Colonel-Fabien.

Mme Decter, qui, en bonne conférencière, dispose d'un lot de plaisanteries, d'anecdotes émouvantes et d'arguments frappants, était en forme. Ses contradicteurs également.

La thèse de Mme Decter est simple : le Women's Lib n'est pas un mouvement qui s'inscrit dans la tradition « libérale », analogue à celui pour les droits civiques et l'égalité raciale, mais s'oppose, au contraire, à toutes les valeurs démocratiques américaines. Vouloir des « quotas » pour les femmes, dans les entrepri*ses ou l'administration*, c'est rejeter le principe de la liberté individuelle, au profit d'un privilège fondé sur la naissance.

Le Women's Lib représente donc, selon Mme Decter, une régression par rapport aux valeurs de la révolution américaine, et une sorte de *retour au principe de base de* l'ancien régime européen : l'hérédité.

« *Le mouvement de libération des femmes n'est pas révolutionnaire, il cherche simplement à décharger les femmes du fardeau insupportable de la liberté individuelle* », explique Mme Decter.

La véritable révolution, dans ce domaine, a déjà eu lieu selon elle : les suffragettes ont obtenu le droit de vote, la contraception est maintenant à la portée de toutes les femmes américaines. Libre de choisir son mari (ou son partenaire sexuel) et *le* nombre de ses enfants, la femme américaine peut s'envoler sans entraves vers *les* horizons radieux de la « happiness » et des « success ». Elle représente, pour le monde entier, un véritable « *rêve de liberté humaine* »...

Ce fut un beau tollé. On interrogea Mme Decter sur les possibilités réelles pour une femme américaine de choisir un métier traditionnellement réservé aux hommes, comme celui de médecin. L'angoisse des jeunes étudiantes en médecine n'est-elle pas justifiée ? Sans doute, répondit Mme Decter, mais alors que le Women's Lib accuse l'oppression mâle, et exige des places assurées pour les étudiantes en médecine, il faudrait dire à ces dernières : « *Ayez confiance en vous. Vous pouvez faire aussi bien qu'eux !* » (les hommes).

Sérénité

Place du Colonel-Fabien, *le ton* était plus serein, et l'on donnait des chiffres. Trente-huit millions de femmes américaines travaillent à temps complet (sur une population active de quatre-vingt-neuf millions *de personnes*), mais la moyenne des salaires féminins représentait 64 % de la moyenne des salaires masculins en 1956, et... 57 % en 1976. Les deux tiers des vingt-six millions d'assistés sociaux (qui vivent au-dessous du « seuil de pauvreté ») sont des femmes...

Dans ces conditions, explique Mme Martine Monod, les différents mythes de la femme américaine, la femme-pionnier, la star, la « femme libérée », doivent être revus et corrigés. Mme Rosalyn Carter — l'épouse du nouveau *président* — *joue, sans doute*, un *rôle national* considérable, mais uniquement comme « faire-valoir » de son mari. M. Jerry Brown, gouverneur de Californie, n'aurait jamais *pu être* choisi par la Convention démocrate comme candidat à la présidence, parce qu'il est célibataire et que *l'épouse d'un homme politique* est un élément important de son « image de marque » et même de sa carrière...

La *femme américaine* a finalement (après avoir été une des premières à conquérir, de haute lutte, le droit de vote en 1920) acquis moins d'avantages sociaux que la femme européenne « *parce qu'il n'y a pas, aux Etats-Unis, d'organisation politique structurée qui prenne en compte l'ensemble des problèmes* », y compris le problème féminin, concluait Mme Monod.

L'opposition entre la conférencière américaine et la militante communiste n'était cependant pas totale : l'une et l'autre estimaient qu'on ne pouvait considérer les femmes à part dans la société, et que la « *question féminine* » *n'est pas la* plus importante que se pose une société. Leur ennemi, finalement, était le même : le Women's Lib.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Mme Midge Decter a été rédactrice en chef du mensuel *Harper's de* 1968 à 1971. Elle est l'auteur de nombreux livres, parmi lesquels *The Liberated Woman and other Americans*, Coward, 1971, et *The New Chastity*, Berkeley, 1973.

LA DÉMOCRATIE AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Les vrais problèmes

(Suite de la page 9.)

Ce sera, au passage, une autre manière de trancher l'interminable glose sur « l'autorité » que doit manifester un chef d'Etat, et sur la courtoisie — paraît-il excessive — dont Valéry Giscard d'Estaing fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. L'autorité, ne se clame pas. Elle se constate et elle se sent.

Reste le grand problème national, pour 1977 : comment aider les Français à réformer leur société, dans la sécurité, par la justice librement *consentie, sans succomber aux effluves* du dogmatisme et de la bureaucratie, ou bien à la morphine des exclamations, qui donnent aux frileux *un moment de chaleur fugitive ?*

Faire la politique de la France, tous ensemble, cela exige une méthode plus discrète, plus sérieuse et plus efficace. En travaillant avec les Français et leurs représentants, sur le terrain, là où ils sont ; pour construire la politique à partir de leurs vraies préoccupations. L'association Démocratie française s'est donné cet objectif et a commencé à travailler selon cette méthode, dans toutes les régions de France.

Il y a toujours de vraies réponses aux vraies questions.

JEAN-CLAUDE COLLI.

Dégradation des sondages

(Suite de la page 9.)

Le processus de dégradation de la rigueur des sondages publiés n'a pas toujours été. Le mérite des premières publications, vers 1965, a été précisément, en respectant l'orthodoxie scientifique, de fonder la foi du public dans la technique du sondage. Mais, peu après, la foi étant devenue celle du charbonnier, la rigueur s'est peu à peu affaissée, de sorte qu'aujourd'hui on observe quotidiennement dans les résultats *publiés :*

— L'absence des caractéristiques techniques de la réalisation du sondage (date, taille de l'échantillon, *etc.*) ;

— L'interprétation de résultats sans aucune signification (c'est le cas des variations de 1 ou 2 % *de la cote des hommes politiques* dans les « baromètres ») ;

— L'insuffisance des échantillons qui rend la plupart des écarts insignifiants.

Une nouvelle étape a été franchie il y a quelque temps avec les trouvailles telles que Briare, village censé représenter le vote des Français, « Madame France », produit de la « moyenne » des Français, enfin, récemment, ce qu'un quotidien a appelé le dialogue avec le « pays réel ».

Ces deux derniers mots nous font souvenir du temps où la pratique du scrutin censitaire avait fait distinguer le pays légal, celui des usurpateurs, et le pays réel, celui du plus grand nombre.

Cette remarque peut faire réfléchir à ce que peut cautionner une *pratique scientifique* manipulatrice. Aujourd'hui, où nous mène le mythe de l'ordinateur, substituant à la représentation nationale par le suffrage universel une « représentation scientifique » ? Un échantillon ne représente rien, jamais. Il permet au chercheur de se représenter l'objet étudié, et lui seul.

Le mal diagnostiqué, examinons-en les causes. On peut en considérer trois. La première tient à l'utilisation des sondages dans les opérations politiques pour les élus. La seconde, consécutive à la première, est la soumission relative des sondeurs. La troisième, enfin, ressort du duopole qu'exercent conjointement deux grands instituts de sondage. Ce partage du « marché » a deux conséquences : d'une part, la rigueur est de moins en moins nécessaire pour se maintenir, d'autre part, leur concurrence mutuelle accroît leur degré de sensibilité aux propositions : le refus de l'un profite à l'autre.

Quant aux remèdes, ils exigent :

— La coresponsabilité de l'institut et de l'éditeur de la publication ;

— La mention obligatoire des conditions de réalisation du sondage, de la taille de l'échantillon, de la marge d'erreur des résultats ;

— *La création d'une instance* professionnelle, à compétence exclusivement technique, mais qui bénéficierait d'un droit de contrôle des instituts et d'un droit de réponse éventuelle en cas de non-respect de la déontologie.

TANGUY PICAULT et DIDIER TRUCHOT.

FRAGILITÉ ET « RÉPARABILITÉ »

QUELQUES minutes, une vingtaine au plus, d'auscultation. Pas un outil n'est sorti de sa boîte. Diagnostic : « *Il est en très mauvais état. Je ne peux rien faire ici. Il faut le transporter pour pouvoir faire tous les tests.* » Bien. Vous vous résignez et vous demandez la note. « *Cela fait 73 francs, déplacement compris.* »

Sur le palier, vous êtes tenté de dire : « Au revoir docteur. » A ce tarif-là, n'est-ce pas ? Mais une fois la porte fermée, vous reprenez vite vos esprits. Aucun indice de guérison, et c'est déjà bien cher pour un réfrigérateur qui hésite à remplir ses fonctions. *Froid dedans, mais chaud* dehors. A ce moment, vous êtes pris d'un doute. Vous avez bien lu que le gouvernement entend « *réhabiliter le travail manuel* », « *favoriser la fabrication de produits qui durent* », etc. Et vous vous êtiez arrêté sur ce beau néologisme, la « *réparabilité* ».

Il y a quelques jours, c'était un petit chauffage électrique d'appoint, encore sous garantie, qui ne voulait plus rien savoir de l'effet Joule en pleine vague de froid. Altercations avec le service après-vente du grand magasin où il a été acheté. « *Revenez dans un mois pour récupérer votre appareil.* » Surprise. « *Mais ce n'est pas possible, surtout en cette période. Il m'est malheureusement indispensable. Et comment osez-vous afficher que votre service est ultra-rapide ? Tout ce temps pour changer une pièce !* » Réponse : « *Oh ! monsieur, tout dépend du fabricants, et, dans votre cas, c'est l'appareil entier qui sera changé.* » On croit rêver. Un mois pour mettre au rebut l'appareil défectueux et prélever sur le stock celui qui viendra donner un peu de chaleur là où il n'y en a plus.

Ainsi il faudra encore acheter « du neuf ». Vous pensez que la vie de consommateur passe décidément *par des chauds et froids difficilement contrôlables*. Et que pour obtenir une température plus clémente, il faudra bien envisager une réparation méthodique du système vendeur-client.

JEAN-PIERRE BOURCIER.

CARNET

Naissances

— M. L. Caron,
Mme René Vernet,
M. et Mme Jacques Vernet,
ont la joie de faire part de la naissance de leur arrière-petite-fille
Bénédicte,
chez Guillemette et Bruno Sorrel.
Lyon, le 31 janvier.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Laurence Hébert,
fille de M. Philippe Hébert (†) et de Mme, née Jacqueline Durand-Auzias, avec
M. Gildas de Poulpiquet de Brescanvel,
fils de M. Régis de Poulpiquet de Brescanvel et de Mme, née Jacqueline Vigan-Braquet.
96, rue de Grenelle, 75007 Paris.
57, rue de la Lampèze, 30000 Nîmes.

Décès

— *On nous prie* d'annoncer le décès de
M. Jean-Albert BÉDÉ,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure (promotion 1924),
agrégé de lettres,
professeur de littérature française à l'université Columbia,
survenu à New-York le 21 janvier dans sa soixante-quatorzième année.
De la part de ses camarades de l'Ecole normale supérieure et de son frère Pierre Bédé.
12, rue Albert, 34000 Montpellier.

— Le docteur Jean Deboise et Mme,
MM. Jean et Alain Deboise,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme veuve Vincent DEBOISE,
née Andrée Mandonnet,
leur mère et grand-mère, survenue le 28 janvier 1977.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
5, place du Panthéon, 75005 Paris.

— Roger Finkel,
Muriel et Bernard Locker,
Eveline et Patrick Forest,
font part du décès de
Lucienne FINKEL,
née Meyer.
Pas d'obsèques, la défunte ayant légué son corps à la médecine.
Ni fleurs ni couronnes.
Vous pouvez penser à elle en adressant un don à l'Institut national de cancérologie, 14, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

— M. et Mme John Goormaghtigh, son gendre et sa fille,
Mme G. Méwès, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charlotte MÉWÈS,
survenu à Bâle le 25 janvier 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Scharrachbergheim (Bas-Rhin).

— Mme Jeanne Veuillez et ses enfants, à Voujeaucourt (Doubs),
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Baptiste VEUILLEZ,
survenu le vendredi 4 février.
La cérémonie religieuse aura lieu à Voujeaucourt le dimanche 6 après-midi.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait
Cletta MAYER.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— A la mémoire de
Emmanuel BEAU de LOMENIE,
messe à Saint-Sulpice, à 9 heures, mardi 8.

Visites et conférences

DIMANCHE 6 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

10 h. 30 : 24, rue de Vaugirard, Mme Legregeois : « Le palais du Luxembourg et le Sénat ».

10 h. 30 : 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Vermeersch : « Le Parisien chez lui de 1815 à 1914 ».

15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h. : 3, rue de Valois, Mme Lamy-Lassalle : « Le secrétariat d'Etat aux affaires culturelles ».

15 h. : 60, avenue Sainte-Marie, à *Saint-Mandé*, *Mme Legregeois* : « Musée des transports urbains ».

15 h. : 93, rue de Rivoli, Mme Pajot : « Les salons des finances ».

15 h. : place du Palais-Royal : « *Le Palais-Royal* » (*Visages de Paris*).

16 h. : 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers » (A travers Paris).

15 h. : 8, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Mme Camus).

15 h. 15 : 70, rue de Vaugirard : « La Maison des Carmes » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 10 h. 30 : 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, M. Henri Fesquet : « L'identité catholique romaine » (Conférences de février du Foyer de l'Ame).

15 h. : musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme M. Jera-Bezard : « Aspects de la peinture bouddhique en Chine » (entrée gratuite).

15 h. : salle de cinéma du Club *des ingénieurs des arts et métiers*, 9 bis, avenue d'Iéna : « Le Sahara » (A la découverte du monde).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : 15 h. : Birmanie » ; 17 h. : « Pérou, Bolivie » (projections)

15 h. 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. Juan Esparrach : « Proche et lointaine Argentine » (projections) (Les artisans de l'esprit).

17 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « Le souvenir des vies passées » (Loge unie des théosophes) (entrée

LUNDI 7 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

9 h. 30 : métro Chambre-des-Députés, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance de Boffrand » (entrées limitées).

10 h. 30 : entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Oswald : « L'art 1900 en Hongrie ».

14 h. 30 : grille esplanade, côté Seine, Mme Allaz : « L'hôtel des Invalides et son apothicairie ».

15 h. : 1 bis, place des Vosges, Mme Hulot : « Restauration en cours dans le *Marais* ».

15 h. : 1, quai de l'Horloge, Mme Puchal : « La Conciergerie ».

15 h. : hall d'entrée, côté rue des Ecoles, Mme Vermeersch : « La Sorbonne et son *quartier* ».

CONFERENCES. — 15 h. : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : Création des Gobelins ».

14 h. 45 : Institut de France, *23, quai de Conti, M. Raymond* Lebègue : « Les avatars du voyage de Chateaubriand en Amérique ».

21 h. : centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, MM. A. Abecassis et Y. *Rash* : « *Le judaïsme aujourd'hui* : ses problèmes, ses réalisations et ses défis » (Centre universitaire d'études juives).

20 h. 15 : salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, M. F. Favre : « Théories du temps en parapsychologie » (GERP).

PRESSE

L'UNION DES SYNDICATS DE JOURNALISTES A RENCONTRÉ LE P.S.

Une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.) a rencontré, jeudi 3 janvier, les représentants du bureau exécutif du parti socialiste : MM. Claude Estier, Gilles Martinet et Georges Fillioud.

« Les deux délégations sont tombées d'accord, déclare un communiqué, *sur le constat de la situation actuelle dans la presse écrite et audio-visuelle, caractérisée par l'emprise accrue du pouvoir politique et de l'argent, aboutissant à un encadrement de l'information.*

» Elles sont convenues de maintenir des contacts réguliers pour assurer, d'une part, la coordination des actions à mener sur les problèmes immédiats et, d'autre part, l'étude approfondie des réformes de structures qui doivent intervenir dans les domaines de la presse et de l'information. »

Le communiqué précise que cette rencontre fait partie des contacts que l'U.N.S.J. poursuit avec toutes les organisations sensibilisées aux problèmes de l'information.

● *La section française de l'Association des journalistes européens* vient d'élire son nouveau comité directeur. Celui-ci est ainsi composé : MM. Jean-Pierre Gouzy, président *(l'Europe en formation)* ; Roger Stock (agence Reuter) et Maurice Barbarin *(la Nouvelle République du Centre-Ouest)*, vice-présidents ; Claude-Henry Leconte *(le Journal du Parlement)*, secrétaire général ; Mme Huguette Vendevyvere *(la Voix du Nord)*, secrétaire générale adjointe ; M. Arnaud Marc Lipiansky *(l'Europe en formation, Presses d'Europe)*, trésorier ; Marcel Tourlonias *(le Populaire du Centre)*, Max Roujou *(Paris District)*, Georges Sueur *(Nord-Eclair)*, Guy Goude *(l'Union-Reims)*, membres. L'A.J.E. a confirmé son intention de lancer une vaste campagne d'information en vue de l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen.

● *Le magazine « Vingt Ans »*, qui appartenait aux publications Filipacchi, vient d'être racheté par Publications groupe Media, société éditrice de *Jacinte* et *Enfants Magazine*, que dirige Mme Elisabeth Lefebvre. *Le mensuel Vingt Ans* était diffusé, en 1975, selon l'O.J.D., à quelque 100 000 exemplaires.

● *Le conseil national du Syndicat des journalistes C.G.C.*, préoccupé par des arrêts de travail *« qui mettent en cause l'existence de nombreux quotidiens »*, selon les termes du communiqué publié le 4 février, *« s'élève à nouveau contre cette forme d'action préjudiciable aux lecteurs ainsi qu'à tous ceux qui concourent à leur information »*.

Les journalistes C.G.T. estiment d'autre part, qu'il n'est *« pas acceptable »* que les confrères du *Parisien libéré « soient privés de la carte professionnelle qui leur a été attribuée jusqu'ici »*.

● *« Le Matin de Paris »*, quotidien lancé sur l'initiative de M. Claude Perdriel, président-directeur général du *Nouvel Observateur*, annonce que le premier numéro paraîtra le lundi 28 février.

● *Le Centre de perfectionnement des journalistes* et des cadres de la presse organise, à Paris, les 28 février, 1er, 2, 3 et 4 mars, une session sur le thème : « *Pour mieux connaître la presse* ».

Le prix de la session, qui est fixé à 2 000 F, ne comprend pas l'hébergement ni le repas du soir. *(Inscriptions* au C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002, Paris, avant le 25 février.)

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Lundi

S. 4. - Armes de chasse.
S. 12. - Tablx. Céramiq. Mob. 18e.
S. 17. - *Bons* meubl. anc. et mod.

ARTS ET SPECTACLES

Musique



Les ambitions du G.R.M.

● Le Groupe de recherches musicales (G.R.M.), qui présente une semaine de « journées-rencontres » (expositions sonores et visuelles, projections, concerts, expériences) du 5 au 12 février au Théâtre Récamier (1), a pris une nouvelle vigueur depuis qu'il a été intégré à l'Institut *national de l'audio-visuel* à la suite de l'éclatement de l'O.R.T.F.

Tandis qu'il était obligé auparavant *de défendre* âprement cette mission de « recherche » qui lui avait été donnée par son prophète, Pierre Schaeffer, contre une *exigence de production* radiophonique rentable, le G.R.M. a vu reconnaître son originalité et son importance fondamentale dans l'INA dont le président, Pierre Emmanuel, écrit : « La recherche est un effort de connaissance toujours plus différenciée des virtualités du réel. Plus qu'un autre sens, l'ouïe s'y prête. (...) Grâce à la recherche moderne, cette chose qui se crée de s'entendre n'a jamais été plus aléatoire ni d'une plus audacieuse rigueur. Le *hasard ouvre* des possibles dont la maîtrise permet l'expression de certaines limites de l'âme qui se révèlent en vibrant. La musique d'aujourd'hui agrandit la demeure interne de l'homme. »

● L'INA a triplé les moyens du G.R.M., qui peut ainsi se développer dans toutes les direc*tions : recherche et composition*, avec un équipement et des matériels rénovés, et des investissements en synthétiseurs et ordinateurs, normalisés avec ceux des principaux laboratoires mondiaux (université de Stanford, Bell Telephone, IRCAM, etc.) ; *diffusion*, avec environ soixante heures d'émissions sur les chaînes de Radio-France, et la production de disques dont les quatre premiers viennent de paraître sous l'étiquette INA-G.R.M. (2) ; recherche théorique, avec des colloques faisant appel à de nombreux chercheurs, philosophes, compositeurs et techniciens ; enseignement, avec la classe du Conservatoire, où Guy Reibel est venu s'adjoindre à Pierre Schaeffer, et dans les écoles où un important travail *de défrichage a été mené* depuis six ans : concerts et manifestations diverses, dont la semaine de Récamier marquera le point *essentiel cette année à Paris* ; et l'on n'oubliera pas enfin la publication des « Cahiers de recherche-musique » qui engrangent *les richesses de cette activité* multiforme à différents niveaux.

● Le premier, théorique et pratique, sur « Pédagogie musicale et éveil » s'adresse aux enseignants et spécialement aux institutrices des écoles maternelles ; le deuxième est une excellente remise en question, sous la direction de Jean-Jacques Nattiez, du « Traité des objets musicaux de Pierre Schaeffer, dix ans après » ; le troisième, très technique, est *consacré à « Synthétiseur et* ordinateur » (3).

Avec l'IRCAM qui se met en place *cette année*, Paris disposera ainsi de deux grands laboratoires de recherche et d'activité musicales, situation *privilégiée et unique au monde.*

J. L.

(1) Musiques de P. Henry, Ferrari, Chion, Malec, Parmegiani, Bayle, Savouret, de Pablo ; films sur Kagel, C. Taylor, Portal, Aperghis, *Drouet*, C. Berberian ; jazz-expérience avec Don Cherry, etc.

(2) *De Natura Sonorum*, de Bernard Parmegiani (AM 714.01) ; *Requiem*, de Michel Chion (AM 689.05) ; *Symphonie*, de Jean Schwarz (AM 715.03) ; *Grande polyphonie*, de François Bayle (AM 727.04).

(3) Ces cahiers de 148, 112 et 278 pages sont en vente (12 F) à l'INA-G.R.M., 116 av. du Président-Kennedy, 75016 Paris (abonnement à quatre cahiers : 40 F).

« THE RAKE'S PROGRESS », de Stravinsky, à Angers

Du Rake's Progress *de Stravinsky, on pourrait dire qu'il prêche le faux pour savoir le vrai. Rien de plus faux, en effet, que cet opéra créé en 1951 à Venise sur un livret de Wystan Auden et Chester Kallman et qui s'inspire d'une suite de gravures,* la Carrière du libertin de *Hogarth. C'est l'apogée du néo-classicisme le plus sec de Stravinsky : l'ouvrage est copié sur des contes, des « moralités » du dix-huitième siècle, avec des emprunts évidents à* Don Giovanni, *à* Faust, *à* la Dame de Pique, *mais aussi à Diderot et à Laclos, avec un goût du non sense très anglais (le mariage de Tom avec Baba, la femme à barbe, ou la prodigieuse machine à fabriquer du pain avec des pierres) ; la musique est un catalogue, ou plutôt un herbier de tous les airs et procédés de l'opéra classique, décalqués et assaisonnés de fausses passes : une caricature d'un sérieux imperturbable.*

A chaque représentation on se demande comment Stravinsky a pu passer tant de temps à écrire une œuvre aussi artificielle, mais peu à peu on se laisse prendre par une fable si bien enlevée, et envahir par l'émotion qui sourd de l'absurde, avec ces personnages qui, au dernier acte, sortent brusquement de leur platitude de cartes à jouer pour devenir des héros en chair et en os.

Tout se passe comme si Stravinsky s'était dit : « En démarquant outrageusement les formes classiques, je dois obtenir le même résultat, par exemple un dramma giocoso *comme* Don Giovanni », *et qu'il y soit paradoxalement arrivé. C'est que, chemin faisant, il s'est lui-même piqué au jeu, cédant à l'amour d'Anna Trulove, la grande et pure héroïne du drame, fidèle jusqu'au bout à Tom, ce débauché qui l'a abandonnée et bernée, pour dissiper avec les femmes une fortune d'origine satanique, dans l'enfer de Londres. Dans la dernière scène, celle de l'asile de fous où Tom se prend pour Adonis et voit Anna comme une déesse, comment n'être pas bouleversé par cet immense lyrisme démasqué, trahi, qui ne songe plus à rire ni à caricaturer ?*

Comme dans l'Histoire du soldat, *sous les auspices du Théâtre ambulant, Stravinsky semble avoir besoin d'un déguisement formel, très particulier, pour laisser sourdre une tendresse humaine trop cadenassée qui tout à coup jaillit en un torrent que l'on croyait perdu.*

Le Théâtre musical d'Angers, à qui l'on doit tant de beaux spectacles (tels, dernièrement, Idoménée *et* Acis et Galatée*), a, cette fois, invité une troupe itinérante de l'Opéra de Glyndebourne, dont la représentation est un petit chef-d'œuvre. Les décors et costumes sont du graveur anglais David Hockney (1937), dont les œuvres pleines d'humour et souvent corrosives sont accrochées dans le foyer. Il ne s'est pas contenté de copier Hogarth, bien au contraire ; ses décors, d'abord naïfs comme une toile de Jouy et fraîchement coloriés, dessinés par petits carreaux, prennent peu à peu une saveur plus rude et atteignent enfin à une terrible beauté dans la scène du cimetière ou dans celle de l'asile avec ces fous aux masques blancs, isolés comme des bêtes dans des cellules de bois entre des murs de peinture délirante.*

Les jeunes artistes de la troupe itinérante de Glyndebourne témoignent une nouvelle fois de la qualité exceptionnelle de l'école anglaise. La voix de Suzanna Ross est vive, pénétrée de l'émotion d'Anna Trulove, dont elle a la merveilleuse stature ; Ian Caley (déjà remarqué dans Acis et Galatée*) chante Tom avec la pureté et le frémissement des airs de la Renaissance anglaise ; Alan Charles est un Nick Shadow aux reflets charmeurs et diaboliques. Chacun des acteurs, de même que les extraordinaires choristes, semble avoir été façonné vocalement mais aussi scéniquement pour son rôle par John Cox, dont la régie est un modèle de justesse et d'économie. On souhaite que l'Opéra-Studio soit rapidement en mesure de nous donner un spectacle aussi parfait.*

Le très jeune chef Simon Rattle raffine d'abord peut-être à l'excès cette musique ectoplasmique, mais l'excellent Orchestre philharmonique des Pays de la Loire scintille ensuite de feux rares et précieux, qui, tour à tour, agacent et ravissent, comme toute cette œuvre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 6 février (15 heures), les 8 et 10 février (20 h. 30).

Théâtre

Direct, indirect

(Suite de la première page.)

Alors, on se prend à rêver d'un boulevard neuf et vigoureux, débarrassé de toute idée péjorative. Un boulevard qui ne se contenterait pas de se « moderniser » avec des robes de l'année et du vocabulaire anecdotique. Un Boulevard satirique aussi fort, aussi drôle que la comédie italienne.

Un rêve qui disparaît complètement quand on voit *Marianne attend le mariage*, au Théâtre de la Commune de, et par, *Claudine Fievet* et Jean-Paul Wenzel. Spectacle monté en coproduction par le Théâtre Ouvert et le Théâtre national de Strasbourg, il s'agit, cette fois, d'une production achevée, donnée dans ses décors.

Il ne peut plus être question, cette fois, de « jeu direct », c'est même le piège à éviter. Comme dans *Loin d'Hagondange*, Jean-Paul Wenzel traduit goutte à goutte l'usure du quotidien, la vie étouffée des « petites gens » sans défense, dont drames et souffrances appartiennent *aux faits divers sans importance*. Il poursuit son analyse spectrale d'une classe exclue des luttes, celle des lampistes. Cette fois, il ne s'agit pas de vieillards, mais de deux jeunes filles (Claudine Fievet et Jacqueline Pelisson) et de leurs parents (Jenny Cleve et Jean Mauvais) *qui ne sont pas heureux*. Ce n'est pas la tendresse qui manque, ni surtout le désir d'aimer. Ce qui manque, ce sont les mots. Les mots se bloquent au bord des lèvres, se ferment dans le silence, se fondent dans le geste machinal. Ils n'ont rien, ces gens, rien pour dire ce qui leur fait mal, ce qui leur fait peur. Tout ce qu'ils ont, ce sont des phrases apprises, qui ont servi à tout et à tout le monde, qui n'expriment rien d'eux-mêmes. La pauvreté de leur parole, comme une grosse pierre lisse, écrase leur individualité. Les parents ont accepté. Le fiancé de Marianne (Yves Ferry) accepte, lui aussi, dans l'inconscience de son « machisme » candide. Mais *Marianne a peur de la sécurité* asphyxiante promise. Elle attend un enfant, elle pourrait se marier, elle s'en va sans savoir qu'elle va à *la recherche de son identité. Elle* s'en va pour ne pas mourir, même doucement. Sa petite sœur, sans savoir pourquoi, vole des chaussures à semelles compensées, se fait prendre, se suicide, et toute la tendresse du monde n'y peut rien.

Le mal prend ses racines au-delà *des trahisons du langage, des sacrifices* égoïstes, des bonnes volontés maladroites. Le mal, c'est « pourquoi » tant de sacrifices et de bonnes volontés sont inutiles. Jean-Paul Wenzel et Claudine Fievet ne moralisent pas, ne démontrent pas ; ils exposent des vies et leurs conditions dans leur environnement : un décor de Claude Lemaire qui est un jeu de flipper bariolé en couleurs grimaçantes ; qui est en même temps une rue où les enseignes lumineuses sont des têtes de chapitre, qui est en même temps une maison triste baignée dans un éclairage de demi-sommeil.

Le grand talent de Jean-Paul Wenzel tient à la précision millimétrée *de phrases qui racontent* l'imprécision, à leur économie ; il tient à la manière dont il sait manœuvrer le silence, dont il sait faire éclater *des confidences qui s'évanouissent* comme des bulles de savon, à la manière dont il montre l'effarement devant le réel. Le contraste entre la *sécheresse du texte, son apparente* banalité, et l'arrière-plan de cauchemar, crée une atmosphère presque insoutenable, parce qu'elle réveille nos propres cauchemars, ramène aux yeux des larmes refoulées, rappelle des questions que nous avons cessé de nous poser, que nous ne savons pas formuler et qui brutalement, parfois, dans la rue, dans le métro, dans le courant de la vie machinale, écrasent la respiration, provoquent une panique claustrophobe, découvrent, derrière les apparences des activités, un abîme.

Malgré la distance pudique que Jean-Paul Wenzel prend avec ses personnages, malgré une neutralité affirmée, nous nous voyons à travers eux, nous ne pouvons pas nous détourner.

COLETTE GODARD.

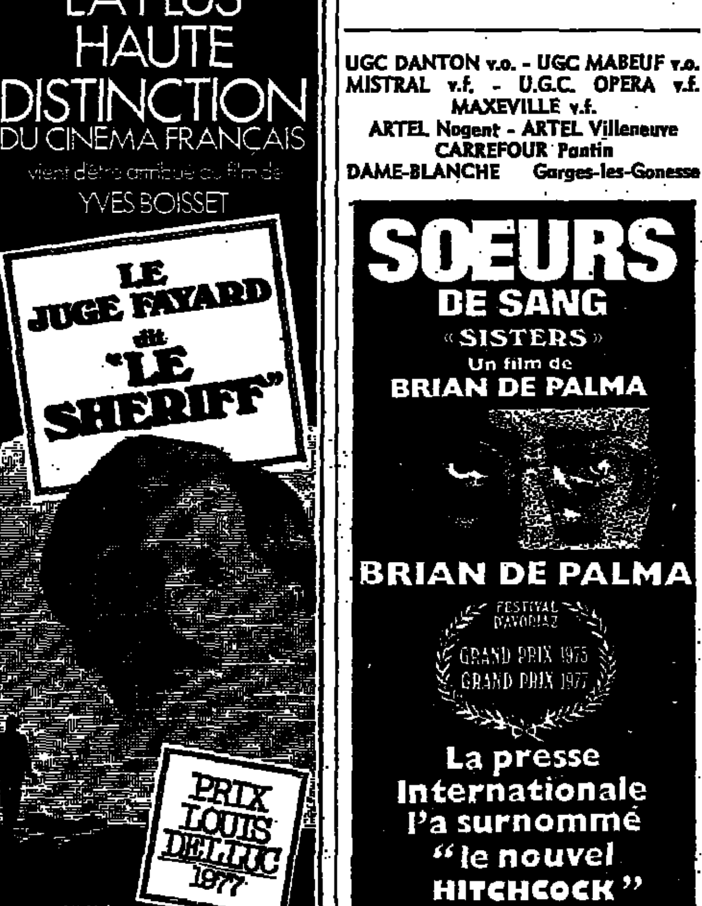
★ *Les Mandibules* : Centre Pompidou, ce samedi, à 20 h. 30, et le 6 à 16 heures.

★ *Marianne attend le mariage* : Théâtre de la Commune, ce samedi, à 20 h. 30.

■ La Comédie-Française reprend à partir du 10 février « Partage de midi », de Claudel, dans la mise en scène d'Antoine Vitez (prix Dominique 1976), avec Ludmilla Mikaël, Michel Aumont, Patrice Kerbrat, Jean-Luc Boutté. « Partage de midi » sera donné en alternance avec « le Cid » et « le Malade imaginaire ».

■ Une quinzaine de jeunes comédiens et d'animateurs de dix compagnies théâtrales de la région de Toulouse ont occupé, pendant la matinée du 4 février, le bureau de M. Queguiner, directeur des archives départementales et délégué des affaires culturelles à Toulouse.

Organisée, sans incident, par l'« Action pour le jeune théâtre », cette occupation avait pour but de protester contre la suppression de subventions d'Etat à trois importantes compagnies théâtrales toulousaines. — (Corresp.)



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LA REVANCHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL »

d'IRVING KERSHNER

Il y avait eu un premier film qui racontait comment, au début du siècle dernier, un lord anglais, fait prisonnier par des Indiens, épousait si bien leurs coutumes et leurs croyances que le clan l'adoptait sous le nom de « shunkawakan » (qui signifie « cheval » en langage sioux).

La Revanche d'un homme nommé cheval, film d'Irving Kershner (le réalisateur de *Raid sur Entebbe*) est la suite du précédent. Le lord ayant regagné l'Angleterre s'ennuie dans son château. Ses amis lui manquent. Il retourne donc en Amérique, mais c'est pour trouver à la place de la tribu heureuse qu'il a quittée une horde de pauvres hères affamés et apeurés. Les *Yellow Hands* ont été vaincus par d'autres Indiens, des « collabos » qui servent de mercenaires à des Blancs sans foi ni loi. Le lord devient alors le Bonaparte (ou plus exactement le Giap) des *Yellow Hands*. Il leur redonne le goût de la lutte, leur enseigne la technique de la guérilla, leur fournit des armes et finalement leur permet de reconquérir la terre ancestrale.

Ce film est d'une innocence rafraîchissante. Psychologiquement, il dépasse à peine les limites de la bande dessinée. Malgré des pratiques religieuses rébarbatives, les *Yellow Hands* ont toutes les vertus du monde, alors que leurs adversaires sont d'ignobles coquins. De même, la description du monde indien qu'il nous propose reste-t-elle du domaine de l'imagerie pittoresque et folklorique. Le premier film rendait compte assez bien de la fascination que pouvait exercer sur un Européen romantique cette civilisation perdue. Celui de Kershner fait plutôt l'apologie de l'homme blanc, *deus ex machina* dont l'énergie, le pragmatisme et la malice contrastent avec la résignation et la terreur superstitieuse de ses frères Sioux.

Ces réserves oubliées, le film séduit par son mouvement et les péripéties spectaculaires qu'il nous offre. La chasse au bison est magnifique, la cérémonie initiatique fort impressionnante, et les ruses déployées par les *Yellow Hands* pour venir à bout des méchants colons réjouiront les cœurs simples. Taureau bondissant et Chien joyeux sont de beaux athlètes, Etoile de lune et Tendre Liane, de très mignonnes « squaws ». Quant au blond et chevalin (d'où son totem) Richard Harris, il joue son personnage de mentor et de demi-dieu avec une fougue et une sincérité qui font oublier les grimaces du comédien.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées Cinéma, Cluny Ecoles (v. o.), Rotonde, Helder, Liberté, Paramount Galaxie, Mistral, Convention Saint-Charles, Murat, Clichy Pathé.

Nouvelle organisation de la Cinémathèque

Le conseil d'administration de la Cinémathèque française, réuni à Paris, vient de prendre une série de décisions pour assurer la continuité de cette institution, après la mort d'Henri Langlois, garantir son indépendance et pour maintenir à leurs postes ceux et celles qui, depuis des années, souvent des dizaines d'années, lui consacrent leurs efforts.

M. Georges-Henri Rivière, directeur honoraire du Musée des arts et traditions populaires, est confirmé dans ses fonctions de président (*le Monde* daté 30-31 janvier). Trois nouveaux administrateurs sont cooptés, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale : Mme Mary Meerson, collaboratrice de toujours d'Henri Langlois, Mᵉ Georges Langlois, frère de l'ancien secrétaire général, et M. Gilles Souriau, qui dirigeait, jusqu'à il y a trois mois, le *Courrier de l'UNESCO* et se trouve aujourd'hui à la retraite. Un comité de direction comprend, outre M. Georges-Henri Rivière, M. Jean Riboud, président de la société Schlumberger (et, depuis des années, vice-président de la Cinémathèque), M. Jacques Rigaud, sous-directeur de l'UNESCO, et le cinéaste Roberto Rossellini.

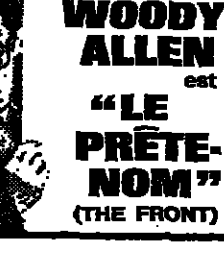
Un comité des activités et du rayonnement, présidé par Mme Mary Meerson, et composé des metteurs en scène Pierre Kast et Jean Rouch, de M. Enrico Fulchignoni, ancien responsable du cinéma à l'UNESCO, et de M. Jean-Michel Arnold, cofondateur de la cinémathèque d'Alger et responsable de l'organisation du département cinéma au C.N.A.A.V. (dépendant du C.N.R.S.), contrôlera la préparation et l'exécution de toutes les manifestations, ordinaires et extraordinaires, en France et à l'étranger.

M. Gilles Souriau devient également directeur administratif et financier. Il présidera un comité composé de Mme Yvonne Dornès, administrateur de la cinémathèque depuis 1940, et de M. Claude Baks, qui représentera M. Jean Riboud pendant ses absences. Mme Dornès est nommée secrétaire général du conseil d'administration et déléguée pour la future fondation qui devrait permettre de donner à la cinémathèque française des bases plus solides.

Enfin, un membre de la Cour des comptes exercera les fonctions de délégué pour les relations avec les pouvoirs publics, et aura charge de centraliser les rapports avec le secrétariat d'Etat à la culture et avec toutes les grandes administrations.







théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Force du destin (sam., 20 h.) ; Trio Pasquier (Roussel, Brahms) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30) ; le Cid (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Paralchimie (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit TEP : PAR. 34-41 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
TEP : l'Otage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30). Voir aussi les concerts.
Nouveau Carré : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Salle Papin, I : les Sonnets de Shakespeare (sam., 20 h.). — II : Emma Santos (sam., 20 h.) ; Cirque à l'ancienne (dim., 15 h. 30).
Théâtre de la Ville : Beaux-Arts Trio de New-York (sam., 18 h. 30) ; l'Echange (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Bain de vapeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : la Nuit de l'iguane (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Aléfa (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Centre culturel du Marais : Surfaces (sam., 20 h.).
Centre Pompidou : les Mandibules (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; le Gueuloir (sam., 18 h. 30). Voir aussi le Théâtre d'Aubervilliers.
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers Zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Daunou : le Portrait de Dorian Gray (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Edouard-VII : Beethoven ou l'Amour de la liberté (sam., 15 h., 16 h. 30 et 18 h.) ; Amphitryon 38 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Freaks Society (sam., 21 h.).
Fontaine : Grandeur et misère de Marcel Barju (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45) ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Joyeux anniversaire (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Qui est qui ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mouffetard : Oraison (sam., 20 h. 30).
Musée national des A.T.P. : Au cœur de la rose (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palace : Just a quick sweet dream (sam., 23 h. ; dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Saint-Georges : Lucienne et le Boucher (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : la Fausse Suivante (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Deux (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Fantasio (sam., 21 h.). — La Galerie : la Paix (sam., 21 h.).
Théâtre des Deux-Portes : Yvonne, princesse de Bourgogne (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de l'Ecole normale : Hippolyte (sam., 20 h. 45).
Théâtre Essaïon : la Tentation occidentale (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Manitout : Vitromagie (dim., 18 h.).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, *sauf les dimanches et jours fériés*)

Samedi 5 - Dimanche 6 février

Théâtre Oblique : Zoulou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Orsay, petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Splendeur et mort de Joaquin Murieta (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : Jean-Paul Farré chante (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Zelda (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Antoine et Cléopâtre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, Salle des fêtes : R. Siffer (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Marianne attend le mariage (sam., 20 h. 30).
Boulogne, T.B.B. : Les étoiles de l'Opéra de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cachan, Centre culturel : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 20 h. 45).
Chelles, Centre culturel : la Nuit des pleins pouvoirs (sam., 20 h. 30 ;
Gennevilliers, Théâtre : les Paysans (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Cuarteto Cedron et Juliette Gréco (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : la Surface de réparation (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : François Béranger (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Sartrouville, Théâtre : Memphis Slim (sam., 21 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : Ballet-Théâtre contemporain (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Vole-moi un petit milliard (dim., 18 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : les Justes (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : l'Amant militaire (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Jazz, rock, folk et pop'

American Center : R. Wood (sam., 21 h.).
Espace Cardin : X' Tet et Workshop (sam., 18 h.) ; Quintette Thornton (dim., 20 h. 30).
Le Palace : Christopher Tree (dim., 19 h.).
Mouffetard : J.-L. Longnon (sam., 22 h.).
Nouvel Hippodrome de Pantin : Chicago (dim., 20 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Assum et N. Vasconcellos (sam., 22 h.).

Théâtre Fontaine : Confluence (sam., 18 h. 30).

La danse

Palais des sports : R. Noureev et le Ballet national du Canada (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Ballet du XXe siècle Maurice Béjart (sam. et dim., 20 h. 30).
Studio Chandon : Tulipe de la nuit (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine : P. Fontanarosa et L. Domancic, violon et piano (Debussy, Schoenberg, Iamaccone, Schumann) (sam., 17 h.).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville : Beaux-Arts Trio de New-York (Haydn, Beethoven, Ravel) (sam., 18 h. 30).
Récamier : Ensemble J.-Ph. Rameau (Bach) (sam., 18 h.). — G.R.M.-INA : R. Grippe, P. Henry, M. Chion (sam., 20 h. 30) ; Kagel et C. Taylor (films) ; Ferrari (dim., 16 h. et 18 h.).
Salle Cortot : M. Sartova, cantatrice (Schubert, Ravel, Moussorgski) (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Ensemble Musique vivante, dir. D. Masson (Mozart) (dim., 11 h.).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. E. Inbal, sol. G. Tacchino, piano (Rachmaninov, Tchaïkovski) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. J.-P. Wallez, violon, et B. Rigutto, piano (Tchaïkovski), et dir. M. Landowski (Landowski).
Rossini : Quatuor Loewenguth (Beethoven) (dim., 17 h. et 21 h.).
Notre-Dame : D. Hunter, orgue (Widor, Vierne, Peeters).
Châtelet : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Ravel, Xenakis, Berlioz).
Théâtre Essaïon : M. Ridoret, piano (Liszt).

cinémas

Les films marqués (*) sont *interdits aux moins de treize ans*, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., non communiqué ; 18 h. 30 : Cinq films de G. Franju ; 20 h. 30 : César et Rosalie, de C. Sautet ; 22 h. 30 : Rashomon, d'A. Kurosawa; 0 h. 30 : Dames, de R. Enright. — Dim., 15 h. : Orfeu Negro, de M. Camus ; 18 h. 30 : One p.m., de R. Leacock ; 20 h. 30 : Classe tous risques, de C. Sautet (en sa présence) ; 22 h. 30 : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : le Serment du Chevalier noir, de T. Garnett.

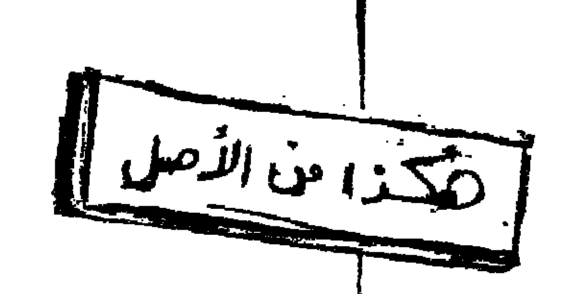
Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.f. : U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32).
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maréville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE GANG (Fr.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Montparnasse Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (31-51-16) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74. Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

OU EST L'ISSUE ?, film égyptien de Saïd Marzouk, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (ven. débat après séance de 22 heures).
LES REVOLTES DE L'AN 2000, (**) film espagnol de N.I. Serrador, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME, film anglais de P. Clifton, avec Led Zeppelin, v. o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).
LA FOLLE ESCAPADE, film américain de N. Tokar, v.o. en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
L'OMBRE DES ANGES, film suisse de Daniel Schmid (v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
UNE FEMME, UN JOUR, film français de L. Keigel (*) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59)
SŒURS DE SANG, film américain de Brian de Palma (**), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43) Maxéville, 9e (770-72-86).
A CHACUN SON ENFER (**), film français d'A. Cayatte : A.B.C., (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Les Images, 18e (522-47-94).
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL, film américain d'Irwin Kershner, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82)
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Gît-le-cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA MARCHE TRIOMPHALE (**) (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (**) (It., v.o.) (1re partie) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (**) (It., v.o.) (2e partie) : Styx, 5e (633-08-40). — v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (F.-Can., v. angl.) : Dragon, 6e (548-54-74), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06). — v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREMIERE FOIS (*) (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59, Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-34-24).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v. o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage 8e (359-15-71), U.G.C. Oéra, 2e (261-50-32).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES QUESTIONS AGRICOLES

Les productions les plus menacées seront protégées

(Suite de la première page.)

M. Barre a défini les trois axes de la politique agricole du gouvernement :

« — Accentuer les actions engagées pour assurer une meilleure sécurité du revenu et résorber les disparités actuelles ;

» — Contribuer à la solution des problèmes en suspens de la politique agricole commune ;

» — Favoriser la modernisation de l'agriculture ainsi que de l'appareil de transformation et de commercialisation. »

Afin d'obtenir une plus grande *« sécurité du revenu, nous devons nous efforcer d'instituer un régime de garantie contre les calamités qui soit mieux adapté que le régime actuel »*. Il s'agit également de mettre en place une *« organisation économique satisfaisante, qui fixe les règles des relations entre le secteur de la production et celui de la transformation »*, et, à cet égard, *« le développement des interprofessions doit être poursuivi »*.

Parallèlement, il faut accentuer la politique suivie en vue de la résorption des différents types de disparité entre les régions et les secteurs de production. Sur ce dernier point, a précisé M. Barre, *« il s'agit de la justification principale d'une politique active et globale de l'élevage telle que le gouvernement entend la mener, sous ses différentes formes — lait et viande. Dans ce cadre, il convient notamment de renforcer l'action de l'ONIBEV dans le domaine de l'organisation des marchés, de poursuivre la politique active de lutte contre la brucellose, de mettre en place un système d'identification pérenne généralisée. »*

Evoquant ensuite la politique agricole commune, M. Barre a insisté sur *« les effets néfastes des montants compensatoires monétaires »*. *« Outre ses incidences financières, ce mécanisme introduit en effet désormais des distorsions artificielles dans les échanges commerciaux en pénalisant la France et en favorisant anormalement d'autres pays (...).*

« Les adaptations nécessaires doivent être apportées sans délai, car ces phénomènes deviennent véritablement insupportables », a ajouté le premier ministre, avant de parler de *« l'élargissement du Marché commun à de nouveaux pays. »*

« Nous aborderons, a-t-il précisé, *les discussions à venir avec la volonté clairement définie d'assurer, préalablement à l'adhésion de nouveaux Etats, l'adaptation des règlements des produits les plus sensibles, tels que le vin et les fruits et légumes, de manière que les marchés les plus directement concernés ne se trouvent pas désorganisés et que les productions françaises y trouvent leur juste place. »*

M. Barre a ensuite envisagé la modernisation de l'agriculture, ainsi que de l'appareil de commercialisation et de transformation avant de conclure que *« l'agriculture française est une chance de la France »*.

M. CHIRAC : l'action que j'avais engagée se trouve bloquée

La veille, M. Jacques Chirac avait longuement critiqué la politique agricole suivie depuis son départ de l'hôtel Matignon. Il avait d'ailleurs dû recevoir un service d'ordre — et aux congressistes les plus vigoureux — pour faire taire un groupe de quelque dizaines d'étudiants massés devant l'entrée des locaux universitaires (*où se tenait la réunion*) et dont certains s'étaient introduits dans les bâtiments en scandant *« A bas Chirac ! »* Une lance d'incendie en batterie, des coups de table et de chaise permirent de repousser les « assaillants » qui, vers 18 heures, se replièrent dans la cour de la faculté avant de renverser sur le toit la voiture de M. Michel Debatisse, secrétaire général de la F.N.S.E.A. Les dégâts ont été relativement peu importants : le standard téléphonique installé à l'intention des journalistes est tombé en panne.

« Vous avez une mission sociale à remplir dans la France de demain », a déclaré M. Chirac aux éleveurs. Et s'adressant à M. Debatisse : *« Vous l'avez montré en décidant de vous rapprocher de tous ceux qui partagent avec vous la même foi et la même ambition. Au sein des classes moyennes, avec les chefs des petites et moyennes entreprises industrielles, avec les commerçants et artisans, avec les membres des professions libérales et aussi avec les cadres, vous pouvez utilement contribuer à la prise de conscience dont la France a besoin aujourd'hui. »*

L'ancien premier ministre a évoqué point par point les axes de la politique agricole qu'il avait préconisée en soulignant les secteurs où l'action qu'il avait engagée se trouve bloquée :

● INDEMNITE SPECIALE MONTAGNE : *« L'extension des aides en zone de Piémont traine dans les cartons de la Commission de Bruxelles. La France devrait prendre une décision au plan national, les Neuf suivraient. En outre l'indemnité de montagne devrait être revalorisée chaque année conformément aux engagements que j'ai pris. »*

● PRIME AU RAMASSAGE DU LAIT EN MONTAGNE : *« Les engagements pris ne sont pas tenus. C'est une procédure inadmissible. Les organisations professionnelles doivent intervenir auprès des pouvoirs publics. Cette prime est de deux centimes seulement. Il n'est pas démagogique de dire que cela ne va pas obérer les finances de l'Etat. »*

● ELEVAGE : *« L'intervention permanente* [en faveur de gros bovins] *doit être reprise immédiatement et ne plus être remise en cause. »*

● LAIT : *« La France doit tout mettre en œuvre pour obtenir enfin les mécanismes d'intervention indispensables à la protection de nos fromages. »*

● PORC : *« La situation préoccupante, de l'élevage porcin exige que les mécanismes actuels de l'aide aux caisses de compensation soient étendus à tous les producteurs qui peuvent en avoir besoin. »*

● CONCERTATION : *« N'est-il pas évident que lorsqu'il s'agit de préparer une décision dont l'objet est d'améliorer la vie des agriculteurs il faut commencer par demander l'avis des intéressés par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives ? »*

● SECHERESSE : *« Vous pouvez bannir tout complexe et toute gêne. La collectivité nationale vous a simplement accordé votre dû. »*

Le président du R.P.R. a été plusieurs fois applaudi, mais sans grand enthousiasme. — A.G.

● *La Section nationale des fermiers et métayers (S.N.F.M.)*, qui doit tenir son assemblée générale les 15 et 16 février, s'inquiète du relèvement du prix des baux qui est intervenu depuis la réforme du statut du fermage et peut atteindre de 30 à 40 %. En outre, la S.N.F.M. constate que le métayage — *« forme antique de la mise en valeur des terres »* — subsiste, essentiellement dans le Midi viticole, alors que la loi de 1946 sur le statut du fermage prévoit le passage automatique du métayage au fermage sur demande du bailleur ou du preneur. Les propriétaires s'opposeraient, selon la S.N.F.M., à cette transformation, préférant remplacer le contrat de métayage par une association capital-travail qui serait défavorable au métayer.

● *La fédération des jeunes du MODEF* (Mouvement de défense des exploitants familiaux), qui vient de tenir son troisième congrès à Sartrouville, a marqué sa *« détermination à lutter pour un changement réel de la politique agricole qui assure aux exploitants familiaux la garantie d'un revenu rémunérateur »*.

Le congrès a élu un nouveau bureau dont le président est M. Bernard Laborde (Landes). Mme Josiane Barata (Lot), MM. Armand Le Floch (Finistère), Michel Sabin (Tarn) et Bernard Rapine (Loiret) ont été élus vice-présidents. Le secrétaire général est M. Guy Berthomier (Vienne).

Le pouvoir d'achat des agriculteurs ne se serait pas dégradé en 1976

En dépit de la sécheresse, le revenu agricole a-t-il ou non progressé en 1976 grâce aux subventions versées aux exploitants? Une polémique entre payeurs de l' « impôt sécheresse » et organisations professionnelles commence à se développer. En faisant abstraction de situations locales très différentes, les conditions atmosphériques se sont globalement améliorées au cours du dernier trimestre 1976, déjouant les hypothèses pessimistes de l'été sur les résultats de l'année. Avec l'appoint des subventions et des aides diverses allouées en août et en septembre — dont seulement 2,8 milliards de francs ont été distribués en 1976 sur un total prévu de 5,5 milliards de francs, — le pouvoir d'achat de l'ensemble des agriculteurs (c'est-à-dire le revenu en francs constants) apparaîtrait égal à celui de l'année précédente. Ces dernières estimations d'experts ont été faites courant janvier.

Toutefois, les dirigeants professionnels et les comptables nationaux n'ont pas employé la même méthode de calcul : les premiers souhaitent comptabiliser toutes les subventions décidées en 1976 sur cette année — pour ne pas entamer 1977 avec un reliquat de subventions, — ce qui donnerait une progression du pouvoir d'achat de 2,8 % en 1976 ; les seconds — appliquant les règles de la comptabilité nationale, qui ne prend en compte que les flux, — ne retiennent que les sommes effectivement versées et aboutissent simplement à une stabilité du pouvoir d'achat en 1976 par rapport à 1975.

Les comptes définitifs ne seront arrêtés que courant mars. L'appréciation de l'augmentation des coûts d'exploitation et des variations de stocks s'avère plus délicate que les années précédentes. L'INRA a publié de son côté une plaquette soulignant que la sécheresse de l'été dernier aurait encore des conséquences pour les cultures et l'élevage en 1977. Un gros exploitant de l'Aisne nous a expliqué ce qu'il pense de la situation.

LES MALHEURS DES « GROS » DANS L'AISNE

De notre envoyé spécial

Laon. — Trois cents hectares en fermage dans les terres grasses du Chemin-des-Dames ; un troupeau de charolaises, vaches débonnaires à la robe laiteuse, que convoitent quatre fauves énormes, ruminant leur désir dans des boxes métalliques ; quelques centaines de moutons laineux et farouches, fleurons des races Ile-de-France et Texel ; des silos et des broyeurs où sont fabriqués les aliments du bétail ; alignés de part et d'autre d'une cour boueuse, des bâtiments ventrus, savamment ordonnés pour faciliter le travail ; un parc où s'alignent bennes, tracteurs, ensileuses, moissonneuses, débardeuses ; six salariés affairés en permanence ; un patron : François Venet.

La quarantaine gourmande, amateur de gibier, bon fusil, militant syndical : c'est le gros cultivateur type de l'Aisne. Au premier regard, on pourrait ne voir qu'un hobereau qui se laisse vivre dans un intérieur confortable, entouré de ses chiens. En fait, c'est un spécimen rare dans le monde agricole français : le chef d'entreprise. Il sait faire un bilan, est visité par les agents du fisc, s'informe constamment des techniques pouvant améliorer les conditions de travail, analyse ses sols, suit les progrès de la génétique animale... Tout en gardant un vieux fond paysan, une certaine manière de parler de la terre, un goût pour le contact des bêtes.

C'est, d'une certaine façon, un des « galeux » de l'agriculture. En France, « gros cultivateur » est souvent synonyme de profiteur, d'accapareur de terre, de méchant patron. « Gros cultivateur de l'Aisne » est une image de marque pire encore, que les fermiers du département ne supportent plus.

« Vos lecteurs savent-ils que, en plus de l'impôt-sécheresse, que j'ai payé comme les salariés, j'ai dû acquitter une contribution exceptionnelle de solidarité en fonction des bénéfices cumulés de 1974 et 1975 et assise sur les bénéfices réalisés ces deux dernières années ? », interroge M. Venet. Une contribution exceptionnelle *« inconstitutionnelle, démente »*. Pensez ! Une année où il a dû dépenser 120 000 F de plus pour nourrir son bétail, emprunter 100 000 F à son père pour faire « tourner » la maison, verser quelque 10 000 F d'impôt-sécheresse — plus qu'un salarié qui a le même revenu mais bénéficie d'abattements — et encore 26 700 F de contribution exceptionnelle... *« C'est pas injuste, ça ? Les gros limonadiers, ils n'ont rien versé d'exceptionnel. Et ils en ont profité, pourtant, de la sécheresse ! »* Plus mal compris encore : *« Le gouvernement a décidé la taxe pour faire passer l'impôt-sécheresse auprès du public. Et les gens ne sont même pas au courant. »* Pis, cette contribution devait frapper trente mille exploitants et rapporter 100 millions de francs. *« La somme est déjà atteinte avec neuf mille cinq cents payeurs seulement dans neuf départements : Aube, Seine-et-Marne, Marne, Aisne, Eure-et-Loir, Eure, Loiret, Oise, Somme. Est-ce que l'Etat va nous rembourser le trop-perçu ? »*

« De quoi s'énerver... »

Les primes reçues ? Pas plus de 4 500 F *« lâchés par Chirac en juillet »* pour les bovins. *Le* reste des aides, il n'y a pas droit : trop « *gros* » ! Les « prêts-calamités » ? Il ne pourra même pas en obtenir pour les betteraves : la chute de leur rendement n'égale pas 25 % par rapport aux trois plus mauvaises de ces cinq dernières années, car depuis 1973 les récoltes étaient mauvaises...

« Alors, quand nous trouvons des pancartes dans nos prés rédigées dans le style : « L'impôt-sécheresse va payer les cartouches des saigneurs de *l'Aisne* » ; *quand des cueilleurs sauvages de champignons vous lancent :* « Ils sont à nous ces champignons, on les a payés avec nos impôts », *il y a de quoi s'énerver, n'est-ce pas ? »* Pourtant, M. Venet est un modéré. Responsable syndical du département, il s'est efforcé d'expliquer dans les réunions cantonales le pourquoi des choses : l'opération « démagogique » des pouvoirs publics ; la F.N.S.E.A. mise devant le fait accompli, *alors qu'auparavant toutes les* décisions étaient concertées entre elle et le gouvernement ; l'hostilité de l'opinion publique, au point que la fédération départementale a renoncé à proposer un article aux journaux locaux.

Le propos n'a pas empêché les esprits de s'échauffer. Environ six cents exploitants ont brandi leur feuille d'impôt devant la préfecture le jour de l'échéance. *« Nous attendions ici que le gouvernement fasse un geste. Le ministre délégué, M. Durafour, a répondu aux parlementires que chacun règle personnellement son cas avec le percepteur. »*

Dans l'Aisne, pour la première fois, une réunion, à laquelle ont participé des dirigeants de l'agrarienne Fédération française des agriculteurs, s'est tenue le 28 janvier, à la demande de jeunes exploitants déçus par le syndicalisme unitaire. La puissante union syndicale a su contrôler la situation et étouffer les tentatives de scissions. Toutefois un état d'esprit révélateur se fait jour dans ce département où la structure professionnelle a puissamment encadré les agriculteurs de toute nature, conciliant apparemment le feu et l'eau. C'est ainsi qu'alternativement un exploitant des régions pauvres de Thiérache et un cultivateur des terres sèches président l'Union, dont les services sont d'ailleurs étroitement imbriqués avec ceux des chambres d'agriculture dans la maison très discrète de la place Edouard-Herriot. Les castes paysannes n'en ont pas pour autant disparu, ni l'influence des grandes familles terriennes. Apparemment chacun, grand ou petit, y a trouvé son avantage. Désormais, les « gros » ne sont plus d'accord.

Sous prétexte d'aider les agriculteurs des régions défavorisées à se développer, on a brimé la grande culture, assure en substance M. Venet. *« L'Aisne représente 2 % de la valeur de la production agricole. Or elle ne reçoit que 0,6 % de l'enveloppe des prêts bonifiés. Tout part dans l'Ouest. C'est pareil pour les crédits de vulgarisation. On s'aperçoit actuellement que le département prend du retard dans certains domaines techniques. »*

Les entreprises agricoles n'ont d'ailleurs toujours pas de statut bien défini, ni de régime fiscal adapté. Ceux qui ne rentrent pas dans les cadres *juridiques* des GAEC (1) parce qu'ils ont trop de surface pour le nombre d'associés ou parce qu'ils emploient trop de salariés sont à l'étroit dans les sociétés de fait. Bref, beaucoup ont le sentiment d'avoir été négligés, oubliés *par les dirigeants* actuels de la F.N.S.E.A. Les griefs accumulés depuis des années ressortent d'un seul coup, avivés par les inquiétudes pour l'avenir : *« Et si les récoltes étaient aussi mauvaises que ces trois dernières années ? »*

Les prix de revient sont calculés sur des rendements moyens en progression régulière. Or, depuis 1973, ils stagnent alors que les coûts de production ne cessent de croître. *« Sans une augmentation substantielle des prix décidée à Bruxelles — avec ou sans manipulation du franc vert — nous n'y arriverons plus »*, constate M. Venet. Même remarque que le *MODEF*, qui s'est fait le champion des petits exploitants. Evaporée donc la rente de situation des betteraviers ?

« Après mon dernier contrôle fiscal — terminé sans redressement — l'inspecteur a fait la réflexion suivante : autrefois, c'était le clergé qui possédait l'agriculture, maintenant, c'est le Crédit agricole », ajoute M. Venet. Les paysans-travailleurs de l'Ouest, qui sont peu suspects de sympathie pour les cultivateurs de Picardie, ne disent pas autre chose. Cette conjonction d'opinions suscite, chez ce dirigeant d'entreprise syndicaliste, une incertitude. De quoi sera fait demain ? La puissante structure professionnelle de l'Aisne, apparemment inébranlable, a bronché. Réaction épidermique après la vague de critiques qui a déferlé des villes sur les campagnes ? Pas seulement. Car l'environnement économique vacille lui-même. Le système des contrats entre producteurs et industriels pour la pomme de terre, les haricots ou les petits pois est remis en cause : la pénurie a fait *flamber les cours sur les marchés* « libres » et les industriels ne veulent pas accompagner le mouvement. Du coup, davantage de produits seront commercialisés au coup par coup, en accentuant le caractère spéculatif de ces productions, annulant ainsi les efforts entrepris depuis des années par les professionnels pour normaliser les secteurs.

Faut-il vraiment prendre au sérieux les difficultés des gros cultivateurs ? M. Venet, qui avoue un bénéfice fiscal annuel moyen de 394 F par hectare entre 1970 et 1975 — avec une pointe à 1 282 F, — est-il à plaindre ? Ne peut-il pas payer ? S'il a des difficultés, pourquoi ne pas vendre quelques vaches, ou exporter une partie de ses béliers sélectionnés ? Il pourrait aussi emprunter plus à son père : les « *gros* » n'ont-ils pas assez de biens au soleil ? Interrogation et raisonnement fréquents ici. Mais n'est-il pas démagogique d'assurer que les cultivateurs importants pourront payer indéfiniment ? Il est vrai que les revenus entre éleveurs et cultivateurs sont sans commune mesure. Faut-il pour autant laisser péricliter les exploitations végétales dont la productivité est la meilleure ?

L'an dernier, M. Venet a licencié un chef de culture *« la mort dans l'âme »*. Entre une vache et un salarié, un paysan n'hésite pas. Sans trop de risques, sans *trop de peine, trois hommes* — un père et ses fils — peuvent « tenir » 300 hectares assolés en blé, maïs, betterave. *« Du travail de fainéant »*, assure M. Venet.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Le Groupement agricole d'exploitation en commun* (G.A.E.C.), institué en 1962, permet de rassembler les terers et le matériel de plusieurs agriculteurs.

LA SITUATION HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	20-1	27/1
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	92 878	94 655
Fonds de stabilisation des changes	8 861	10 288
Annuités de prêts de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	43	43
2) CREANCES SUR LE TRESOR	16 330	11 513
Monnaies divisionnaires	244	234
Comptes courants post.	219	136
Concours au Trésor public	14 676	9 960
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	75 494	72 828
Effets escomptés	26 309	26 314
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	37 312	33 878
Avances sur titres	47	62
Eff. en cours de recouv.	11 825	12 581
4) DIVERS	2 894	2 973
	187 697	181 970
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION	112 391	112 032
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	7 645	7 581
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	637	572
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 793	2 793
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	372	1 318
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	14 104	8 825
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	12 283	6 950
Autres comptes dispos. et autres engag. à vue	1 820	1 874
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	44 135	44 135
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 368	1 388
7) DIVERS	8 062	6 709
	187 697	181 970

Bénéfice au profit du Fonds de stabilisation des changes

La situation hebdomadaire arrêtée au 27 janvier 1977 fait état d'un bénéfice de 1 393 millions de francs au profit du Fonds de stabilisation des changes et relatif à la plus-value consécutive à la réévaluation, au 31 décembre 1976, des avoirs en devises et à des cours supérieurs à ceux qui avaient été constatés au 30 juin 1976.

Son apurement a donné lieu, le 27 janvier, à un crédit au compte du Trésor public et a eu pour conséquence une augmentation de même montant de la ligne « avances au Fonds de stabilisation des changes - autres opérations ».

Le profit qui en est résulté pour le Trésor a été compensé par une diminution de 1 390 millions de francs des concours non rémunérés de la Banque de France au Trésor public, le montant maximum de ces concours se trouve ainsi ramené de 11,35 milliards à 9,96 milliards de francs, le plafond global des concours — rémunérés ou non — passant de 21,35 milliards à 19,96 milliards de francs.

● LES RESERVES DE CHANGES DE LA BANQUE D'ANGLETERRE ont augmenté de plus de 3 milliards de dollars en janvier, à la suite du redressement de la livre sterling. La Trésorerie révèle qu'elles sont remontées de 4 129 millions de dollars fin décembre à 7 196 millions au 31 janvier, soit un accroissement de 3 067 *millions*.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

En Italie

Une partie des charges sociales des entreprises sera fiscalisée

De notre correspondant.

Rome. — Toujours soucieux de lutter contre l'inflation, le gouvernement italien a publié, le 4 février, un nouveau train de mesures destinées à contenir les prix des produits industriels. Une partie des charges sociales des entreprises sera provisoirement couverte par l'Etat, grâce à deux prélèvements fiscaux.

Une hausse de la T.V.A., qui passera de 12 à 14 % pour les produits ordinaires, de 6 à 9 % pour le textile et de 30 à 35 % pour les objets de luxe, produira 1 000 milliards de lires de rentrées (5,6 milliards de francs). Un accroissement de la taxe de fabrication des produits pétroliers, qui se répercutera notamment sur les prix à la consommation du combustible pour chauffage, rapportera 400 milliards de lires.

Jusqu'à la fin avril, les patrons — de tous les secteurs, à l'exclusion du bâtiment — économiseront 80 F de cotisation maladie par employé et par mois. Les effets de l'échelle mobile s'en trouveront neutralisés sans que soit portée atteinte à son mécanisme

Ce nouveau train de mesures ne fait pas l'unanimité en Italie — c'est le moins que l'on puisse dire, — puisqu'il est critiqué au sein même du gouvernement.

Beaucoup reprochent au gouvernement de M. Andreotti de mener une politique à la petite semaine, sans véritable stratégie. Les mesures du 4 févrire leur apparaissent insuffisantes et même dangereuses, puisque l'augmentation des taxes risque de provoquer l'effet inverse, relançant l'inflation dans quelques semaines, au lieu de la contenir. Il est vrai que la marge de manœuvre du gouvernement est étroite : les syndicats refusent toute modification de l'échelle mobile et le parti communiste les soutient. — R. S.

PRÊTS DE LA CHASE MANHATTAN A LA COTE-D'IVOIRE

Abidjan. — M. Konan Bedie, ministre de l'économie et des finances de Côte-d'Ivoire, a signé le 3 février une convention de prêt d'un montant de 3 millions de dollars avec la Chase Manhattan Bank. Cet accord est la première étape de la mise en œuvre d'un grand programme de financement organisé par Lazard Frères et la Chase. Il fait suite à un protocole récemment signé avec ces deux firmes.

Il concerne le financement du vaste complexe agro-industriel dont la mise en œuvre sera effectuée par l'Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama (A.V.B.). Le projet prévoit la réalisation d'un programme hydro-agricole utilisant les ressources considérables en eau du bassin du Bandama en vue d'irriguer 30 000 hectares de cultures diverses. La réalisation en sera étalée sur une quinzaine d'années.

Le nouveau protocole est l'un des premiers exemples d'engagement à long terme d'un gouvernement et de bailleurs de fonds privés en vue de réaliser un vaste programme destiné à modifier radicalement la structure économique et sociale de toute une région de la Côte-d'Ivoire.

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

MÉTRO VOLONTAIRES
IMM. NEUF 1976. Bon standg. LIVING DOUBLE, entr., cuis., salle de bains, parking, TEL. 3e ETAGE SUR JARDIN
12, RUE COPREAU (angle 200, rue de Vaugirard), SAM., DIM., LUNDI, 14 h. 30-17 h. 30.

Part. vd 2 pièces, cuis., douche. 80.000 F. Visite le soir à partir de 18 h 30, sam.-dim. toute la journée. M. MOREAU, 21, rue de Pathay, 75013 Paris.

DUROC - ODE. 42-70
150 m2, séj. 45 m2 + 3 P., luxe. BALCON SUR COUR-JARDIN.

PLACE CONTRESCARPE
METRO MONGE - A rénover
STUDIO Entrée, cuisine, salle de bains, wc, chauffage central, calme, clair. PRIX INTERESSANT - TEL.
32, RUE MOUFFETARD
SAM.-DIM.-LDI, 14 h 30-17 h 30.

METRO VAVIN BON IMM., CALME
2 PETITES PIECES, entrée, petite cuis., cab. toilette, wc. PRIX INTERESSANT
26, RUE DELAMBRE - ESC. B
SAM.-DIM.-LUNDI, 14-17 H.

MÉTRO VAUGIRARD
Immeuble pierre de taille
Balcon s/rue, 3e étage, CALME
2 PIECES Entrée cuisine, s. de bains, wc, tél.
5, RUE DE VIROFLAY
SAM.-DIM.-LDI, 14 h 30-17 h 30.

Paris Rive droite

MARAIS IVe
115 m2 environ à refaire, bel imm. pierre de t., rue. 330.000 F
Lundi-mardi, de 13 h à 18 h :
6, RUE DE LA BASTILLE

TRINITE - Bel imm. tt cft, gd appt commercial ou bourgeois, parf. état, 220 m2, 6/7 pièces, 3 chbres serv. Lundi 14-17 h :
2, RUE PIGALLE, ou
SEGONDI S.A. - 874-08-45

Région parisienne

APPARTEMENTS A VDRE 78
1) ELANCOURT, résidence VILLEPARC. Très beau 3 pces, cuisine équipée, parking, cave. 230.000 F. - 050-45-81.

2) MESNIL-ST-DENIS
Entrée, cuisine équipee, séjour, 2 chbres, s. de bs, w.-c., parking, terrasse, tél.
220.000 F. - 050-45-81.

PLAISIR-GRIGNON. Résidence BRIGITTE
BEAU 4 P., 90 m², tél., balcon, parking, 4 étage, Bât. D-5, sam., dim. 14-18 h. T. 233-62-46.
67, RUE DES EBISOIRES.

Province

COTE BASQUE. Sup. STUDIO avec terrasse plein sud, dans résidence 3e âge. Sacrifié, cause départ. Prix 110.000 F. Le Bâtiment, 2 av. Verdun, Biarritz.

A MENTON, votre appartement de 2 pièces avec vue mer, dans parc aux arbres centenaires. Prix : 170.000 F. Livraison : été 1977 des 3 et 4 pièces. GICA, 16, bd de la République, 06400 CANNES

propriétés

Vends 120 km de Paris
région Soissons
PETIT CHATEAU
excellent état général, 10 pièces princip., tt confort, bel étang poissonneux. Mais. gard. Parc de 5 ha, arbres centenaires, vue imprenable. Prix 1.300.000 F.
L'UNION IMMOBILIERE
35, rue Saint-Martin,
SOISSONS - Tél. 53-32-21.

Sud Paris, 25 km, p. propriét. villa neuve, 220 m2 habitables + sous-sol, parc 5.000 m2, vue imprenable. Tél. soir 900-56-51.

MAISONS-ALFORT, proxim. Mª Maison d'habitation, gde cuis., séjour, salon, 3 ch., bains, gar., dépendances, jardin. 530.000 F.
DEMAISON - 207-83-20.

locations non meublées Offre

Paris

5e LIMITE 13e
Part. à P., loue 110 m², sur gd parc, sud, moquette, tél., gar., 2.950 F+ch. 633-91-39, H. repas.

16e STUD. tt cft, 1er étg., tél. 1.200 F mens., ch. compr. Vis. s/pl. samedi après-midi par gardienne : 163, boul. MURAT

Région parisienne

BANLIEUE SUD
PRES DE
ÉVRY - CORBEIL
à louer
dans residance grand standing
APPARTEMENTS NEUFS
— 3 PIECES dep. 850 F + ch.
— 4 PIECES dep. 1.000 F + ch.
Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 à 18 h. (mme dim.). sauf mardi et merc., s'adress.
TERRASSES DU COUDRAY
AV. CHARLES-DE-GAULLE,
91-COUDRAY-MONTCEAUX.
Tél. : 493-52-79/496-18-81.
LIAISON S.N.C.F. et aut. A 6.

MORSANG (91) - Villa neuve 9 p., 2 s. de bains, 2 gar., jardin 2.900 F. - Tél. 016-25-96.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation
Parkings - Tél. **293-62-52**

pavillons

PAVILLONS A VENDRE
CHEVREUSE, s/750 m2, entrée, séjour double, cuisine, 4 ch., salle d'eau, wc, cave. Prévoir travaux. 395.000 F. - 050-45-81.

PAVILLONS A VENDRE
MESNIL-ST-DENIS, sur 450 m2, entrée, séjour, 4 ch., 2 s. de bs, cuisine équipée, garage, tél. 420.000 F + 30.000 CF. 050-41-85.

villas

ÉTANG-LA-VILLE
près forêt VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE, surf. habit. 7 P., 2 bains, 160 m², JARDINS 600 à 740 m². PRIX T.T. COMP. Sur place samedi, dimanche, 13 h. 30-17 h. 30, « Nid d'Aigle », route de Saint-Nom-la-Bretèche. Entrée par sente des Jumelles, ou RENSEIGNEMENTS :
AG. TERRASSE, 976-05-98.

maisons de campagne

A vendre région NYONS (26) VILLA rustiq. à caract. av. terrain. Prix très modéré à saisir. Ecr. nº 8.330, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maison de campagne, parfait état, 4 pièces, cuisine, dépend., grand terrain, bord ruisseau. Rens. : Mª Dargent, notaire. Tél. (86) 63-23-73.

fonds de commerce

A vendre à COLMAR
Fonds de commerce PRÊT-A-PORTER de luxe hommes et femmes. Affaire très bien placée sous nº 376, à SOPIC,
3, rue Saint-Pierre-le-Jeune.
67000 Strasbourg

Part. vd ensemble ou séparément 2 droits au bail sur locaux commerciaux, situés centre ville ANGOULEME. A) 350 m2 av. 10 m façade s/avenue + 5 burx + appt type 4. B) 500 m2 sur 2 niveaux av. façade 11 m s/av. Affaire exceptionnelle. Condition intéressante. Ecrire à HAVAS ANGOULEME nº 877.

Vends TOURAINE, bord Loire, Fds de commerce Restaurant et belle ppté XIXe, 14 p., tt cft, parc, pièce d'eau, anc. chapelle, 2 caves s/roc. Ecr. Mª Giot, not., 37190 AZAY-LE-RIDEAU.

PARIS-7e
CHAMBRE DES DEPUTES
FONDS ET MURS BOUTIQUE
50 m2 + cave + grenier,
05 m² + cave + grenier
800.000 F.
551-43-15, à partir de 19 heures

Pour vendre votre commerce, teleph 834-09-24 522-22-00

forêts

Particulier recherche FORET. Ecr. nº 8.255, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

viagers

RECHERCHE VILLA sur
COTE D'AZUR
EN VIAGER. COMPTANT + RENTE MENSUELLE.
LIBRE JUILLET ET AOUT ou AOUT SEULEMENT.
AGENCE S'ABSTENIR
Ecr. nº T 562.379 M Régie-presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. viager occupé ou libre
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrete.

usines

USINE DE PAPETERIE
A VENDRE :
Une entreprise de fabrication de papier fonctionnant depuis quarante ans. Produit du carton ondulé moyen pour la confection de caisses. 200 tonnes par jour. Machines modernes. 27.870 m2 de bâtiments modernes. Embranchement ferroviaire. 82 hectares de terrains.

Droits hydrauliques, avec un barrage susceptible de produire de l'électricité. Société privée de transports routiers disposant d'une licence de la Commission fédérale Inter-Etats. Trente-deux pièces de matériel lourd de transport.

A proximité d'un port pour l'exportation.

Prendre contact
avec KEN MALES
64 Munsey Road
Emerson, N. J., 07630 U.S.A.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
233-44-21

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche
2 Jeunes Ingénieurs diplômés
disponibles pour déplacements à l'étranger de durée variable.
Anglais souhaitable.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous nº 96.837 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

capitaux ou proposit. comm.

Entreprise de construction mécanique avec programme de fabrication, cherche :

REPRESENTAT. TECHNIQUE

de machines ou appareils (éventuellement fabrication partielle ou totale ou sous licence). Service de vente et d'après-vente disponible dans toute la Suisse.

Offre s/chiffre OFA 1353, El, Orell Fussli Annonces S.A. Case postale, CH-4001 BALE

MAISON D'EDITION cherche PROFESSEUR de mathématiq. lisant couramment l'allemand pour lecture ouvrages enseignement des mathématiques.

Ecr. nº 566.016 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

cours et leçons

Cours de chinois, japonais part. Ecr. nº 347, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Très calme

Le plus grand calme a régné cette semaine sur les marchés des changes, où les cours se retrouvent, *à peu de chose près, à leurs* niveaux de la semaine précédente

Tout au plus a-t-on enregistré un *fléchissement* du DOLLAR pendant les deux premiers jours au profit du DEUTSCHEMARK, la situation se renversant par la suite.

Lundi et mardi, effectivement, le DOLLAR, très ferme à la veille du week-end, se mettait à baisser vis-à-vis des *monnaies* fortes : les cambistes attribuaient ce repli aux craintes suscitées par la vague de froid aux Etats-Unis, dont l'ampleur risque de faire *monter les prix alimentaires et* de freiner la reprise économique. La monnaie américaine tombait même à Francfort un peu au-dessous de 2,40 DM, mais se redressait les jours suivants, les cambistes estimant que l'on avait été un peu trop loin et que le effets réels de la vague de froid avaient été surestimés.

Le même phénomène était enregistré en sens inverse sur le DEUTSCHEMARK, qui se raffermissait d'abord aux dépens du dollar, pour fléchir ensuite. L'annonce jeudi d'une forte poussée du chômage en Allemagne fédérale a jeté un léger froid, mais sans conséquence réelle pour la tenue du D.M., du moins pour l'instant.

Le FRANC FRANÇAIS a suivi plus ou moins fidèlement le DOLLAR dans ses oscillations. En *fait, très soucieuses de maintenir* une parité « acceptable » avec la monnaie américaine pour ne pas aggraver le déficit du commerce extérieur, notamment par le paiement des achats de pétrole, les autorités monétaires ont « encadré » le DOLLAR entre 4,9850 F et 4,9650 F, achetant à la baisse et vendant à la hausse. Elles ont semblé moins attentives à la tenue du FRANC vis-à-vis du DEUTSCHEMARK : après tout il s'agit de déterminer les priorités, *même si l'Allemagne fédérale est* notre premier partenaire commercial.

La LIVRE STERLING a peu varié, la Banque d'Angleterre continuant à intervenir pour empêcher sa hausse, notamment après l'annonce d'une augmentation de 3 milliards de dollars des réserves britanniques, dont 1,5 milliard provenant de ventes de sterling. Les réductions successives du taux d'escompte officiel ont à peine affecté la LIVRE, qui *se maintient à un demi-point* au-dessous de 1,72 dollar.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a évolué entre 131 et 133 dollars dans le plus grand calme:

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres		1,7145	8,5296	4,3128	4,1516	63,6079	4,3342	1512,18
	—	1,7150	8,5278	4,3089	4,1485	63,6779	4,3406	1512,63
New-York	1,7145		20,1005	39,7535	41,2967	2,6954	39,5569	0,1133
	1,7150	—	20,1106	39,8009	41,3393	2,6932	39,5100	0,1133
Paris	8,5296	4,9750		197,77	205,45	13,4097	196,79	5,6405
	8,5278	4,9725	—	197,91	205,56	13,3921	196,46	5,6377
Zurich	4,3128	2,5155	50,5628		103,8818	6,7803	99,5055	2,8520
	4,3089	2,5125	50,5279	—	103,8652	6,7667	99,2690	2,8486
Francfort	4,1516	2,4215	48,6733	96,2631		6,5269	95,7871	2,7454
	4,1485	2,4190	48,6473	96,2786	—	6,5149	95,5748	2,7436
Bruxelles	63,6079	37,1000	7,4572	14,7485	15,3210		14,6756	4,2063
	63,6779	37,1300	7,4670	14,7781	15,3493	—	14,6700	4,2097
Amsterdam	4,3342	2,5280	50,8140	100,4969	104,3981	6,8140		2,8662
	4,3406	2,5310	50,8999	100,7363	104,6300	6,8185	—	2,8698
Milan	1512,18	882,00	177,28	350,62	364,23	23,7735	348,89	
	1512,63	882,00	177,37	351,04	364,61	23,7543	348,47	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Statu quo

Comme sur les marchés des changes, un calme relatif a régné cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour n'a fléchi que de 1/16 %, s'inscrivant à 9 3/4 % contre 9 13/16 %.

Malgré la mise à disposition, à partir du 1er février, des 12,8 milliards de francs produits par l'adjudication du 31 janvier, au taux de 9 3/4 % (contre 9 7/8 % précédemment), les *liquidités* se sont contractées. Les échéances de fin de mois, certains retards dans les paiements du Trésor, d'importants remboursements sur effets achetés ou pris en pension précédemment, et, surtout, le retard pris par les banques dans la constitution de leurs réserves ont contraint la Banque de France à intervenir indirectement pour alimenter le marché.

Il est à noter que les établissements répugnent à « allonger le tir » en empruntant à un mois, *comme le souhaiteraient* les autorités monétaires, et préfèrent se fournir à très court terme, dans l'espoir d'un nouveau fléchissement des taux. Ils attendent sans doute une nouvelle détente à l'occasion de l'adjudication de lundi prochain : certains tablent sur une nouvelle baisse de 1/8 %, mais rien n'est moins sûr. A terme, on est resté sur l'expectative après l'euphorie de la fin de la semaine précédente.

Relevons enfin un phénomène intéressant : le taux de « désencadrement » à fin janvier est monté des 2,5 % communément pratiqués à 3,5 % et même 4 %, ce qui indique que les établissements trop à l'étroit dans leur encadrement ont dû payer une surprime pour céder leur « trop plein » aux confrères qui étaient plus au large. Certes, des facteurs occasionnels ont pu jouer : certaines grandes *sociétés françaises* auraient davantage tiré sur leurs possibilités auprès des banques américaines à Paris, qui avaient de la place, et beaucoup de P.M.E. en auraient fait autant auprès de leurs banques locales du fait des retards de paiement du Trésor évoqués plus haut.

Mais une telle tension, inhabituelle à une période où le volume des credits retombe après la pointe de décembre (échéances et habillage de bilan), révèle peut-être que l'encadrement du crédit *commence à « mordre » sérieusement.* S'il n'y a pas eu de « creux » en janvier, c'est que l'activité économique recommence à se développer lentement après la retombée de l'automne dernier et que les 5 % de progression accordés aux crédits des entreprises qui n'exportent pas risquent d'être fort insuffisants dès le mois de juin ou à l'automne (*le Monde* du 3 février 1977).

A l'étranger, c'est la détente, notamment en Grande-Bretagne, où la Banque d'Angleterre, pour freiner la baisse du taux sur le marché monétaire par suite de l'afflux de capitaux étrangers, a dû « débrancher » le mécanisme automatique de la fixation du taux d'escompte. Au lieu de le déterminer *a posteriori* en fonction des taux des bons du Trésor pratiqués sur le marché, la Banque est revenue au mode de fixation autoritaire, limitant la baisse à 0,25 % (12 % contre 12,25 %). Sans cela, le taux serait tombé vendredi à 11,75 % contre 14 % il y a seulement quinze jours.

Aux Etats-Unis, c'est aussi la détente, légère certes, mais suffisante pour calmer les appréhensions de ceux qui redoutaient un durcissement de la politique de la Réserve fédérale. La masse monétaire (M 1) a diminué sensiblement cette semaine ; le taux des Federal Funds a un peu fléchi et le volume des crédits bancaires a *continué de se contracter. Pour* l'avenir, M. Bertram Lance, secrétaire d'Etat au budget, a indiqué que les taux devraient croître légèrement *(slightly)* cette année, et M. Burns, président du « FED », a confirmé *« la ferme intention dudit FED d'évoluer graduellement vers des taux d'expansion monétaire à long terme compatibles avec la stabilité générale des prix ».* Il y aurait-il du Barre là-dessous ?

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du plomb, de l'étain et du cacao

METAUX — *Les cours du cuivre ont consolidé leur récente progression au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal se sont accrus de 1 950 tonnes, pour atteindre 614 075 tonnes.*

Sensible hausse des cours du plomb à Londres, en corrélation avec des rumeurs relatives à une reprise des achats de métal par les pays d'Europe orientale. Pour l'année en cours, un déficit mondial de production d'au moins 15 000 tonnes est prévu par les experts.

La hausse s'est accélérée sur les cours de l'étain, qui dépassent désormais, et de façon sensible, le prix plafond fixé par l'accord international, sur les marchés de Londres et de Singapour. En 1976, la demande mondiale a surpassé l'offre de 20 000 tonnes. Des achats pour compte soviétique ont aussi constitué un stimulant, d'autant que la menace d'une liquidation de 30 000 tonnes de métal excédentaires provenant des stocks stratégiques américains ne semble pas immédiate.

DENREES. — *Avance persistante des cours du cacao, qui atteignent de nouveaux niveaux records. La récolte du Ghana serait inférieure à 300 000 tonnes. Les broyages de fèves en Grande-Bretagne se sont accrus durant le dernier trimestre de l'année 1976 de 12 % par rapport au trimestre correspondant de 1975, chiffre supérieur aux prévisions des négociants.*

Nouvelle progression des cours du café à Londres. La récolte brésilienne 1977-1978 est évaluée par l'institut brésilien du café à 888 000 tonnes contre 360 000 tonnes pour la récolte 1976-1977. A fin janvier, les stocks aux Etats-Unis n'atteignaient que 132 000 tonnes au lieu d'un niveau normal de 210 000 tonnes. La récolte mondiale de la campagne en cours est la plus faible depuis deux ans et devrait s'établir, selon les prévisions de la F.A.O., entre 3,6 et 3,78 millions de tonnes, contre 4,4 millions de tonnes en 1975-1976.

Les cours du sucre ont encore fléchi sur la plupart des marchés. L'offre mondiale surpassera la demande de 4 millions de tonnes pour la campagne 1976-1977, estime le département américain de l'agriculture, la production mondiale devant atteindre 87 millions de tonnes (+ 5 millions de tonnes).

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 4 février 1977

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 829,50 (833,50), à trois mois 856 (863,50) ; étain, comptant, 5 880 (5 780), à trois mois, 5 890 (5 835) ; plomb, 348 (336,50) ; zinc, 404 (410).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,10 (65,50) ; aluminium (lingots), inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (72,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 155-160 (150-154).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 519 (1 478).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 73,65 (74,62), mai, 73,35 (74,50) ; laine suint, mars, inch. (166,50) ; mai, inch. (166,50).

Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars (246) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, 399 (397).

Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, 24,95 (25,30).

Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 540 (525).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 55,50-55,75 (55-57).

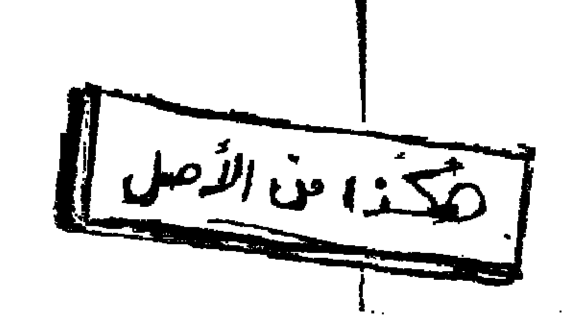
Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 202,75-203,25 (206,25-206,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 179,70 (176) ; mai, 175,70 (170,65) ; sucre disp., 8,75 (8,85) ; mars, 8,71 (8,84).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 129 (131) ; mai, 131,70 (134) ; café, mars, 2 889 (2 765) ; mai, 2 880 (2 790) ; cacao, mars, 2 430 (2 346) ; mai, 2 394 (2 323).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 075 (2 010) ; mai, 2 065 (2 015) ; café, mars, 2 405 (2 330) ; mai, 2 400 (2 350) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 205 (1 249) ; mai, 1 226 (1 274).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 274 1/2 (273) ; mai, 282 1/4 (280 3/4) ; mais, mars, 252 3/4 (254 1/4) ; mai, 252 1/4 (260).



LA REVUE DES VALEURS

LE COUT D'UNE FUSION

Le cours de l'action Crédit du Nord est tombé au voisinage de son plus bas niveau depuis 1970 à l'annonce d'une chute des résultats et de la suppression du dividende. Les résultats, revenant de 31,8 millions de francs à 5 millions environ, ont été affectés essentiellement par le coût de la fusion des réseaux et des services centraux de l'ancien Crédit du Nord et de l'ex-Banque de l'union parisienne, qui a pesé lourdement sur l'exploitation, notamment au premier semestre. La fusion est terminée, mais ses préliminaires avaient déjà contribué à ramener le bénéfice de 33 millions de francs à 18,7 millions en 1974, mauvaise année pour la banque, il est vrai. Enfin, il a fallu provisionner les concours apportés à quelques clients défaillants, notamment celui de la mini-aciérie de Toulon, créée par le groupe suisse Monteforno et tombée en déconfiture. Il est un autre client pour lequel le Crédit du Nord et le Crédit lyonnais, co-chefs de file, attendent avec impatience l'accord des pouvoirs publics, saisis de la candidature du géant américain Tenneco-Case : c'est Poclain, dont l'endettement, déjà énorme, continue à croître au fil des agios. — F. R.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Imperturbablement, l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*, « tiré » par un prochain prix de reprise et de remboursement chaque jour plus élevé (celui-ci se situait vendredi soir à 651,33 F pour 32 bourses connues) a poursuivi son mouvement de hausse. A l'opposé, des dégagements ont pesé sur l'*Emprunt 7 % 1973*.

L'*Emprunt 10,60 % pour les Moyennes et Petites Entreprises et l'Artisanat* a été activement traité tout au long de la semaine, à la suite d'opérations menées par les grands investisseurs pour « reclasser » du papier demeuré

	4 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	615	+ 1
7 % 1973	147,80	— 2,30
Empr. 10,30 % 1975	98	+ 0,25
10 % 1976	100,65	+ 0,10
Empr. 10,60 % 1976	99,95	+ 0,35
4 1/4 % 1963	101,40	— 0,60
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	98,60	+ 0,10
5 1/2 % 1965	104,40	+ 0,15
6 % 1966	104	— 0,30
6 % 1967	96,60	+ 0,30
C.N.E. 3 %	1 637	— 13
Charbonnages 3 %	129	— 0,90

entre les mains des « placeurs » au moment du lancement de cet emprunt. Rappelons que celui-ci avait été assez mal accueilli par les clients et les organismes d'épargne institutionnelles.

Trois nouvelles émissions débuteront lundi prochain : *Creusot-Loire* (250 millions de F à 11,30 % nominal et 11,08 % actuariel), *Banque hypothécaire européenne* (200 millions de F à 11,30 % nominal et 11,13 % actuariel), *Gimer* (112 millions de F à 11,30 % nominal et 11,20 % actuariel).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les engagements d'*Immobanques* étaient en progression de 70 millions de francs à 700 millions de francs au 31 décembre 1976. Une augmentation du dividende — celui-ci s'élevait à 14,75 F par titre — est prévue.

	4 févr.	Diff.
B.C.T.	113,50	— 1,30
Comp. bancaire	292,10	— 2,90
C.C.F.	182	+ 0,60
Crédit foncier	303	— 5
Crédit national	297	+ 15
Créd. du Nord U.P.	58	— 5,60
Financ. de Paris	149	— 1,50
Générale Occident.	180,30	+ 4,80
Pretabail	313	— 2,50
U.C.B.	183,50	— 4,50
Crédit fonc. et im.	137,50	+ 1,70
S.N.I.	349	+ 5
Pricel	131,50	+ 0,10
Schneider	136,40	— 1,40
Suez	288,10	— 1,90

Bâtiment et travaux publics

La société *Routière Colas* a réalisé au cours de l'exercice 1976 un chiffre d'affaires de

	4 févr.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	223	+ 8
Bouygues	306	— 8,90
Chim. et Routière	100,20	— 1,80
Ciments français	92,50	— 2
Dumez	550	— 4
Entr. J. Lefebvre	189,50	— 3,50
Génér. d'entrepr.	140	inchangé
Gds Travx de Mars.	182,50	— 2
Lafarge	188	— 3
Maisons Phénix	1 530	+ 40
Poliet et Chausson	149	+ 1

1,33 milliard de francs, contre 1,14 milliard un an plus tôt.

Alimentation

En janvier 1977, *Carrefour* a réalisé un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 618 millions de francs

	4 févr.	Diff.
Beghin	59,50	— 10,60
B.S.N.-Gerv.-Dan.	455	— 34
Carrefour	1 420	— 35
Casino	1 035	+ 4
C.D.C.	205	— 3,70
Moët-Hennessy	390	+ 10
Mumm	*300,20*	*— 11,80*
Olida et Caby	126,50	— 3,50
Pernod-Ricard	350	— 11
Radar	373	— 18
Raffin. St-Louis	80,90	+ 0,40
S.I.A.S.	211	— 6
Veuve Clicquot	390	— 10
Viniprix	443	— 25
Nestlé	6 760	+ 10

(contre 474), ce qui représente une augmentation de plus de 30 % par rapport à janvier 1976.

Cedis annonce pour l'exercice écoulé un chiffre d'affaires (H.T.) de 2 025 millions de francs (contre 1 780 millions de francs en 1975). Le montant global des ventes (H.T.) de l'année en cours devrait s'élever, selon les prévisions, à 2 600 millions de francs. Les dirigeants de l'entreprise pensent être en mesure de maintenir à son niveau actuel le dividende, bien que celui-ci s'applique à un capital augmenté de 20 % à la fin de l'année 1975.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 31 JANVIER AU 4 FEVRIER 1977

ENLISEMENT

AU terme d'une quatrième semaine consécutive de baisse à la Bourse de Paris, les indices ont encore perdu plus d'un pour cent. Malade de la politique, insensible aux résultats parfois encourageants en provenance de l'économie, le marché parisien de valeurs mobilières paraît s'être profondément endormi. Sous les colonnes du palais Brongniart de plus en plus nombreux sont les opérateurs prêts à parier qu'il ne s'éveillera plus avant les élections municipales du mois prochain...

Rarement pari aura été engagé avec autant de chances de gain. Certes, la Bourse peut encore ouvrir un œil de temps à autre pour saluer un bon résultat d'entreprise ici, accuser une mauvaise performance économique là. Mais ce seront surtout les sondages politiques, plus nombreux sans doute au cours des prochaines semaines, qui polariseront l'attention des milieux boursiers. La règle est simple, chacun la connaît : si la gauche paraît avoir le vent en poupe, les cours baissent... et le contraire est vrai. Au moins les chroniqueurs boursiers auront-ils quelque chose à écrire...

Décrire aujourd'hui, comme nous le faisons ici traditionnellement, le déroulement de chacune des séances de la semaine, s'avérerait fastidieux, tant ces dernières furent constantes dans la médiocrité. Bien sûr, la prestation télévisée, mardi soir, du président de la République n'est pas vraiment passée inaperçue dans les milieux financiers. De fait, le seul mini-redressement enregistré cette semaine l'a été le lendemain de cette « grande première mondiale ». Mais peut-on parler d'un redressement significatif quand les cotations sont expédiées en trois quarts d'heure, faute d'ordres ? De même, le recul parfois appréciable, subi par les titres des entreprises françaises à la veille du week-end ne peut revêtir une réelle importance, lorsque 26 millions de francs d'actions françaises seulement changent de propriétaires sur une capitalisation boursière globale qui atteint encore près de 120 milliards de francs. Le premier ministre a déclaré dimanche 30 janvier à Europe N° 1, que « le marché financier devait être satisfaisant, les entreprises ayant besoin de procéder à des augmentations de capital ». L'an dernier, leurs appels à l'épargne publique, déjà très réduits, sont tombés de 3,6 milliards de francs à 1,6 milliard de francs. A l'heure actuelle, bien rares sont les sociétés qui viennent encore émettre des actions, ou plutôt des obligations convertibles, sur un marché qui n'est plus, *pour l'instant, qu'une simple chambre d'enregistrement*.

Aux valeurs étrangères, bien que l'indice global calculé par l'INSEE se retrouve, à la veille du week-end, au niveau atteint huit jours plus tôt, la tendance a été très irrégulière; notamment pour les américaines. Les allemandes étaient plutôt soutenues tandis que les mines d'or ont subi d'importants dégagements.

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

Selon la *Société métallurgique de Normandie*, le résultat brut avant amortissements et provi-

	4 févr.	Diff.
Châtillon	31	— 0,50
La Chiers	74,50	— 3
Creusot-Loire	90,05	— 0,75
Denain Nord-Est	66,10	— 0,50
Marine-Wendel	62	— 1
Métal. Normandie	67	— 3,50
Pompey	78	— 1,30
Sacilor	31,20	— 1,80
Saulnes	92,50	— 4,50
Usinor	31	— 1,50
Vallourec	147,50	+ 2,20
Alspi	62,50	— 1,30
Babcock-Fives	82	— 1,50
Génér. de fonderie	140	— 1
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	486	— 18
Saunier-Duval	79	inchangé
Penhoët	180,20	— 4
Peugeot-Citroën	251	— 10,20
Ferodo	390	inchangé

sions (mais après 44 millions de *francs de frais financiers*) sera, pour 1976, nettement moins négatif qu'en 1975. La perte nette sera, en revanche, plus élevée que celle de 1975 (32,9 millions de francs).

Matériel électrique, services publics

Thomson-C.S.F. va procéder à une émission d'obligations convertibles d'un montant de 330 millions de francs. Les titres, émis à 185 F, seront convertibles en actions sur la base d'une action pour une obligation. Le taux d'intérêt annuel sera progressif

	4 févr.	Diff.
Alsthom	58,80	— 2,60
C.E.M.	72	+ 3
C.G.E.	271	— 0,20
C.S.F.	148	— 5,50
Legrand	1 651	— 21
Machines Bull	26,90	— 1,30
Moulinex	281	— 4
L.M.T.	1 427	— 43
S.A.T.	493	+ 7
Franç. Tél. Ericsson	314	— 29,50
Thomson-Brandt	172	— 7
Schlumberger	311,30	+ 26,20
Générale des eaux	470	— 5
Lyonnaise des eaux	352	— 10
Electr. Strasbourg	430	— 16

(de 8,90 % à 10 %) et les actionnaires auront un droit préférentiel de souscription.

Le chiffre d'affaires consolidé de *T.R.T.* ressort à 790,1 millions de francs en 1976, marquant une progression de 40,6 % sur celui de 1975. Les exportations, qui ont augmenté de 240 %, y entrent pour un tiers. Un nouveau développement de l'activité est attendu pour 1977, mais à un rythme moins rapide.

Filatures, textiles, magasins

Sur le groupe des textiles, où beaucoup de valeurs se retrouvent au niveau de la semaine précédente, l'attention s'est concentrée sur *Agache-Willot* et sa filiale *Saint Frères*. Les demandes ont dû être réduites sur ces deux titres, dont la hausse s'est accélérée.

Le principe de l'absorption par *Roudière* de la société *Albert Masurel et Cie* et de ses deux filiales, *Teintureries de Maromme* et *Teintures et apprêts de Normandie*, a été adopté par les

	4 févr.	Diff.
Dollfus-Mieg	43,80	inchangé
Sommer-Allibert	429	— 2
Agache-Willot	183	+ 33
Lainière Roubaix	64	inchangé
Roudière	330	inchangé
Saint-Frères	44	+ 7,80
C.F.A.O.	404	+ 4,50
Galeries Lafayette	53,85	— 3,45
Prénatal	45,80	— 0,70
Printemps	41	— 2,50
La Redoute	590	— 5
S.C.O.A.	74	+ 1,90
U.I.S.	221,10	— 3,90
Bon Marché	48	+ 2

conseils d'administration. Les chiffres d'affaires hors taxes de 1976 se sont élevés à 300 millions de francs (+ 16 %) pour *Roudière* et à 108 millions (+ 38 %) pour *A. Masurel* ; il est prévu que l'ensemble réalisera un chiffre d'affaires de 470 millions en 1977. La participation du groupe *Masurel* y serait de 22,5 %.

Aux magasins, les comptoirs d'exportation sont parmi les rares titres qui aient échappé à la baisse.

SCOA comptabilise dans sa situation provisoire au 30 septembre 1976 un bénéfice de 26,5 millions de francs contre 24,1 millions.

Pétroles

Le fait de la semaine a été la hausse de Royal Dutch, au *plus haut depuis plusieurs années*, et de British Petroleum, au plus haut de toujours : les pétroles internationaux ont le vent en poupe. A la fin de 1974, Royal Dutch valait 110 F à Paris et 180 F au début de 1976, tandis

	4 févr.	Diff.
Aquitaine	311	— 2,80
Esso	54,50	inchangé
Franç. des pétroles	103,50	— 6,30
Pétroles B.P.	78	inchangé
Primagaz	149	— 4
Raffinage	30,90	— 1,40
Sogerap	69,30	+ 0,10
Exxon	272	+ 6,50
Norsk Hydro	239,50	— 1,70
Petrofina	595	+ 2
Royal Dutch	273	+ 11,90

que British Petroleum est passé à Londres, en deux ans, de 220 *pence à plus de 900*.

Petrofina, en revanche, reste peu recherché : le bénéfice consolidé de l'exercice 1976 a augmenté de 1,6 % à 6,03 millions de FB, des pertes importantes ont été subies par la distribution, et la baisse du dollar a pesé sur les résultats, qui, calculés en monnaie américaine, se seraient inscrits en hausse de 11,7 %.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice net de l'exercice 1976 de *Kennecott Copper Corp.*

	4 févr.	Diff.
Imétal	90	— 1,20
Peñarroya	46,90	+ 2,60
Asturienne	138,50	— 3,50
Charter	11,85	— 0,30
Inco	161,20	— 5,30
R.T.Z.	15,80	+ 0,05
Tanganyika	13,30	+ 0,10
Union minière	132,20	+ 1,60
Z.C.I.	1,38	+ 0,28
Hutchinson-Mapa	104	— 12
Kléber	41,50	— 0,50
Michelin	1 169	— 21

a atteint 8,8 millions de dollars, contre 21,7 millions en 1975, soit 27 cents par titre, contre 66 cents.

Produits chimiques

Le deuxième trimestre de l'exercice en cours chez *Procter and Gamble* s'est soldé par un bénéfice net de 101 millions de dollars, contre 86,6 millions un an plus tôt (soit 1,22 dollar par titre, contre 1,05).

Rhône-Poulenc va céder sa filiale Assistance technique Medical-Serda (A.T.M.) à la société britannique *British Oxygen*.

Pour 1976, Dart Industries estime son bénéfice net à environ 101 millions de dollars, contre 79 millions en 1975. Compte tenu d'une attribution gratuite effec-

	4 févr.	Diff.
C.M. Industries	155	— 4
Cotelle et Foucher	53,10	— 0,40
Institut Mérieux	343	— 5
Laboratoire Bellon	207,50	— 7,30
Nobel-Bozel	80	+ 2
Pierrefitte-Auby	71,90	+ 8,90
Rhône-Poulenc	75	— 1,50
Roussel-Uclaf	146	+ 1,70

tuée récemment, le résultat net par action s'élèverait à 4,24 dollars, contre 3,26.

Mines d'or, diamants

Le groupe *Gold Fields S.A. Ltd* déclare un dividende intérimaire *de 50 cents, contre 75 précédem-*

	4 févr.	Diff.
Amgold	78,30	+ 0,20
Anglo-American	12,85	— 0,05
Buffelsfontein (1)	32,70	— 3,95
Free State	52,80	— 2,60
Goldfields	12,05	+ 0,15
Harmony	15,50	— 0,55
President Brand	46,80	— 1,20
Randfontein (2)	126	+ 0,30
Saint-Helena	62,70	— 3,30
Union Corporation	*11,60*	*+ 0,30*
West Driefontein	96,80	— 6,90
Western Deep (3)	37,40	— 1,05
Western Holdings	70,20	— 7,10
De Beers	13	— 0,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,95 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 4,80 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 2,15 F.

ment. Le bénéfice avant impôt du second semestre de l'exercice 1976 s'est contracté à 16,6 millions de rands, contre 20 millions.

Valeurs diverses

Le compte de pertes et profits de l'*Union Industrielle Blanzy-Ouest* pour l'exercice 1975-76 fait ressortir un solde bénéficiaire de 4,11 millions de francs contre 3,43, un an auparavant. Le dividende global est porté de 14,25 francs à 15,15 francs.

La situation provisoire de *Degremont au 30 septembre 1976* a fait apparaître un bénéfice de 10,8 millions de francs contre 7,04 millions.

Arrêtée à la même date, la si-

	4 févr.	Diff.
L'Air liquide	329	+ 6,90
Bic	765	+ 6
Europe n° 1	377	+ 2,10
L'Oréal	870	— 12
Club *Méditerranée*	378	— 6
Arjomari	113	— 2
Hachette	145	— 3,10
Presses de la Cité	219	— 10
P.U.K.	75,80	— 1,40
St-Gob.-P.-à-M.	122	— 0,20
Skis Rossignol	1 828	— 9
Chargeurs réunis	168	— 0,20

tuation provisoire de *Novafer* se solde par un bénéfice de 2,14 millions de francs contre une perte *de 5,3 millions au 30 septembre* 1975.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE *ET DES ETUDES ECONOMIQUES*
Base 100 : 29 décembre 1972

	28 janv.	4 fév.
Indice général	80,6	79,9
Assurances	120,1	119,8
Banq. et sociétés financ.	68,7	68,1
Sociétés foncières	82,2	82,1
Sociétés investiss. portef.	80,6	80,2
Agriculture	72,4	72,2
Aliment., brasseries, distill.	76,7	75,7
Autom., cycles et l. équip.	82,7	81,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	85,2	84,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	71,6	70,6
Carrières salines, charbon.	95,7	95,1
Constr. mécan. et navales.	69,7	68,7
Hôtels, casinos, thermal.	94,8	93,1
Imprimeries, pap., cartons.	71,8	72,8
Magas., compt. d'exportat.	57,1	56,6
Matériel électrique	87,5	88,2
Métall., com. des pr. métal	65,1	63,7
Mines métalliques	106,1	107,7
Pétroles et carburants	72,8	72
Prod. chimiq. et él.-mét.	81,9	81,5
Services publics et transp.	81,3	79,7
Textiles	81,7	86,8
Divers	101,2	101,2
Valeurs étrangères	101,7	102,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,7	N. C.
Rentes perpétuelles	56,5	—
Rentes amort., fonds gar.	146,1	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,5	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	187,6	—
Secteur libre	101,6	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	199,2	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	558,6	553,7
Valeurs étrangères	751,7	754,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	63,4	63
Produits de base	40,3	40,1
Construction	89,9	89,4
Biens d'équipement	59,3	59
Biens de consom. durables	111,2	109
Biens de cons. non durabl.	56,4	56,3
Biens de consom. aliment.	67,8	67,3
Services	95	94,6
Sociétés financières	72	71,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	159,7	159,2
Valeurs industrielles	56,5	56,1

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Nouvelle baisse

L'hiver exceptionnellement rigoureux qui sévit aux Etats-Unis a de nouveau refroidi l'ardeur des opérateurs sur le marché de New-York, où l'indice Dow-Jones a encore perdu dix points à 947,89. C'est la cinquième semaine consécutive de baisse, l'indice accusant un recul de 57 points depuis le début de l'année et se retrouvant à *son plus bas* niveau depuis novembre 1976, en dessous même de 950, considéré à Wall Street comme un seuil de résistance.

Outre les conséquences néfastes de la vague de froid et de la pénurie de gaz naturel, qui paralysent une partie des activités économiques et provoquent la fermeture de milliers d'usines avec la mise à pied de deux millions de personnes, les milieux boursiers redoutent les initiatives expansionnistes du Congrès qui risqueraient de relancer l'inflation et surtout d'être moins favorables aux entreprises.

Ce pessimisme n'a pas été entamé *par l'avalanche de nouvelles satis*faisantes telles que la baise du taux de chômage en janvier, l'augmentation des commandes de produits manufacturés en décembre, la reprise des ventes de voitures et la légère détente des taux d'intérêts, dont on redoutait la hausse ces dernières semaines. Le volume des transactions est resté important avec 119,2 millions de titres échangés contre 124 millions précédemment.

	Cours 28 janv.	Cours 4 févr.
Alcoa	53 1/4	51 1/2
A.T.T.	63 1/4	63 1/2
Boeing	38 1/2	39 5/8
Chase Man. Bank	31 3/8	31 3/4
Du P. de Nemours	128 3/4	130 3/8
Eastman Kodak	76	72
Exxon	53 1/4	53 *
Ford	60 5/8	58 7/8
General Electric	52 3/4	51 1/8
General Foods	31 5/8	32 1/8
General Motors	74 7/8	75
Goodyear	22 1/4	22 3/4
I.B.M.	272 1/2	268 1/4
I.T.T.	34	33 3/4
Kennecott	28 1/8	27 5/8
Mobil Oil	66 3/4	66 7/8
Pfizer	26 3/4	27 1/8
Schlumberger	57 7/8	63 3/8
Texaco	29 1/4	28 3/4
U.A.L. Inc.	22 3/8	23
Union Carbide	58	57 1/4
U.S. Steel	45 1/8	45
Westinghouse	18	17 7/8
Xerox Corp.	53 1/8	52 3/4

(*) Ex-droit.

LONDRES
La hausse se poursuit

La Bourse de Londres a consolidé ses gains récents, à la faveur de la forte augmentation des réserves de change britanniques, du vote des mineurs favorable au compromis sur l'abaissement de l'âge de la retraite et à la nouvelle baisse du taux d'intérêt. L'intervention de la Banque d'Angleterre pour limiter autoritairement l'ampleur de cette baisse (0,25 % au lieu de 1 % escompté) a « douché » l'enthousiasme des investisseurs, en fin de semaine, de sorte qu'une grande part des gains a été reperdue.

Outre les fonds d'Etat, au plus haut depuis juillet 1973, les vedettes de la semaine ont été les pétroles, qui ont fait de véritables bonds, notamment British Petroleum, qui a battu tous les records à l'annonce d'un énorme programme d'investissements en mer du Nord.

Nouveau repli des mines d'or, au plus bas depuis *septembre dernier*. Indice du Financial Times : industrielles, 403,8 contre 403,2 ; fonds d'Etat, 65,90 contre 65,64 ; mines d'or, 95,3 contre 97,2.

	Cours 28 janv.	Cours 4 févr.
Bowater	193 1/2	189
Brit Petroleum	880	954
Charter	133	131
Courtaulds	109	107
De Beers	199	203
Free State Geduld.	850	825
Gt Univ. Stores	204	187
Imp. Chemical	365	352
Shell	497	524
Vickers	158	160
War Loan	29 1/2	28 7/8

FRANCFORT
Raffermissement

Les cours se sont raffermis cette semaine sur le marché allemand à l'annonce de résultats favorables chez Siemens et de la reprise du dividende de Volkswagen.

	Cours 28 janv.	Cours 4 févr.
A.E.G.	80,30	80,50
B.A.S.F.	157	157,10
Bayer	137,20	138
Commerzbank	191,50	193,10
Hoechst	140,70	141,80
Mannesman	171,80	172,50
Siemens	256,80	259,50
Volkswagen	137	139,70

L'HEURE DES ÉCHÉANCES

L'année 1977 a plutôt mal commencé pour la Bourse de Paris, où le marasme des affaires est tel que les opérations chirurgicales au sein de la Compagnie des agents de change, différées depuis de longs mois, vont devoir être pratiquées sans plus attendre. Les mesures de restructuration vont être annoncées incessamment, non sans poser des problèmes douloureux de reclassement des personnels jugés excédentaires.

Ainsi la fusion devant intervenir, le 14 février prochain, entre les charges Lambert et Alphen provoque-t-elle quelques « grincements de dents ». La moitié des employés de M. Lambert (qui démissionnera de ses fonctions le 11 février) ont bien été repris par M. Alphen. Quatre salariés ont été licenciés pour motif économique, tandis qu'une dizaine d'autres restent en « attente », avec salaires garantis par la Compagnie.

En revanche, il ne semble pas y avoir de problèmes particuliers pour la fusion des charges *Sellier-Suchet et Gadala*, qui devrait être effective le 31 mars prochain.

De même, deux mois plus tard, MM. Tuffier et Ravier ne devraient rencontrer *aucune difficulté* majeure à l'annonce de leur rapprochement. La fusion des charges Ollivier et Auboyneau-Labouret pourrait être également officiellement enregistrée dans des délais assez rapprochés.

Par contre, il apparaît que la rumeur boursière a « marié » un peu trop vite les affaires de MM. Pierre et Ferri, qui ont opposé un vigoureux démenti à une telle éventualité. Démenti formel également de M. Charpentier, qui aurait officieusement annoncé à son personnel la fermeture pure et simple de sa charge, alors qu'il n'en est pas question, assure-t-il, du moins pour l'instant.

Il reste que, sur les cinquante-huit charges encore en activité à la fin de 1976, il est probable que seules un peu plus de quarante-cinq demeureront présentes sur le marché à la fin de 1977.

Cette nécessaire restructuration *d'une profession en crise* lui permettra de survivre si la Rue de Rivoli veut bien se décider à donner enfin le feu vert à la remise en ordre des tarifs de courtages.

De l'autre côté de l'Atlantique, où les problèmes de tarifs ne se posent pas — ils sont soumis à la concurrence entre intermédiaires, — les grands « brokers » américains annoncent des résultats records. Le « number one » de Wall Street, Merrill Lynch, a réalisé un bénéfice net de plus de 100 mil*lions de* dollars, tandis que le deuxième « grand », E.F. Hutton annonce une forte hausse de ses profits.

Aux dernières nouvelles, la *Bourse de New-York* va enfin se décider à admettre des « brokers » étrangers. Il y a peut-être là une idée à suivre... — P. C.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	31 janv.	1er févr.	2 févr.	3 févr.	4 févr.
Terme	36 666 471	45 901 476	47 974 353	43 194 302	—
Comptant: R. et obl.	63 967 994	65 532 167	99 343 155	108 971 181	—
Actions	45 055 771	31 107 779	33 175 717	35 455 177	—
Total	145 690 236	142 541 422	180 493 225	187 620 660	—
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)					
Valeurs Françaises	97,8	97,5	97,7	97,3	96,4
Etranger.	98,3	98	98,6	98,4	98
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	63,4	63,2	63,3	63,3	63

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Le fils du juge Renaud condamné en Suisse pour trafic de drogue.* — Le fils de François Renaud, le magistrat assassiné à Lyon le 4 juillet 1975, a été condamné, le 3 février, à vingt-huit mois de prison ferme par le tribunal de police de Genève pour infraction à la loi sur les stupéfiants (*nos dernières éditions*). *M. Roland Renaud,* âgé de vingt-six ans, qui avait déjà été incarcéré par son père après qu'il l'eut trouvé en train de fumer du haschisch, était accusé d'avoir importé en Suisse 40 grammes de morphine et 28 grammes d'héroïne, dont il avait revendu une partie. Le tribunal lui a, en outre, infligé une amende de 6 800 F suisses et une peine de quinze ans d'expulsion du territoire helvétique. — *(A.F.P.)*

● *Le tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier* (Jura) a condamné, mercredi 2 février, sept personnes impliquées dans une affaire de trafic et usage de *stupéfiants dans deux établissements* scolaires de Dole (Jura). M. Robert Gatin, âgé de vingt-deux ans, surveillant d'externat, s'est vu infliger quinze mois d'emprisonnement dont douze avec sursis, et trois ans de suppression des droits civiques. Le fournisseur de la drogue, M. Louis Paquette, âgé de vingt ans, a été condamné à trois ans d'emprisonnement, à trois ans d'interdiction de séjour et à la suppression de ses droits civiques pour cinq ans. Des peines allant de dix-neuf *jours* à *cinq* ans avec sursis ont été également infligées à cinq autres jeunes gens. Six autres collégiens seront *présentés devant le tribunal* pour enfants le 15 février.

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1977 a été tiré à 569 942 exemplaires.

A B C D E F G

La contestation en Tchécoslovaquie

Une liste de 208 nouveaux signataires de la Charte 77 est diffusée à Prague

Prague *(A.F.P.)*. — MM. Jiri Hajek et Jan Patocka, porte-parole de la Charte 77, ont diffusé une liste de deux cent huit nouveaux signataires du manifeste *sur les droits de l'homme. Cette* litse, qui porte le titre de : « Document numéro 5 », a été adressée il y a quelques jours aux principaux organes de l'Etat, a indiqué à des journalistes M. Patocka. Cette seconde liste a été publiée sur la demande des nouveaux signataires, dont certains ont déjà été interrogés par la police. Parmi les nouvelles adhésions, on relève les noms de soixante-quatre ouvriers, d'une centaine d'intellectuels ou cadres supérieurs et de douze prêtres.

Les autorités continuent à donner une ample publicité au soutien accordé par les artistes et écrivains officiels à un « contre-manifeste » adopté il y a une dizaine de jours par les unions culturelles Vendredi 3 février, ce sont les artistes « pop » autorisés à se produire et les chanteurs de variétés qui ont endossé cette prise de position, au cours d'un *meeting* dirigé par deux vedettes de la chanson. Mme Eva Pilarova et M. Karel Gott.

Enfin, en Slovaquie, MM. Stefan Sadovsky, *ancien premier ministre* et ancien premier secrétaire du P.C. slovaque en 1969, et Josef Zrak, ancien vice-premier ministre slovaque, ont violemment critiqué les signataires de la Charte 77. Après l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968, ils s'étaient rapidement rangés du côté des normalisateurs. M. Sadovsky avait été limogé de toutes ses fonctions au début de 1971 et depuis son nom n'avait plus été mentionné.

On a appris, d'autre part, que les chefs des missions diplomatiques de sept pays occidentaux — Autriche, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Portugal, Norvège, Suède — avaient été convoqués individuellement ces derniers jours au ministère des affaires étrangères, où ils ont été reçus par l'un des vice-ministres, M. Dusan Spacil. Celui-ci s'est borné à exprimer son étonnement devant les réactions des gouvernements de ces pays sur l'affaire de la Charte 77, considérées ici comme des ingérences dans les affaires intérieures tchécoslovaques.

Les dirigeants semblent soucieux *de ne pas envenimer* les choses : la polémique entre Prague et Vienne, par exemple, n'a pas empêché la signature, vendredi 4 février, d'un accord austro-tchécoslovaque sur l'ouverture de deux nouveaux postes-frontière qui devraient *« faciliter la circulation des personnes et des marchandises entre les deux pays ».*

● *M. Argan, maire de Rome,* dans une déclaration publiée en première page de *l'Unita,* organe *du P.C.I., exprime sa solidarité* envers *« tous ceux qui luttent dans tous les pays pour l'affirmation des droits civiques ». « Je ferai de mon mieux pour les aider dans leur lutte pour le droit à la liberté »,* ajoute-t-il. — *(Reuter.)*

Exilé à Paris

L'ÉCRIVAIN TURC ZEKERIYA SERTEL EST AUTORISÉ A RENTRER DANS SON PAYS

(De notre correspondant.)

Ankara. — Le ministre turc de l'intérieur, M. Asilturk, a annoncé vendredi 4 février qu'il n'y a plus *« aucun obstacle »* au retour dans sa patrie du journaliste et écrivain de gauche Zekeriya Sertel, en exil depuis plus de vingt-cinq ans.

M. Sertel, âgé de quatre-vingt-six ans, avait déjà tenté de rentrer dans son pays en 1969. Mais il avait été refoulé à l'aéroport d'Istanbul. Ses avocats, qui avaient saisi le Conseil d'Etat, devaient avoir gain de cause. Cependant, M. Sertel n'était pas certain que le gouvernement se conformerait à la décision du juge administratif.

La Fédération internationale des journalistes (FIJ) et l'Institut de presse international (IPI) avaient envoyé des télégrammes au président de la République et au premier ministre turcs, leur demandant de mettre un terme au drame personnel de l'écrivain.

[M. Sertel, né en 1890, licencié en droit, est un ancien étudiant de sociologie de la Sorbonne et diplômé de journalisme de l'Université de Columbia (Etats-Unis). De retour dans son pays, il avait été nommé premier directeur général de l'information de la jeune République turque en 1923. Il devait ensuite fonder plusieurs journaux et périodiques de gauche.

Victimes de menaces et de pressions multiples, M. Sertel et sa famille étaient contraints à l'exil en 1950, comme le célèbre poète turc Nazim Hikmet. Mais contrairement à *ce dernier,* M. Sertel n'avait jamais connu les prisons turques. Il avait d'abord élu domicile en Union soviétique, puis était venu en France, il y a quelques années.]

ARTUN UNSAL.

● *M. Tseng Tao, ambassadeur de Chine en France,* qui regagnera Pékin le 9 février après un séjour de trois ans et demi dans la capitale française, a donné, vendredi soir 4 février, une réception d'adieux.

M. Tseng Tao a été reçu, le 24 janvier par M. Giscard d'Estaing, et le 1er février par M. Raymond Barre. M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, avait donné, le 2 février, un dîner en son honneur.

Collision dans le métro de Chicago

ONZE MORTS ET DE NOMBREUX BLESSÉS

Chicago (A.F.P., U.P.I.). — Le bilan d'un accident qui s'est produit sur la ligne du métro aérien dans le centre de Chicago vendredi 4 février s'élevait samedi matin à onze *morts et plus de deux cents blessés,* dont une dizaine sont dans un état critique.

Une rame du métro a heurté une autre rame arrêtée entre deux stations alors que la visibilité était réduite par une tempête de neige. Trois voitures ont déraillé et se sont écrasées dans la rue, 10 mètres en contrebas. Une quatrième voiture est demeurée suspendue dans le vide.

Les agriculteurs européens demandent un relèvement moyen de 7,4 % des prix agricoles

Les représentants du Comité des organisations professionnelles agricoles (COPA) ont rencontré, vendredi 4 février, M. Gundelach, nouveau commissaire européen chargé de l'agri*culture. Au cours de cet entretien, ils ont indiqué qu'ils demandaient* une augmentation moyenne des « prix communs » de 7,4 % pour la prochaine campagne.

Selon les professionnels, une telle augmentation devrait permettre d'assurer aux agriculteurs une évolution de leurs rémunérations moyennes équivalant à celle des autres catégories socio-professionnelles. Les taux d'in*flation étant très divers selon les* pays, les agriculteurs européens, demandent également que les prix soient ajustés *« sur mesure ».*

Les prix agricoles ont aussi fait l'objet d'un mémorandum envoyé le 4 février par la France à la *Commission de Bruxelles.* Paris y demande la modification de modalités de calcul et d'application des montants compensatoires, ce système, qui vise à éviter de favoriser ou de pénaliser des exportateurs ou des importateurs de produits agricoles dont les monnaies sont soit sous-évaluées, soit surévaluées.

La requête française a pour objet d'alléger la charge financière de la Communauté, les mon*tants compensatoires ayant coûté* à celle-ci 11 milliards de francs en 1976. Ce mémorandum réclame que les montants compensatoires *soient modifiés à date fixe,* que la franchise de variation des monnaies (1,5 %) soit relevée et propose l'application d'un régime spécial pour les importations en provenance des pays tiers.

Après la crise d'East African Airways

DES CENTAINES DE TOURISTES SERAIENT BLOQUÉS EN TANZANIE

Le différend entre les trois membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Ouganda), souligné par la toute récente création de la compagnie d'aviation Kenya Airways et par la dissolution de fait d'East African Airways (« le monde » du 5 février) s'est aggravé au cours de ces derniers jours.

La Tanzanie vient de prendre la décision de fermer ses frontières et de saisir les cars et les avions de tourisme immatriculés au Kenya. Plusieurs centaines de touristes se trouveraient actuellement bloqués *dans des hôtels de Dar-Es-Salam.* Selon les autorités du Kenya, les chauffeurs des cars auraient été arrêtés. Le gouvernement de Tanzanie a affirmé que les mesures prises ne seraient que temporaires et n'avaient pour raison que le renforcement de la sécurité aux frontières. Il s'agirait en fait de représailles contre la décision du Kenya de créer sa propre compagnie d'aviation. — *(A.F.P., Reuter.)*

La fin de la conférence de Split

7,5 MILLIONS DE FRANCS POUR COMMENCER A SAUVER LA MÉDITERRANÉE

C'est à l'unanimité des quinze *pays riverains de la Méditerranée* qui étaient représentés à la conférence (sur dix-huit) que, vendredi 4 février, a été adopté à Split, en Yougoslavie, le « plan bleu ». Il s'agit de dresser un diagnostic aussi précis que possible de la pollution qui affecte la Méditerranée, les populations qui la bordent et les touristes qui, de plus en plus nombreux, la fréquentent. Les chercheurs de dix-sept laboratoires vont donc étudier les eaux littorales, les plages et les mollusques.

Ce premier programme, étalé sur deux ans, *coûtera* 7,5 millions de francs. La France en prend le quart à sa charge, le Programme des Nations unies pour l'environnement *(P.N.U.E.) un second quart,* le reste étant fourni par les autres pays et diverses agences internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). En effet, la typhoïde, la dysenterie, l'hépatite virale et la poliomyélite sont endémiques sur le pourtour de la Méditerranée.

Au cours de la séance de clôture, le directeur du P.N.U.E. pour l'Europe a estimé qu'« un pas important a été fait à Split pour sauvegarder l'avenir de la Méditerranée ». Il a qualifié de « remarquable, compte tenu de la diversité des systèmes économiques des pays méditerranéens, l'unanimité constatée au cours des travaux »...

SÉRIE D'AGRESSIONS DANS LA RÉGION PARISIENNE

• A Pantin, deux convoyeurs de fonds sont tués
• Dans le 17e arrondissement, les policiers blessent trois malfaiteurs

Deux convoyeurs de fonds appartenant à une entreprise de gardiennage, l'A.C.D.S. (Agence centrale de services), MM. Alain Plaire, âgé de vingt-neuf ans, et Alain Beaurepaire, âgé de vingt-sept ans, ont été tués par deux malfaiteurs, vendredi 4 février, vers 18 h. 30, au cours d'un hold-up qui a eu lieu devant un supermarché, rue Jean-Lolive, à Pantin (Seine-Saint-Denis).

Les deux gangsters, arrivés au volant d'une voiture volée, ont ouvert le feu sur les deux hommes *au moment où ceux-ci transportaient* les 65 000 francs de la recette dans le fourgon, puis ils ont pris la fuite au volant du camion. M. Alain Plaire avait été tué sur le coup, et M. Alain Beaurepaire est mort deux heures plus tard à l'hôpital franco-musulman de Bobigny. Un client du magasin qui se trouvait sur le parking a été légèrement blessé.

Pris *en chasse par les policiers,* les malfaiteurs ont ouvert une nouvelle fois le feu, criblant de balles la voiture de leurs poursuivants *mais sans blesser personne.* Le fourgon, qui transportait la recette d'une dizaine de magasins — le montant n'en a pas encore été chiffré — a été retrouvé vide rue Alphonse-Penaud à Paris-20e. Les gangsters n'ont pas été re*trouvés.*

Quatre autres malfaiteurs, qui avaient, vendredi 4 février à 12 h. 35, dérobé 225 000 francs dans une succursale du Crédit du Nord, 40, avenue Niel à Paris-17e, ont été arrêtés à l'issue d'une fusillade par les policiers de la brigade anti-gang qui les surveillaient *(nos dernières éditions).* La *scène s'est déroulée rue de Rome.* Trois gangsters ont été blessés, dont un très grièvement, par les policiers. Les quatre hommes, MM. Jean-Pierre Chaventre, âgé de trente-cinq ans, originaire de Châteauroux (Indre), recherché pour le meurtre d'un patron de bar de la banlieue lilloise ; Christian Biland, âgé de trente-deux ans, et Rachid Daouadji, âgé également de trente-deux ans, tous deux repris de justice, et Xavier Tasso, âgé de trente ans. Arrêté en 1972 et condamné à neuf ans *de réclusion criminelle pour* une agression à main armée, ce dernier avait profité d'une permission en septembre pour disparaître.

Banque cambriolée dans l'Yonne

Enfin, six individus masqués et armés ont contraint, jeudi 3 février vers 20 h. 30, le *directeur de l'agence du Crédit agricole de* Villeneuve-la-Guyard, près de Sens (Yonne), M. Pierre Morlon, dont l'appartement est situé au-dessus de la banque, à ouvrir les trois coffres-forts contenant près de 200 000 francs. Puis il a été ramené à son domicile et ligoté sur un fauteuil, ainsi que son épouse, tandis que leurs quatre enfants étaient tenus en respect dans leur chambre. Pendant ce temps, les gangsters ont découpé au chalumeau cent vingt des trois cent soixante coffres particuliers. Le montant du cambriolage n'a pas encore été évalué.

LA POLITIQUE DANS L'ENTREPRISE

Un arrêt de la cour d'appel de Paris confirme l'interdiction des réunions « de propagande »

Pour empêcher les comités d'entreprise d'organiser dans leurs locaux des conférences ou des dé*bats menés par des personnalités* politiques, les employeurs se sont adressés, à maintes reprises depuis 1975, aux tribunaux. La façon contradictoire dont ceux-ci se sont prononcés est soulignée par deux affaires récentes.

Une ordonnance du tribunal de Nanterre vient d'autoriser une conférence-débat qu'organise, le 7 février, le comité d'entreprise de la SNECMA (Constructions aéronautiques). Inversement, la cour d'appel de Paris avait confirmé le 14 décembre dernier une ordonnance du même tribunal de Nanterre interdisant (le 2 mars 1976), à la demande de la direction de la SECAN (Société d'études et de constructions navales), la réunion *qui devait être tenue, le lende*main, dans les locaux du comité d'entreprise, avec la participation de la cellule communiste Maurice-Pochard. Les circonstances ne sont pas les mêmes, il est vrai, et le tribunal de Nanterre a précisé qu'il ne saurait interdire le débat du 7 février *« dès lors que le comité d'entreprise respectait son devoir d'objectivité en ne jetant aucune exclusive arbitraire ».*

Précédemment, les tribunaux d'instance avaient généralement admis que les débats politiques faisaient partie des actions culturelles que peuvent organiser les comités d'entreprise, sous diverses réserves cependant : ces initiatives ne doivent pas être réservées à un *seul parti ; elles ne doivent pas* avoir un aspect de propagande ; elles doivent être placées sous la responsabilité du comité d'entreprise, qui ne doit pas simplement mettre une salle à la disposition d'un groupement politique. En revanche, plusieurs ordonnances de référés ont interdit l'entrée de l'entreprise à des hommes politiques invités.

La première chambre de la cour d'appel de Paris (qui se trouve être la première juridiction d'appel devant laquelle est portée la question) estime dans son récent arrêt de décembre *« qu'il suffit de lire les dispositions du livre IV, titre III du Code du travail pour constater que l'obligation faite au chef d'entreprise de mettre un local à la disposition du comité répond au souci de permettre à cet organisme d'exercer ses attributions, lesquelles sont hors du champ de toute propagande politique; que c'est seulement par un abus de langage que l'appelant tente d'assimiler à un « cercle d'études » ou à un « cours de culture générale » une réunion dans laquelle, aux termes de la lettre, les militants d'un parti entendaient proposer leurs solutions politiques à une crise visant « les travailleurs de la SECAN ».*

Mais on peut se demander si la cour ne commet, elle aussi, un abus de langage, en cette affaire, en qualifiant de *« propagande politique »* la proposition de débat de la cellule Maurice-Pochard. La définition des mots demandera assurément à être précisée.

Les tribunaux : tantôt oui, tantôt non

Voici les jugements les plus connus prononcés par les tribunaux d'instance depuis 1975 en faveur de débats politiques dans l'entreprise :

● Le tribunal de Saint-Etienne, *le 4 février 1976, rejette une demande de la direction de Creusot-Loire : on ne saurait, estime-t-il,* « tenir pour étranger à la culture des salariés le fait d'assister à des exposés de nature politique ».

● Le tribunal de Paris, *le 3 mars 1976, se prononçant sur les litiges du Crédit lyonnais et du C.I.C., décide, avec des attendus du même ordre, que les comités d'établissement peuvent organiser des réunions politiques dans leurs locaux. Mais ils ne peuvent les prêter à des partis, et la réunion ne doit pas avoir un caractère de propagande.*

● Le tribunal d'Amiens, *le 10 août 1976, déboute la société Ferodo de sa plainte en dommages et intérêts, après la tenue d'une réunion d'information faite par des élus communistes, à la sortie du travail sur un terre-plein appartenant à la société. Le droit de propriété de l'employeur se trouve limité par les droits des travailleurs qui se trouvaient chez eux à l'usine et* « encore davantage sur le parking mis à leur disposition », *lit-on dans les attendus. Ils doivent pouvoir y exercer tous leurs droits de citoyens dans la mesure où ils n'entravent pas le bon déroulement du travail et n'occasionnent aucune gêne ou dégradation. L'autorité du chef d'entreprise ne lui permet pas de restreindre l'exercice des droits fondamentaux des travailleurs. L'entreprise n'est pas fondée à invoquer la neutralité des lieux de travail, alors qu'elle diffuse des brochures où elle commente à sa manière les événements politiques sociaux et même judiciaires.*

● Le tribunal de Bourges, *le 9 décembre 1976, déboute la société Flambo, qui accusait la C.G.T. d'apposer des affiches et de distribuer des tracts faisant référence à des problèmes politiques, car* « les objectifs syndicaux ne sauraient exclure l'expression d'options politiques ».

En revanche, plusieurs ordonnances de référé ont interdit les réunions politiques :

● Le tribunal de Paris, *le 11 mai 1976, donne raison à la direction de l'Union des assurances de Paris :* « La réunion-débat projetée présente le caractère d'une *réunion* de propagande politique illicite. L'accès du local sera refusé à toute personne étrangère à l'établissement. »

Quelques semaines plus tard, ce tribunal interdit avec les mêmes attendus une réunion prévue au Crédit lyonnais.

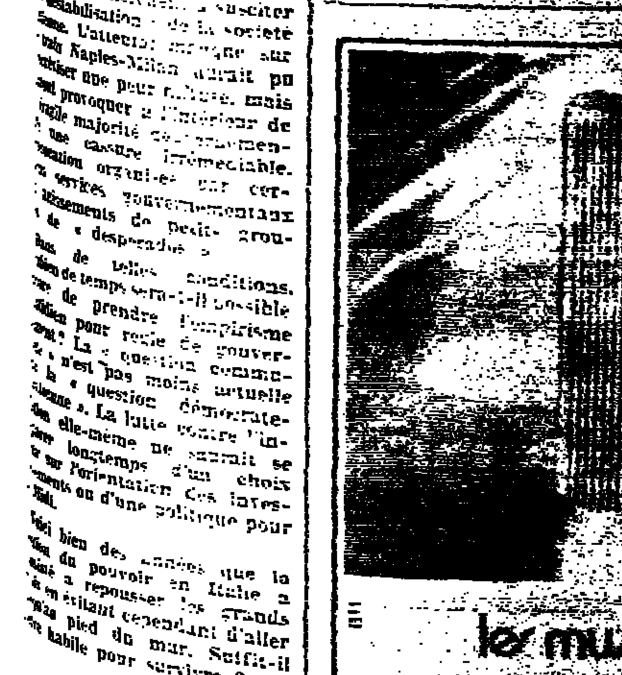
● Le tribunal de Lyon, *le 21 mai 1976, constate qu'une* « réunion irrégulière a été tenue sans droit, par le P.C.F. dans les locaux mis à la disposition du comité d'établissement de Saint-Fons, de la société Rhône-Poulenc ».

● Le tribunal de Saint-Etienne, *le 12 janvier 1977, devant se prononcer sur un nouveau différend survenu à Creusot-Loire, rend une ordonnance interdisant l'entrée des locaux à toute personne étrangère à l'usine* « pour éviter la tenue d'une réunion à caractère politique ». *La direction de Creusot-Loire avait fait valoir que le local du comité abritait les réunions purement internes du P.C.F., avec, cette fois-là, la participation de M. Ducoloné, vice-président communiste de l'Assemblée nationale.*

DÉCÈS DE M. BOYRIE MAIRE DE TARBES

M. Paul Boyrie, maire (indépendant) de Tarbes, est décédé le *5 février* à l'âge de soixante et onze ans à la suite d'une crise cardiaque. Il devait conduire aux prochaines élections municipales une *liste d'« entente tarbaise ».*

[Né le 3 mai 1906 à Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Paul Boyrie a été contrôleur des contributions (1925-1931), *industriel tanneur (1931-1954),* puis agent d'assurances depuis 1954. Elu conseiller municipal en 1935, il était maire de Tarbes depuis 1959.]



هكذا من الأصل